00032062

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
TOWN HALL, BOMBAY-400 023.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 25 June, 2016

HISTOIRE
DE LA QUERELLE
DE PHILIPPE DE VALOIS
ET D'ÉDOUARD III.

TOME TROISIEME.

SUPPLEMENT
A L'HISTOIRE
DE LA RIVALITÉ
DE LA FRANCE
ET DE L'ANGLETERRE,

Et à l'Histoire de la Querelle de PHILIPPE DE VALOIS & d'EDOUARD III, &c.

Semper de pace agendum audiendumque putavi, semperque dolui..... pacem repudiari..... semperque mea consilia, pacis & togæ socia, non belli atque armorum fuerunt..... multa de pace dixi, & in ipso bello eadem etiam cum capitis mei periculo dicam.

Cic. pro Marcello.

TOME TROISIEME.

32062
Vol 3

A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de LA REINE, de MADAME, & de MADAME la COMTESSE D'ARTOIS, rue du Hurepoix, près le Pont Saint-Michel.

M. DCC. LXXVII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

On trouve chez le même Libraire les volumes suivans du même Auteur, qui ont précédé cet Ouvrage & qui en font partie.

Histoire de la Rivalité de la France & de l'Angleterre, premiere époque, 3 vol. in-12. 9 liv.

Histoire de la Rivalité de la France & de l'Angleterre, seconde époque, ou Histoire de la Querelle de Philippe de Valois avec Edouard III, 4 vol. in-12, 12 liv.

00032062

ERRATA du Tome troisieme.

Page 17, ligne 12 de la note, Traduction, *lisez* Traduction.
Page 45, ligne 7 du texte, la lecture qu'elle, *lisez* la lecture, qu'elle.
Page 66, ligne 15, par Lord Willougby, *lisez* par le Lord Willougby.
Page 83, ligne 3, ce puérile héroïsme, *lisez* ce puéril héroïsme.
Page 156, lignes 4, 5, 6, 7 & 8, ôtez les guillemets.
Page 166, ligne 16, tous Catholiques avoient été, *lisez* tous Catholiques, avoient été.
Page 186, lignes 16 & 17, voulut, *lisez* vouloit.
Page 189, lignes 7 & 8, aux Indes, Orientales, *lisez* aux Indes Orientales.
Page 224, ligne 21, l'Isle de Rées, *lisez* l'Isle de Riés.
Page 236, dernière ligne, suppléez le mot *fille* à moitié effacé.
Page 252, lignes 14, 15, 16 & 17, ôtez les guillemets.
Page 256, ligne 6 de la note, ôtez les guillemets.
Page 291, ligne 21, Fairfaix, *lisez* Fairfax.
Page 293, ligne 3 du titre du Chapitre, Jacques I, *lisez* Charles I.
Page 372, à la marge, ligne 1, Mémoire du, *lisez* Mémoires du, &c.
Page 391, ligne pénultieme, n'amoit, *lisez* n'aimoit.

SUPPLÉMENT

A L'HISTOIRE

DE LA RIVALITÉ

De la France & de l'Angleterre, & à l'Histoire de la Querelle de Philippe de Valois & d'Edouard III, &c.

CHAPITRE CINQUIEME.

SUITE du Règne de HENRY III en France, & d'ELISABETH en Angleterre.

Depuis l'an 1584 jusqu'en 1589.

L'ANGLETERRE jouissoit de la paix & du bonheur sous les Loix d'Elisabeth ; la Ligue éclatoit en France dans toute sa fureur. La Mort du Duc

d'Anjou y donnoit lieu à des spéculations sur la succession au trône ; le Roi n'avoit point d'enfans & on n'espéroit pas qu'il en eût. Aux yeux des Catholiques zélés, la Religion devoit exclure le Roi de Navarre & le Prince de Condé ; un éloignement de parenté, tel qu'on n'en avoit point encore vu entre les différentes branches qui avoient succédé au trône, sembloit aussi fournir un prétexte contre ces Princes. Catherine de Médicis, pour qui les loix n'étoient rien, vouloit faire passer la Couronne au Duc de Lorraine son Gendre ; le Roi étoit disposé à partager le Royaume entre Joyeuse & d'Epernon ses favoris, & le Duc de Guise à l'envahir tout entier du vivant même du Roi. En attendant le moment favorable il avoit persuadé au Cardinal de Bourbon que c'étoit à lui à succéder, parce qu'il étoit plus

proche d'un dégré que le Roi de Navarre son neveu ; il prétendoit qu'à la distance où les Bourbons étoient du trône, la substitution graduelle & perpétuelle en faveur de l'aîné, n'avoit plus lieu, & que le droit de proximité devoit l'emporter sur le droit de primogéniture, il l'avoit aussi persuadé au peuple des Ligueurs.

Pendant qu'il disposoit les esprits à ces nouveautés & qu'il négocioit à Rome & en Espagne, tandis que le Père Matthieu, Jésuite, qu'on appelloit *le Courier de la Ligue*, alloit sans cesse de Paris à Rome & de Rome à Paris pour le même objet, & que dans toute la France les insinuations des Confessionaux se joignoient aux déclamations des chaires pour préparer ce funeste ouvrage ; les Etats-Généraux, depuis la mort du Duc d'Anjou, pressés par les armes du

Duc de Parme, avoient plusieurs fois offert la souveraineté des Pays-Bas à la Reine d'Angleterre, qui eut toujours la modération de la refuser pour ne pas engager son peuple dans une guerre directe avec l'Espagne, enfin ils prirent le parti de se donner à la France; c'étoit ce que le Roi d'Espagne avoit toujours le plus redouté; il pressa le Duc de Guise de se déclarer, & la guerre commença.

Cette Guerre dont les événemens n'eurent rien de mémorable, n'étoit point encore entre le Duc de Guise & Henri III; elle paroissoit être seulement entre le Cardinal de Bourbon & le Roi de Navarre, son neveu, & avoit pour but d'assurer la succession à un Prince Catholique. Le fameux Sixte-Quint, qui succédoit alors au Pape Grégoire XIII, & qui n'avoit pas encore eu le temps de connoître par lui-même les intérêts & les personnages

entre leſquels il avoit à prononcer, ſuivit d'abord la route que ſes prédéceſſeurs lui avoient tracée ; il vint au ſecours de la Ligue avec toutes les foudres du Vatican ; il donna cette fameuſe Bulle, l'une des plus violentes que l'orgueil pontifical ſe ſoit jamais permiſes, dans laquelle il appelloit le Roi de Navarre & le Prince de Condé, *génération bâtarde & déteſtable de l'illuſtre Maiſon de Bourbon*, & comme hérétiques & relaps les privoit de tout droit de ſucceſſion à la Couronne de France & à toute autre. Un démenti, avec un appel au futur Concile, (*a*) affiché aux portes du Vatican, fut la réponſe des Princes à cette inſolence ; Sixte qui

(*a*) L'auteur du Placard étoit le célébre Bongars, qui ſe trouvoit alors à Rome. Du moins Varillas le prétend ainſi ; mais ſon récit eſt plein de bévues que Bayle a relevées avec ſoin.

avoit l'ame élevée, estima cette hardiesse, & conçut dès-lors une haute opinion des Princes. Le Roi, puisqu'il avoit le malheur & la honte d'être le chef d'une Ligue qui devoit le détrôner, fournit des troupes contre son légitime héritier. Le Roi de Navarre le plaignit, & s'adressant à son véritable ennemi, proposa le Duel au Duc de Guise. Celui-ci répondit avec beaucoup de modération qu'il respectoit la naissance, le rang, le mérite du Roi de Navarre, qu'il n'avoit avec lui aucune querelle particulière & qu'il n'avoit pris les armes que pour la défense de la Religion.

La Reine-Mère négocioit toujours, elle eut avec le Roi de Navarre & le Prince de Condé à Saint-Bris, près de Cognac, une entrevue, où elle ne manqua pas de mener *ses filles d'honneur*; mais comme elle n'avoit autre chose à dire, sinon que le Roi

ne vouloit qu'une Religion dans son Royaume, le Roi de Navarre répondit en souriant, & en jettant un regard moqueur sur les filles de la Reine: *Madame, il n'y a rien là qui me convienne.* Eh bien! dit la Reine » faites vous-» même quelque ouverture. Madame », dit-il, en continuant la même équivoque, » il n'y a point ici d'ouverture » pour moi? — Ne recueillerai-je donc » aucun fruit de ma peine? — Ma-» dame, ce n'est pas moi qui vous » empêche de coucher dans votre lit, » c'est vous qui m'empêchez de cou-» cher dans le mien ».

Matthie t. 1, liv. p. 118. Perefixe, Hist. de Henri le Grand.

Ce fut encore dans cette conférence de Saint-Bris que la Reine-Mère, embrassant le Roi de Navarre & affectant avec lui une familiarité peu décente, lui chatouilla les côtés; le Roi de Navarre, qui sait que chez Médicis, le badinage même couvre un dessein, la méprise assez pour lui

déclarer & lui montrer, en se découvrant le sein, qu'il offre un corps sans défense aux poignards qu'elle aiguise.

Les Princes Protestans, principalement ceux d'Allemagne, excités par l'intérêt de la Religion & sur tout par les intrigues d'Élisabeth, qui, sans paroître, mettoit tout en mouvement, envoyèrent à Henri III une Ambassade solemnelle pour le prier d'observer les Edits de pacification tant de fois accordés aux Huguenots. Sur le refus de Henri III dicté par la Ligue, ils firent entrer en France une armée formidable de Reîtres, de Lansquenets & de Suisses. Henri III, alors parut vouloir sortir de sa léthargie & se rappeller son ancienne gloire, usurpée ou non, il se mit à la tête d'une de ses armées pour arrêter les Allemands au passage de la Loire, s'ils pénétroient jusques-là tandis que le Duc de Guise défendoit

contr'eux les frontières de Champagne, & que le Duc de Joyeuſe marchoit en Guyenne contre le Roi de Navarre & les Huguenots François. La guerre ayant pris cette nouvelle 20 Oct. 15
forme, ſe nomma, *la guerre des trois Henris*, du nom des trois chefs ennemis, dont chacun combattoit ouvertement ou ſecrétement les deux autres; Henri III; Henri, Duc de Guiſe & Henri, Roi de Navarre; les deux premiers, réunis en apparence contre le dernier, mais en effet plus ennemis l'un de l'autre qu'ils ne l'étoient du Roi de Navarre.

Celui-ci battit à Coutras le Duc de Joyeuſe, qui, ayant été pris, fut maſſacré de ſang froid, ſelon l'uſage du temps, par deux Capitaines d'Infanterie, nommés Bordeaux & Deſcentiers, quoiqu'il leur promît une rançon de cent mille écus. La vengeance les toucha plus que l'intérêt.

Joyeuſe méritoit ſon ſort, pour avoir de même fait maſſacrer de ſang froid deux Régimens du Prince de Condé dans une autre occaſion au Bourg de la Mothe Saint-Hérais, carnage qui fut encore vengé à Coutras par celui de toute ſon Infanterie, qu'on paſſa impitoyablement au fil de l'épée en vengeance de l'affaire de la Mothe Saint-Hérais, malgré le Roi de Navarre, qui avoit expreſſément ordonné d'épargner les vaincus, & qui fit rendre aux priſonniers tous les ſoins de l'humanité.

Ces maſſacres de ſang froid, ſoit publics, ſoit particuliers, étoient devenus ſi communs, que Brantôme, pour donner un éloge diſtingué au premier Maréchal de Biron, obſerve qu'*il n'étoit point maſſacreur de ſang froid, comme tout gentil Chevalier ne doit être.*

Répétons, puiſque l'occaſion s'en préſente ſi ſouvent, que les maſſacres

& les violences se rendent presque toujours, & que des procédés humains & généreux le rendroient peut-être aussi.

Au reste le Duc de Joyeuse perdit principalement cette bataille de Coutras par une cause qui en a tant fait perdre aux Généraux François, je veux dire la précipitation & cette crainte jalouse de partager avec un Rival la gloire du succès. Joyeuse ne voulut jamais attendre le Maréchal de Matignon, qui lui menoit du renfort.

Le Duc de Guise défit les Reîtres à Auneau, petite ville de la Beauce, où il les avoit suivis depuis la Champagne, le Roi fut le seul qui ne fit rien.

Par la mort du Duc de Joyeuse, le Duc d'Epernon (*a*) réunissoit toute

(*a*) Lorsque le Duc d'Epernon fit son entrée à Rouen comme Gouverneur de Normandie, la ville de Rouen lui fit un présent qui étoit une allusion ingénieuse à sa faveur. C'étoit un grouppe d'argent doré représen-

la dépouille de ce favori, toute la faveur de son Maître & toute la haine du Duc de Guise. Ce fut pour lui que le Duc de Guise fit insérer parmi les conventions secrettes de la Ligue, que le Roi seroit supplié d'éloigner de sa personne & de dépouiller des places & des gouvernemens les ennemis publics & les fauteurs de

---

tant la fortune qui tenoit Epernon embrassé. Au-dessous étoient ces mots Italiens : *E per non lasciar ti.* (Pasquier, lettr. liv. 13. tom. 2. p. 72). On avoit fait au sujet des amis ou favoris de François I, ces deux ou ces quatre vers :

Sire, si vous donnez pour tous
A trois ou quatre,
Il faut donc que pour tous
Vous les fassiez combattre.

On les retourna ainsi pour les mignons de Henri III.

Puisqu'Henri, Roi des François,
N'en aime que quatre ou trois,
Il faut que ces trois ou quatre
Aident ses ennemis combattre.

l'héréfie qui lui feroient nommés par la Sainte Ligue. L'établiffement de l'Inquifition & tous les genres de guerre & de perfécution furent confacrés par ces mêmes articles de la Ligue.

Le parti Huguenot perdit un appui par la mort du Prince de Condé, *entre les vertus duquel on ne fauroit dire fi c'étoit la vaillance, ou la libéralité, ou la générofité, ou l'amour de la Juftice, ou la courtoifie & l'affabilité qui tenoit le premier rang*, dit Mezeray. L'opinion générale fut qu'il avoit été empoifonné. On connoît le procès criminel intenté à ce fujet à Charlotte-Catherine de la Tremoille fa femme; le Parlement de Paris la déclara innocente; on connoît auffi ce bruit populaire, fi répandu & fi faux, que le troifième Prince de Condé, Henri II étoit né treize mois après la mort de fon père. Le père mourut le 5 Mars 1588 à Saint-Jean d'Angély,

& le fils nâquit le 1 Septembre de la même année.

Par la mort du Prince de Condé le Roi de Navarre resta seul chef de la Ligue.

Pendant que tout le Royaume étoit en feu ; les occupations du Roi étoient de faire des pélerinages, d'aller à pied dans les rues de Paris en habit de Pénitent, couvert d'un sac (*a*), portant à sa ceinture un gros chapelet, dont les grains étoient taillés en têtes de mort, & suivant des processions qu'il faisoit venir du fond des provinces à Paris, toutes distinguées par la forme & la couleur des habits (*b*), de s'enfermer avec des Hiéronymites & des Feuillans, de découper des images & de

(*a*) Bayle applique à ce sac dont Henri III ne dédaignoit pas de se couvrir, les deux vers fameux de Boileau :

Dans ce sac ridicule, &c.

(*b*) L'année 1586 fut nommée *l'année des processions blanches.*

les coller dans son Oratoire, de caresser de petits chiens qu'il portoit pendus à son col dans un panier. Ce dernier goût lui coûtoit plus de cent mille écus par an, il dépensoit presque autant en singes & en perroquets; la dépense en Moines (*a*). & en Mignons n'avoit point de bornes.

Aux nôces du Duc de Joyeuse, & de Marguerite de Lorraine, belle-sœur de Henri III, il y avoit eu dix-sept festins, dont le moindre revenoit à plus de cent mille livres; on avoit changé d'habits à chacun de

(*a*) Henri III alloit souvent faire des Retraites chez des moines & en habit de moine, particulièrement chez les Capucins, » Là, dit Du Verdier Vau-Privas, (Prosopographie, t. 1, p. 2559) » chascun estoit portier & » avoit les autres charges à son tour, & il » estoit appellé là dedans Frère Henri, & si » quelqu'un le demandoit, il falloit demander Frère Henri, comme s'il arrivoit quelque courier, ou quelqu'autre affaire pendant qu'il étoit en ce conclave ».

ces festins ; il y avoit eu de ces habits payés jusqu'à dix mille écus pour la façon seulement ; ces noces avoient coûté au Roi quatre millions, & il s'étoit chargé de payer dans deux ans la dot de la Duchesse de Joyeuse qu'on avoit fait monter à quatre cens mille écus ; en même-temps il refusoit aux Suisses l'argent qu'il leur devoit pour leur paye, & quand ses courtisans mêmes ne pouvoient s'empêcher de lui faire des représentations sur ses profusions & sur ses injustices ; *Je serai sage*, disoit-il, *quand j'aurai marié mes deux enfans* (Joyeuse & d'Epernon).

Les Edits bursaux se multiplioient tous les jours, l'oppression étoit au comble, c'est ce qui donnoit tant de force à la Ligue ; on ne parloit plus que de reléguer dans un cloître ce Roi déjà moine ; la sœur des Guises, la Duchesse de Montpensier, dont il avoit, dit-on, révélé quelque défaut

ſecret, outrage impardonnable, montroit à tout le monde les ciſeaux qui devoient couper les cheveux à ce Prince (*a*).

Sixte-Quint diſoit : » J'ai fait tout » ce que j'ai pu pour me tirer de la » condition de moine, & Henri fait

---

(*a*) On connoît cette deviſe d'Henri III : deux couronnes, & une troiſième en l'air, avec ces mots : *Manet ultima cælo, La dernière l'attend dans le Ciel ;* on connoît auſſi la parodie qui en fut faite : *Manet ultimà clauſtro, la dernière l'attend dans le cloître*, & tout le monde a lu, dans les notes de la Henriade & ailleurs, ces deux vers latins :

Qui dedit antè duas, unam abſtulit, altera nutat,
Tertia tonſoris nunc facienda manu.

Et la tradaction qui finit ainſi :

Une paire de ciſeaux
Doit lui donner la troiſième.

Ces vers faiſoient alluſion à l'inſcription de l'horloge du Palais :

Qui dedit antè duas, triplicem dabit ille coronam.

» tout ce qu'il peut pour y tomber «.

Le Duc de Guise gouvernoit Paris par ces chefs Bourgeois qu'on nommoit *les Seize* parce qu'ils présidoient aux seize quartiers de la ville; ces factieux étoient pour le Duc de Guise ce que les Goix, les Saint-Yons & les Thiberts avoient été pour le Duc de Bourgogne sous Charles VI; le Roi voulut les punir pour quelques séditions qu'ils avoient excitées, ils appellèrent à leur secours le Duc de Guise, qui étoit alors en Picardie; il accourut à Paris malgré les défenses très-expresses du Roi. La Reine-Mère à qui ces troubles procuroient le plaisir certain de négocier, reçut le Duc & le mena elle-même au Louvre, le peuple l'y porta en triomphe, ce qui en imposa sans doute au Roi, qui avoit résolu de se défaire de lui dans cette entrevue, *ou, peut-être,* selon Mezeray, *fut-il retenu par la*

vue d'un homme si formidable, & qui ayant toujours une main sur la garde de son épée, marquoit par ses yeux tout de feu, que si on branloit, il iroit tout droit ôter la vie à l'Auteur de sa mort. Quoiqu'il en soit, on n'entreprit rien ce jour-là contre la personne du Duc & tout se passa en conférences. Le Machiavelliste Sixte Quint en conçut du mépris pour Henri III, Prince méprisable à beaucoup d'autres égards, mais non pas sur ce point. *O Prince lâche & insensé!* s'écria-t-il, *qui perd une telle occasion de se défaire d'un ennemi!* Un Pape qui s'indigne de ce qu'on n'a point assassiné le chef du parti Catholique, est un grand exemple de la force des préjugés Machiavellistes.

Cependant le Duc de Guise remplissant Paris d'étrangers & le Roy y ayant introduit des troupes pour les leur opposer, la chaleur des deux par-

tis amena ces fameuses barricades des 12 & 13 Mai 1588, où le Duc de Guise en fit trop & trop peu, & que les Ligueurs appelloient *des journées toutes resplendissantes de la protection de Dieu.* Le Pape, (c'étoit pourtant Sixte-Quint) appelle, dans une lettre de ce temps, le Duc de Guise & le Cardinal de Bourbon *des Machabées qui avoient sauvé le peuple d'Israël.*

Le Roi s'enfuit à Chartres, le Royaume fut dans l'Anarchie, les Citoyens plaignoient le Roi d'avoir mérité son sort, plaignoient bien plus le peuple qui n'avoit pas mérité le sien, s'indignoient de l'ambition du Duc de Guise & gémissoient du bouleversement de l'Etat.

Quand le Duc de Guise, peu de jours après les barricades, alla rendre une visite au Premier Président de Harlay, pour le sonder sur ce qu'il devoit attendre du Parlement, ce cou-

rageux Magistrat du plus loin qu'il l'apperçut, s'écria : *C'est grande pitié quand le valet chasse le maître ; au reste, mon ame est entre les mains de Dieu, mon corps est en la puissance des méchans, qu'ils en fassent, ce qu'ils voudront.* Tels étoient les sentimens des gens de bien.

Catherine négocioit. Après ce grand avilissement du trône, elle ménagea une fausse réconciliation entre le Roi & le Duc ; on servit le Roi selon son goût, on envoya pour lui demander pardon, les Capucins ayant à leur tête Frere Ange de Joyeuse (*a*), ré-

(*a*) On sait que Joyeuse avoit pris ce nom & cet habit pour avoir cru entendre les Anges chanter Matines aux Capucins pendant la nuit lorsqu'il passoit devant la porte de ce couvent, en revenant d'une partie de débauche ; on sait qu'il quitta les Capucins pour aller servir la Ligue, & qu'une plaisanterie d'Henri IV le fit rentrer pour toujours dans son cloître.

présentant *Notre Seigneur, qui alloit au Calvaire avec tout l'équipage & tous les personnages dont on se servoit en ce temps là pour jouer la Passion.* Les Laïcs allèrent en habits de Pénitens & en ordre de procession. Le ressentiment du Roi ne put tenir contre des Capucins, des Pénitens & des Processions, il se rengagea plus que jamais dans la Ligue par le fameux Edit qu'on appella *de Réunion*, il approuva les Barricades, jura de ne jamais faire de paix avec les Huguenots, défendit à ses sujets de reconnoître pour Roi après lui aucun Prince Hérétique ou fauteur d'Héréfie. Le Duc d'Epernon fut écarté, mais il laissa auprès du Roi *les quarante-cinq*, qu'il lui avoit donnés. Ces quarante-cinq étoient des espéces de *Braves*, tous Gascons, qui servoient à la fois à Henri III de Gardes, de Mignons & d'Assassins; les *Seize* du Duc de Guise

avoient peut-être donné l'idée des *quarante-cinq* de Henri III. Lognac, Capitaine de ces derniers, succéda dans la faveur au Duc d'Epernon, avec Bellegarde, cousin Germain de ce Duc.

Il faut avouer que la superstition n'avoit pas dicté seule à Henri III, cet humiliant Edit de Réunion. C'étoit le temps où le Roi d'Espagne envoyoit contre l'Angleterre cette *invincible Armada*, la crainte qu'inspiroit cette Flotte contribua beaucoup à déterminer Henri III, il appréhenda, s'il refusoit d'entrer en accommodement avec les Ligueurs, qu'ils ne la fissent descendre sur les côtes de France, & les Amiraux d'Elisabeth, en détruisant cette Flotte, sauvèrent peut-être à la fois la France & l'Angleterre.

(a) Frère du dernier Prince de Condé, mais d'un autre lit.

La Ligue étoit parvenue au plus haut dégré d'insolence. Le Comte de Soissons (*a*), ayant quitté le Roi de Navarre son cousin pour rentrer sous l'obéissance de Henri III, la Ligue qui vit que c'étoit au Roi & non aux Guises qu'il s'attachoit & qu'il n'avoit point l'ame d'un Ligueur, l'obligea de se faire absoudre par le Pape ; en même temps elle engageoit le Pape à refuser l'absolution, & le Comte ayant obtenu des lettres de grace & les ayant portées au Parlement pour les faire enrégîtrer, un tailleur se mit à la tête d'une troupe de Ligueurs pris dans la populace, & alla au Palais intimider les Juges & empêcher l'enregîtrement.

On tenoit à Blois ces fameux Etats, qui sembloient avoir à prononcer entre le Roi & le Duc de Guise. Henri III y jura l'éxécution de l'Edit de

Réunion.

Réunion & la fit juger aux trois Ordres; mais quand il voulut dans sa harangue pour l'ouverture des Etats, hazarder quelques plaintes contre le Duc de Guise, le Duc s'en plaignit lui-même avec tant de hauteur, que la harangue du Roi ne put être imprimée qu'avec des retranchemens & des changemens. Le Roi n'avoit plus la liberté de la Presse & tout le monde l'avoit contre lui.

Plus les Etats avoient d'abus à réformer & de demandes raisonnables à faire, plus ils devoient s'interdire avec soin toute démarche, toute prétention injuste & outrée; mais tel est le malheur du peuple que ses droits si souvent violés ou négligés, sont encore quelquefois défendus par des motifs & par des moyens indignes d'une si belle cause. Si les noms sacrés de liberté, de propriété, de sureté publique ne sont pas toujours agréables

à l'oreille des Rois, même bien-intentionnés, c'eſt qu'ils ont trop ſervi de ralliement aux factieux & aux ennemis du trône ; les Etats de Blois rendirent leur zèle inutile par leur prédilection marquée pour les Guiſes ; l'eſprit de la Ligue ſe faiſoit trop ſentir dans la propoſition qu'ils firent de recevoir purement & ſimplement le Concile de Trente, d'établir l'inquiſition, d'exclure nommément le Roi de Navarre de la ſucceſſion à la Couronne de France, (*a*) l'Eſprit

(*a*) Il y avoit long-temps qu'on déguiſoit cette excluſion ſous des formes dans leſquelles le Roi de Navarre ſe trouvoit compris, mais on n'avoit pas encore oſé l'exclure perſonnellement & nommément. Pierre d'Eſpinac, Archevêque de Lyon, zélé Ligueur, & qui fut dans la ſuite Garde des Sceaux de la Ligue par la faveur du Duc de Mayenne, ayant oſé dire à Henri III, devant le Duc

Républicain éclatoit trop hautement dans ce principe qu'ils annoncèrent & qu'ils soutinrent : *que leurs cayers devoient avoir par eux-mêmes force de loi.* L'injustice & l'excès de ces prétentions nuisirent au succès de leurs propositions les plus sages ; on se crut dispensé d'avoir égard au conseil que donnoient les mêmes Etats de punir les Traitans & les Mignons, de supprimer des offices onéreux & des impôts accablans. Il faut avoir mérité la confiance pour pouvoir faire adopter des

---

d'Epernon, que le Roi de Navarre étoit indigne de regner, le Duc d'Epernon, irrité de cette insolence, lui demanda si un homme qui abusoit notoirement de sa propre sœur, qui vendoit publiquement les bénéfices & qui avoit consommé par ses débauches son bien & celui de sa famille, étoit digne d'occuper le premier rang dans le Clergé de France.

projets utiles. Henri III vit seulement qu'on décrioit son administration, qu'on bravoit son autorité, qu'on appelloit le Duc de Guise au trône ; il crut ne pouvoir plus conserver la Couronne que par un crime ; c'étoit au contraire le plus sûr moyen de la perdre avec la vie. L'événement le fit voir. De fidèles Sujets voulurent détourner le Roi de cette résolution ; le brave Crillon, pour sauver à son Maître la honte de l'assassinat, offrit de se battre contre le Duc de Guise ; & promettoit de le tuer (*a*). Le Maréchal d'Aumont, plus juste, osa ne point désespérer du pouvoir des loix, il offrit d'arrêter le Duc de Guise & vouloit qu'on lui fît son procès. Mais on n'a confiance aux loix que quand on a su les respecter ; Henri III crut,

(*a*) C'est le cas de la maxime :
Qui ne craint point la mort, est sûr de la donner.

qu'elles ne pouvoient plus rien pour lui, & il fit aſſaſſiner les Guiſes. On allégue, pour excuſer Henri III, *la néceſſité par qui tout eſt permis*, & le ſalut du peuple, loi ſuprême, objet de toutes les loix. Nous ne pouvons que plaindre un Prince réduit à la néceſſité d'aſſaſſiner ſes ſujets ; nous ne pouvons que condamner un Prince qui s'eſt réduit par ſa faute à une telle néceſſité. De plus, l'avis du Maréchal d'Aumont nous autoriſe à penſer qu'il pouvoit reſter d'autres reſſources. » Le Chancelier de l'Hô» pital, dit M. le Préſident Hénault, » faiſoit l'honneur à la raiſon & à la » Juſtice, de penſer qu'elles étoient » plus fortes que les armes mêmes, & » que leur Sainte Majeſté avoit des » droits impreſcriptibles ſur le cœur » des hommes, quand on ſavoit les » faire valoir ». Cette opinion vertueuſe ſera toujours la plus ſure.

Henri III driftribua lui-même les poignards aux *quarante-cinq*, qu'il cacha dans de petites cellules construites autour de sa chambre ; quand tout fut prêt, il fit dire au Duc de venir lui parler. Le Duc traversant un passage étroit, qu'on montre encore au château de Blois, les assassins se jettent sur lui, le nombre qui l'accable, le désavantage du lieu ne lui permettant pas de tirer l'épée, il se débat, il entraîne les assassins, & prêt à leur échapper, il tombe percé de coups, à la porte de la chambre du Roi, en s'écriant : *Ah ! le Traître !* le lendemain le Cardinal fut assassiné à coups de Pertuisane, les Protestans triomphèrent, mais Duplessis Mornay empêcha les Rochelois de consacrer l'assassinat par des réjouissances publiques.

Déc. 1588. Décembre.

Le Duc de Guise avoit négligé, jusqu'à l'affectation, le soin de sa su-

rete; il avoit laiſſé dans la ville une eſcorte de cinq cent gentilshommes & de mille hommes d'armes prêts à tout entreprendre pour ſa défenſe; il étoit venu ſe loger dans le château, comme pour ſe mettre entre les mains de ſon ennemi & le braver par ce défaut de précaution; il reçut de tous côtés des avis du ſort qui l'attendoit & n'en voulut croire aucun, non par eſtime pour le Roi, mais par mépris, *il ne lui croyoit pas même aſſez de fermeté pour un aſſaſſinat.* (a). ON N'OSEROIT, diſoit-il, & il avoit presque raiſon. Cette fermeté, s'il faut

---

(a) Bayle applique à la réſolution que prit Henri III, de faire aſſaſſiner les Guiſes, ce vers de l'Enéide:

Quondam etiam victis redit in præcordia virtus,

C'eſt profaner le mot *virtus*.

l'appeller ainsi, n'étoit pas dans le caractère du Roi, elle fut en lui l'effet passager d'une maladie de corps & d'esprit que lui donnoient toujours plus ou moins les fortes gelées. On avoit déjà remarqué qu'alors il étoit chagrin, sévère, porté à la violence & aux résolutions cruelles. Son premier Médecin, Miron, avoit averti le Duc de Guise de ne pas l'irriter dans ces temps-là. Miron regardoit cette maladie comme si importante, qu'il lui étoit échappé de dire qu'avant qu'il fût un an le Roi auroit perdu la vie ou la raison.

Observons, relativement aux mœurs du temps & aux considérations particulières, que le Légat Morosini, qui avoit montré assez d'indulgence sur l'assassinat du Duc de Guise, parut implacable sur celui du Cardinal, & qu'après avoir fait espérer au Roi l'absolution du Pape pour

le premier fait, il lui dénonça l'excommunication majeure pour le second.

C'étoit toujours du mot de Clément IV. *Mors Conradini, vita Caroli*, qu'on autorisoit ces prétendus coups d'Etat. Henri III s'entretenant dans la suite sur l'assassinat des Guises avec le Roi de Navarre, celui-ci lui demanda qui pouvoit lui avoir donné *ce funeste & malheureux conseil?* (Expression remarquable dans la bouche d'un Prince, qui, suivant les idées étroites du Machiavellisme, sembloit gagner tant à la mort des Guises, que ses ennemis voulurent insinuer qu'il y avoit eu part.) Henri III dit, qu'il avoit été principalement déterminé par une lettre d'un homme de sa Cour, qui lui citoit le mot de Clément IV. » Celui-» là, Sire, repliqua le Roi de Navarre, » ne vous a pas dit toute l'his-

» toire, car la mort de Conradin fut la
» ruine de Charles. » Cette réplique est la réfutation complette du Machiavellisme. On ne peut trop redire aux Rois, aux Grands, aux Ministres, aux Particuliers même : » Faites » du mal à votre ennemi, votre ennemi » vous fera du mal ; exterminez-le, » d'autres vous extermineront. » Voilà ce que tout le monde sait & ce que tout le monde oublie.

Observons donc pour l'instruction générale des hommes & pour l'instruction particulière des Rois que l'assassinat des Guises fut vengé. La Ligue devenue plus puissante par la perte de ses chefs, souleva une grande partie de la Nation & proscrivit son Roi, les Prédicateurs tonnoient contre lui en chaire, les Prêtres l'*envoûtoient* sur l'autel, le peuple ne l'appelloit que *le Tyran*, *le Massacreur* & *Henri*

Devalé (*a*), la Sorbonne délia les Sujets du ferment de fidélité, le Par-

(*a*) *Le Déchu, le Dégradé.* Linceſtre, Curé de Saint Gervais, prêchant à Saint-Barthélemi, exigea de tous ſes Auditeurs un ferment ſolemnel de venger la mort des Guiſes. Le P. Préſident de Harlay aſſiſtoit à ce ſermon, il étoit placé dans l'Oeuvre vis-à-vis de la chaire. Linceſtre exigea de lui un ferment particulier. » *Levez la main* » lui dit-il, » *Monſieur le Préſident, levez-la bien haut,* » *afin que tout le monde le voie* ». Le Premier Préſident fut forcé d'obéir par la crainte de la populace, à qui on avoit perſuadé qu'il avoit conſenti à la mort des Guiſes.

Le même Linceſtre dit à un Ligueur qui ſe faiſoit un ſcrupule de communier à cauſe de la haine qu'il nourriſſoit dans ſon cœur contre Henri III, que cette haine étoit un ſentiment légitime & vertueux. » Moi-même, ajouta-t'il, moi, qui conſacre tous les » jours le corps de Jéſus-Chriſt, je ne me » ferois aucun ſcrupule de tuer ce Tyran, » même à l'Autel & tenant l'Hoſtie en main ». (Journal de Henri III Edition de 1699. p. 113-123.)

lement, pour n'avoir pas voulu co firmer ce Décret, fut traîné à la Bastille par Bussy-le-Clerc, Maître en fait d'armes, puis Procureur au Parlement, l'un des Seize. Henri III affoibli, abandonné, ayant à peine

---

Un autre Prédicateur, prêchant devant la mère des Guises, s'écria, en parlant du Duc : » *O saint & glorieux Martyr de Dieu,* » *béni soit le ventre qui t'a porté & les ma-* » *melles qui t'ont allaité !*

On plaçoit sur l'autel des images de cire réprésentant Henri III, on les piquoit à chacune des quarante Messes, qu'on célébroit pendant les quarante heures dans plusieurs Paroisses de Paris ; à la quarantième, on piquoit l'image à l'endroit du cœur. On accompagnoit chaque piqûure de paroles mystiques, auxquelles on supposoit la vertu de faire périr le Roi. Henri III fut exclu des prières de l'Eglise, par un Décret de la Sorbonne : François Pigenat, Curé de Saint-Nicolas des Champs, pressa ses Auditeurs d'assassiner ce Prince ; la veuve

parti, pressé par Mayenne & par les autres nouveaux chefs de la Ligue, connut, mais trop tard, ses vrais intérêts, & fut trop heureux de s'unir enfin avec ce généreux Roi de Navarre, dont il avoit toujours vou-

---

du Duc de Guise, restoit grosse d'un fils qui fut dans la suite le fameux Chevalier de Guise; le Prédicateur mit dans la bouche de cette Princesse, ces vers imités de Virgile : Eneid. L. 4.

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor
Qui face Valesios ferroque sequare tyrannos.

Les Confesseurs refusoient l'absolution à ceux qui continuoient de reconnoître Henri III pour Roi.

A la Requête de cette même Duchesse de Guise, on commença contre *Henri de Valois .... jadis Roi ...* un procès-criminel, où l'on demandoit qu'il fût condamné à faire amende honorable, nuds pieds, nue tête, la torche au poing, la corde au col;

lu être l'ennemi ; mais tandis qu'avec ce secours il assiégeoit sa Capitale, les Guises, du fond de leur tombeau, l'assassinèrent à leur tour par la main du Jacobin Jacques Clément. C'est ainsi, on ne peut trop le répéter, que le crime produit toujours le crime & que le mal renait sans cesse du mal, jusqu'à ce que le malheur & l'abus de l'esprit de guerre, rendus sensibles par les effets, ramènent pour un temps à l'esprit de paix.

Le regne & le caractère de Henri III ne nous fourniront qu'un mot : Henri III est de tous nos Monarques celui qui a le mieux prouvé qu'un Roi foible peut être plus funeste

---

qu'il fût déclaré incapable de porter la Couronne, confiné pour toute sa vie au couvent des Hiéronymites du bois de Vincennes & réduit au pain & à l'eau. (Journal d'Antoine Loysel ; Bayle, art. GUISE.)

Etat qu'un Roi méchant. » Ceux-
» là s'abusent bien fort, dit Bodin,
(De la Républiq. Liv. 2 ch. 4, &
» Liv. 6 chap. 2.) qui vont louant
» & adorant la bonté d'un Prince
» doux, gracieux courtois & simple :
» car telle simplicité sans prudence
» est très-dangereuse & pernicieuse
» en un Roi, & beaucoup plus à crain-
» dre que la cruauté d'un Prince sé-
» vère, chagrin, revêche, avare & in-
» accessible. Et semble que nos Pères
» anciens n'ont pas dit ce proverbe
» sans cause : *de méchant* (*a*) *homme*
» *bon Roi*..... Par la souffrance &
» niaise simplicité d'un Prince trop
» bon, il advient que les flatteurs,
» les corratiers & les plus méchans
» emportent les offices, les charges,
» les bénéfices, les dons, épuisans les

(*a*) *Méchant* ne se prend ici, que dans le sens de *sévère*.

» Finances d'un état : & par ce
» moyen le pauvre peuple est rongé
» jusqu'aux os, & cruellement asser-
» vi aux plus Grands : de sorte que
» pour un Tyran, il y en a dix
» mille ».

Tel fut Henri III, considéré comme Roi.

Considéré comme particulier, on pourroit louer en lui un caractere doux & porté à la clémence. Le fameux Docteur Roze, qui fut depuis Evêque de Senlis & Grand-Maître de Navarre, ayant prêché contre lui avec beaucoup de violence, Henri lui fit un présent de cinq cent écus, en l'exhortant à employer cette somme en remèdes & en potions qui corrigeassent l'âcreté de ses humeurs. Roze ayant prêché de nouveau contre lui, parce que Henri avoit été au bal, en masque, une nuit du Carnaval, Henri le fit venir, & lui dit : » Je

» ...ous laisse courir les rues jour & » nuit tant qu'il vous plaît, sans m'in» former de ce que vous faites; laissez-moi au moins la liberté de » m'amuser une seule fois, & encore » en carnaval. » Puis à cause de la récidive, il ajouta : *Allons, il est temps que vous deveniez sage.*

Un autre Prédicateur, nommé Poncet, ayant fait un Sermon contre les Confrairies de Pénitens, si chères à Henri III, & ayant traité ces pénitens d'hypocrites & d'athées, en fut quitte pour être envoyé dans une Abbaye qu'il avoit.

...fut déplacé chez Henri III, jusqu'à l'amour des Lettres; pendant que son Royaume étoit en feu, il étudioit la Grammaire. C'est ce que Pasquier lui reproche dans ces vers: Journal de Henri III, p. 66.

Gallia dum passim civilibus occidit armis,
Et cinere obruitur semi-sepulta suo,

Gramaticam exercet mediâ Rex noster in Aulâ,
Dicere jamque potest vir generosus, *Amo.*
Declinare cupit, verè declinat & ille,
Rex bis qui fuerat, fit modò Grammaticus.

Catherine de Médicis avoit vu la mort des Guises & ne vit point leur vengeance, elle étoit morte, environ sept mois avant son fils (*a*). On n'a jamais bien su, si elle avoit eu part à l'assassinat des Guises ; on sait seulement, que le Cardinal de Bourbon, qui fut arrêté en même temps que les Guises furent assassinés, étant retenu au lit par la maladie & le chagrin, elle alla lui faire une visite, qu'il s'écria en la voyant : *Ah ! Ma-*

(*a*) Elle mourut, le 5 Janvier 1589. Henri III fut assassiné le 1 Août de la même année.

..me, vous nous avez donc tous amenés ainsi à la Boucherie ; & qu'elle parut fort touchée de ce reproche. On sait aussi que son fils venant l'instruire de l'assassinat des Guises, lui dit d'un air triomphant ; *enfin me voilà Roi* ; qu'elle parut douter de ce rétablissement de l'autorité Royale, & qu'elle demanda au Roi s'il s'étoit assuré de Paris & des grandes villes. Il étoit dans le caractère de Catherine de Médicis de juger d'une telle action par le succès.

Elle mourut, comme Isabelle de Bavière, moitié oubliée, moitié haïe des François, mais n'étant détrompée ni détachée de rien, & regrettant toujours le pouvoir dont elle avoit tant abusé.

L'Histoire a flétri sa mémoire. Brantôme, qui dit toujours tant de bien de ceux même dont il veut dire du mal, & qui loue Frédégonde

& Isabelle de Bavière, est le ... Auteur qui ait beaucoup vanté Catherine de Médicis. Qu'il célébre en elle la figure, la taille, *la plus belle jambe, la plus belle main qui fut jamais vue*, la grace & l'adresse dans toute sorte d'éxercices, le desir & le talent de plaire, l'esprit, l'enjouement, l'Eloquence, enfin, tous les avantages que la Nature n'avoit pas refusés aux Frédegondes & aux Brunehauts ; qu'il nous dise que par sa dextérité, sa complaisance & l'agrément de son humeur elle gagna si bien les bonnes graces de François I & de Henri II, qu'ils résistèrent à toutes les propositions de Divorce que sa stérilité pendant les dix premières annés de son mariage donna lieu de hazarder ; qu'il nous apprenne que dans l'empressement de suivre François I à la chasse, elle fut la première femme qui mit la jambe sur

çon, & qu'elle excella dans l'exercice du cheval jusqu'à l'âge de soixante ans & plus, malgré plusieurs chûtes, *qui allèrent jusqu'à rupture de jambe, & blessure de tête, dont il l'en fallut trépaner* (*a*); qu'il assure, qu'elle aimoit passionnément la lecture, qu'elle protégeoit les arts, qu'elle fut généreuse envers les Gens de Lettres, qui Brantôme, Dam. Illust. art. Cath. de Médicis.

(*a*) » Vous eussiez vu quarante ou cin- » quante Dames ou Damoiselles la suivre » montées sur des belles haquenées ; & elle » se tenant à cheval de si bonne grace que » les hommes n'y paroissoient pas mieux, » tant bien en point par habillement à » cheval que rien plus ; leurs chapeaux tant » bien garnis de plumes, ce qui enrichissoit » encore la grace, si que les plumes vole- » tantes en l'air réprésentoient à demander » amour ou guerre. Virgile, *qui s'est voulu mê- » ler de décrire* le haut appareil de la Reyne » Didon, quand elle alloit & estoit à la » chasse, n'a rien approché au prix de ce- » lui de nostre Royne avec ses Dames.

furent ingrats envers elle, puisqu l'ont plutôt décriée que louée, qu'elle lisoit jusqu'aux satyres qu'on faisoit contre elle & qu'elle en plaisantoit la première (il eût mieux valu qu'elle en profitât), enfin, qu'il lui accorde, avec la capacité dans les affaires, la dignité dans les occasions d'éclat, la fermeté dans les revers, cette magnificence & ce goût héréditaires dans la Maison de Médicis; on peut lui passer ces éloges plus ou moins mérités.

Mais que tout ce qu'il dit de cette Princesse, soit un panégyrique ou une apologie, qu'il entreprenne de la défendre sur tous les points, qu'il veuille que la gloire de Catherine soit sans tache & son administration sans reproche; qu'il prétende l'absoudre de toutes les horreurs qui ont souillé les regnes de ses trois fils; qu'il la réprésente, comme un Ange de paix,

sans cesse occupé à dissiper les troubles que d'autres avoient fait naître, à prévenir les guerres étrangères, les guerres civiles & les combats singuliers, à ménager le sang de la Noblesse & les trésors des peuples ; qu'il s'écrie : » *Jamais nous n'aurons une » telle Reine en France, si bonne pour » la paix* » ; qu'il accuse Henri IV d'avoir haï sans sujet cette Princesse ; qu'il dise que la Cour de Catherine étoit *une Ecole de toute honnêteté & vertu*, c'est vouloir perdre entièrement la confiance du Lecteur.

Brantôme ne parle pas même de la superstition, si connue, de Catherine de Médicis, superstition, que par une contradiction moins rare qu'on ne pense, elle allioit avec l'indifférence sur la Religion & même avec l'incrédulité ; mais il en rapporte, sans s'en appercevoir, un trait d'autant plus fort qu'il est dans un

Brantôme Dam. Illus Catherine de Médicis.

genre qui en paroit moins susceptible. Catherine aimoit les répréséntations théâtrales. Dans une fête qu'elle donnoit à Blois, elle avoit fait jouer par les Princesses ses filles & par des Seigneurs de sa Cour la Sophonisbe de Saint-Gelais, mais les événemens publics qui suivirent cette fète, n'ayant pas été heureux, Catherine s'en prit à la Tragédie de Sophonisbe, & ne voulut plus dans la suite faire jouer que des Comédies, ou tout au plus & par accommodement des Tragi-comédies.

Si l'on compare Catherine de Médicis avec Elisabeth d'Angleterre, dont elle fut la Rivale à quelques égards & dont elle envia plus d'une fois la gloire, elle eut certainement bien moins d'élévation & d'énergie, peut-être plus de ruse, mais cette ruse n'aboutissoit à rien. Elisabeth illustra sa Nation, Catherine avilit le

pais

païs qu'elle gouvernoit ; Elisabeth sut maintenir l'Angleterre en paix, Catherine sembla fixer la guerre en France ; l'une divisoit ses voisins & ses ennemis, l'autre ne faisoit que brouiller & au-dedans & au dehors ; elle excitoit, elle suspendoit tour-à-tour la guerre civile, la guerre étrangère, sans tirer de ses négociations perpétuelles d'autre avantage que le plaisir de négocier ; Elisabeth avoit un systême fixe & suivi d'alliances & d'inimitiés, Catherine étoit toujours prête à changer d'amis & d'ennemis ; Elisabeth dans toutes les affaires avoit un objet & le remplissoit, tendoit à un but & y parvenoit ; Catherine ne tendoit & ne parvenoit à rien. Le supplice de Marie Stuart fut l'opprobre d'Elisabeth ; cependant s'il faut assigner les rangs entre les crimes politiques, une Reine exerçant cette horrible vengeance sur une

Reine sa parente, mais sa Rivale & son ennemie, & sur une seule personne enfin, est encore moins criminelle, moins monstrueuse qu'un jeune Roi ordonnant de sang-froid & exécutant de ses mains un massacre général de ses Sujets endormis & désarmés. Ce dernier crime est celui de Médicis, & quant au premier, s'il fut honteux pour l'Angleterre qui le commit, le fut-il beaucoup moins pour la France qui le souffrît ? Si le Gouvernement François n'eût pas perdu alors toute considération, auroit-il laissé périr à Londres, par la main d'un Bourreau, une Princesse innocente, qui avoit regné en France, & qui étoit la belle-sœur du Roi regnant ?

CHAPITRE SIXIEME.

HENRI IV en France, & encore ELISABETH en Angleterre.

Depuis 1589 jusqu'en 1603.

IL eſt temps de reſſerrer un plan qui ſeroit déſormais trop vaſte; nous ne montrerons plus la France & l'Angleterre que dans les rapports directs qu'elles ont enſemble. Juſqu'ici la Rivalité de ces deux Nations n'a été pour ainſi dire qu'un prétexte pour faire marcher de front leur hiſtoire, pour les mettre continuellement en parallèle, & les comparer l'une avec l'autre ſur tous les objets, même ſur ceux où elles étoient parfaitement étrangères l'une à l'autre. Ce ſyſtême ne peut plus avoir lieu, du moins dans toute ſon étendue: Une matière trop abondante, des événemens trop

récens & trop connus n'éxigent plus, & dès-lors ne permettent plus le même développement, il suffira souvènt de les indiquer. Les principes établis dans le cours de l'ouvrage viendront aussi s'appliquer d'eux-mêmes aux faits, sans qu'on en fasse toujours une application formelle.

La grande querelle concernant la succession au trône de la France, querelle qui forme la seconde & la principale époque de la Rivalité de la France & de l'Angleterre, commence avec les Valois & finit en quelque sorte avec eux. L'époque de la reprise de Calais & de l'expulsion des Anglois, ne la terminoit pas entièrement. D'après le traité même de la reddition de Calais, cette place devoit être restituée aux Anglois dans de certains termes & sous de certaines conditions. Elisabeth, sœur de Marie, succédoit à ses droits & paroissoit dispôsée à les

faire valoir ; elle avoit même pris le Havre, place plus importante que Calais, & qu'on s'empressa de reprendre ; il fallut long-temps éluder ses réclamations & repousser ses entreprises au sujet de cette dernière place. Les secours qu'elle fournit aux Protestans François contre la teneur des traités, lui firent perdre tous ses droits, & il ne fut plus parlé de Calais ; mais la Rivalité subsistoit toujours sous une autre forme. Les guerres politiques étoient devenues des guerres de Religion ; chaque Etat divisé par l'esprit de parti, avoit dans les Etats voisins des amis à défendre, des ennemis à combattre ; & l'Angleterre Protestante continua d'être la Rivale de la France Catholique. La haine d'Elisabeth pour Marie Stuart anima encore cette Rivalité. L'Angleterre fut l'ennemie secrette ou avouée de la France, tant que les Valois occu-

pèrent le trône & que les Guises gouvernèrent.

Bientôt les deux trônes rivaux passèrent aux Maisons de Bourbon & de Stuart. Les nouveaux Rois, en héritant des droits de leurs prédécesseurs, n'héritèrent, ni de leur haine ni de leur fanatisme. Jacques I (*a*), fils d'une mère qui avoit péri pour la foi Catholique, étoit un Protestant mitigé. Henri IV, qui avoit été Protestant, aimoit toujours ses anciens amis & haïssoit la persécution. Il eut la double gloire d'éteindre les guerres de Religion & d'établir les vrais principes d'après lesquels il n'y auroit ni guerres de Religion ni guerres Politiques.

Sa liaison avec l'Angleterre avoit commencé, dès le temps qu'il étoit

(*a*) Jacques étoit le prémier du nom en Angleterre & le sixième en Ecosse.

Roi de Navarre & Protestant. Persécuté alors par les Valois, il s'étoit trouvé l'allié naturel d'Elisabeth, & lorsque Henri III, en mourant, lui laissa le Royaume de France à conquérir, ce fut principalement sur les secours d'Elisabeth qu'il fonda ses espérances. C'est sous ce point de vue seulement que son Histoire appartient à notre sujet. Nous n'exposerons en détail ni ses vertus utiles au genre humain, ni ses foiblesses aimables, ni toutes ces qualités qui lui assurent l'admiration & l'amour de tous les siécles. La peinture de l'ame de Henri IV ne doit point être l'accessoire d'un sujet étranger, elle demande un ouvrage entier. Nous ne laisserons appercevoir que par momens & qu'en passant le vainqueur & le père de ses Sujets, le Restaurateur de la France, l'ami de Sully. Nous montrerons principalement l'allié d'Elisabeth &

de Jacques I, & le pacificateur de l'Europe.

A l'avénement de Henri IV, Philippe II, Protecteur de la Ligue en France & des Catholiques en Angleterre, étoit l'ennemi né d'Elisabeth aussi bien que de Henri; le Duc de Mayenne & les autres Princes Lorrains, ennemis directs de Henri IV, l'étoient aussi d'Elisabeth, & comme chefs de la Ligue Catholique, & par le souvenir de la protection qu'ils accordoient autrefois à Marie Stuart, leur cousine Germaine. Ces haines étoient autant de nœuds qui attachoient Elisabeth à Henri.

Les Etats-Généraux des Provinces-Unies qui défendoient toujours leur liberté contre Philippe II étoient encore des Alliés naturels & de l'Angleterre & de la France, mais les Guises avoient toujours empêché Henri III de rompre ouvertement

avec l'Efpagne, & l'efprit de la Ligue étoit trop favorable à Philippe II pour que Henri III, qui vouloit abfolument être le chef de cette Ligue formée contre lui, osât fe détacher entièrement de l'Alliance Efpagnole. Il n'avoit jamais fourni aux Etats Généraux que de foibles fecours & n'avoit pas même fecondé de bonne foi le Duc d'Anjou fon frère, lorfque les Etats l'avoient nommé leur Souverain. La Reine d'Angleterre fe déclaroit plus franchement pour eux, mais fa maxime étant d'entretenir les troubles chez fes voifins pour conferver la paix chez elle, les fecours qu'elle fourniffoit à fes Alliés, fuffifoient pour perpétuer la guerre, non pour la terminer. D'ailleurs indépendamment même de tout Machiavellifme, il n'eut pas été d'une bonne politique d'épuifer fes Etats pour fecourir plus efficacement des alliés,

qui pouvoient le lendemain devenir ses ennemis. Elisabeth dans toutes ses alliances tenoit le rang d'une protectrice, plutôt que d'une simple alliée; elle devoit cet avantage au systême de paix qu'elle avoit adopté pour l'Angleterre. N'étant presque jamais en guerre ouverte pour son propre compte avec aucune Puissance, elle tenoit ses alliés dans l'espérance & ses ennemis dans la crainte, parce qu'elle restoit toujours en état de faire aux uns plus de bien & aux autres plus de mal, qu'elle ne leur en faisoit. C'est ainsi que Henri VII son ayeul, le Salomon Anglois, préparant toujours la guerre & ne la faisant jamais, s'étoit rendu l'arbitre de l'Europe. Henri IV dépourvu d'hommes & d'argent, étoit sous la protection d'Elisabeth, aussi bien que les Provinces-Unies; elle lui faisoit la loi & la lui eût faite plus rigoureusement

encore, si, contre ses principes, elle ne s'étoit laissée entraîner par les vœux de son peuple & par les instances de son Parlement à déclarer la guerre à l'Espagne.

Le moment ne pouvoit être mieux choisi. L'Espagne venoit de s'épuiser pour l'équipement de l'*invincible Armada*, elle étoit ruinée par la destruction de cette Flotte ; d'ailleurs cette irruption des Espagnols en Angleterre étoit une hostilité trop éclatante pour qu'on pût la dissimuler.

Mais Elisabeth, fidelle à son systême de paix au milieu de la guerre, sans faire d'hostilité en son nom, ni au nom de l'Etat, sans lever de troupes, sans équiper de flottes, autorisa seulement tous ses sujets à nuire aux Espagnols en tout ce qu'ils pourroient; aussi-tôt on vit partir de tous les ports d'Angleterre une foule d'Armateurs, au nombre desquels

étoient les plus célèbres Amiraux Anglois, les Drakes, les Norreys, les Hovards, les Greenvilles, les Hawkins, les Raleighs, devenus simples volontaires : les uns se jettent sur l'Espagne, pour lui rendre le mal qu'elle avoit voulu faire à l'Angleterre, les autres vont en Portugal faire une tentative en faveur d'Antoine, Prieur de Crato, à qui Philippe II avoit enlevé ce Royaume ; les autres poursuivent les Espagnols sur les Mers des deux Indes ; d'autres pénétrèrent dans la mer du Sud, prirent, brûlèrent ou coulèrent à fond plusieurs Galions. Drake mourut vainqueur dans le golphe de Panama. Ces expéditions ne réussissoient pas toutes, mais toutes fatiguoient, ébranloient la puissance Espagnole, tandis que les pertes des Anglois ne tomboient que sur des Particuliers & non sur l'Etat.

Quoique cette manière particulière de faire la guerre fût moins onéreuse que les guerres ordinaires, cependant Elisabeth étant l'ennemie déclarée de Philippe II, avoit intérêt de ménager & de secourir tous les ennemis de ce Prince, ils lui devenoient nécessaires; mais ses intérêts n'étoient pas toujours les mêmes que les leurs, du moins dans sa manière de les envisager; par exemple, l'intérêt de Henri IV étoit évidemment de soumettre d'abord sa capitale, & de pousser ses ennemis du centre du Royaume vers la frontière; celui d'Elisabeth au contraire étoit que l'on commençât par chasser les Ligueurs & les Espagnols de certaines Provinces maritimes voisines de l'Angleterre, entr'autres, de la Normandie, dont ils possédoient une partie, & sur-tout de la Bretagne, dont le Duc de Mercoeur, Prince Lorrain, beau-frère du dernier Roi,

s'étoit emparé avec le secours des Espagnols. Aussi dans tous les traités qu'Elisabeth faisoit avec Henri IV, avoit-elle grand soin d'exiger que la première opération fût de purger ces Provinces des troupes Espagnoles qui s'y étoient établies. Henri abandonné, à la mort de son prédécesseur, d'un grand nombre de Catholiques qui vouloient le forcer d'embrasser leur Religion, menacé de l'être des Protestans qui craignoient qu'il n'abjurât la leur, forcé d'accepter les foibles services, & de ses Sujets & de ses Alliés au prix qu'ils vouloient y mettre, également hors d'état, & de rejetter leurs conditions & de les remplir, dans cette dépendance universelle, promettoit ce qu'on vouloit, & faisoit ce qu'il pouvoit. Henri III assiégeoit Paris lorsqu'il avoit été assassiné, la première démarche où la désertion des Catholiques força son

…gociations … Birch. …ymer, t. 14. …mden. …n. 1590. …2.

successeur, fut de lever le siége & de passer en Normandie pour s'approcher des secours qu'il attendoit d'Angleterre.

La désertion des Catholiques augmentoit de jour en jour, il ne sera pas hors de propos d'en examiner la cause, elle nous fera connoître combien les mots ont d'empire sur les esprits, & combien un choix heureux d'expressions tient aisément lieu de raisons. Il y avoit parmi les Catholiques, beaucoup de Royalistes zélés qui détestoient sincérement la Ligue; ils avoient vu avec plaisir Henri III embrasser la seule ressource qui lui restât, celle de se joindre au Roi de Navarre; si on leur eût proposé d'exclure nommément le Roi de Navarre du trône de la France, en qualité de Protestant, la proposition leur auroit paru dure & ils l'auroient rejettée; mais les Parisiens ayant juré en pro-

pres termes *de ne jamais recevoir un Hérétique dans le trône de Saint Louis*: cette résolution parut si Chrétienne & si sainte, l'image du trône de Saint Louis profané par l'héréfie, parut une raison d'exclusion si décisive, qu'elle entraîna tout le monde, & ceux des Catholiques que le devoir ou l'inclination retint encore auprès de Henri IV, ne crurent leur conscience en sûreté, que lorsqu'ils eurent obtenu du Roi la promesse de se faire instruire dans la Religion Catholique, promesse équivalente dans leur idée à celle d'adopter cette Religion.

Henri réduit à sept mille hommes, loin de pouvoir chasser de la Normandie l'ennemi commun, étoit lui-même pressé du côté de Dieppe par le Duc de Mayenne, dont les forces étoient quadruples des siennes. On lui conseilloit déjà de passer en Angleterre, soit pour implorer un asyle, soit pour

ſolliciter le ſecours promis ; c'eût été s'annoncer à Eliſabeth comme un Allié ſans reſſources, Henri étoit perdu peut-être s'il eût ſuivi ce timide conſeil, il paroiſſoit l'être plus infailliblement, s'il s'y refuſoit. « Il faudra, 1589.
» écrivoit Mayenne, que le Béarnois
» ſaute dans la mer, je ne lui vois plus
» d'autre retraite. » Le Béarnois prit le parti d'attendre celui qui le bravoit ainſi. Sans le ſecours des Anglois, & même ſans armée, il le battit à cette étonnante journée d'Arques. Le Comte de Belin pris par un détachement des Royaliſtes, & amené devant Henri IV avant la bataille, cherchoit des yeux une armée. *Vous ne voyez pas tout*, lui dit Henri, *comptez-vous pour rien la cauſe que nous défendons, & Dieu qui combat pour nous ?* Belin ſe tait & admire. Le combat s'engage, Henri eſt par-tout. *Mon compère*, dit-il au Colonel Arreguer, *je viens mourir ou*

Matthieu 2. p. 14. ſuiv.
Cayet, t. Liv. 2. fe 263. & ſuiv.

Mémoires de Nevers, t. p. 597.

acquérir de la gloire avec vous. *Mon père*, dit-il au Colonel Galati, *gardez-moi ici une pique, je veux combattre à la tête de votre Bataillon.* Un tel Prince devoit vaincre, & Sixte-Quint qui savoit prédire en politique, prévit dès-lors & annonça ses succès. Henri vainqueur dans les plaines d'Arques comme à Coutras, écrit à Crillon ce billet si connu, qui suffiroit pour les peindre tous deux : *Pends-toi, brave Crillon, nous avons combattu à Arques, & tu n'y étois pas.*

Quatre mille Anglois, commandés par Lord Willougby, arrivèrent après la bataille. Avec leur secours & le titre de vainqueur de Mayenne, Henri se crut assez fort pour reparoître devant Paris, il força quelques Fauxbourgs; content d'avoir alarmé cette Capitale & d'avoir vu l'effroi de ses Habitans du haut des clochers de l'Abbaye de Saint Germain-des-Prés, il rentre dans

la Normandie pour satisfaire aux vœux & aux instances d'Elisabeth. Après quelques légères expéditions dans cette Province, les Anglois repassèrent dans leur Isle, & ce fut encore sans leur secours que Henri IV remporta l'année suivante la victoire d'Ivry sur les Ligueurs commandés par Mayenne, & sur les Espagnols commandés par le jeune Comte d'Egmont (*a*) qui fut tué dans cette bataille. Ce fut encore un triomphe du petit nombre sur la multitude. *Plus d'ennemis, plus de gloire*, c'étoit la devise de Henri IV: « Mes amis, » nous courons même fortune, si 1590.

De Thou. D'Aubigné. Le Gram. Matthieu. Mém. de l Ligue. Cayet, Chro nolog. Novam, &c

(*a*) On sait qu'à son entrée dans Paris, celui qui le haranguoit, lui ayant rappellé son père, le Comte l'interrompit en disant: *Ne parlons pas de lui, c'étoit un rebelle.* Cet Esclave avoit profité à la Cour de Philippe II.

» vous perdez vos enseignes, ne per-
» dez point de vue mon panache
» blanc, vous le trouverez toujours
» au chemin de l'honneur & de la
» victoire. » C'est avec de telles harangues qu'on enflamme les soldats, & qu'on gagne les batailles.

Henri IV étant devant Dreux, & si près de Paris, desira d'avoir une entrevue avec la Duchesse de Guise sa parente, veuve du Duc de Guise le Balafré, femme d'une vertu aimable, qui détestoit la guerre civile, & dont le Duc de Sully fait un juste éloge. Henri lui envoya un passeport, & elle vint se trouver, menant avec elle Mademoiselle de Guise sa fille. La conversation fut sur un ton de plaisanterie confiante, de bravade douce & gaie, comme entre des ennemis qui alloient bientôt cesser de l'être : » Voyez-vous, ma cousine, dit le Roi, comme je me suis paré pour

vous recevoir ? Il étoit en habit de guerre : « Je ne vois point trop, dit la Duchesse, cette grande parure. = » Regardez ce chapeau, voilà une » enseigne que j'ai prise à la bataille » de Coutras ; cette autre me vient » de la bataille d'Ivry. = Je n'en vois » point du feu Duc mon mari, dit la » Duchesse en souriant. = C'est que » nous ne nous sommes jamais ren- » contrés. = Il a plus d'une fois ren- » contré vos Lieutenans & vos Al- » liés, qui s'en sont mal trouvés, sans » que pour cela il ait daigné mettre » de ces colifichets à son chapeau. = » Et mon frère, dit Mademoiselle de Guise, vous a-t-il fourni beaucoup » de ces trophées ? = Il est assez » jeune, *dit* Henri IV, pour m'en » fournir beaucoup en effet, s'il ne » rentre promptement dans son de- » voir. » Quelques années après, la Duchesse de Guise eut la joie & la

gloire de soumettre son fils à Henri IV, & de terminer par là cette longue & funeste querelle des Maisons de Bourbon & de Guise.

Henri deux fois vainqueur sans le secours des Anglois arrivés après la bataille d'Arques, & repartis avant celle d'Ivry, reparut encore devant la Capitale, & cette seconde fois sans les Anglois. Ce fut alors qu'il forma ce blocus doublement mémorable, & par les maux que le Fanatisme fit souffrir aux Habitans de Paris, & par la pitié qu'en ressentit Henri, & qui fit manquer l'entreprise. Trente mille personnes étoient mortes de faim, une mère avoit mangé son enfant. La même horreur étoit arrivée au siège de Jérusalem sous Titus. Tels sont les fruits de la guerre, même sous des Princes, tels que Titus & Henri IV. Les entrailles paternelles de Henri s'émurent : « Je ne suis pas surpris, dit-

» il, que les Ligueurs, que les Es-
» pagnols voient d'un œil sec périr
» ces malheureux, ils n'en sont que
» les tyrans, je sens que je suis leur
» père. » Il ordonne de recueillir & de nourrir ceux qu'en termes de guerre on appelle *bouches inutiles*, & qu'à ce titre les Assiégés avoient fait sortir de la Ville, il permet que la compassion s'étende jusques sur ceux que la contrainte ou la fureur retient encore dans la place, il ferme les yeux du moins sur les effets de cette compassion.

Mém. d'Et de Villeroi t. 2. p. 5 & suiv.

Les loix de la guerre envoyoient au gibet deux paysans qui avoient porté du pain à une potérne ; le Roi les rencontre, ils tombent à ses pieds ; *nous n'avons pas*, disent-ils, *d'autre moyen de gagner notre vie. Je leur fais grace*, s'écrie le Roi, les larmes aux yeux, il leur donne tout l'argent qu'il avoit sur lui. *Le Béarnois est pauvre*,

ajoute-t-il, *s'il en avoit davantage, il vous le donneroit.*

Cette générosité imprudente, tant qu'on voudra, mais si convenable à un Roi, & qui contribua peut-être plus qu'on ne pense à faire ouvrir dans la suite les portes de Paris à Henri IV, lui fut fatale pour le moment. Paris délivré des bouches inutiles & réduit à ses seuls défenseurs, prolongea sa résistance, & donna le temps au fameux Alexandre Farnèse, Duc de Parme, de venir à son secours. C'étoit un ennemi digne de Henri IV. Il prit Lagny, Corbeil, déboucha la Seine & la Marne, & ces rivières portant des vivres en abondance dans Paris, le Roi fut forcé de lever le blocus. Pour s'en dédommager, il alla offrir la bataille au Duc de Parme, qui, vainqueur sans combat, eut la prudence & le talent de l'éviter.

Le

Le Roi follicitoit de nouveaux fecours d'Angleterre, & comme il falloit toujours préfenter à Elifabeth un objet d'utilité qui fût pour elle, il propofa le fiège de Rouen.

Elifabeth envoya, pour cette expédition fpécialement, quatre mille Anglois commandés par le Comte d'Effex, & fuivant toujours le projet de chaffer les Efpagnols des Provinces de France oppofées aux côtes de l'Angleterre ou voifines des Pays-Bas, elle envoya d'autres corps de troupes en Bretagne & en Picardie.

Robert d'Evreux, Comte d'Effex, qui commandoit le fecours deftiné pour le fiège de Rouen, eft de tous les Amans d'Elifabeth, celui qu'elle a le plus aimé & le plus haï; elle étoit vieille, & il étoit dans tout l'éclat de la jeuneffe; il la gouvernoit & le lui faifoit fentir: or, ce que la Reine craignoit le plus étoit d'être & de

paroître gouvernée ; il aimoit la guerre & la gloire, & n'aimoit point la Reine ; il lui avoit fait violence, & en arrachant ce nouveau secours, & en obtenant d'aller le commander si loin d'elle.

Henri toujours dépendant & des amis, & des ennemis, & des personnes, & des événemens, ne pouvoit répondre d'aucune de ses opérations. Le Comte d'Essex, à son arrivée, le trouva occupé d'expéditions plus pressées que le siège de Rouen, il reçut ses excuses, mais l'expédition pour laquelle il avoit quitté la Reine, n'ayant point lieu, il crut devoir retourner auprès d'elle, il laissa ses Anglois en France, & promit de revenir, aussi-tôt que le siège de Rouen seroit commencé. La Reine contente d'avoir un prétexte de se refuser aux instances perpétuelles de Henri pour de nouveaux secours, se plaignit amè-

rement de ſon manque de foi, & menaça de rappeller de France les Anglois. Henri effrayé de cette menace, ſe hâta de faire inveſtir Rouen, ce n'étoit pas ce que deſiroit la Reine, le Comte d'Eſſex crut devoir partir ſelon ſa promeſſe ; la Reine prétendit qu'il s'étoit engagé témérairement, & que l'engagement étoit nul, ayant été pris ſans ſa permiſſion ; le Comte d'Eſſex ne ſe crut point dégagé par la volonté de la Reine, il partit malgré les défenſes d'Eliſabeth. Elle s'en indigna, moitié en Reine, moitié en Amante, elle tonna encore contre Eſſex : « l'inſolent, diſoit-elle, vou» droit perſuader qu'il gouverne l'An» gleterre, mais je lui ferai voir qu'il » n'eſt, quand je le veux, que le der» nier de mes ſujets. Elle fit partir Leyton, oncle du Comte d'Eſſex, pour lui porter l'ordre le plus exprès de retourner ſur le champ en Angleterre,

ſous peine d'encourir ſa diſgrace; Eſſex obéit, & ſon retour appaiſa la Reine. Mais, dans l'intervalle, Henri IV, qui, en dérangeant ſes projets pour former le ſiège de Rouen, croyoit avoir acquis des droits à la bonne volonté d'Eliſabeth, avoit envoyé du Pleſſis-Mornay ſolliciter en Angleterre de nouveaux ſecours; Mornay arriva dans le moment de la plus violente colère de la Reine contre le Comte d'Eſſex, elle ne voyoit plus alors dans le ſiège de Rouen qu'un contre-temps, & Mornay ne recueillit de ſon Ambaſſade que des traits d'humeur & des reproches accompagnés d'un refus abſolu de tout ſecours, & de nouvelles menaces de rappeller ceux des Anglois qui étoient encore en France; cependant le Comte d'Eſſex ſut ſi bien ménager ſon eſprit, & lui répréſenter ſes véritables intérêts, qu'elle envoya de

nouveaux ſecours, & qu'elle permit au Comte de revenir au ſiège de Rouen. Le Marquis de Villars-Brancas, qui fut depuis le fameux Amiral de Villars, défendoit cette place. « Ce » n'étoit, dit le Duc de Sully, ni un » Gouverneur, ni une garniſon ordi» naires, & les fortifications étoient » excellentes. » Les diviſions augmentoient tous les jours dans l'armée du Roi ; on ne pouvoit s'accorder ſur rien, les uns vouloient attaquer la Ville, les autres le Château ; Henri n'oſoit entretenir Sully, parce que les Catholiques en étoient jaloux ; les Anglois l'étoient des François, tous deux l'étoient des Allemands & des Hollandois qui ſervoient auſſi dans cette armée. Henri épuiſoit ſon adreſſe à faire de ce levain de diſcorde un principe de réunion, en tournant l'envie en émulation. Sa valeur ſervoit d'exemple à tous. Il emporta,

l'épée à la main, au milieu de la nuit, par un froid excessif, au mois de Décembre, un ouvrage avancé sur lequel Villars avoit beaucoup compté. Villars, zélé Ligueur, mais homme juste & bon juge de la valeur, admira cet exploit : « Grand Roi, s'écria-t-il, » tu mérites mille couronnes, pourquoi faut-il que ta Religion nous » force de te disputer la tienne ? Il se piqua de reprendre cet ouvrage avec le même nombre de troupes que le Roi avoit employé pour s'en rendre maître, & il y réussit. Les Anglois à qui le Roi avoit donné ce poste à garder, furent repoussés, malgré la plus vigoureuse résistance. Le Comte d'Essex en fut si humilié, qu'il envoya proposer un duel à Villars, qui reconnu pour un des plus braves hommes de son siècle, eut le courage de répondre que dans le poste qu'il occupoit, comptable de son sang au Roi & à la

Patrie, il ne lui convenoit pas de le prodiguer dans ces ſortes de combats. Henri voulut abſolument avoir vaincu Villars, il entreprit de reprendre cet ouvrage, les Anglois l'y excitoient, & demandoient à être à la tête de l'attaque; ils obtinrent cet honneur, & s'en montrèrent dignes; l'ouvrage fut emporté de nouveau.

Henri n'avoit que trop fortement ſenti combien il importe à un Roi qui a ſon Royaume à conquérir, de donner à ſes exploits l'empreinte du merveilleux & une ſorte de caractère magique; il ſavoit combien la réputation augmente les forces, combien l'enthouſiaſme change les hommes & les choſes: « Le deſtin de la France, dit le Duc de Sully, le conſervoit ſeul » dans des occaſions où il s'expoſoit » juſqu'à nous faire déſeſpérer de ſa » vie. » *Je ne puis faire autrement*, diſoit Henri lui-même à Sully, qui lui

faisoit au nom de toute l'armée des réprésentations sur sa témérité ; *je combats pour ma gloire & pour ma couronne.* Multiplier ses soldats par son activité, les enflammer par sa confiance, tantôt les guider avec précaution, tantôt les précipiter avec force, & toujours les mener à la victoire par des chemins différens ; ménager leur sang, prodiguer le sien, le premier à la charge, le dernier à la retraite, se réserver les plus grands périls comme un privilége de son rang, s'emporter obligeamment contre ses amis qui s'exposent toujours trop à son gré, tandis que son courage les fait à chaque instant trembler pour lui-même. Voilà les talens, le caractère, les plaisirs de Henri, mais voilà aussi sa politique, & elle fut efficace. Cet éclat de gloire en imposoit à son armée ; l'admiration qu'il excitoit, l'inquiétude même qu'il inspiroit, retenoient dans son camp tous ces

corps ennemis & jaloux, toujours prêts à le quitter; on eût rougi de ne pas accompagner un tel Soldat, de ne pas suivre un tel Général, d'abandonner un tel Roi. Mais si le cours de ses exploits se ralentissoit un moment, les jalousies, les haines, les factions renaissoient & prenoient le dessus; il falloit que ses indociles sujets fussent toujours entraînés dans les combats, & fixés par la victoire, la fidélité n'étoit chez eux qu'à ce prix.

Le rival le plus redoutable de Henri IV, le Duc de Parme vint pour faire lever le siège de Rouen, comme il avoit fait lever celui de Paris. Henri court à sa rencontre jusqu'à Aumale, avec environ huit mille hommes; il reconnoît l'armée du Duc de Parme, & juge qu'elle étoit d'environ vingt-six mille hommes; il en renvoie sept mille de sa petite armée, & ne garde que neuf cent chevaux, bientôt il en ren-

voie encore cinq cens, & bientôt après encore trois cens, personne ne pénètre son dessein, tous frémissent de la témérité de sa démarche, ceux qu'il a retenus pour cette expédition, sont moins flattés de cet honneur, que rebutés de l'excès du danger; Sully fait des réprésentations à Henri, & n'est point écouté : Henri avec ses cent chevaux s'obstine à braver, à insulter & harceler une armée entière; le prudent Duc de Parme observe tout, & poursuit sa marche sans paroître ému de cette bravade; il la regardoit comme un stratagême employé pour l'attirer dans une embuscade, & il semble que c'étoit effectivement le projet de Henri; car, en renvoyant ses différens corps, il leur avoit assigné des postes & les avoit placés à des distances où ils étoient à portée de le secourir, & de s'entre-secourir, mais ses ordres furent mal exécutés. Si

Henri n'avoit recherché que la petite gloire d'insulter vingt-six mille hommes avec cent, ce puérile héroïsme eût été peu digne d'un si grand Capitaine. Le mot qu'il dit en renvoyant d'abord les sept mille hommes : *J'ai trop, & trop peu de monde*, prouve encore que ne pouvant livrer bataille, il se bornoit à disposer une embuscade où il espéroit attirer & battre quelque détachement de l'armée ennemie. Mais il remplit mal cet objet ; emporté par son ardeur, il serra de trop près l'armée Espagnole, & s'engagea trop avant dans la plaine. Le Duc de Parme, qui l'avoit cru suivi de toute son armée, voyant qu'il s'écartoit du vallon où il pouvoit avoir disposé l'embuscade, profita de cette imprudence pour l'attaquer ; en un instant sa petite troupe fut réduite au nombre de quarante, il sembloit ne pouvoir manquer d'être tué ou pris ; il fut échap-

per à force de talens ; il fit une brillante & heureuse retraite, passa le dernier le pont d'Aumale, après l'avoir fait passer sans confusion à sa troupe ; il reçut en ce moment dans les reins un coup de feu, seule blessure qu'il ait eue au milieu de tant de périls ; il n'en continua pas moins de combattre au-delà du pont & de couvrir la retraite. Content de lui malgré ses fautes, il voulut savoir ce que le Duc de Parme pensoit de cette retraite. » Elle » est belle, dit le Duc, mais je ne me » mettrai jamais dans un lieu d'où je » sois contraint de me retirer. L'événement fit voir que c'étoit trop promettre.

Ce fut en cette occasion que du Plessis-Mornay écrivit au Roi cette lettre devenue célèbre : « Sire, vous avez » assez fait l'Alexandre, il est temps » que vous soyez Auguste. C'est à » nous à mourir pour vous, & c'est-là » notre gloire : à vous, Sire, de vivre

» pour la France, & j'ose dire que ce
» vous est devoir. Le Maréchal de Biron lui avoit déjà dit après la bataille d'Arques, qu'il ne devoit plus *faire le Carabin comme par le passé.* Henri IV convint de ses torts, & n'appella jamais ce combat d'Aumale, que *l'erreur d'Aumale*; il plaça dans la suite parmi ses gardes le soldat qui l'avoit blessé dans cette rencontre.

Le Duc de Parme ayant fait sa jonction avec les Ducs de Mayenne & de Guise, s'avançoit vers Rouen, déterminé à livrer bataille, s'il ne pouvoit autrement délivrer cette place; Henri vient à sa rencontre avec toutes ses troupes jusques dans une grande plaine, où il vit avec plaisir l'armée Espagnole se développer & présenter un grand front de bataille. Cette armée disparut tout à coup comme un nuage qui s'évapore. Ce front de bataille menaçant n'étoit qu'une ligne sans

profondeur, qui déroboit aux regards la retraite de l'armée. Derrière cette ligne & à l'extrêmité de l'horison étoit une gorge, par laquelle le Duc de Parme fit défiler son armée, & par cette manœuvre habile, il arriva aux portes de Rouen, sans avoir livré bataille & sans qu'on eût pu même entamer son arrière-garde. Par-là l'objet de sa mission fut rempli, Rouen fut délivré.

Henri, qui avoit disputé de valeur avec Villars, voulut disputer d'adresse avec Aléxandre Farnèse, il licentie son armée, il la met en garnison dans les différentes places de la Normandie, il paroit se condamner à une inaction volontaire ou être réduit à une inaction forcée, le Duc de Parme s'en défia long-temps & s'obstinoit à rester sous le canon de Rouen; mais comme à la longue une armée si nombreuse affamoit la place, il crut le Duc de Mayenne, qui le pressoit

de tenir la campagne ; il se mit au large, d'abord avec beaucoup de précaution, ensuite avec plus de confiance. Il s'avance vers Caudebec, qui serroit de trop près Rouen & qu'il vouloit prendre. Henri IV, en congédiant son armée, étoit convenu avec les chefs qu'ils le joindroient avec leurs troupes au premier ordre; il les rassemble en un clin d'œil, fond sur le Duc de Parme, lui enlève des quartiers, l'oblige de resserrer son armée dans un camp étroit, où le nombre devenoit à charge; ce camp alloit être forcé le lendemain, il ne restoit aucune ressource au Duc de Parme; la communication avec Rouen étoit interceptée par l'armée du Roi, le Duc avoit derrière lui la rivière & point de pont pour la passer. Le lendemain arrive; l'armée du Duc de Parme avoit encore disparu, ou du moins on la voyoit marcher en bon ordre & à l'abri de tout

danger au-delà de la rivière. On ne pouvoit concevoir ce nouveau prodige, la prévoyance du Duc de Parme expliquoit tout. Il avoit en tout événement rassemblé à l'insçu de Henri, tout ce qu'il avoit pu trouver de bateaux & en avoit formé pendant la nuit un pont qu'il avoit eu soin de détruire après son passage. La postérité doute encore lequel acquit le plus de gloire ou de Henri en surprenant Farnése à Caudebec, ou de Farnése en échappant alors à Henri. Le Duc de Parme à son tour envoya demander à Henri, ce qu'il pensoit de cette retraite. » Je ne me connois point en retrai» tes forcées », répondit Henri, » celle » d'Aumale fut volontaire «. Il proposa dans un Conseil de guerre d'aller passer la Seine au Pont-de-l'Arche ou à Vernon & de poursuivre les ennemis sans relâche. Cette proposition fut rejettée par une suite de ces di-

visions de l'armée & de ces mauvaises dispositions qui faisoient presque toujours rejetter les conseils utiles. On laissa le Duc de Parme se retirer tranquillement dans les Païs-Bas, où il mourut la même année des suites d'une blessure qu'il avoit reçue au bras dans un combat près de Caudebec (*a*).

Le Duc de Sully rend aux Anglois le témoignage qu'il n'y avoit qu'eux qui servissent de bonne foi Henri IV ; que tous les autres étoient occupés de leurs intérêts, qu'eux

(*a*) On prétend que sa blessure avoit été envenimée par du poison, & on accuse les Espagnols de le lui avoir donné ; c'étoit, dit-on, l'effet de quelque jalousie politique. Il n'est peut-être pas inutile pour la connoissance des mœurs de ce temps-là, d'observer que ce grand Général voulut mourir en habit de Capucin, & ordonna de graver sur son tombeau, qui se voit dans l'Eglise des Capucins de Plaisance, l'épitaphe suivante ;

Hic jacet frater Alexander Farnesius Capucinus.

ſeuls l'étoient de leur devoir. Eliſabeth, qui aimoit à ſe plaindre de ſes Alliés pour avoir un prétexte de leur refuſer des ſecours, reprocha encore à Henri IV de ménager peu ſes Anglois & de leur donner la préférence pour les occaſions périlleuſes; elle leur faiſoit injure, c'étoient eux qui s'expoſoient volontairement pour ſa gloire & pour la leur.

Henri IV ne put entrer dans Paris & dans Rouen que par la voie de la négociation & des traités, & ces traités, il fallut que ſon abjuration les préparât & les facilitât. On a jugé diverſement de cette abjuration ſelon les divers points de vue; il étoit naturel que les Catholiques en triomphaſſent; il étoit naturel auſſi que les Proteſtans l'attribuaſſent à l'intérêt & à la néceſſité. Obſervons cependant que quand les Catholiques avoient exigé ce ſacrifice à la mort de Henr

III, le Roi avoit refusé leurs services à ce prix ; observons que cette abjuration faite après les victoires d'Arques & d'Ivry, peut paroître plus libre & plus volontaire ; est-il même bien certain que l'intérêt politique de Henri IV fût d'abjurer ? ne perdoit-il pas par cette démarche la confiance des Protestans sans acquérir celle des Catholiques ? ne lui eût-il pas été plus utile de tenir toujours les uns dans la crainte & les autres dans l'espérance, ou s'il se fût livré sans réserve aux Protestans & que les Catholiques l'eussent abandonné, n'eût-il pas trouvé dans l'amour des premiers, dans le redoublement de leur zèle, dans la chaleur de l'esprit de parti, dans l'unité même d'intérêt & dans le concert des vues, plus de ressource, qu'il n'en auroit perdu par la diminution de ses troupes. Ajouterons-nous que ce Prince qui n'a jamais

trompé les hommes, n'a pu vouloir mentir à Dieu, & que si la bonne foi n'étoit pas dans le cœur de Henri IV, il faut presque renoncer à la trouver sur la terre. Si ces raisons ne prouvent pas invinciblement la sincérité de la conversion de Henri IV, peut-être méritent-elles au moins d'être pesées.

L'abjuration de Henri IV dut sans doute refroidir à son égard le zéle déjà un peu froid d'Elisabeth; la Religion est le premier des intérêts & celui qui anime tous les autres; les succès de Henri IV durent encore plus la refroidir. A mesure que ce Prince conquéroit son Royaume & s'affermissoit sur son trône, il échappoit à la protection d'Elisabeth & s'affranchissoit de sa dépendance. Sous Elisabeth, comme nous l'avons observé, la Rivalité de la France & de l'Angleterre tenoit principalement à la

Religion, les intérêts politiques avoient cédé la place aux intérêts Religieux ou s'étoient confondus avec eux. Dans cette Rivalité, c'eût été pour l'Angleterre une époque bien brillante que celle où elle auroit donné à la France Ligueuse ou du moins Catholique un Roi Protestant; mais Henri étant réuni avec son peuple dans un même culte, pouvoit devenir Rival & ennemi d'Elisabeth, comme l'avoient été ses Prédécesseurs. L'estime, la reconnoissance, un reste d'intérêts communs, un même systême de paix empêchèrent cette Rivalité. Henri IV est le premier de nos Rois depuis la querelle d'Edouard III & de Philippe de Valois, & le second depuis l'époque de Philippe I & de Guillaume le Conquérant, qui ait vécu dans une union constante avec les Souverains de l'Angleterre.

Le premier exemple de cette amitié

si rare fut donné par Edouard I & par Philippe le Hardy. Ce fut l'effet de la modération généreuse & vraiment politique avec laquelle Saint-Louis avoit restitué à l'Angleterre les provinces que son père avoit confisquées avec rigueur plutôt qu'avec injustice. Cette restitution tant blâmée par les Machiavellistes, avoit procuré à la France un bien inestimable & inconnu, trente-trois ans de paix; elle avoit produit une amitié fraternelle entre le fils de Saint-Louis & le fils de Henri III, Roi d'Angleterre. Sous les autres regnes, la Rivalité fut quelquefois suspendue, quelquefois absorbée par des Rivalités plus fortes, mais jamais éteinte & sur-tout jamais changée en amitié durable que sous Henri IV. Ce fut un des bienfaits de ce Prince envers sa Nation.

Il faut compter pour rien ces

plaintes & ces mécontentemens passagers d'Elisabeth sur ce que Henri IV ne dirigeoit pas toujours les opérations de la guerre, comme elle l'auroit voulu & comme il l'auroit voulu lui-même; l'intérêt du moment pouvoit quelquefois être différent pour eux, mais leurs intérêts généraux & durables étoient essentiellement liés; leurs ennemis nécessaires, leurs ennemis éternels à l'un & à l'autre étoient les Espagnols, même pendant la paix, & les Ligueurs secrets, même après la ruine apparente de la Ligue. Henri IV fut toute sa vie en butte à leurs poignards & périt par leurs coups; les dangers, à la vérité moins fréquens & moins pressans, auxquels Elisabeth fut exposée, vinrent aussi de la même source. L'esprit de la Ligue étoit toujours fatal ou redoutable aux Rois.

Elisabeth continuoit de voir avec

inquiétude la Bretagne entre les mains du Duc de Mercœur, des Ligueurs & des Espagnols; elle craignoit que l'Espagne qui avoit toujours, plus que la France, tourné ses vues & ses efforts du côté de la mer, étant en possession des ports de cette province, ne voulût y fonder une Marine, Rivale de la Marine Angloise, & qui serrant de près l'Angleterre dans ses ports, eût pu gêner son commerce; aussi Elisabeth ne cessoit-elle d'engager Henri IV à réduire avant tout cette province; elle l'en chargeoit expressément dans tous les traités qu'elle faisoit avec lui; mais il eut long-temps des affaires plus pressées, les Espagnols lui en suscitoient dans toutes les provinces de son Royaume, sur-tout du côté de la Picardie, province trop voisine de Paris pour ne pas attirer toute l'attention de Henri IV. Tandis que ce

Prince

Prince remportant à Fontaine-Françoise en Bourgogne une nouvelle victoire (*a*) sur le Duc de Mayenne, le forçoit de conclure son traité particulier, & après l'avoir lassé à la promenade, lui disoit ce mot divin : *Mon*

5. Juin 1
De Thou
Matthieu
Cayet.
Le Grain
D'Aubigné

(*a*) Le Roi, dans un moment où ses troupes étoient repoussées, se jetta seul & sans casque au milieu de six escadrons ennemis, pour ramener la victoire ; on lui proposoit de prendre la fuite ; *il y a plus de danger*, dit-il, *à la fuite qu'à la chasse*. Il voyoit tout d'un coup d'œil ; il apperçut que la Curée alloit être percé d'un coup de lance, il lui cria : *Garde, Curé*, la Curée ainsi averti, évite le coup & tue son adversaire. La rencontre d'Aumale n'avoit pas été plus périlleuse pour Henri IV, que le fut la bataille de Fontaine-Françoise ; il disoit, qu'en toute autre occasion il avoit combattu pour la gloire, mais, qu'à Fontaine-Françoise il avoit combattu pour la vie. Il écrivit à sa sœur après cette bataille : *il s'en est peu fallu que vous n'ayez été mon héritière*.

cousin, voilà la seule vengeance que je tirerai de vous; les Espagnols s'emparoient du Catelet, de la Capelle, de Dourlens & de Cambray, tuoient de sang froid l'Amiral de Villars devant Dourlens, passoient au fil de l'épée dans cette place jusqu'aux femmes & aux enfans, en criant : *C'est la revanche de Ham*, parce que les Royalistes avoient fait dans cette place un massacre inutile, borné cependant aux gens de guerre. Les revanches sont toujours plus cruelles que la première offense, c'est ce qui prouve combien il est insensé de nuire & combien le systême de guerre est absurde.

Un reste de ressentiment de ce que Henri IV ne s'occupoit pas encore de la Bretagne, empêcha Elisabeth de le secourir assez promptement pour prévenir ces pertes. Les Espagnols avoient en effet justifié en partie les craintes de cette Reine ; des vaisseaux

équipés dans les ports de la Bretagne, étoient venus faire une descente en Angleterre, & les troupes de débarquement avoient brûlé quelques villages dans le Comté de Cornouaille.

L'année suivante les Espagnols assiégèrent Calais, Elisabeth sentit que l'honneur & l'intérêt ne lui permettoient pas de laisser ainsi ses ennemis s'emparer des possessions que les Anglois avoient eues si long-temps en France, elle consentit à secourir Calais, mais elle exigea qu'il lui fût remis; cependant Henri ayant répondu froidement qu'il aimoit mieux être dépouillé par ses ennemis que par ses alliés, le Comte d'Essex engagea Elisabeth à fournir un secours de huit mille hommes qu'il commanda encore. Les négociations avoient duré trop long-temps; Calais & Ardres s'étoient rendus, avant que le Comte d'Essex eût eu le temps d'arriver; son arme- 1596.

ment servit à enlever Cadix aux Espagnols. Ainsi tandis que les Espagnols acquéroient en France une clef qui avoit été long-temps entre les mains des Anglois, les Anglois acquéroient en Espagne une clef encore plus importante. Telles sont les vicissitudes ordinaires de la guerre.

Le Comte d'Essex vouloit qu'on gardât sa conquête, des raisons d'économie en empêcherent, Cadix fut abandonné & brûlé.

En 1597, seize Soldats Espagnols surprirent Amiens, & Henri IV ne put le reprendre qu'avec toutes les forces de son Royaume (*a*). La grandeur du mal, les instances pressantes de Sancy & du Maréchal de Bouillon que Hen-

(*a*) Le Parlement rendit un Arrêt pour noter d'infamie tous les Gentilshommes qui ne monteroient pas à cheval en cette rencontre. Voilà le cas en effet où tout Citoyen doit être soldat.

ri IV envoya coup sur coup en Angleterre, ne purent arracher à Elisabeth qu'un secours de quatre mille hommes. Non seulement elle fournissoit toujours à ses Alliés des secours peu proportionnés à leurs besoins, mais encore elle ne trouvoit pas bon que d'autres suppléassent à cette insuffisance. Les Païs-Bas ayant fourni à Henri IV une somme d'argent dans cette guerre contre l'Espagne, Elisabeth s'empressa de leur redemander celui qu'elle leur avoit prêté en différentes occasions, & qui, selon les traités, ne devoit être rendu qu'après la fin de la guerre: » Quand on est » en état », leur dit-elle, de prêter de » l'argent, on doit être en état de » payer ses dettes, & on doit com» mencer par-là ». Camden, ann. 153

Henri jugea aisément qu'il devoit plus à ses Sujets qu'à de tels Alliés, & il se hâta de faire la paix avec

32062

l'Espagne, d'abord seul & en particulier, ensuite regardant ses Alliés, il offrit de leur procurer le même bienfait par sa médiation : mais la querelle des Païs-Bas tenoit à des objets trop importans, pour pouvoir être si aisément terminée ; il s'agissoit d'un côté d'acquérir l'indépendance, de l'autre de conserver la Souveraineté, c'étoit pour ainsi dire un combat à mort entre la Tyrannie & la Liberté. Elisabeth persévéra dans l'alliance des Païs-Bas & dans sa politique, qui fut toujours de perpétuer cette guerre, en fournissant aux Etats des secours assez forts pour les empêcher de succomber, assez foibles pour les empêcher de triompher. Henri IV leur fut plus utile par les secours secrets qu'il ne cessa de leur fournir, sans rompre ouvertement avec l'Espagne & sans troubler la paix.

May 1598. Cette paix conclue à Vervins entre

la France & l'Espagne, ne doit pas être regardée comme un traité ordinaire entre deux Puissances étrangères & ennemies, mais comme un monument heureux dans l'Histoire de l'Humanité. Si elle ne fit que suspendre la Rivalité des Maisons de France & d'Autriche, elle coupa la racine des guerres civiles en France, & de ces guerres de Religion, qui préparées aussi en France sous François II & nées sous Charles IX, avoient embrasé la plus grande partie de l'Europe. Elisabeth qui fit à Henri IV des reproches si amers de ce qu'il avoit conclu cette paix, dans laquelle elle refusa d'être comprise, en tiroit cependant un grand avantage; les Espagnols évacuoient la France, & l'Angleterre n'avoit plus à redouter leur voisinage, au moins de ce côté. Mais nous avons vû plus d'une fois qu'Elisabeth avoit de feintes colères,

l'objet de celle-ci étoit de montrer plus de zèle que Henri IV pour la cause des Provinces-Unies, car au milieu de l'alliance & de l'amitié qui regnoient entre la France & l'Angleterre, ces deux Puissances étoient encore Rivales dans la protéction qu'elles accordoient aux Provinces-Unies & dans l'ascendant qu'elles espéroient acquérir sur ces Provinces par cette protection même.

Le Duc de Mercœur fit alors son traité avec Henri & lui remit la Bretagne. Sa fille unique en épousant César Monsieur, qui fut fait Duc de Vendôme, & qui étoit fils de Henri & de Gabrielle d'Etrées, porta les grands biens de sa maison dans cette maison de Vendôme.

Pour prévenir désormais les guerres de Religion, il étoit nécessaire de fixer l'état des Protestans en France, c'est l'objet du fameux édit de Nan-

tes ; le Clergé, le Parlement, tous les Catholiques s'élevant contre cet Edit, le Roi avec un mêlange nécessaire de douceur & de fermeté, dit au Parlement. » Je vous prie d'enregîtrer » mon Edit, je suis las de faire la » guerre, sur-tout à mes Sujets, & » retirer mon Edit, ce seroit déclarer » la guerre aux Protestans ; je ne la » leur ferai certainement pas, je vous » enverrai la faire à ma place. Cet Edit, l'ascendant du Duc de Sully & de du Plessis-Mornay sur les Protestans, employé à propos, les continrent dans le devoir pendant tout ce regne, malgré quelques Synodes un peu orageux & malgré les défiances que des esprits inquiets cherchoient continuellement à inspirer.

Journal de Henri IV. Péréfixe, ann. 1599.

Henri IV a consigné ses principes sur la tolérance civile dans une lettre du 4 Juin 1597 adressée au Duc de Luxembourg son Ambassadeur à

Rome, on ne peut la remettre trop souvent sous les yeux des Rois, s'il en est encore qui persécutent ou qui laissent persécuter. » Nous voyons » plus de personnes avoir été réduites » à la vraie Religion par instruction » que par force. De quoi je dois servir d'exemple à tout le monde, » avec un assez grand nombre de mes » Sujets, qui ont pris depuis de cœur » & d'affection le chemin que je leur » ai montré, dont j'espère que le » nombre augmentera tous les jours.... » qui est ce à quoi j'aspire & travaille le plus, & en quoi je suis le » plus traversé par les factieux d'une & » d'autre Religion qui sont encore en » mon Royaume en trop grand nombre.

Après avoir procuré la paix à la France & à plusieurs Nations de l'Europe, Henri IV étendant ses vues bienfaisantes; s'occupa des moyens de la fixer à jamais dans l'Europe entière.

Non ſeulement Eliſabeth le ſeconda dans ce projet, mais il paroit même par une lettre de Henri IV adreſſée *à celle qui mérite un Lôs immortel*, qu'elle en avoit eu la première idée. Henri IV, qui du moins en avoit toujours eu le deſir, médita ce projet, l'approfondit, le réduiſit en ſyſtême & alloit l'éxécuter lorſqu'il mourut.

Malgré les paſſions qui entretiennent le ſyſtême de guerre & la routine qui le perpétue, les hommes ſentent le beſoin qu'ils ont de la paix. Les Nations, comme les particuliers, veulent jouir tranquillement & ſurement. Celles même qui font la guerre, ne ſe propoſent, diſent-elles, que d'aſſurer davantage la paix en la poſant ſur des fondemens plus ſolides. Chercher à la poſer ſur des fondemens éternels, c'eſt donc remplir le voeu de toutes les Nations. « Convenons une fois de » principes », dit le Duc de Sully, en

exposant le projet de Henri IV ... & d'a-
» près l'expérience, regardons comme
» décidé que le bonheur des hommes
» ne sauroit jamais naître de la guerre...
» Tout Prince qui voudra s'agrandir
» par la guerre, fera ruisseler le sang
» par toute l'Europe, sans pouvoir
» jamais en changer la face. Eh !
» pourquoi s'aggrandir ? .... » on a
» toujours remarqué que plus les
» Royaumes sont grands, plus ils sont
» sujets à de grands malheurs. La tran-
» quillité du nôtre en particulier,
» dépend de sa modération...... Les
» François n'ont plus rien à desirer
» sinon que le Ciel leur donne des
» Rois pieux, bons & sages, & ces
» Rois n'ont rien à faire que d'em-
» ployer leur puissance à tenir l'Europe
» en paix .... Henri vouloit rendre
» la France éternellement heureuse,
» & comme elle ne peut goûter cette
» parfaite félicité, que toute l'Europe

» ne le partage avec elle, c'étoit le » bien de toute la Chrétienté qu'il » vouloit faire, & d'une manière si so- » lide, que rien à l'avenir ne fût ca- » pable d'en ébranler les fondemens.

Les principaux moyens qu'on avoit voulu employer jusqu'alors pour maintenir la paix, étoient le systême de l'équilibre ou de la balance & les traités garantis par les Puissances. Ce systême & ces traités étoient pour les Rois & pour les Puissances, ce que les loix générales & les conventions particulières sont pour les Citoyens; les loix & les conventions les lieroient en vain sans les tribunaux qui en assurent l'éxécution. Ce tribunal manque aux Souverains, il s'agit de les engager à en reconnoître un qu'ils formeront eux-mêmes. Toute la base du systême de la République Chrétienne de Henri IV porte donc sur l'établissement d'un tribunal amphictionique, & c'est, jusqu'à présent,

ce qu'on a pu imaginer de mieux pour le bonheur des hommes.

Nous avons discuté ailleurs (*a*) toutes les objections, qu'on a coutume de faire contre cet établissement, & nous avons fait voir que la raison & l'expérience historique s'accordent sur ce point avec l'autorité de Henri IV & d'Elisabeth, osons ajouter, & avec celle de l'Abbé de Saint-Pierre, qui doit être comptée pour beaucoup, parce qu'elle est le résultat du raisonnement & de l'histoire, fondemens sur lesquels il ne cesse de s'appuyer. Renfermons-nous ici dans ce que le systême de Henri IV & d'Elisabeth offre de particulier.

Le tribunal amphictionique peut, ou changer l'état de l'Europe, ou se contenter de le maintenir & de le garantir, tel qu'il le trouve éta-

---

(*a*) Voir le 7me vol. de l'Hist. de la Rivalité, &c. 4me de l'Hist. de la Querelle &c., depuis la page 232 jusqu'à la page 255.

bli. Ce dernier parti paroit le plus simple & le plus facile ; mais l'énorme puissance de la Maison d'Autriche & l'énorme abus qu'en avoit fait Philippe II étoient l'inconvénient qui frappoit le plus Elisabeth & Henri IV, parce qu'ils en avoient souffert. Ce fut même leur danger particulier qui les éclairant sur le danger de l'Europe, leur fit chercher les moyens de le faire cesser. Maintenir l'état alors établi dans l'Europe, c'eût été assurer à la Maison d'Autriche une Puissance capable d'alarmer éternellement la liberté de l'Europe & assujettir peut-être le tribunal amphictionique aux vues ambitieuses de cette Maison formidable. On partit donc de la nécessité de changer l'état établi. On se pénétra du système de l'équilibre ; ce système parut exiger qu'on se rapprochât de l'égalité autant qu'il seroit possible. On fit dans l'Eu-

rope entière, ce qu'on avoit fait quelquefois dans de petits Etats, qu'on vouloit réformer; on fit un nouveau partage des terres; on ôta aux grandes Puissances, on donna aux petites; on forma un certain nombre de Puissances ou à peu près égales, ou qui du moins ne devoient plus avoir rien à craindre les unes des autres à raison d'une trop grande inégalité. Les circonstances de religion, de gouvernement, de moeurs, de caractères, de situation, de loix, de langage furent consultées dans cet arrangement. Ce fut sur-tout aux dépens de la Maison d'Autriche que se fit le rapprochement des grandes & des petites Puissances. La France & l'Angleterre, qui proposoient cette réforme & qui devoient y présider, donnoient l'exemple de n'y rien gagner que la paix & la sûreté publiques. Cette modération facilitoit

beaucoup la réforme projettée. Tous les petits Etats, à commencer par le Pape, dont on augmentoit la puissance temporelle, en lui laissant toute son autorité spirituelle, toute son influence paternelle & son Ministère perpétuel de paix, avoient un intérêt sensible d'entrer dans la confédération. Les grandes Puissances, autres que la Maison d'Autriche, qu'on réduisoit à l'Espagne & aux Indes, n'avoient pas d'intérêt de se refuser à un arrangement qui ne leur ôtoit rien & qui leur assuroit ce qu'elles possédoient. Chacun des membres de l'association devoit fournir un contingent proportionné à sa puissance, par conséquent approchant de l'égalité; contingent foible & de nulle valeur, comparé non pas aux dépenses qu'entraîne la guerre, mais à celles qu'occasionne en pleine paix la seule crainte d'une guerre possible. La somme de ces

contingens devoit être à la dispofition du conseil amphictionique. Le lieu, le temps des assemblées, le nombre des Commissaires que chaque Puissance auroit droit de nommer, les termes dans lesquels le choix des Commissaires seroit renouvellé, tout étoit réglé.

Par l'effet de cette réforme, la République Chrétienne étoit composée de quinze Puissances : six Monarchies Héréditaires : savoir la France, l'Espagne, la Grande-Bretagne, le Dannemark, la Suède & la Lombardie : cinq Monarchies électives, la Papauté, l'Empire, la Pologne, la Hongrie & la Bohème ; quatre Républiques ; Venise, République Seigneuriale ; l'Italie, République Ducale ; la Suisse, République Confédérée ; la Belgique, République Provinciale.

Puisqu'on se permettoit de changer l'état de l'Europe, il y avoit deux

changemens bien importans à faire, auxquels il ne paroit pas qu'on ait pensé alors. L'un étoit d'abolir le droit si naturel, mais si dangereux de l'élection & de rendre toutes les Monarchies héréditaires. Tant de schismes élevés dans l'Eglise, dans l'Empire, en Pologne & dans les autres Etats électifs; tant d'orages qui se forment à chaque élection, prouvent assez qu'un droit si noble, n'est pas fait pour les hommes, du moins quand il s'agit des Couronnes & des grandes dignités. Le second changement étoit d'admettre la Loi Salique dans toutes les Monarchies (*a*). Par-là on eût tari la source des guerres, & le vrai moyen d'affermir l'autorité du

(*a*) Voir la Differtat. sur la Loi Salique, à la tête du 1[er] vol. de l'Hist. de la Querelle &c., 4[e]. vol. de l'Hist. de la Rivalité &c.

Conseil amphictionique, c'est de lui laisser peu de choses à régler, c'est qu'il n'ait qu'à maintenir des réglemens tout faits, & qu'à empêcher toute innovation.

Le grand inconvénient des conjonctures, relativement au systême de Henri & d'Elisabeth, étoit l'impossibilité d'obtenir le consentement de la Maison d'Autriche & par conséquent la nécessité de passer encore une fois par la guerre pour arriver à cet état de paix fixe. Henri employa toute sa prévoyance & toute sa politique à diminuer cet inconvénient & à faciliter d'avance par ses négociations dans toute l'Europe l'éxécution de son projet. Sans le révéler tout entier à personne, il en laissoit entrevoir les principaux fruits à ceux qui devoient les recueillir ou dont les dispositions se rapprochoient davantage des siennes, il s'assuroit du moins que quand

ce projet viendroit à éclater, il trouveroit les esprits préparés à en sentir les avantages, à en seconder l'éxécution, à en applanir les difficultés. Cependant il rétablissoit les finances, il remontoit la machine de l'administration, il se mettoit en état de n'avoir plus à surmonter que les obstacles du dehors, c'étoit pour ce grand objet que Sully faisoit par son ordre à la Bastille ces amas d'argent que des personnes peu instruites leur ont quelquefois reprochés à tous deux. Il défendit par deux Lettres-Patentes à la Chambre des Comptes de laisser entamer ce trésor pour toute autre cause que pour les besoins de la guerre. Le Pape Paul V, sur le peu qu'on crut devoir lui faire connoître de ce projet, proposa de convertir la guerre que se faisoient continuellement les Princes Chrétiens, en une guerre perpétuelle contre les in-

fidèles ; mais il ne faut pas plus faire la guerre aux infidèles qu'aux Chrétiens ; la Religion ne met à personne les armes à la main contre personne.

Henri attendoit le moment où il devoit faire la guerre pour la dernière fois & afin qu'on n'eût plus jamais à la faire ; il desiroit que ce moment fût retardé le plus qu'il seroit possible, il en auroit plus de temps pour mûrir son projet & pour assurer le succès ; quelque mécontentement que lui donnât en toute occasion la Maison d'Autriche, il se gardoit bien d'éclater avant le temps ; mais il voyoit de loin une époque où il seroit forcé d'éclater, c'étoit celle où la succession de Cléves viendroit à s'ouvrir ; déjà la Maison d'Autriche se préparoit à envahir cet héritage & à écraser ses concurrens. C'étoit le moment de se déclarer contre elle, & Henri IV le saisit ; le couteau de Ravaillac en déci-

da autrement ; Elisabeth qui seule avoit eu le secret entier de ce projet, & qui l'auroit secondé avec zéle, n'étoit plus depuis long-temps ; son successeur avoit d'autres vues, & cette guerre soutenue quelque temps par la France, parce qu'elle avoit été entreprise, dégénéra en une guerre ordinaire, sans objet & sans fruit.

C'est ainsi que périt avec Elisabeth & Henri IV, ce noble projet que Henri lui-même, en félicitant Elisabeth d'en avoir conçu l'idée, appelloit *la plus excellente & rare entreprise que créature sçût avoir préméditée en sa pensée. Chose plus céleste qu'humaine, dont on ne devoit attendre que des issues très remarquables d'honneur & de gloire.*

Elisabeth & Henri IV eurent une conformité malheureuse, celle d'avoir fait trancher la tête, l'une à son amant, l'autre à son ami. Le Comte d'Essex & le Maréchal de Biron étoient

bien moins des traîtres & des ambitieux, livrés à l'esprit de faction, que des amis trop éxigeans, des esprits orgueilleux, incapables de supporter la diminution de la faveur & le refroidissement du Maître. Ils conspiroient par humeur & par dépit plutôt que dans le dessein formel de troubler l'Etat. Tous deux avoient des qualités brillantes, une valeur héroïque, des talens pour la guerre, de l'ardeur pour la gloire ; tous deux avoient rendu des services qui demandoient grace pour eux, & leur supplice, quoique mérité dans toute la rigueur de la loi, est une tache pour l'autorité qui l'ordonna & pour l'amitié qui le permit.

Le Comte d'Essex eut le malheur de plaire à une Reine, qui eut le malheur d'aimer encore dans la vieillesse. Il prit avec elle les airs avantageux d'un favori qui n'aime pas, & qui veut qu'on sache qu'il est aimé. Son orgueil imprudent

prudent traitoit sans ménagement un orgueil implacable ; il affectoit de braver la Reine, qui affectoit de l'humilier en toute occasion. Ses avis étoient souvent rejettés, & parce qu'ils étoient donnés avec hauteur, & parce qu'ils étoient de lui, & souvent elle ne le consultoit que pour lui donner le dégoût de voir prévaloir l'avis contraire aux siens. Un jour qu'elle venoit d'en user ainsi dans une Délibération où il s'agissoit de disposer de la Vice-Royauté d'Irlande, le Comte d'Essex s'oublia jusqu'à lui tourner le dos avec un mouvement marqué de colère & de mépris, la Reine indignée d'une telle insolence, lui donna un soufflet ; le Comte ne se connoissant plus, porte la main à l'épée....... Il s'arrête : « J'ai » tort, dit-il, tout est permis à une » femme, mais je jure que Henri VIII » ne m'auroit pas fait impunément un » tel affront. » Il resta long-temps dans

Mém. de Birch. vol. p. 388.

la disgrace sans vouloir faire la moindre démarche pour en sortir, quoique les Courtisans, jugeant par la colere même d'Elisabeth, qu'elle s'appaiseroit infailliblement, s'empressassent d'offrir au Comte leur médiation. Elisabeth attendoit toujours que le Comte s'humiliât & demandât pardon ; mais comme enfin elle ne pouvoit se passer de lui, & qu'il ne pouvoit se passer de la faveur, la réconciliation se fit d'elle-même ; cependant ce commerce où l'amour & la haine l'emportoient tour-à-tour, étoit troublé par des orages continuels, & la Reine & le Comte d'Essex avoient souvent besoin de se séparer. Le Comte jugea que la Vice-Royauté d'Irlande devenoit un objet digne de son ambition ; il la demanda, &, pour son malheur, il l'obtint.

L'Irlande, depuis Henri II, Roi d'Angleterre, étoit censée soumise à

la domination Angloiſe, mais elle étoit dans un état de révolte perpétuel, & jamais l'Angleterre n'avoit pris des meſures convenables pour le faire ceſſer. Si le ſyſtême de guerre eſt abſurde, la manière dont les Conquérans le ſuivent, eſt plus abſurde encore, ils négligent ce qui eſt à leur bienſéance & à leur portée, ce qu'ils peuvent conquérir aiſément & conſerver ſûrement, pour entreprendre des conquêtes lointaines, incertaines, ruineuſes, même en cas de ſuccès, & qui leur échapperont infailliblement. Nos Rois s'acharnoient à la conquête de Naples & de Milan, toujours auſſi-tôt perdus que recouvrés, tandis qu'il leur manquoit encore pluſieurs Provinces de France. L'Angleterre n'avoit pas été plus ſage. Si Edouard III & Henri V avoient employé à conquérir l'Ecoſſe & à ſoumettre l'Irlande, la dixième partie des efforts qu'ils perdirent

à manquer la conquête de la France, la réunion des trois Royaumes Britanniques sous la domination Angloise se seroit faite quelques siècles plutôt. Les conquêtes, toujours injustes, seroient du moins raisonnables, si elles étoient faites de proche en proche, & par degrés. C'est ainsi qu'Aléxandre & Charlemagne avoient conquis. Les Conquérans modernes au contraire, ont ressemblé à l'Astrologue de la Fable, qui veut lire dans les Cieux, & ne voit pas à ses pieds.

La conduite des Anglois à l'égard de l'Irlande, avoit été contraire, non-seulement aux principes d'une saine politique, mais même aux premières notions de la raison la plus commune, ils avoient également dédaigné de civiliser les Irlandois, & de les réduire. Dans l'état sauvage & barbare où ces peuples avoient paru d'abord, les Anglois ne les avoient pas jugés dignes

d'être formés par des Loix, comme si ce n'étoient pas les Loix qui changent les Barbares, & les transforment en hommes. Les Irlandois avoient demandé plusieurs fois d'être admis au bénéfice des Loix Angloises, & d'être confondus avec leurs vainqueurs; on les avoit refusés; on les laissoit errer loin des villes, dans les bois & dans les montagnes, ou plutôt on les forçoit à ce genre de vie sauvage; ce n'étoit pas ainsi que les Romains s'y prenoient pour s'assurer leurs conquêtes. Les Anglois se privoient par-là d'un climat tempéré, d'un pays fertile, situé favorablement pour le commerce, environné de tous côtés de la mer, & dont les côtes pouvoient fournir une multitude d'excellens ports, d'un pays fécond d'ailleurs en hommes vaillans & industrieux; l'Angleterre les rendoit malheureux, & ne jouissoit de rien.

Ces peuples, depuis quatre siècles que Henri II les avoit conquis, n'avoient fait de progrès que dans leur haine pour les Anglois; & cette haine étoit juste. Il sembloit qu'on prît plaisir à la fois à l'irriter & à lui laisser les moyens d'éclater. On n'envoyoit en Irlande qu'un nombre de troupes trop foible pour maintenir l'ordre, & comme on ne les payoit pas, & qu'en conséquence elles vivoient à discrétion, elles devenoient une source de désordre; les habitans désespérés se révoltoient; le remède naturel eût été d'envoyer plus de troupes, & de les payer, mais l'Etat ne vouloit point faire de dépenses pour des Irlandois; on permettoit seulement à des aventuriers de lever à leurs dépens des troupes contre les rebelles; mais comme le Gouvernement ne dirigeoit ni n'observoit les démarches de ces aventuriers, ceux-ci se payoient par

leurs mains, ils formoient des établissemens, fondoient de petites Principautés, abandonnoient insensiblement les institutions Angloises, prenoient les mœurs sauvages du pays, devenoient ennemis les uns des autres, & tous ennemis de l'Angleterre. Le mal alla ainsi croissant jusqu'au règne d'Elisabeth. Cette sage Princesse, accoutumée à regarder autour d'elle, & jalouse avant tout de tirer parti de son pays & de son voisinage, sentit la nécessité de soumettre l'Irlande; mais c'étoit une entreprise devenue difficile. La guerre qu'Elisabeth fut obligée de faire dans ce pays pendant tout le temps de son regne, rentroit dans ces guerres de Religion qui désoloient alors l'Europe. Un des effets de la haine invétérée des Irlandois pour leurs tyrans, avoit été d'attacher les premiers plus fortement à la Religion Catholique, & de leur inspi-

Camden. Mém. de Sidney.

rer de l'horreur pour la réforme. L'Irlande avoit été jusques-là séparée pour ainsi dire du reste du monde, & ignorée même des peuples de l'Europe; mais Philippe II avoit eu occasion de la connoître pendant son mariage avec Marie d'Angleterre, & cette connoissance lui servit à entretenir les troubles de ce Royaume pendant tout le regne d'Elisabeth, conjointement avec les Papes, qui profitoient comme lui du zèle Catholique des Irlandois pour les animer contre l'Angleterre. Alors la place de Viceroi d'Irlande ou de Lord député en Irlande, attira toute l'attention du Gouvernement Anglois; le mauvais succès de tous ceux qui avoient rempli cette place avant le Comte d'Essex, engagea la Reine à donner au Comte des instructions, dont elle lui défendit expressément de s'écarter; le Comte qui n'aimoit, ni les ordres, ni les défenses, suivit un

plan tout différent, & malheureusement le succès ne justifia point sa désobéissance, il demanda du secours, on lui en envoya, mais avec de nouveaux ordres, qu'il méprisa encore, & toujours sans être justifié par le succès; il sut que la Reine étoit irritée, & que ses ennemis triomphoient, il part sans congé, passe en Angleterre, & usant de tous les droits d'un favori, entre en habit de campagne jusques dans la chambre de la Reine, au moment où elle se levoit, met un genou en terre, lui baise la main, reçoit un accueil qui l'encourage, va se parer, revient faire sa cour, reçoit toujours le même accueil, croit avoir effacé ses torts en se montrant & avoir terrassé ses ennemis d'un coup-d'œil. Le soir, la face de la Cour change, l'orage se déclare, la Reine, d'un ton & d'un visage sévères demande compte à Essex des affaires d'Irlande, & lui

Mém. de Birch. Lettres de Sidney.

annonce que sa conduite ayant donné lieu à des reproches graves, elle veut qu'il se justifie devant les Lords du Conseil. Le Comte fut mis aux arrêts dans sa chambre, il fut jugé, condamné, à perdre ses charges & ses dignités, & à rester en prison tant qu'il plairoit à la Reine. Elisabeth déclara qu'elle avoit voulu le punir & non pas le perdre, & le Comte eut sa maison pour prison. Il fut attaqué d'une violente maladie qu'on attribua au chagrin. Elisabeth alors retrouva dans le fond de son cœur des restes de tendresse pour le Comte, & lui fit porter des paroles de consolation; elle parut même lui rendre une partie de sa faveur, mais une partie seulement, & le Comte s'en apperçut trop bien, il sentit amèrement les restrictions que la Reine mettoit à ses bontés; il ne sut pas être disgracié: un refus formel qu'il essuya sur une grace pécuniaire

qu'il demandoit, lui fut insupportable, il ne put dissimuler son ressentiment, il laissa échapper dans sa fureur un de ces mots que rien ne peut plus réparer: *cette vieille femme*, dit-il, *a l'esprit aussi mal fait que le corps*. Du moment que ces paroles eurent été redites à Elisabeth, le Comte d'Essex fut condamné sans retour.

On dit que les femmes pardonnent tout, excepté l'indiscrétion sur leurs imperfections secrettes; ce fut, dit-on, la source de la haine si persévérante & si envenimée de la Duchesse de Montpensier contre Henri III. Elisabeth étoit sur ce point la plus implacable de toutes les femmes.

Un autre crime irrémissible aux yeux d'Elisabeth, c'est que le Comte d'Essex avoit traité avec le Roi d'Ecosse, qu'elle haïssoit doublement, & comme son héritier & comme fils de son ennemie; Essex avoit offert à ce Prince

l'appui de ſon parti pour lui faire aſſurer la ſucceſſion d'Angleterre.

... orne. m. de ch. tres de ney.

Le Comte d'Eſſex n'avoit plus qu'un moyen de ſauver ſa tête, c'étoit d'être irréprochable & de ne fournir à la vengeance aucune occaſion ; il prit le parti d'être coupable, il voulut ſe rendre redoutable à Eliſabeth, il écouta les Mécontens, il les raſſembla, ſa maiſon devint leur aſyle, la populace même y fut admiſe ſous différens prétextes. La Reine alarmée de ces attroupemens, en envoya demander la cauſe par le Garde des Sceaux, qui vint accompagné de quelques Membres du Conſeil ; ils furent inſultés par la populace, dont la cour de la maiſon étoit remplie & le Comte les retint priſonniers dans ſa maiſon ; il ſe mit alors à courir dans les rues de Londres, l'épée à la main, criant, pour émouvoir le peuple, que ſa vie étoit en danger, & qu'il s'agiſſoit des

intérêts de la Reine, les ordres étoient donnés, personne ne se joignit à lui, ses amis mêmes l'abandonnèrent, il fut pris, jugé, convaincu d'avoir formé le complot de forcer le Palais & d'obliger la Reine à chasser les Ministres qu'il haïssoit; condamné à perdre la tête, il mourut, comme le Maréchal de Biron avec assez de foiblesse.

La Reine l'aimoit encore plus qu'elle ne croyoit, elle ne haïssoit en lui qu'un orgueil incompatible avec le sien; elle lui auroit pardonné, si elle l'eût vu demander sa grace, il la demanda, mais la Reine n'en sut rien; ce fait étrange sera expliqué dans la suite.

La Reine agitée, incertaine, balança long-temps; elle signa l'ordre, le révoqua; le confirma, le laissa éxécuter enfin, déterminée principalement par la crainte qu'on lui inspira & par

un discours qu'on attribuoit au Comte d'Essex ; il avoit déclaré, disoit-on, que sa vie seroit toujours fatale à la sureté de la Reine ; ainsi le Comte d'Essex fut encore une victime du mot de Clément IV. *Mors Conradini vita Caroli.*

La mort du Comte d'Essex fut vengée. Elisabeth éprouva qu'on n'immole pas impunément ce qu'on aime. Depuis cette fatale époque, le sommeil entroit à peine dans ses yeux, & la joie n'entra plus dans son cœur. Un silence farouche, une langueur mortelle, des rêveries souvent suivies de larmes, des soupirs qui lui échappoient toutes les fois qu'on prononçoit devant elle le nom de l'infortuné Comte d'Essex, annonçoient le chagrin profond qui la consumoit & qui la conduisit lentement au tombeau.

Christophe de Harlai, Comte de

Beaumont, Ambassadeur de France en Angleterre, rapporte dans ses dépêches, que sur un bruit qui se répandit d'une irruption que Philippe III, Roi d'Espagne, se disposoit à faire en Irlande, Elisabeth avoit résolu de passer dans ce Royaume pour le défendre en personne. » Je ne risque » que ma vie », dit-elle à l'Ambassadeur de France, « & lasse de tout ce » qui peut plaire ici bas, je desire la » mort ».

Elle ajouta presque en pleurant : » L'ambition démésurée & la con» duite du Comte d'Essex me faisant » présager son malheur, je l'avertis, » deux ans auparavant, de cesser de » prendre plaisir à me mortifier dans » toutes les occasions & à marquer » du mépris pour ma personne. Mais » quand je vis qu'il en vouloit à ma » couronne, je me crus obligée de le » punir..... La mort seule cependant

» éteindra dans mon ame un si dou-
» loureux souvenir.

En effet, le Comte d'Essex se présentoit sans cesse à sa mémoire, non plus avec ces hauteurs, cette indocilité, cette froideur superbe qui avoient excité tant de colère & préparé sa perte, mais dans tout l'éclat de sa gloire, avec ces graces de la figure & de l'esprit, avec ce mêlange de qualités brillantes & de manières aimables qui faisoit le charme de son commerce, avec cet amour des Lettres qui formoit un lien si intéressant entre la Reine & lui.

Elle essaya un moment de le remplacer par le Comte de Clanrickard, jeune Seigneur Irlandois, à qui elle trouvoit quelque ressemblance, soit de figure, soit de manières avec le Comte d'Essex; mais cette ressemblance même étoit un poison pour cette amitié nouvelle, & la froideur

du Comte de Clanrickard, plus marquée que n'avoit été celle du Comte d'Essex, rebuta aisément la Reine qui n'aimoit point encore. Vaincue par le mal, elle n'avoit plus assez de ressort pour un nouvel engagement.

Le supplice du Maréchal de Biron eut à peu près les mêmes causes & les mêmes circonstances que celui du Comte d'Essex. Les Maréchaux de Biron, père & fils, avoient rendu de si grands services à Henri IV, qu'on disoit communément que ce Prince leur devoit la Couronne.

Ils étoient tous deux distingués par de grands talens pour la tactique & par une profonde connoissance des lieux où ils faisoient la guerre. « Je » l'ai vu, dit Brantôme, en parlant » du père, connoître mieux des pays » & contrées que plusieurs autres » gentilshommes, même de la con- » trée, jusques à nommer des petits

» ruisseaux, qu'ils ne savoient & ne » connoissoient pas ». Il avoit composé des Commentaires que le Président de Thou regrette. Le fils avoit le même talent & les mêmes connoissances.

» C'est », dit Brantôme, » le plus » digne Maréchal de Camp qui fut » en l'Europe. C'est aussi après nôtre » Roi (Henri IV) le plus grand Ca- » pitaine de toute la Chrétienté. » Henri IV & toute sa Cour ne l'appelloient que *Monsieur le Maréchal*, comme s'il eût été le seul, de même qu'en Angleterre le Comte de Leicester étoit nommé simplement *Milord.*

Il paroit que le premier Maréchal de Biron se permettoit de mettre à ses services des restrictions un peu contraires à la fidélité & à l'humanité. Son fils lui réprésentoit qu'à la retraite de Caudebec, on auroit pu

détruire entièrement l'armée du Duc de Parme & terminer la guerre, il s'étonnoit que la propoſition qu'il avoit faite devant le Roi d'attaquer le Duc de Parme, & que le Roi avoit approuvée ou même prévenue, eût été rejettée par ſon père.

On connoit la réponſe du père, elle eſt reſtée comme un monument du Machiavelliſme Militaire. » Oui, mon » fils, la guerre étoit terminée, & il » ne nous reſtoit plus qu'à nous en » aller planter des choux à Biron. » Ce mot, il faut l'avouer, n'eſt ni d'un ſujet, ni d'un citoyen, ni d'un homme (*a*). On n'imagineroit jamais

(*a*) Le crime que ce mot annonce, n'eſt ni nouveau ni rare dans l'Hiſtoire en général, & en particulier dans l'Hiſtoire de France. Le Maréchal de Lautrec, dans la guerre de 1521, ſous François I, parut juſqu'à quatre fois éviter avec une affectation marquée de terminer la guerre. On put lui appliquer

quelle est sur cette réponse la réflexion de Brantôme. » Voilà », dit-il, » que c'est que d'un cœur généreux, » qui a une fois sucé du lait de la » Dame Bellone, jamais il ne s'en » saoule.

Voilà le pur esprit de guerre dont nous avons été si long-temps animés.

Il paroit que le second Maréchal de Biron usa quelquefois dans la suite de cette leçon de son père.

Il eut long-temps la faveur de Henri IV; ce fut lui que ce Prince montra au Corps de ville de Paris qui venoit le féliciter sur ses victoires: » *Voici*, dit-il, *un homme que je* » *présente volontiers à mes amis & à* » *mes ennemis* ». C'est avec cette grace sublime que Henri savoit remercier

ce que Tacite, Histor. L. 4. c. 35. dit d'un certain Vocula : *Corruptâ totiens victoriâ non falsò suspectus bellum m[...]e.*

ses Sujets d'avoir fait leur devoir. Quels services un tel mot ne payeroit-il pas ? Mais Henri eut le bonheur de s'acquitter plus particulièrement avec Biron, en lui sauvant la vie dans l'expédition périlleuse du passage de l'Aîne (a). Biron sauvé par ses mains, lui en devint plus cher ; il le combla d'honneurs & de biens ; mais l'orgueil de Biron mettoit ses services à si haut prix, que les payer n'étoit plus une chose qui fût au pouvoir de l'amitié ni de la Royauté. Henri étoit obligé de partager ses graces entre

---

(a) En 1590. C'étoit principalement pour le Duc de Parme que cette expédition devoit être périlleuse ; c'étoit lui qui passoit la rivière d'Aîne, en se retirant vers les Pais-Bas, après avoir délivré Paris ; mais par sa belle défense, il sut rendre cette action périlleuse pour les François, & Biron étoit perdu, si le Roi n'eût accouru en personne pour le dégager.

ceux qui l'avoient servi, Biron les vouloit toutes pour lui seul, on ne pouvoit récompenser que lui ; il étoit mécontent de tout, jaloux de tout. Son cœur étoit ulcéré de la juste préférence que Henri accordoit au Duc de Sully ; sujet bien plus utile & plus vertueux que Biron ; il éclatoit en reproches, en menaces, en imprécations contre le Roi ; Henri souffroit & dissimuloit tout ; Biron alla plus loin ; aveuglé par le dépit, il s'égara dans des projets criminels, il voulut démembrer la France, il aspira follement à la Souveraineté, il traita secrétement avec les Espagnols & avec le plus dangereux & le plus perfide ennemi de Henri, le Duc de Savoye (*a*).

(*a*) C'est ce fameux Charles Emanuel, qui ayant envahi en pleine paix le Marquisat de Saluces pendant les troubles de la Ligue, employa tant d'art pour en éluder

Henri le fut, il eût pitié des égaremens de son ami & ne lui en parla que pour les lui pardonner. Un nouveau vertige jetta encore Biron dans la révolte ; cette seconde conspiration, plus combinée, plus dangereuse, avoit des racines plus profondes, Henri voulut encore la pardonner ; il mit seulement à cette nouvelle grace une condition, c'est que Biron prouveroit son repentir par l'aveu le plus sincère & le plus circonstancié de tous les détails de la conspiration ; l'orgueil de Biron fut inflexible, il croyoit son secret en su-

---

la restitution, disant, *que le mot de restitution étoit barbare pour les Princes.* Henri IV lui répondit : *il faut passer par-là ou par l'épée.* Il passa par l'épée & fit ensuite un traité par lequel le Marquisat de Saluces lui resta, mais il donna en échange la Bresse, le Bugey, le Valromey & le païs de Gex.

reté, il avoit vu jetter au feu l'original du traité qu'il avoit fait avec les ennemis, original, qui, écrit tout entier de sa main, auroit été contre lui un titre convainquant; mais il n'avoit pas vu que Laffin, son confident, qui le trahissoit, avoit adroitement tiré cet acte du feu & l'avoit conservé; ce même acte étoit entre les mains des Juges, lorsque Biron nioit tout à son Maître, qui le conjuroit de se sauver en avouant tout. Les pressantes instances de Henri, ses demi-mots qui annonçoient une parfaite connoissance du complot, qui montroient à Biron tout son danger & qui auroient dû lui ouvrir les yeux, tant de marques de bonté qui auroient dû toucher son cœur, ne lui arrachèrent que des imprécations contre ceux qu'il appeloit ses Calomniateurs, & qu'il vouloit, dit-il, voir l'épée à la main, le Roi ne se rebuta point, il

[...]ronolog. [...]ptenaire [...]n. 1602. [...]atthieu, t. Liv. 3. p. [...]2-534.

il renouvella ses avertissemens & ses prières jusqu'à quatre fois, & enfin à la quatrième fois, Biron lui ayant dit du ton d'un homme qui se trouve insulté : *C'est trop presser un homme de bien*, le Roi, terminant l'entretien, lui dit d'un air ferme & triste : *Puisque vous ne voulez rien dire, adieu Baron.* Cet mot fut son Arrêt ; dans ce moment il se rendit encore coupable, en voulant faire de sa cause une affaire de parti & soulever les Catholiques, dont il avoit toujours paru être le chef : *Messieurs*, s'écria-t-il ; *vous voyez comme on traite ici les bons Catholiques*. Le reste de sa conduite, jusqu'au moment où sa tête tomba sous le fer du Bourreau, n'est plus qu'un honteux mêlange de foiblesse & de fureur.

Henri n'avoit point de reproche à se faire, il avoit satisfait à la Justice, il avoit satisfait à l'amitié. Malgré

la nécessité de couper la racine des conspirations toujours renaissantes & d'éteindre le feu des factions, il eût pardonné à Biron, il lui auroit pardonné encore, si Biron l'avoit permis, c'est plus qu'on n'auroit pu espérer d'un Prince ordinaire ; mais n'avoit-on pas droit d'attendre quelque chose de plus du clément, du tendre, du généreux Henri ? Le Maréchal de Biron Armand, père du coupable, avoit été tué au service de Henri ; le fils avoit été son ami. Henri sans doute ne lui devoit plus rien, mais ne se devoit-il pas à lui-même de respecter du moins les jours d'un homme qu'il avoit aimé ? ne devoit-il pas suivre pour ainsi dire de l'oeil cet infortuné dans sa prison, devant ses Juges, jusqu'à l'échafaud même, s'il étoit nécessaire de l'y conduire pour l'humilier & le confondre ? mais alors il s'fuit de ses foibles-

ses, de ses larmes, de ses transports, de ses fureurs, il eût eu pitié d'un homme plus fou, plus bizarre que méchant, il lui eût dit : » Malheu-» reux, tu as voulu te perdre, je veux » te sauver ; tu m'as refusé ta grace, » je me l'accorde malgré toi ; ta fu-» reur ne l'emportera pas sur ma bonté » ni tes crimes sur le souvenir de no-» tre amitié » ! Croit-on que ce trait de clémence eût été funeste à Henri IV ? croit-on que le supplice d'un homme, tel que le Maréchal de Biron, regardé comme le chef des Catholiques, n'ait pas servi d'aliment à ces fureurs mal éteintes de la Ligue, dont Henri IV fut enfin la victime ? Rappellons-nous l'exemple d'Elisabeth. Le supplice de Marie Stuart avoit armé une de ses femmes contre la Reine d'Angleterre ; Elisabeth pardonne à cette femme : depuis cet acte de clémence, les jours d'Elisabeth ne

ſont plus menacés, du moins par les amis & les domeſtiques de Marie Stuart.

Le Maréchal de Biron avoit fini ſa carrière par deux Ambaſſades célèbres, où il avoit répréſenté avec beaucoup d'éclat le Roi contre lequel il conſpiroit dès-lors : l'une eſt l'Ambaſſade de Suiſſe pour le renouvellement des anciennes alliances ; l'autre, l'Ambaſſade d'Angleterre.

Henri étoit toujours, malgré la paix, l'ennemi eſſentiel de l'Eſpagne, l'Allié néceſſaire de l'Angleterre & des Provinces-Unies. Le traité de Vervins étoit peu reſpecté de part & d'autre. Henri fourniſſoit des ſecours aux Pays-Bas, l'Eſpagne en avoit fourni au Duc de Savoye dans une guerre qu'il avoit ſoutenue contre la France ; tous les traîtres, tous les factieux, tous les anciens Ligueurs qui vouloient troubler la France,

étoient surs de trouver de l'appui chez les Espagnols; on avoit insulté à Madrid l'Ambassadeur François Silly-Rochepot & l'on balançoit sur la réparation; tout tendoit à une rupture, & elle eût éclaté, si ce Henri IV, si fameux par la guerre, avoit aimé moins sincérement la paix. Elisabeth méditoit contre la Maison d'Autriche des projets dont elle paroissoit vouloir faire part à Henri. On proposa une entrevue sur la mer entre Calais & Douvres. Henri s'avança jusqu'à Calais. L'Archiduc Albert, à qui Philippe II. avoit donné en mariage l'infante Isabelle-Claire-Eugénie sa fille, avec les Pays-Bas pour dot, faisoit alors le siége d'Ostende; le voisinage de Henri lui fut suspect; l'Espagne s'empressa d'appaiser Henri, pour obtenir de lui que l'entrevue n'eût point lieu & que Henri s'éloignât des Païs-Bas; Henri envoya Biron faire ses

excuſes à la Reine ; mais comme il deſiroit de ſavoir ſes projets & que le Maréchal de Biron n'avoit pas la confiance du Roi, Sully parut avoir voulu profiter de ce voyage ſur les côtes pour paſſer juſqu'à Londres ſans être connu ; il prit ſes meſures pour être vu de tous ceux qui pouvoient apprendre ſon arrivée à la Reine, elle eut en effet la curioſité de le voir & elle ſatisfit pleinement celle de Henri & de Sully ſur les projets annoncés. Ces projets étoient principalement relatifs à ce plan de paix générale & perpétuelle dont nous avons parlé ; Sully vit avec autant de ſatisfaction que d'étonnement, que toutes les idées de la Reine Eliſabeth ſur ce point s'accordoient parfaitement avec celles de Henri.

Grain,
ade de
ri le
nd.
le, arr.
taur.

Quant à l'Ambaſſade de Biron, elle fut purement de repréſentation & de cérémonial, elle ſe paſſa en feſtins &

en fêtes, & n'eut d'ailleurs de remarquable que la leçon qu'Elisabeth daigna faire, dit-on, au Maréchal, dont elle connoissoit les mauvais desseins. Elle lui montra le portrait du Comte d'Essex & lui tint à ce sujet, sur l'ingratitude & sur l'orgueil, des discours dont elle laissoit l'explication à sa conscience.

Selon le Duc de Sully, ce fut Biron lui-même qui s'attira cette leçon, par l'indiscrétion qu'il eut de rappeller à la Reine l'aventure du Comte d'Essex, & d'exagérer les services de ce Général pour accuser la Reine d'ingratitude & de cruauté.

Elisabeth croyoit encore alors que le Comte d'Essex avoit dédaigné de lui demander grace; mais la Comtesse de Nottingham, confidente de la Reine, lui révéla, en mourant, un terrible mystère. Le Comte d'Essex, après la prise de Cadix, dans le mo-

ment le plus brillant de sa faveur, dans un des plus tendres épanchemens de l'amitié, avoit dit à la Reine: » L'ardeur de vous servir m'éloigne » souvent de votre Cour; quand je » vais combattre vos ennemis, je » laisse les miens auprès de vous; » puis-je espérer que votre cœur me » défende toujours contre leurs artifices » & leurs calomnies »? Je ferai plus, dit Elisabeth, » je veux vous » défendre dans tous les cas possibles » contre vos propres torts & contre » mes erreurs ». Elle lui donna une bague, & lui jura que, dans quelque disgrace qu'il pût tomber, méritée ou non, ce monument de sa tendresse, remis sous ses yeux, seroit pour le Comte un gage certain de clémence & d'amitié. Après la condamnation du Comte, elle attendoit impatiemment cette bague, & ne la voyant point arriver, elle crut que le Comte

poussoit le mépris pour elle, jusqu'à aimer mieux mourir que de lui devoir la vie. De là les irrésolutions & les agitations de la Reine, l'Arrêt signé, révoqué, puis signé encore, puis enfin éxécuté. Cependant le Comte avoit confié la bague à la Comtesse de Nottingham & l'avoit chargée de la remettre à la Reine; mais le Comte de Nottingham, ennemi Capital du Comte d'Essex, avoit exigé de sa femme qu'elle gardât la bague & laissât mourir Essex. Prête à mourir elle-même long-temps après, la Comtesse de Nottingham fit prier la Reine de la venir voir, & après lui avoir demandé pardon de ce qu'elle alloit lui dire, & l'avoir assurée, qu'elle mouroit de ses remords, elle lui avoüa en pleurant cette horrible infidélité. » *Dieu peut vous pardonner* », lui dit Elisabeth après l'avoir entendue, » *pour mo*[illegible]*ne vous pardonne-*

Négoci. & Mém. de Bu...

» *rai jamais.* Elle rentra chez elle dé-sespérée. Là, renfermée dans son affreux silence, refusant toute consolation, & tout secours, elle resta douze jours & douze nuits, étendue sur le tapis de sa chambre, la tête enfoncée dans des coussins, que ses femmes mirent autour d'elle sans oser lui parler. Elle descendit au tombeau avec cette douleur, dégoûtée de la vie, mais effrayée de la mort.

Il y avoit long-temps que ne pouvant se dissimuler sa décadence, elle essayoit de la déguiser à tous les yeux par un redoublement de parure qui ne faisoit que joindre le ridicule à la difformité ; la nécessité de décheoir l'humilioit & la révoltoit, celle de mourir la jettoit dans des convulsions de désespoir. On vit bien alors la vérité de ce qu'avoit dit l'infortunée Marie Stuart, que l'innocence rassure & console. La foible & douce Ma-

rie étoit morte avec le courage des Héros & la sérénité des Saints, la forte & sublime Elisabeth mourut avec toutes les foiblesses de Louis XI, à qui elle n'avoit que trop ressemblé pendant sa vie par la dissimulation, par la cruauté, par ses vengeances, par ses intrigues, par la maxime de *diviser pour regner*, qui fit la base de sa politique. Jalouse & implacable dans ses jalousies comme Henri VIII son père, capable comme lui de haïr & de perdre ce qu'elle avoit le plus aimé ; hautaine, impérieuse, injuste, elle réunissoit même des vices qui sembleroient s'exclure, si les exemples de cette réunion étoient moins communs ; l'emportement & la fausseté. Mais ses grands défauts lui laissoient de grandes qualités ; elle aimoit la gloire, elle aimoit son peuple, elle en fut aimée ; elle fut respectée de l'Europe ; son nom est encore illus-

tre, le nom Anglois le fut par elle. Elisabeth a mérité l'éloge que faisoit d'elle Sixte-Quint : *Un gran cervello di Principessa.* » On conçoit cependant » que le Michiavelliste Sixte-Quint » qui fit trancher quatre mille têtes, » & qui portoit envie à la Reine » d'Angleterre d'avoir fait *saltar una testa coronata*, pouvoit admirer en elle des qualités qu'on blâmeroit justement aujourd'hui.

[...]ff. [...]ol. de [...]y.

Quand on songe au supplice du Duc de Nortfolck, de la Reine d'Ecosse, du Comte d'Essex même, à tant de petitesses méprisables & de violences odieuses, à tant de persécutions si cruelles & si absurdes contre les Catholiques, peu s'en faut qu'on ne dise comme un Anglois (*a*) que sa gloire fut usurpée; mais on

(*a*) Le Docteur H

n'uſurpe point la gloire pendant quarante-cinq ans de regne, & ſur-tout on ne l'uſurpe point un ſiècle & demi après ſa mort. Puiſque la gloire d'Eliſabeth n'a rien perdu, puiſque le temps y a mis le ſceau, elle étoit fondée ſur des titres réels, & rien ne peut y porter atteinte.

Si l'on compare Eliſabeth avec les derniers Valois dont les regnes répondent au ſien, c'eſt pour elle un trop foible avantage de les avoir tous effacés; mais elle ne peut ſoutenir le parallèle avec Henri IV. On ſait qu'elle fut aimée de ſon peuple; mais l'attendriſſement ne s'eſt point attaché à ſon ſouvenir, ſon nom réveille plutôt l'idée de la gloire, que le ſentiment de l'amour. Les traits de bonté ne s'offrent point en foule dans ſon hiſtoire; il faut les chercher, & l'on voit preſque toujours qu'ils naiſſent des circonſtances plus qu'ils ne par-

tent du caractère (*a*). Elle fit jouir ſon peuple de la paix ; mais la guerre ne convenoit ni à ſon ſéxe ni à ſon goût ;

(*a*) On ne regardera pas comme un trait de bonté les préſens qu'elle fit à un jeune Hollandois qui avoit exprimé en termes indécens l'effet que faiſoit ſur lui la beauté de la Reine. Ce trait tient trop manifeſtement au plaiſir exceſſif qu'elle prenoit à être trouvée belle.

Le trait ſuivant n'annonce qu'une bonté commune. Un Voiturier qu'elle avoit fait venir juſqu'à trois fois pour une commiſſion, ſur laquelle elle finit par changer d'avis, dit en murmurant : *Je vois bien, que cette grande Reine eſt une femme tout comme la mienne.* Eliſabeth étoit à la fenêtre, & l'entendit. Son premier mouvement fut de dire : *quel eſt cet inſolent ?* Le ſecond fut de lui envoyer quelque argent pour l'appaiſer.

Le pardon qu'Eliſabeth eut le bon eſprit d'accorder à Marie Lambrun, fut un trait de politique. D'ailleurs ſa haine étoit ſatisfaite, Marie Stua[illegible] morte.

Henri IV aimoit la guerre ; il devoit aux armes sa gloire & sa couronne, il étoit le Héros de l'Histoire ; il l'eût été de la fable, & il sacrifia ses inclinations guerriéres au desir de rendre son peuple heureux.

Henri aimoit autant à pardonner qu'Elisabeth à se venger.

Elisabeth & Henri furent tous deux économes ; voilà leur trait de ressemblance le plus fort, & cette heureuse qualité leur valut à tous deux l'honneur d'être restaurateurs de leur Nation ; mais Henri succédant aux Valois & long-temps rejetté par ses Sujets, eut bien plus à réparer qu'Elisabeth, qui avoit reçu un Royaume paisible & soumis.

Elisabeth mourut le (a) 3 Avril

(a) 24 Mars, Vieux Style

1603, âgée de près de soixante & dix ans. Henri, dans la lettre où il apprend cette mort à Sully, appelle Élisabeth *l'ennemie irréconciliable de mes irréconciliables ennemis, & un second moi-même.*

CHAPITRE SEPTIEME.

JACQUES I en Angleterre & encore HENRI IV en France.

Depuis l'an 1603 jusqu'à l'an 1610.

ELISABETH avoit toujours évité de s'expliquer sur le choix de son successeur, elle avoit imposé silence à ses Parlemens toutes les fois qu'ils avoient voulu traiter cet article important; ses Ministres & ses Courtisans étoient avertis que c'étoit lui déplaire que d'en parler. Dans les derniers temps de sa vie, sa décadence lui rendoit cet objet de délibération encore plus insupportable, & plus il devenoit nécessaire de le régler, plus il étoit impossible de s'en occuper. Enfin on interpréta, comme on voulut, un mot ou un signe qu'on arracha comme on

put à la Reine au moment de sa mort, ou, selon quelques Auteurs, elle avoit laissé au Secrétaire d'Etat Robert Cécil, (a) un papier cacheté qui devoit être ouvert après la mort de la Reine & qui contenoit le nom de son successeur, ou qui, selon d'autres, déféroit à la Nation le droit d'élire un Roi. Quoiqu'il en soit, la Reine étoit morte à quatre heures du matin, & à huit heures le Roi d'Ecosse Jacques VI étoit proclamé Roi d'Angleterre sous le nom de Jacques I, & le Courier étoit parti pour lui en porter la nouvelle à Edimbourg. Ce fut le résultat d'une Assemblée tumultuaire des Grands, de la Noblesse, des Gens du Conseil & des Officiers Municipaux, tenue à l'hôtel-de-ville de Londres.

(a) Fils du fameux Ministre Guillaume Cécil, Lord Burleigh, mort le 4 Août 1598.

Jacques arriva le 17 Mai 1603, & prit possession du trône, d'un consentement unanime. Il en avoit coûté la vie à la mère pour avoir eu des droits à ce trône, le fils y monta sans contradiction. On frappa une Médaille en mémoire de son avènement. La Légende étoit vraie, simple & heureuse. On comparoit Jacques avec Henri VIII, qui avoit réuni en sa personne les deux Roses, Jacques plus utile à l'Angleterre, réunissoit des Couronnes: *Henricus Rosas, regna Jacobus.*

Il fut sans doute avantageux alors à Jacques d'avoir été élevé dans la Religion Protestante; s'il eût été Catholique, il auroit vraisemblablement trouvé les mêmes difficultés à monter sur le trône d'Angleterre que Henri IV avoit trouvées à monter sur le trône de France.

Il étoit important pour Henri IV de

connoître quelles étoient les dispositions du nouveau Roi à l'égard de la France & des Pays-Bas.

De la maniere dont les intérêts politiques s'étoient combinés dans l'Europe avec les intérêts Religieux, la France, quoique Catholique, avoit toujours été à la tête du parti Protestant ; c'étoit l'effet de la Rivalité des Maisons de France & d'Autriche. Charles-Quint s'étant déclaré contre les Princes Protestans d'Allemagne, François I fut naturellement leur Protecteur & leur Allié ; la même raison s'étendit successivement à toutes les Puissances Protestantes.

La même Rivalité ayant subsisté entre Philippe II & Henri II, le même systême politique subsista.

Il fut interrompu sous les derniers Valois par les Guises, & par la Ligue qui ramenoient naturellement à l'Espagne.

Henri III forcé par les Guises, par la Ligue & par l'Espagne de s'unir avec le Roi de Navarre, redevint, quoique Catholique, chef du parti Protestant.

Henri IV, devenu Roi de France & Catholique, n'en resta pas moins le chef de ce même parti Protestant, parce qu'il étoit toujours l'ennemi de Philippe II.

Philippe II étant mort peu de temps après la paix de Vervins, la Rivalité subsista toujours entre la Maison de Bourbon, parvenue au trône de la France, & la Maison d'Autriche, à qui l'union constante de ses deux branches, Espagnole & Allemande, donnoit toujours la plus grande influence dans l'Europe, & le premier rang dans le parti Catholique. En France, l'esprit de la Ligue, plutôt assoupi qu'éteint, étoit toujours favorable à l'Espagne; le Conseil même 13. Septembre 1598.

du Roi étoit partagé. Plusieurs de ses Ministres, depuis la paix de Vervins, opinoient hautement pour l'alliance Espagnole & pour une réunion, même politique, au parti Catholique de l'Europe; la Reine, Marie de Médicis, étoit entiérement dévouée à l'Espagne, les Concini, les Galigaï qui la gouvernoient, étoient pensionnaires de cette Puissance, mais le gros de la Nation, réuni à son Roi, étoit fidèle à l'ancien systême.

Le Roi Jacques, étant Protestant, devoit naturellement tenir à ce même systême; mais puisque tant de Rois de France, tous Catholiques, avoient été les chefs du parti Protestant, un Roi Protestant pouvoit entrer dans la Ligue Catholique. Le Roi Jacques étoit un Protestant mitigé, le Clergé d'Ecosse lui en avoit toujours fait la guerre, & l'avoit fatigué de son pédantisme intolérant. Nous avons vu que ce

Clergé avoit poussé l'insolence jusqu'à refuser à son Roi de prier pour la Reine Marie Stuart sa mère, il lui refusa de prier pour lui-même dans une autre occasion, où il s'agissoit de la vie de ce Roi. Les fils du Comte de Gowry, décapité en 1584, pour la Conjuration de Ruthven, ayant résolu de venger la mort de leur père, avoient attiré le Roi dans leur maison de Perth, & l'ayant séparé de sa suite, s'étoient jettés sur lui, l'épée à la main, à la tête de leurs domestiques. Le Roi ne s'étoit échappé de leurs mains que par une espèce de miracle pour lequel il avoit cru devoir ordonner des prières publiques en action de graces; le Clergé refusa opiniâtrément de prier, & soutint toujours au Roi que la Conjuration des Gowry étoit une chimère; cependant le combat entre le parti de Gowry & la suite du Roi appellée à son secours par ses cris, avoit été assez

violent pour que le Comte de Gowry & Aléxandre de Ruthven son frère y eussent été tués avec plusieurs autres. Ces morts déposoient du combat, & le combat déposoit du complot, ou du moins du danger. D'ailleurs le Roi pouvoit mériter que ses sujets daignassent l'en croire sur sa parole. Le Clergé ne voulut rien croire ni rien faire. Cette insolence & cette indocilité des Ministres Protestans, trop partagées par une Nation presque toute puritaine ; ne devoient pas avoir disposé le Roi favorablement pour le parti Protestant.

Elisabeth n'avoit cessé de persécuter ce Prince & sa mère, elle avoit enhardi l'insolence de son Clergé, encouragé la mutinerie de ses Sujets, rempli de troubles son Royaume, autorisé ou excité les attentats contre sa personne ; non contente de l'avoir fait enlever autrefois par l'aventurier Wotton,

Wotton, elle venoit encore de faire tenter deux ou trois fois le même crime par Bothwel (a); Elisabeth, l'héroïne des Protestans, n'avoit pas dû, par de tels procédés, concilier la bienveillance du Roi Jacques à ce parti.

Quelques Seigneurs Ecossois, d'intelligence avec Rome & l'Espagne, avoient formé le projet de rétablir la Religion Catholique en Ecosse, & ensuite en Angleterre; Elisabeth avoit pressé le Roi Jacques de les punir; mais d'après la mollesse avec laquelle il les poursuivit, on ne sait s'il n'avoit pas lui-même prêté les mains à ce

(a) Ce Bothwel, différent de celui qui avoit assassiné Darnley, père du Roi Jacques, n'étoit pas moins méchant, & étoit peut-être encore plus dangereux. Elisabeth fut obligée de l'abandonner, parce qu'il trahissoit à la fois les Protestans & les Catholiques.

projet. Il est certain qu'il entretenoit des correspondances avec le Pape, avec le Roi d'Espagne, avec les Catholiques d'Angleterre, & qu'il promettoit à ceux-ci de faire cesser la persécution, quand il seroit parvenu au trône d'Angleterre. Anne de Dannemarck que Jacques I avoit épousée malgré les intrigues d'Elisabeth, & qui avoit pris sur l'ame de son mari l'empire qu'Elisabeth avoit eu autrefois, inclinoit, quoique Protestante, vers le parti Catholique & vers la Maison d'Autriche. Toutes ces circonstances n'annonçoient point de zèle pour la cause Protestante.

La France avoit à réclamer auprès du Roi Jacques deux sortes de titres, les grandes & anciennes alliances avec l'Ecosse, & l'alliance nouvelle avec l'Angleterre ; mais ces deux espèces d'alliances se contrarioient & se repoussoient l'une l'autre. La liaison de

l'Ecoſſe avec la France étoit fondée ſur la Rivalité de la France & de l'Angleterre. Le principe de cette union étoit la haine commune des deux peuples pour les Anglois, rivaux des uns, oppreſſeurs des autres, &, dans la combinaiſon des intérêts politiques & religieux de l'Europe, l'alliance avec l'Ecoſſe étoit une ligue Catholique, l'alliance avec l'Angleterre, une ligue Proteſtante; cependant l'Ecoſſe étant devenue Proteſtante, & allant déſormais être unie avec l'Angleterre, le point de vue étoit changé, les intérêts ſembloient ſe confondre, la queſtion devenoit ſimple & ſe réduiſoit à ſavoir ſi Jacques ſuivroit le ſyſtême politique d'Eliſabeth, ou le penchant ſecret qui ſembloit l'attirer vers le parti Catholique.

Il fit l'un & l'autre, c'eſt-à-dire, qu'il renouvella l'alliance avec la France & les Provinces-Unies, & qu'il fit la paix avec l'Eſpagne. Tout ſon rè-

gne fut un règne de paix. Jacques ne fit d'autre guerre que la guerre de plume, ne connut d'autre politique que la Théologie, & n'eut d'un Roi ordinaire que son attachement à la prérogative royale.

Comme nous n'examinons plus les deux Nations si long-temps rivales que dans leurs rapports directs, & pour ainsi dire dans leurs points de contact, le traité de l'Angleterre avec la France, est le seul qui soit de notre sujet. Il concernoit principalement les Provinces-Unies. La France & l'Angleterre, comme nous l'avons dit, n'étoient plus rivales que dans la protection qu'elles accordoient aux Provinces-Unies; Jacques étoit assez disposé à céder l'honneur & le fardeau de cette protection à la France. Indépendamment des considérations qui viennent d'être exposées, le respect de Jacques pour la prérogative royale, à

laquelle il eût voulu ne point donner de bornes, lui inspiroit de fortes préventions contre les Provinces-Unies qu'il ne pouvoit regarder que comme rebelles ; le Ministère Anglois lui fit voir autrement ses intérêts. On croyoit qu'à l'avènement de Jacques, le crédit des Cecil alloit être détruit. Jacques avoit toujours regardé Guillaume Cecil, Lord Burleigh, comme le persécuteur & le bourreau de Marie Stuart sa mère, & Robert Cecil fils de Guillaume, avoit été le plus cruel ennemi du Comte d'Essex, que Jacques regardoit comme un martyr de sa cause; cependant, soit que Robert Cecil eût été réellement dépositaire d'un écrit d'Elisabeth, qui eût assuré la Couronne d'Angleterre à Jacques, soit qu'il se fût rendu nécessaire à ce Prince par la profonde connoissance des affaires que le long ministère de Guillaume Cecil & le sien lui avoient acquise, Jacques

eut toujours pour lui la même confiance qu'avoit eue Elisabeth. Cecil tenoit au système Protestant, mais il n'aimoit pas la France; Henri IV crut devoir opposer à son expérience celle du Marquis de Rosny, depuis Duc de Sully; il espéra même que le Sur-Intendant des Finances pourroit aider l'Ambassadeur, & applanir bien des difficultés. C'étoit un spectacle pour les politiques qu'une négociation conduite par Cecil & Rosny; l'ancien système fut suivi, les deux Puissances continuèrent leur protection aux Provinces-Unies, & leur fournirent des secours.

[Mém. de ...y, L. 15 ...6.]

Le traité qui fut conclu alors entre les deux Rois, fut une victoire remportée par Sully sur Cecil, homme *qui étoit tout mystère*, dit Sully, homme, qui, suivant la politique vulgaire, vouloit toujours tromper, & qui, en sentant la nécessité de proté-

ger les Pays-Bas, auroit voulu que toutes les charges de cette protection eussent été pour la France, & tout le profit pour l'Angleterre.

La relation que Sully a donnée de son ambassade, dans ses Mémoires, contient des particularités curieuses & propres à faire connoître les Anglois de ce temps-là.

Sully, en arrivant à Calais, trouva le Vice-Amiral de France, Dominique de Vic, prêt à le transporter en Angleterre; en même temps le Vice-Amiral Anglois lui fit tant d'instances pour qu'il donnât la préférence à deux grandes ramberges que les Anglois avoient amenées à Calais pour le même transport, que Sully craignit de désobliger les Anglois, s'il refusoit cette offre; il monta donc sur une des ramberges, & de Vic prit les devans avec une partie de la suite de l'Ambassadeur.

» Je trouvois, dit Sully, dans les

» Anglois qui me ſervoient un reſpect
» qui me paroiſſoit dégénérer en baſ-
» ſeſſe. Cette baſſeſſe fit bientôt place
à l'inſolence. De Vic, au retour de
Douvres, rencontrant la ramberge qui
portoit Sully, crut devoir arborer à
ſon grand mât le pavillon François,
ſoit pour faire honneur à Sully, comme
celui-ci affecta pour lors de le croire,
ſoit pour braver les Anglois auxquels
ils reprochoit pluſieurs pirateries, &
qui ne vouloient point ſouffrir dans
ces mers d'autre pavillon que le leur;
à l'inſtant il y eût dans la ramberge
Angloiſe cinquante canons pointés
contre le vaiſſeau de de Vic, il y eût
même quelques coups de tirés, malgré
les répréſentations de Sully, qui ne put
appaiſer la colère des Anglois, qu'en
obligeant le Vice-Amiral François de
baiſſer pavillon.

Le Gouverneur de Douvres envoya
juſqu'à deux fois inviter Sully à venir

voir le Château, s'excusant de ne pas venir faire cette invitation lui-même sur ce que la goutte le retenoit au lit. Sully craignant encore de désobliger les Anglois dans la personne de ce Gouverneur, alla chez lui avec toute sa suite. Le Gouverneur commença par faire quitter l'épée à tous les François, l'Ambassadeur seul excepté, il tira ensuite une rançon de chacun d'eux, & c'étoit-là l'objet de son invitation; cette rançon étoit un tribut que les Anglois avoient imposé à la curiosité de ceux qui vouloient voir le Château, encore se gardoit-on bien de satisfaire cette curiosité: « Nous lui
» vîmes, dit Sully, faire une si laide
» grimace, dès que quelqu'un vouloit
» seulement attacher les yeux sur les
» tours & les murailles du Château,
» que je me retirai, sans vouloir en
» voir davantage, prenant pour pré-
» texte la peur de l'incommoder.

Les François furent assez mal reçus par-tout, du moins par le peuple, excepté à Cantorbery, où on leur fit mille prévenances & mille caresses, ce que Sully attribue, non aux Anglois, qui, dit il, conservent par-tout leur caractère d'aversion pour les François, mais aux Vallons & aux Flamands, réfugiés dans cette Ville pour cause de Religion, & qui composoient alors près des deux tiers des habitans.

« Il est certain, dit-il encore ailleurs, que les Anglois nous haïssent, & d'une haine si forte & si générale, qu'on seroit tenté de la mettre au nombre des dispositions naturelles de ce peuple. »

Ce que dit ici Sully, semble démentir ce que nous avons eu lieu d'observer plus d'une fois : que c'est la guerre seule qui entretient les haines nationales, & que la paix les éteint. On pourroit objecter que la France &

l'Angleterre, depuis l'avénement de Henri IV, vivoient en paix, & même dans une alliance assez étroite, cependant voilà Sully qui se plaint des marques de haine que les François reçoivent en Angleterre.

Je réponds que sous les trois derniers Valois, les deux Nations étoient d'autant plus ennemies, que leur haine avoit à la fois pour fondement, & la Rivalité politique, & sur-tout la différence de Religion, principe des plus fortes haines; que sous Henri IV les Souverains des deux Nations étoient amis, mais non pas les deux Nations; que les Anglois avoient toujours fait la guerre en France & à des François, quoiqu'en faveur d'autres François; que l'abjuration de Henri IV avoit fortifié & généralisé chez les Anglois le principe de haine qui tient à la différence de Religion. Quand les Anglois avoient si bien combattu sous

Henri IV, ce n'étoit pas par zèle pour lui, mais par haine pour la Ligue; Henri IV devenu Catholique, n'étoit plus leur ami, ni ses sujets leurs alliés. De plus, Sully avoue que Biron, pendant son ambassade, qui n'avoit précédé que d'un an celle de Sully, n'avoit pas mal travaillé à justifier l'animosité de la Nation Angloise contre la nôtre, par les excès auxquels il avoit souffert que toute sa Maison se portât, & si Sully reproche aux Anglois de son temps un orgueil insupportable, voici ce qu'il reproche aux François de ce même temps: « Je » ne veux rien dire à demi, dit-il, » principalement lorsque ce que je dis » peut être utile pour la correction de » nos moeurs. Nos jeunes François » ne sont point encore défaits de cet » air étourdi & évaporé, de ces ma» nières libres & même effrontées, » dont on nous a fait de tout temps

» le reproche.... Ils ne sont pas plus
» capables de circonspection chez les
» étrangers que chez eux.

Au reste, les Anglois d'aujourd'hui, polis par les Lettres, éclairés par la Philosophie & par les connoissances, ne ressemblent pas plus à ceux dont parle Sully, que les François d'aujourd'hui ne ressemblent à ceux qu'il nous peint comme passant leur vie dans les brelans & dans les lieux de débauche.

Biron portoit à l'excès les défauts reprochés à sa Nation ; Sully par ses moeurs austères, & par sa fierté naturelle sympathisoit plus avec les Anglois. Quelques jeunes gens de sa suite ayant pris querelle avec des Anglois dans un lieu de débauche, il y eut un Anglois tué, ce qui excita un soulèvement ; aussi-tôt que Sully en fut instruit, il fit arrêter le meurtrier, & dans un Conseil composé des Gentilshommes les plus sages de sa suite, il le fit

condamner à avoir la tête tranchée, ce qui alloit être exécuté, malgré la grande fortune du coupable, nommé Combaut, fils unique du grand Audiencier, & malgré les ſollicitations du Comte de Beaumont-Harlay, alors Ambaſſadeur ordinaire de France à Londres, dont le meurtrier étoit parent, ſi le Maire de Londres lui-même, déſarmé, ou par la ſévérité de Sully, ou, comme Sully l'inſinue peut-être injuſtement, par l'argent du coupable, n'eût accordé ſa grace aux inſtances du Comte de Beaumont.

Sully trouva la Cour de Londres pleine de factions qui toutes ſe diſputoient l'honneur de gouverner le nouveau Roi; la concurrence étoit ſur-tout fort vive entre les Miniſtres d'Angleterre & ceux d'Ecoſſe; l'Eſpagne avoit auſſi ſa brigue: Jacques I balançoit encore entre l'Eſpagne & la France; il aimoit Henri IV, il l'a-

voit pris pour modèle, & croyoit lui ressembler, parce qu'il avoit comme lui un caractère franc & ouvert, qu'il aimoit comme lui la chasse, & qu'il avoit passé de la Couronne d'Ecosse à celle d'Espagne, comme Henri IV avoit passé de la Couronne de Navarre à celle de France ; mais il avoit quelques ressentimens secrets contre Henri & son Ambassadeur ; on lui avoit dit que Henri l'appelloit : *Capitaine ès Arts, & Clerc aux Armes*, & que Sully, à l'exemple de son Maître, avoit tenu des discours peu respectueux sur sa Personne. Sully dissipa aisément ces légers nuages que Jacques ne lui cacha point. Jacques montra aussi quelque animosité contre les Jésuites (qu'on accusoit dès-lors d'exciter des cabales dans son Royaume) & un éloignement plutôt théologique que personnel pour le Pape. Il demanda dès la première audience à Sul-

ly, s'il traitoit le Pape de Sainteté ? Oui, dit Sully, conformément à l'uſage de France, & comme on donne aux Princes des titres qu'on ſait bien qu'ils ne méritent pas. Jacques fit une longue diſſertation pour prouver que cet uſage offenſe Dieu, à qui ſeul appartient le nom de Saint. Sully ne tarda pas à s'appercevoir qu'on affectoit dans cette Cour de ne point parler d'Eliſabeth, ou d'en parler ſans aucun éloge, ce qui fit beaucoup de peine aux François, qui ſe piquoient d'une vive admiration pour cette Reine, & d'un grand reſpect pour ſa mémoire. Jacques avoit la petite vanité de croire que dans les derniers temps du règne d'Eliſabeth, le Conſeil d'Ecoſſe avoit eu l'aſcendant ſur le Conſeil d'Angleterre. Sully eût fait manquer la négociation s'il eût paru, comme il le vouloit, à la première audience, en deuil de cette Reine dans

une Cour qui ne daignoit pas le porter, & qui ne vouloit qu'oublier Elisabeth. Sully sut profiter habilement des vertus, des foiblesses, des préjugés politiques & religieux de Jacques, pour s'insinuer dans sa confiance, il y réussit ; d'une audience & d'une conférence à l'autre, ses progrès étoient sensibles. Il prit sur lui de communiquer à Jacques, comme de lui-même, le grand projet de Henri IV, pour la pacification générale, mais en le déguisant sous les apparences du zèle pour les progrès de la Religion Protestante, & sous la forme d'une association contre la Maison d'Autriche, quoiqu'il ne dissimulât ni les avantages qu'on se promettoit de faire au Pape & aux autres Puissances foibles, ni le désintéressement dont la France & l'Angleterre devoient donner l'exemple, pour ramener les divers Etats de l'Europe à l'égalité. Jacques saisit & goûta ce qui lui fut exposé de ce systême, & si

Sully n'acheva point de lever le voile, c'est qu'il ne trouvoit à ce Prince ni assez de force dans l'esprit, ni assez de profondeur & de persévérance dans les sentimens pour remplacer Elisabeth dans l'exécution d'un tel projet; il avoit démêlé que l'amour de Jacques pour la paix n'étoit que l'amour du repos, non cet amour ardent & actif de l'humanité qui seul pouvoit applanir les difficultés d'une pareille entreprise. Ce fut cependant cette conférence qui détermina Jacques au traité que la France & les Païs-Bas sollicitoient; pour faire aller ce Prince jusqu'au but où on voulut l'amener, il falloit lui montrer au-delà un grand espace. Sa volonté restoit toujours en-deçà du terme proposé & ses actions encore en-deçà de sa volonté. Sully partit, fort content d'en avoir obtenu, malgré Cécil, les secours dont les Hollandois avoient besoin.

Depuis l'expulſion du Duc d'Anjou, le rappel du Comte de Leiceſter, le refus qu'Eliſabeth avoit fait de la Souveraineté des Païs-Bas, l'impoſſibilité, où la France s'étoit vue de l'accepter, étant trop occupée chez elle, la Liberté Hollandoiſe à travers tous les obſtacles, avoit toujours été en s'affermiſſant. Le Fondateur de cette République, Guillaume I avoit ſuccombé ſous les aſſaſſins que l'Eſpagne croyoit avoir droit d'armer contre ces ennemis qu'elle regardoit comme des ſujets rebelles; un Franc-comtois, nommé Balthaſar Gérard, avoit éxécuté ce que Jauréguy n'avoit fait que tenter; Guillaume avoit été tué d'un coup de piſtolet dans ſa propre maiſon. Philippe-Guillaume, l'aîné de ſes fils, étant alors priſonnier en Eſpagne, d'où il ne revint que long-temps après, les Hollandois donnèrent la place de Guillaume à Maurice ſon

ſecond fils. Celui-ci eut à combattre ſucceſſivement le Duc de Parme, le Comte de Mansfeld, le Comte de Fuentes, l'Archiduc Albert d'Autriche, le Marquis Spinola; ce dernier acheva en 1604, ce fameux ſiége d'Oſtende qui dura trois ans & plus de trois mois, & qui coûta aux deux partis cent quarante mille hommes; les ſecours de l'Angleterre & de la France ne contribuèrent pas peu à ſa durée, ainſi qu'aux avantages remportés ſur mer par les Hollandois, en 1602 dans la Manche, & en 1607 devant Gibraltar.

Ce fut encore par la médiation des Rois de France & d'Angleterre, mais principalement du Roi de France que fut enfin ſuſpendue cette grande querelle. Les deux partis étoient également las d'une guerre ſi longue & ſi ruineuſe. L'Eſpagne y perdoit ſon commerce des Indes, les Provinces-

Unies s'épuisoient, on parla de paix, on négocia. Deux difficultés principales arrêterent long-temps; l'une, que les Etats-Généraux vouloient être reconnus pour une Puissance libre & indépendante; l'autre, qu'ils vouloient conserver leur commerce aux Indes Orientales. L'Espagne ne pouvant encore se résoudre à se relâcher pour toujours sur ces deux points, la paix définitive ne put être conclue & les conférences alloient être rompues; les Plénipotentiaires Anglois y jouoient un foible rolle; leur Roi avoit toujours de l'indifférence & même de l'éloignement pour la cause des Provinces-Unies, les débats que la Prérogative Royale excitoit entre lui & le peuple Anglois le refroidissoit de plus en plus sur des intérêts Républicains. Ce fut le Président Jeannin, Plénipotentiaire de France, qui eut tout l'honneur de cette négociation.

N'ayant pu terminer la querelle, il voulut du moins la suspendre, il fit
An. 1609. conclure pour douze ans une trève pendant laquelle les Etats-Généraux restèrent en possession des deux articles si vivement débattus. Dèslors François Aërsens, Seigneur de Sommersdick, Négociateur habile, Résident des Etats-Généraux en France, prit, de l'aveu de cette Couronne, le titre d'Ambassadeur, & Henri IV lui donna rang immédiatement après l'Ambassadeur de Venise.

Jacques I, si différent de Henri IV, à tant d'égards, & si peu fait pour lui être comparé, eut avec lui une conformité funeste, ce sont les deux Rois qui ont été le plus en butte aux attentats; ce fut l'effet des fureurs du temps & de ce choc affreux de la Réforme & de la Ligue.

Nous avons vu Jacques I, menacé, dès le berceau, de tomber entre les

mains des assassins de son père ; nous avons vu Elisabeth, qui auroit dû être sa protectrice susciter les Wotton & les Botkwel pour se saisir de lui, & l'emmener en Angleterre ; nous l'avons vu rester quelque temps prisonnier des conjurés de Ruthven ; nous l'avons vu prêt à périr par la conspiration des enfans du Comte de Gowry ; on ne le ménageoit pas plus en Angleterre ; les Raleigh, les Cobham conspirérent contre lui ; mais tous ces attentats cèdent à celui de la *conspiration des poudres*, nom aussi connu que celui de *la Saint-Barthelemi*. Ce fut l'ouvrage des Catholiques Anglois & le fruit des longues persécutions qu'ils avoient souffertes ; ils avoient espéré d'en voir la fin à l'avénement de Jacques ; mais ce Prince entraîné par le vœu national, n'avoit pas tenu ce qu'il leur avoit promis, ou du moins ce qu'ils s'en étoient

promis ; une partie des décrets rigoureux portés contre les Catholiques sous le regne précédent s'éxécutoit encore ; ces malheureux ne prévoyant plus de terme à leurs maux, formèrent le projet infernal de faire sauter en l'air avec de la poudre, le Roi, la Reine, le Prince de Galles & tout le Parlement ; les préparatifs étoient faits dans des voûtes placées sous la salle de Westminster, où le Parlement tenoit ses séances, & ils furent découverts presqu'au moment où on alloit mettre le feu aux poudres. Plusieurs des conjurés se réfugièrent en France où ils trouvèrent d'abord un asyle, le complot étoit si extravagant & si monstrueux qu'on n'avoit pu le croire réel ; on imagina, comme ils le publioient, que c'étoit une invention du Ministère Anglois pour persécuter des innocens ; en effet on l'avoit vu plus d'une fois sous le regne précé-

1605. Matthieu II, L. 5. De Thou. Mercure François, an. 1605, 1606.

dten

dent, ſuppoſer des conjurations pour avoir le plaiſir de les punir ; mais ces violences perfides n'étoient point à l'uſage du doux & ſincère Jacques I. On ſait que les Jéſuites furent accuſés d'avoir eu part à l'entrepriſe, & que les pères Garnet & Oldecorne furent éxécutés, l'un pour l'avoir dirigée, l'autre pour l'avoir approuvée publiquement. Henri IV, qui avoit rappellé en 1604 les Jéſuites bannis par arrêt en 1594 pour l'attentat de Châtel, crut ſon honneur intéreſſé à leur juſtification, il envoya le P. Cotton déclarer à l'Ambaſſadeur d'Angleterre que la ſociété étoit innocente de ce complot, qu'elle le déteſtoit & qu'elle déſavouoit ceux de ſes membres qui pouvoient y avoir eu part. Cette aventure dut ſervir de contrepoids aux conſidérations qui attiroient le Roi Jacques vers le parti Catholi-

que, mais sa plus forte haine fut toujours contre les Puritains.

Jacques sut échapper à tous les complots, & il mourut dans son lit; Henri IV moins heureux, ayant échappé à Barrière, à Pierre Ouin, à de l'Isle, n'ayant été que blessé par Chatel (*a*), périt sous le couteau de Ra-

(*a*) Le coup n'avoit porté qu'à la lèvre, parce que le Roi se baissoit dans ce moment pour embrasser deux de ses Courtisans, grace que ce bon Roi, toujours si naturellement porté à la bienveillance, faisoit souvent à ses sujets. La violence du coup lui avoit cassé deux dents. Le mot qu'il dit à ce sujet, suffiroit pour peindre l'aimable gaîté de son caractère. » Je savois déjà par la bou- » che de gens dignes de foi que les Jésuites » ne m'aiment pas, je viens d'en être con- » vaincu par la mienne. » On connoît le complot formé en 1593, par Pierre Barriere, en 1597, par Pierre Oüin, & l'attentat d'un fou, nommé Jean de l'Isle, en 1605.

Maillac. Il faut renoncer à savoir si cet assassin avoit des complices & quels ils étoient ; l'histoire ne fournit à cet égard que des conjectures & point de preuves ; mais elle présente ici une triste réfléxion , c'est que dans les temps de factions & de troubles, (& quels temps en sont tout-à-fait exempts?) l'impartialité, la modération sont les qualités qui demandent le plus de courage & qui exposent le plus. La tolérante Marie Stuart vécut & mourut sous le glaive de la persécution ; Henri dont la doctrine & la conduite respiroient la tolérance , fut perpétuellement en butte aux soupçons des Protestants & aux complots des Ligueurs ; les uns lui reprochoient son abjuration , les autres ne vouloient pas la croire sincére. Pendant que le Roi , à la tête de toute sa Noblesse, exposoit ses jours au siége d'Amiens, les Protestans publioient Ann. 15[illegible]

qu'on ne les avoit rassemblés là, que pour les exterminer tous à la fois; ils avoient même déjà donné un nom à ce massacre imaginaire, c'étoit *la Saint-Barthelemi de campagne*; les Catholiques l'égorgèrent, parce qu'il étoit ennemi de l'Espagne.

Jacques I que les Puritains outrageoient & que les Catholiques vouloient assassiner, étoit l'inventeur d'un moyen de faire cesser la persécution & de réunir les Citoyens de toute Religion dans la fidélité qu'ils doivent au Souverain, c'étoit de substituer au *serment de Suprématie*, qu'un Catholique ne peut prêter, celui d'*Allégeance* qu'aucun Sujet ne pouvoit refuser de prêter. Dans le serment de suprématie, on reconnoissoit le Roi pour chef de l'Eglise; dans le serment d'allégeance, on reconnoissoit seulement que le Pape n'a aucun droit sur la vie ni sur le temporel des Rois,

qu'il ne peut en aucun cas délier les sujets du serment de fidélité. Le Pape Urbain VIII défendit, sous peine de damnation, de prêter ce serment, sans qu'on puisse trouver d'autre motif de cette défense que les grandes prétentions des Grégoires VII & des Bonifaces VIII à la Monarchie Universelle. Le Cardinal Bellarmin écrivit aussi contre ce serment qu'il jugeoit contraire à l'unité, Jacques daigna répondre au Cardinal Bellarmin, comme autrefois Henri VIII à Luther & avec le même avantage. Quand Bellarmin n'auroit eu d'autre tort que celui d'avoir pu soutenir une si mauvaise cause, on a eu raison de ne le point canoniser.

Henri IV est un des quatre meilleurs Rois que la France ait possédés; il n'eut ni toute la piété de Saint-Louis, ni la sagesse un peu austère de Charles V; il eut encore moins la

facilité crédule de Louis XII, qu'on a pu taxer de duperie, il fut plus brillant, plus aimable qu'aucun d'eux, & aussi économe, qualité sans laquelle il n'y a jamais eu & il n'y aura jamais de bon Roi.

Son regne fut un regne de restauration, plus encore que ceux de Charles V & de Charles VII, & avec une intention plus marquée de la part du Maître, plus suivie de la part du Ministre, plus reconnue de la part des peuples.

Henri fut le plus brave Soldat de ses armées, le plus grand Général de de son siécle, l'homme le plus galant & le plus spirituel de son Royaume.

Quant à la bonté, il eut & celle qui fait les bons Rois & celle qui fait les particuliers aimables, il est l'homme avec lequel on voudroit vivre, l'ami auquel on voudroit s'attacher & le Souverain dont on aimeroit à dépendre.

Enfin, c'est le seul Héros & même le seul Monarque qui ait conçu, ou, si l'on veut, rêvé le projet de la paix perpétuelle.

Avec de l'esprit & des vertus on aime les Lettres. Henri fixa Casaubon en France par des bienfaits ; on connoît le mot de ce Prince, lorsqu'il apprit que le Collége Royal n'étoit point payé : *qu'on ôte de ma table pour payer mes Lecteurs.*

Veut-on connoître Henri IV dans sa vie privée ? veut-on voir s'il étoit bon mari, bon père, bon maître, homme sensible & tendre, il ne faut que lire la relation de la naissance de Louis XIII, écrite par la Sage-Femme de la Reine Marie de Médicis ; ce monument domestique le peint mieux que toutes les Histoires.

Veut-on savoir si ce Roi étoit capable d'amitié ? Lisons les Mémoires de Sully, c'est un monument érigé à

cette amitié d'un Roi & d'un Sujet. Dans ces Mémoires, où Sully plus grand que modeste, ne s'est pas peint sans doute à son désavantage, on respecte; on admire ce Sully; mais c'est Henri IV, qu'on aime; c'est lui qui aime le plus, discours, actions, tout respire en lui le sentiment, tout émeut & attendrit; Sully a l'ascendant d'un sage, Henri a le cœur d'un ami. Après tous ces petits orages, qui, dans l'amitié même, naissent de l'opposition des caractères, c'est toujours Henri qui s'empresse de revenir.

Puisque c'est là le Roi que le fanatisme a pu égorger, apprenons donc une fois à craindre le fanatisme. Ne nous bornons pas à détester un crime aussi abominable, aussi éloigné des mœurs communes, que celui d'attenter à la vie des Rois, veillons de plus près sur nous; défions-nous de tout zèle

aimer, évitons tout esprit de contention, d'intolérance, de persécution; tenons pour dogme infaillible que la Religion donnée aux hommes pour les consoler, les édifier, les unir à un Dieu de paix & d'amour, réprouve toute cette chaleur cruelle avec laquelle on prétend la défendre; qu'un mortel ne venge point Dieu, que, prétendre le venger, c'est insulter à sa toute-puissance, & que nuire aux hommes, c'est outrager sa bonté.

Ne quittons point Henri IV & Sully, sans leur rendre un dernier hommage, sans reconnoître formellement les obligations que nous leur avons. Outre tant d'utiles leçons sur toutes les parties de l'administration, outre ce grand tableau de la restauration des finances, tableau si consolant & si encourageant, qui montre ce que peuvent le travail & la vertu

pour le bonheur des hommes, & combien il reste de ressources où tout est désespéré, enfin outre l'exposition du projet de la paix perpétuelle, les Mémoires de Sully offrent partout la réfutation du système de guerre & du Machiavellisme, envisagés précisément comme nous les envisageons dans cet ouvrage. Toutes les opinions, tous les sentimens que nous avons tâché d'inpirer sur ces deux points, on les trouvera dans l'extrait que donne le Duc de Sully de l'instruction de Philippe II mourant, à son fils (*Liv.* 10 *des Mém. de Sully*) & les passages suivans sont comme le texte, dont cet ouvrage-ci n'est que le développement & la confirmation.

» Le défaut de tous les esprits qui » n'ont jamais embrassé que de petites » & de frivoles intrigues, ... est de » se répresenter ce qui est proche, de » maniére à s'en laisser éblouir, & de

» ne voir ce qui est loin qu'au tra-
» vers d'un nuage. Quelques momens,
» quelques jours, voilà ce qui com-
» pose pour eux l'avenir.... Un autre
» défaut qui met le comble à celui-
» là, c'est l'usage de je ne sais quelle
» petite dissimulation affectée, ou
» plutôt une étude misérable de du-
» plicité & de déception, sans la-
» quelle on s'imagine qu'il ne peut y
» avoir de politique. *Mém. de Sully*,
Liv. 2.

» Henri avoit coutume de dire
» qu'une déclaration de guerre, est
» la chose du monde, qui doit être
» le plus mûrement pesée, & que,
» quelque attention qu'on croye y
» apporter, elle ne l'est presque ja-
» mais assez. Les Princes...... ne doi-
» vent jamais avoir de haine enve-
» nimée contre leurs voisins, ... la
» prudence exige en bien des occa-
» sions, que malgré le ressentiment le

» plus violent & même le plus juste,
» ils paroissent toujours disposés à la
» réconciliation. (*Ibid. Liv.* 7.)

» Quel déluge de maux Henri
» n'alloit-il pas attirer sur son Royaume,
» si écoutant plus le dépit & la ven-
» geance que le conseil & la pru-
» dence, il eut commencé une guerre,
» qu'il ne dépendoit plus de lui d'é-
» teindre ? quelle idée s'offre à l'esprit,
» si la fortune, qui tient en ses mains
» les événemens de la guerre, l'eût
» rendue malheureuse pour la France,
» & même en la supposant heureuse,
» peut-on imaginer rien de si déplora-
» ble, que des succès qu'un Prince
» achete par l'aliénation de ses domai-
» nes, par l'anticipation & l'engage-
» ment de tous ses revenus, par la ruine
» de son commerce, par le dépérisse-
» ment de l'agriculture & du pâturage,
» qui sont les deux mamelles de la
» France, enfin par l'épuisement & la

» dévaſtation de ſes provinces ? Qu'a
» vez-vous à mettre dans la balance à
» côté de ſi grands malheurs ? Des
» conquêtes, dont la poſſeſſion forcée
» renouvelle vos alarmes à tous les
» inſtans ; & qui demeurant comme
» autant de monumens odieux, qui
» rappellent à votre ennemi l'ambi-
» tion & les offenſes de celui qui les
» a faites, deviennent pour la ſuite
» un germe d'envie, de défiance, de
» haine, qui replonge tôt ou tard
» dans ...... les mêmes horreurs..... Je
» ne crains point de le dire, il eſt
» preſque également triſte pour les
» Princes de l'Europe dans l'état où
» elle ſe trouve aujourd'hui, de réuſſir
» ou d'échouer dans leurs entrepriſes.
(*Ibid. Liv.* 9.)

» La vraie bonne politique à ſuivre
» pour la France, ... eſt de ſe mettre
» au dedans d'elle-même en état, non
» ſeulement de n'avoir beſoin de

» personne, mais encore de contrain-
» dre toute l'Europe à sentir le besoin
» qu'elle a d'elle : ce qui n'est diffi-
» cile, après tout, que pour les Mi-
» nistres, qui n'imaginent pas d'autre
» moyen pour arriver à ce point, que
» la force & la guerre. Loin de cela,
» que le Souverain se montre ami de
» la paix, désintéressé dans ce qui le
» regarde, plein d'équité à l'égard
» des autres: il est assuré de tenir ses
» voisins dans cette dépendance qui
» est seule durable, parce qu'elle ga-
» gne les cœurs, au lieu d'assujettir les
» personnes:... Je soutiens que la paix
» est le grand & commun intérêt de
» l'Europe..... J'admire combien l'Eu-
» rope, pour être composée de peu-
» ples si civilisés, se conduit encore
» par des principes sauvages & bornés.
» A quoi voyons-nous que se réduit
» la profonde politique dont elle se
» pique, sinon à se déchirer elle-même

» sans cesse ? De toutes parts, elle
» revient à la guerre : elle ne connoît
» aucun autre moyen & n'imagine
» aucun autre dénouement. C'est la
» ressource unique du moindre Sou-
» verain comme du Potentat..... Eh !
» pourquoi faut-il que nous nous
» soyons imposé la nécessité de passer
» toujours par la guerre pour arriver
» à la paix ? Car enfin la paix est le but
» de quelque guerre que ce soit : &
» c'est la preuve toute naturelle qu'on
» n'a recours à la guerre que faute
» d'un meilleur expédient. Cependant
» nous confondons si bien cette vé-
» rité, qu'il semble tout au contraire
» que nous ne faisons la paix que pour
» avoir la guerre. (*Ibid. Liv.* 14.)

Ainsi pensoit, ainsi s'exprimoit avant le siécle de la Philosophie, un guerrier, homme d'Etat, Ministre d'un Roi guerrier. Je demande quels progrès nous avons fait sur cette importante

matière, aidés d'un tel ſecours & ſi l'on peut encore rien oppoſer de plus fort à l'eſprit de guerre & à la politique malfaiſante que les exemples de Henri IV & les principes de Sully ?

CHAPITRE HUITIEME.

LOUIS XIII en France, & encore JACQUES I en Angleterre.

Depuis l'an 1610 jusqu'en l'an 1625.

LOUIS XIII & Jacques I, n'eurent presque aucun rapport ensemble. Louis XIII qui ne sortit jamais de l'enfance & qui mourut accablé de vieillesse à quarante-deux ans, n'en avoit que vingt-quatre lorsque Jacques I mourut.

Nous allons jetter un coup d'œil sur la régence & l'administration de Marie de Médicis, mère de Louis XIII, parce qu'elle amène un changement considérable dans le système politique de la France.

On avoit vu Marie, sous le regne de Henri IV, inquiéte, capricieuse, hautaine, soupçonneuse, querelleuse, contraire à tous les vœux du Roi,

contraire même à ses vues politiques & osant les traverser par des intrigues secrettes, par des intelligences coupables avec les ennemis de l'Etat, nommément avec l'Espagne; perdant le droit qu'elle avoit de se plaindre des infidélités de son mari, par le peu de tendresse qu'elle lui montroit, par le peu de soin qu'elle prenoit de lui plaire, par le peu de douceur qu'elle répandoit sur sa vie, par la confiance qu'elle prodiguoit, par l'appui qu'elle prêtoit à des domestiques insolens & factieux, ennemis déclarés du Roi; on l'avoit vue se tourmenter pour être malheureuse, & pour devenir odieuse à ce Prince, qui l'eût aimée, si elle avoit voulu.

Tous ces torts cependant étoient de son humeur & non pas de son cœur; trop amie de l'intrigue, elle étoit incapable de crime; elle n'avoit sur-tout ni assez de méchanceté, ni

peut-être assez de vigueur pour l'attentat atroce, dont elle a été soupçonnée; son obstination à rechercher l'Alliance de l'Espagne contre les intentions connues du Roi son mari, a fait dire *qu'il n'y avoit que la certitude de la mort du Roi, qui pût faire suivre avec tant de confiance & d'opiniâtreté une négociation si contraire aux projets de ce Monarque;* mais un éxamen plus particulier du caractère de cette Princesse détruit cette réfléxion terrible, & paroit laver entiérement sa Mémoire du soupçon d'avoir contribué à la mort de Henri IV.

Vie de ... Médic. t. 2. p. 9

Par cette mort, Marie devint Régente & Souveraine sous le nom de son fils; voilà en apparence son ambition satisfaite: c'est-là au contraire que commencent ses malheurs réels; jusques-là elle n'avoit eu que des maux d'opinion, elle n'avoit eu du moins que ceux qu'elle s'étoit faits. Jalouse

de l'autorité, comme elle en avoit été avide, l'idée que cette autorité pût être ou bravée, ou attaquée ou menacée, ne lui laissoit aucun repos; & tous les moyens qu'elle prenoit pour affermir cette autorité, toujours chancelante, ne faisoient que l'affoiblir & la détruire: aussi étoient-ils directement contraires à leur fin. Au lieu de gouverner, Marie traitoit sans cesse avec ses sujets & toujours avec désavantage; toute son administration ne fut qu'une négociation perpétuelle & toujours mal-adroite; sa politique étoit de payer bien cher les services qu'on lui devoit & qu'elle avoit droit d'exiger; elle payoit les Grands pour rester fidèles ou pour le devenir: c'étoit les inviter à se révolter sans cesse; ils troublèrent l'Etat, moins par esprit de faction que par des vues d'intérêt. L'expérience ne la corrigeoit point; à la dixième défection, elle

payoit aussi cher ou plus cher qu'à la première ; elle partageoit les trésors de l'Etat entre ses favoris & les mécontens. Les sommes considérables que l'économie d'Henri IV avoit amassées, soit pour l'exécution de son projet de la République Chrétienne, soit pour l'exécution du projet moins vaste d'abaisser la Maison d'Autriche, furent promptement dissipées ; il fallut accabler le peuple d'impôts pour fournir aux besoins toujours renaissans d'une pareille administration. L'Auteur de l'histoire de la mère & du fils compte qu'en six ou sept ans, le Prince de Condé avoit reçu de Marie de Médicis plus de trois millions six cent mille livres ; le Comte de Soissons & son fils, seize cent mille livres ; le Prince de Conty & sa femme, quatorze cent mille ; le Duc de Longueville, douze cent mille ; le Duc de Mayenne & son fils, deux

Hist. de mere & fils, t. 2. 142 & su. Mém. de Monglat. Mém. de Bassompierre. LeVassor *passim.* Vittorio Siry, Mem. recond. Aubery. Mém. de Brienne.

millions ; le Duc de Vendôme, près de six cent mille francs ; le Duc de Bouillon, un million ; le Duc d'Epernon & ses enfans, près de sept cent mille livres, sans compter leurs appointemens & les pensions qu'ils avoient fait donner à leurs créatures ; & tout cela, pour s'être révoltés ou pour s'être rendus redoutables & nécessaires. Il en avoit coûté d'ailleurs à l'Etat plus de vingt millions pour les combattre dans leurs fréquentes révoltes.

Un autre défaut essentiel de l'administration de Marie, c'est cette affectation indécente de contrarier en tout le Gouvernement d'Henri IV, de destituer ses Ministres, de prodiguer la confiance, les honneurs, les emplois, les richesses aux ennemis déclarés de ce grand Prince ; de changer, même au dehors, d'amis & d'ennemis, de rompre les alliances que

Henri avoit formées, de bouleverser le système de l'Europe. Cette conduite imprudente produisit plusieurs mauvais effets. D'un côté elle annonçoit un mépris choquant pour la mémoire d'un Roi plein de gloire, & non moins illustre par sa politique que par les armes; de l'autre, elle faisoit naître ou confirmoit le soupçon injuste & affreux dont nous avons parlé; elle fournissoit d'ailleurs des prétextes aux révoltes des Grands, des motifs aux plaintes du peuple, des occasions ou des facilités aux intrigues des courtisans, qui ébranlèrent peu-à-peu & parvinrent enfin à détruire la puissance de Marie.

Si cette Reine & ses amis n'eussent jamais été soupçonnés de la mort de Henri IV, jamais peut-être on n'eût ni osé, ni pu soulever son fils contre elle, ni assassiner le Maréchal d'Ancre au nom du Roi, & la Maréchale au nom des

Loix. Ces crimes de la politique, en se multipliant, perdoient leur horreur aux yeux des Courtisans; il faut rendre justice à Marie, on lui proposa plus d'une fois de la venger par ces moyens affreux: elle s'y refusa toujours.

Du reste, elle fut sans dignité dans la disgrace, comme elle avoit été sans vigueur dans l'administration: le plaisir de négocier parut la consoler du chagrin de ne plus regner; elle cabala, elle rampa, elle troubla l'Etat pour arracher aux favoris une foible portion, une foible apparence du pouvoir qu'elle regrettoit. Combien elle auroit été plus intéressante, plus respectée, plus puissante peut-être, si, au lieu d'implorer, pour sortir de Blois, l'appui du Duc d'Epernon, qu'elle avoit trop négligé, au lieu de s'abaisser jusqu'à caresser Luynes son persécuteur, elle eût attendu dans la retraite, avec

avec une fermeté noble & calme, que les fautes des favoris, le souvenir de ses travaux passés, les révolutions du temps, les vicissitudes de la fortune lui rendissent son ascendant naturel sur son fils!

Le regne de Luynes fut court, la mort le frappa au sein des grandeurs & de la puissance; mais Marie ne recouvra jamais qu'une partie de son ancien crédit, elle en eut assez cependant pour élever au-dessus d'elle-même la fortune du Cardinal de Richelieu, qui, depuis la réduisit à sortir de France & à périr dans l'exil & dans la misère.

A travers toutes les variations de sa fortune, Marie fut toujours fidelle à la négociation & à l'intrigue. Dans le temps où elle défendoit avec peine son autorité chancelante, contre le crédit toujours croissant du Cardinal de Richelieu, sa politique fut de sou-

lever le Duc d'Orléans, son second fils, contre le Roi & contre ce Ministre. Sacrifiée au Cardinal, chassée de la France, dépouillée de ses biens & de son Douaire, privée de tout, elle fut moins accablée de ses disgraces, qu'amusée du soin de négocier son retour en France & de se ménager un asyle dans les différentes cours de l'Europe. Elle fit des avances au Cardinal de Richelieu, comme elle en avoit fait au Connétable de Luynes, & même, du temps de Henri IV, à la Marquise de Verneuil. Au fond, elle ne haïssoit personne, & lorsqu'à sa mort, le Nonce Chigi, qui fut depuis le Pape Aléxandre VII, lui recommanda de pardonner à Richelieu, il vit que le sacrifice d'une si juste haine étoit déjà fait & qu'il n'avoit rien coûté. Elle n'aimoit ni plus fortement ni plus constamment; sa tendresse pour ses fils fut toujours su-

bordonnée à ſon amour pour l'intrigue. Plus inquiète qu'ambitieuſe, elle croyoit aimer l'autorité, c'étoit la négociation qu'elle aimoit; différente en ce point de Catherine de Médicis, qui aimoit également l'une & l'autre; différente d'elle encore en un point bien important, c'eſt que, comme nous l'avons obſervé, *les moyens criminels* n'étoient point à l'uſage de Marie; elle n'avoit point les vices de Catherine, elle n'en avoit pas non plus les agrémens ni les talens.

L'hiſtoire n'a point dédaigné le trait ſuivant, qui peint à-la-fois Marie de Médicis & Louis XIII. La Reine aimoit fort les petits chiens; Louis XIII, entrant un jour dans l'appartement de ſa mère, marcha, ſans y penſer, ſur la patte d'un de ces animaux, qui lui ſauta ſur le champ à la jambe, & le mordit juſqu'au ſang. La Reine, au lieu de châtier ſon chien

pour cette violence, gronda aigrement son fils de sa mal-adresse; le Roi sortit indigné, en disant : *Ma mère aime mieux ses chiens que moi.* Cette petite circonstance ne fut pas indifférente dans une Cour où tout étoit gouverné par des caprices de femmes & d'enfans ; Luynes sut en profiter pour nuire à Marie.

Le résultat de l'administration de Marie de Médicis, étoit que l'alliance Espagnole avoit prévalu & que Louis XIII avoit épousé Anne d'Autriche, fille de Philippe III, Roi d'Espagne, & sœur de Philippe IV. Ce dernier avoit aussi épousé Elisabeth, sœur de Louis XIII.

Ce changement de politique, cette alliance avec l'Espagne durent naturellement alarmer les Protestans. En effet ils prirent part à toutes les intrigues de la Cour & entrèrent dans tous les complots des mécontens. Le

Duc de Bouillon, un des principaux chefs du parti, excitoit ou entretenoit les troubles, & pouſſoit à la révolte le Prince de Condé, qu'il gouvernoit. Le Duc de Rohan, gendre du Duc de Sully, moins ami des cabales que le Duc de Bouillon, mais plus zélé peut-être pour la cauſe des Proteſtans, ne perdoit pas une occaſion de la ſervir, ſoit par les négociations, ſoit par les armes. Dès 1612, il s'étoit emparé de S. Jean-d'Angely. Le Traité de Ste Menehoud (15 Mai 1614), & les Etats de 1614, les derniers qui aient été tenus, ſuſpendirent ces premiers mouvemens, qui ſe ranimèrent dès l'année ſuivante. Ce fut à main armée que Louis XIII fut obligé d'aller chercher ſa femme & mener ſa ſœur ſur la frontière; ce fut à main armée qu'il ramena de Bordeaux à Paris Anne d'Autriche. Le Traité de Loudun (en 1616) fut favorable aux mécontens

& aux Proteſtans, mais l'empriſonnement du Prince de Condé fit bien-tôt renaître la guerre : l'aſſaſſinat du Maréchal d'Ancre la fit bien-tôt ceſſer (a). Les Proteſtans prirent peu de part à la guerre qui s'alluma quelque tems après, entre Louis XIII & ſa propre mère, tombée, à ſon tour, dans la diſgrace & dans l'exil, pendant la faveur du Connétable de Luynes ; mais bien-tôt, ſéparant entièrement leur cauſe de celle des Catholiques mécontens, & ne s'occupant plus que des intérêts propres de leur ſecte, ils prirent les armes pour aſſurer l'exécution de l'Edit de Nantes, qui

(a) Obſervons, relativement aux mœurs de ce temps, que Thémines & l'Hôpital-Vitry, qui par leur naiſſance & leurs ſervices, avoient droit d'aſpirer à tout, furent faits Maréchaux de France, l'un pour avoir arrêté le Prince de Condé, l'autre pour avoir aſſaſſiné le Maréchal d'Ancre.

leur paroissoit violé en plusieurs points. Ce qui acheva de les soulever, ce fut le fameux Edit de 1620, pour la réunion du Béarn à la Couronne & pour le rétablissement de la religion Catholique dans ce Pays. L'Edit portoit que les biens Ecclésiastiques seroient restitués aux Catholiques; ces biens étoient, depuis près de soixante ans, entre les mains des Huguenots, qui ne purent consentir à se les voir enlever. La guerre éclata en 1621. Le Duc de Rohan & Soubise, son frère, étoient les Chefs des Protestans. Ceux-ci formèrent des projets vastes, dont ils avoient déjà eu l'idée autrefois, ils voulurent changer entièrement la Constitution, faire de la France une République, la diviser en cercles sur le modèle de l'Allemagne; ils en firent en effet une division chimérique en huit cercles, dont le Gouvernement devoit être donné aux princi-

paux Chefs du parti. Louis XIII leur fit la guerre en personne, & montra, dans plusieurs occasions, une valeur digne d'un fils de Henri IV. Cette valeur, il est vrai, n'étoit qu'une ardeur téméraire, qui l'engageoit à chercher les périls pour le seul plaisir de les braver; c'étoient des démarches éclatantes, sans objet & sans fruit. De quelle utilité étoit-il, par exemple, qu'au siége de Royan, le Roi, visitant les tranchées, montât jusqu'à trois ou quatre fois sur la banquette, au péril de sa vie? le soin d'observer la Place étoit confié à des yeux plus exercés que les siens, & ce n'étoit pas de ses observations que dépendoit le succès du siége. Peut-être montra-t-il un courage plus utile, lorsqu'à la tête de ses gardes, il passa au milieu de la nuit dans l'isle de Rées, pour chasser Soubise de ce poste dont il s'étoit emparé. Les succès du Roi,

dans cette guerre, furent mêlés de quelques revers: il fut obligé de lever le siége de Montauban en 1621. Le Connétable de Luynes en mourut de douleur. Lesdiguières se fit Catholique, & eut l'épée de Connétable. Le Roi alloit encore échouer devant Montpellier, si les principaux chefs des Protestans, las d'une guerre inutile & ruineuse pour les deux partis, ne se fussent pressés de faire leur accommodement avec la Cour. Le Duc de Rohan rendit Montpellier; le Marquis de La Force, qui avoit défendu Montauban contre le Roi, avec tant de courage & de succès, se soumit aussi, & fut fait Maréchal de France. C'est lui qui avoit échappé, presque miraculeusement, au massacre de la S. Barthelemi. L'Edit de Nantes fut confirmé: c'est par-là que finissoient toutes les guerres contre les Huguenots.

Après deux ans de trève, la guerre se ralluma au sujet du Fort-Louis, qui avoit été construit dans le cours des guerres précédentes, aux portes de la Rochelle, pour incommoder cette Place, dont on avoit formé le blocus. Les Protestans crurent ne pas pouvoir compter sur l'exécution de l'Edit de Nantes, tant qu'ils laisseroient subsister ce Fort devant une Place qu'ils regardoient comme le boulevard & la dernière ressource du parti. La guerre qui s'éleva en 1625, à ce sujet, ne finit qu'en 1628, par la prise de la Rochelle.

Jacques I ne prit d'autre part à ces troubles, que de solliciter, de temps en temps & assez foiblement, Louis XIII en faveur des Protestans François, & toujours sur les instances des communes d'Angleterre, souvent pressantes, jusqu'à la menace. L'Ambassadeur Anglois Herbert, ayant parlé

une fois d'un ton que le Duc de Luynes (depuis Connétable) trouva trop ferme, fut rappellé sur les plaintes de la France.

La Maison Stuart étoit destinée à souffrir pour la foi Catholique : elle tendoit visiblement au Catholicisme ; c'étoit l'effet naturel des persécutions que Marie Stuart avoit souffertes. Jacques I desira, pour le Prince de Galles Charles, le seul fils qui lui restoit, l'alliance de l'Espagne : il demanda l'Infante Marie-Anne, & ce desir de l'alliance Catholique & Espagnole, devint chez lui une passion si forte, que le Comte de Gondemar, Ambassadeur d'Espagne, le gouvernoit despotiquement par cette fantaisie ; il le faisoit trembler, & obtenoit tout de lui par la seule menace de faire manquer la négociation pour le mariage. Ce fut par cette crainte qu'on parvint à le détacher des intérêts de

l'Electeur Palatin, son gendre, qu'il refusa de reconnoître pour Roi de Bohême & qu'il sacrifia au ressentiment de la Maison d'Autriche. Sa Nation fut obligée de lui faire violence pour obtenir de lui la permission de porter un secours foible, tardif & insuffisant à son gendre, à sa fille & à ses petits-enfans; l'Electeur Palatin fut accablé: on le dépouilla non-seulement du Royaume de Bohême, mais encore de son Electorat. Le Roi d'Angleterre se flattoit de réparer tout par la négociation; autant il avoit d'horreur pour la guerre, autant il se croyoit de talent pour les affaires: & les Ambassadeurs Autrichiens, pour le tromper, lui exagéroient sa capacité, comme ses Ministres & ses favoris. Le mariage de son fils avec l'Infante, lui paroissoit entraîner le rétablissement de son gendre: ses vues politiques n'alloient pas plus loin.

Pour hâter ce mariage, le Prince de Galles prit le parti d'aller à Madrid avec le Duc (*a*) de Buckingham, faire sa cour à l'Infante & mériter, par ses soins, la main de cette Princesse. Cette galanterie romanesque réussit fort bien à la Cour d'Espagne, & parut assez ridicule au reste de l'Europe; mais ce qui est véritablement ridicule, c'est la terreur pusillanime dont le Prince de Galles & le Duc de Buckingham parurent subitement saisis, & qu'ils communiquèrent aisément au Roi; ils prirent ombrage de tout ce qui devoit leur inspirer la confiance; plus on les accueilloit à Madrid, plus ils crurent qu'on avoit résolu de les y retenir malgré eux; Jacques, au départ de ce fils, qu'il

---

(*a*) Georges Villiers, Favori de Jacques I & de Charles I, son fils; il ne fut créé Duc de Buckingham que pendant ce voyage.

aimoit avec une tendresse excessive, avoit pleuré amérement & avoit montré beaucoup d'inquiétude sur ce voyage ; Buckingham lui manda qu'il reconnoissoit trop tard que les pressentimens des Rois sont des avis du Ciel ; le Prince de Galles lui écrivit d'un ton encore plus sinistre, qu'il n'avoit plus de fils, qu'il falloit qu'il regardât désormais l'Electrice Palatine comme sa seule héritière. Jacques épouvanté, envoya précipitamment des vaisseaux pour ramener son fils : le Duc de Buckingham n'eut qu'un mot à dire à Philippe IV, & tous les Ports de l'Espagne furent ouverts pour le retour. On prit seulement les dernières mesures pour terminer l'affaire du mariage aussi-tôt que les dispenses seroient arrivées : les dispenses arrivèrent, & le mariage ne se fit point ; les Espagnols en accusèrent les Anglois, & les Anglois les Espagnols ; il paroît que

l'orgueil du Duc de Buckingham n'avoit pu s'accorder avec l'orgueil du Comte-Duc d'Olivarès, Miniſtre d'Eſpagne, & que Buckingham, qui gouvernoit Jacques I, & ſon fils, avoit inſpiré au jeune Prince de l'éloignement pour cette alliance, & parvint même à en dégoûter le Roi Jacques. Cette crainte chimérique d'être retenus priſonniers en Eſpagne, n'étoit peut-être qu'un des reſſorts de cette intrigue.

Quoi qu'il en ſoit, cette rupture avec l'Eſpagne, acquit à Buckingham la confiance & la faveur de ſa Nation. Elle avoit vu d'un œil chagrin & ennemi, les préparatifs de cette alliance Catholique & Eſpagnole. Une telle négociation n'avoit pu ſe ſuivre avec tant d'ardeur, par l'entremiſe & ſous l'autorité du Pape, ſans procurer aux Catholiques des avantages & leur donner des eſpérances, dont la Réforme s'alarmoit & dont le Puritaniſme s'ef-

farouchoit. Philippe IV avoit fait ses efforts pour convertir le Prince de Galles pendant que celui-ci étoit en Espagne ; le Pape avoit aussi écrit au Prince de Galles pour l'inviter à embrasser la religion Catholique, & le Prince avoit fait au Pape une réponse polie, qui avoit déplu aux Anglois rigides. Buckingham ayant dissipé toutes ces craintes, fut regardé par le Parlement comme le Sauveur de la Religion & de l'Etat.

Les Hollandois, (*a*) dont la trève avec l'Espagne étoit près d'expirer, n'avoient pas été moins alarmés de ce projet d'alliance de l'Angleterre avec l'Espagne ; mais ils avoient su tirer de leur inquiétude le parti le plus avantageux. Amis, ennemis, tous

---

(*a*) On appelloit ainsi dès-lors les Peuples des Provinces-Unies, du nom de la plus considérable de ces Provinces.

trompoient le Roi Jacques : les Espagnols avoient abusé de ses fantaisies & de sa vanité ; les Hollandois abusèrent du besoin d'argent où le mettoient ses profusions à l'égard de ses Favoris. Elisabeth, qui ne donnoit rien pour rien, avoit vendu cher aux Hollandois les foibles secours qu'elle leur avoit fournis ; elle s'étoit fait donner des places de sûreté ; c'étoient Flessingue, la Brille & Ramekens : les Hollandois craignoient que Jacques ne remît ces Places aux Espagnols, ce qu'il devoit être fort disposé à faire pour de l'argent : ils résolurent de lui en offrir eux-mêmes. Pour amener cette offre, ils commencèrent par ne pas payer les garnisons Angloises renfermées dans ces Places, &, qu'aux termes des Traités, ils devoient entretenir ; ces garnisons se plaignirent au Roi, & le Roi aux Hollandois : ceux-ci parurent profiter de l'occasion Ryme t. 16.

pour faire leurs offres : elles furent acceptées ; les sommes pour lesquelles les Places de sûreté avoient été exigées, ne devoient être payées que dans des termes fort éloignés : les Hollandois proposèrent de payer actuellement le tiers de ces sommes, & les Places leur furent remises avec quittance de la dette entière. Ce fut alors que les Hollandois (*a*) sentirent toute la différence de la Reine Jacques au Roi Elisabeth. Cependant, dès le temps d'Elisabeth, les Anglois pénétrans, prévoyoient qu'elles ne resteroient point à l'Angleterre. Le fameux Philippe Sidney, neveu du Comte de Leicester, disoit au sujet d'une de ces Places, dont il fut nommé Gouverneur, lorsqu'elles furent données à

(a) *Rex fuit Elisabeth, sed nunc Regina Jacobus;*
Error naturæ sic in utroque fuit.

la Reine Elisabeth : *vix ea nostra voco* (a).

Jacques, qui vouloit pour son fils une Princesse, fille de Roi & Catholique, demanda la Princesse Henriette-Marie, fille de Henri IV & sœur de Louis XIII. La France traita plus simplement & de meilleure foi avec lui que l'Espagne : le traité fut bien-tôt conclu aux mêmes conditions qui avoient été réglées pour l'Infante, relativement à la Religion.

Les principales de ces conditions étoient. 1°. Que la Princesse auroit le libre exercice de la Religion Catholique pour elle & pour sa maison. 2°. Qu'elle disposeroit de l'éducation

(a) C'est ce qu'Ulysse dans Ovide, Métamorph. L. 13, dit de la naissance & des ayeux illustres.

Nam genus & pravos & quæ non fecimus ipsi,
Vix ea nostra voco.

de ses enfans jusqu'à ce qu'ils eussent dix ans. Il étoit difficile que cette clause fût exécutée, & en effet elle ne le fut pas; le Prince de Galles, qui fut depuis le Roi Charles II, eut dès sa plus tendre enfance des Gouverneurs Protestans. Les Anglois prétendent même que cette clause fut seulement énoncée par condescendance pour le Pape, mais que par un traité secret avec la France, l'Angleterre en fut dispensée.

En faveur de ce mariage, Jacques promit aux Anglois Catholiques une tolérance qu'il n'étoit pas tout-à-fait en son pouvoir de leur assurer.

C'étoit la quatrième fois depuis Guillaume le conquérant, qu'une Princesse Françoise devenoit Reine d'Angleterre. Aucun de ces quatre mariages ne fut heureux.

Le premier étoit celui d'Isabelle, fille de Philippe-le-Bel avec Edouard

II, Edouard fut déposé, puis assassiné en prison & mourut dans des tourmens affreux; sa coupable femme mourut prisonnière de son propre fils, sans qu'on pût ni la plaindre ni le condamner.

Le second mariage étoit celui d'Isabelle, fille de Charles VI avec Richard II; Richard fut encore déposé puis assassiné en prison.

Si le mariage de Catherine, autre fille de Charles VI, avec Henri V fut plus heureux, ce ne fut pas pour la France; Henri V usurpa ce trône étranger sur Charles VII son beau-frère, & alluma une guerre également funeste à la France & à l'Angleterre.

Le Quatrième mariage est celui dont nous allons voir les suites. Les noms de Charles I, & de Henriette Marie annoncent assez ce qu'il en faut attendre.

Jacques I, ne le vit point célébrer, il mourut avant que les dispenses fussent arrivées. Sa Nation le méprisa trop parce qu'il étoit sans dignité dans son extérieur & dans son esprit, il fut pour elle le *Soliveau* de la fable, elle avoit eu ses *Hydres* sous lesquels elle avoit tremblé ; elle ne contestoit rien au barbare Henri VIII qui faisoit marcher les Bourreaux à l'appui de ses opinions, elle contestoit tout à Jacques I, qui ramenoit tout à la discussion, & qui le plus souvent ne cherchoit à établir ses droits que pour avoir le plaisir d'en faire le sacrifice à son peuple. Son aversion pour la guerre, sans avoir le mérite d'être philosophique, n'en fut pas moins utile à sa Nation, qui, en jouissant des avantages d'un commerce libre & de tous les bienfaits de la paix, avoit encore le plaisir de se moquer impunément du Roi qui

les lui procuroit (a), mais par ces plaisanteries mêmes contre un Roi pacifique, elle méritoit des Rois conquérans.

Jacques I. avoit eu un fils aîné, nommé Henri, mort le 12 Novembre 1612, dans sa dix-neuvième année, qui par les inclinations Militaires qu'il annonçoit, par sa bonne mine, par sa grace & son adresse à toute sorte d'éxercices, sur tout par la liberté qu'il prenoit de blâmer hautement l'humeur pacifique de son père, étoit l'idole de la Nation & auroit pù en devenir le fléau. Jacques,

(a) On le répréséntoit, tantôt avec un fourreau sans épée, tantôt avec une épée tenant au fourreau, & que plusieurs personnes s'efforçoient envain de tirer. On disoit que l'Europe armoit puissamment en faveur de l'Electeur Palatin; que le Roi de Dannemarck lui fournissoit cent mille harengs salés, les Hollandois cent mille tinettes de beurre, & le Roi d'Angleterre cent mille Ambassadeurs.

qui l'aimoit moins que son second fils Charles, fut soupçonné de l'avoir fait empoisonner, mais c'est une calomnie si reconnue aujourdhui qu'il seroit superflu de la réfuter.

Jacques avoit toute la douceur de sa mère, mêlée de quelques bizarreries de Darnley son père, mais sa figure ignoble & désagréable ne tenoit ni de l'un ni de l'autre; ce fut peut-être là son plus grand défaut; son amour pour la paix s'appliquoit à tout, il vouloit proposer à toutes les Puissances Chrétiennes d'établir la tolérance civile, c'étoit étendre aux affaires de Religion la paix perpétuelle de Henri IV. Cette idée n'étoit certainement pas d'un Prince sans lumières; cependant Jacques étoit en général plus savant qu'habile, c'étoit plutôt un Docteur qu'un Roi; il fit ou fit faire pour la défense de la prérogative Royale des discours & des livres que son

son peuple ne lui permit pas toujours de publier ; on a de lui divers ouvrages, entr'autres un Commentaire sur l'Apocalypse, tribut que tout Théologien s'est cru long-temps obligé de payer, Jacques, en qualité de Théologien Protestant, y prouve que le Pape est l'Antechrist, & il n'en avoit pas plus d'éloignement pour le Pape.

Il fut l'Auteur d'un ouvrage plus sensé, intitulé : *Les amusemens*, où il prouve, contre la rigidité Puritaine, que le peuple peut, sans péché, se permettre quelques amusemens, le Dimanche, après le service divin.

Il eut trop de favoris, & leur fit trop de bien, mais ce qu'il leur donna, il le prit sur lui-même, & non sur son peuple ; il se réduisit à l'indigence pour satisfaire leur avidité sans fouler ses Sujets.

Sous un Roi tel que Jacques I une

Nation ne fait point la loi à ses voisins ; elle n'est ni redoutée ni respectée peut-être, elle est libre, riche & heureuse ; mais les peuples ne savent pas toujours sentir leur bonheur (a) ni connoître leurs intérêts. Ils ont la vanité des particuliers, ils aiment mieux jouir moins & paroître davantage.

(a) *Sed magis*
Pugnas & exactos tyrannos,
Densum humeris bibit ore vulgus.
Horat. Od. 13e. du Liv. 2.

CHAPITRE NEUVIEME.

CHARLES I en Angleterre & encore LOUIS XIII en France.

Depuis l'an 1625 jusqu'à l'an 1643.

LE mariage de Charles I avec une Princesse Françoise, loin de fortifier la Ligue Catholique de l'Europe, fut favorable au contraire à la Ligue Protestante ; Jacques I, à qui le Duc de Buckingham avoit inspiré son ressentiment contre le Comte d'Olivarès & contre l'Espagne, avoit, un peu avant sa mort, proposé à Louis XIII de s'unir avec lui contre la Maison d'Autriche ; Louis XIII avoit accueilli cette demande avec tout l'empressement de quelqu'un qu'on prévient sur une proposition qu'il vouloit faire. En effet on avoit encore changé de systême politique en France ; l'Al-

liance Espagnole étoit abandonnée, & la Rivalité des Maison de France & d'Autriche s'étoit ranimée, malgré les nœuds qui les unissoient; un Ministre absolu le vouloit ainsi, la Rivalité n'étoit point entre les Souverains des deux Nations, mais entre leurs Ministres; c'étoient Richelieu & Olivarès (a) qui étoient Rivaux, non Louis XIII & Philippe IV.

Richelieu, après avoir été successivement créature du Maréchal d'Ancre & du Connétable de Luynes, mais sur-tout de la Reine-Mère Marie de Médicis, après avoir vu passer comme une ombre le crédit précaire & borné des Silleris, des Mangot, des Du Vair, des De Vic, du Cardinal

(a) On lit dans Balzac, que le Cardinal de Richelieu ayant écrit au Comte d'Olivarès: *Votre très-humble & bien affectionné serviteur*, le Comte d'Olivarès ne le lui pardonna jamais, & que ce mot, *bien affectionné*, coûta la vie à deux cens mille hommes.

de Gondy, du Comte de Schomberg, du Cardinal de la Rochefoucauld, du Duc de la Vieuville &c., avoit fû enfin fixer la faveur & donner du poids à l'autorité Royale qu'il concentroit toute entière dans fon Minifstère. Il avoit repris l'ancien fyftême politique, fuivi autrefois par François I & par Henri II, celui d'abaiffer la Maifon d'Autriche & d'exterminer en France le Parti Proteftant, fyftême qui paroit d'abord contradictoire dans fes deux branches ; *accordez-moi ces feux avec cette protection*, difoit Brantôme, en parlant des feux qu'on allumoit en France contre les Proteftans & de la protection que François I accordoit aux Proteftans d'Allemagne. Le fyftême de la Ligue, qui, en réduifant toute la Politique à la Religion, raffembloit fous les mêmes drapeaux les Catholiques de tout païs, & forçoit par la même Brantôm art. François I.

raiſon les Proteſtans de tout païs à s'unir pour faire contrepoids, étoit plus conſéquent, mais il avoit bien d'autres inconvéniens. L'ancien ſyſtême que reprenoit Richelieu, malgré ſes inconſéquences apparentes, tenoit à deux principes raiſonnables, équilibre au dehors, unité de puiſſance au-dedans. Les Proteſtans formoient une puiſſance dans l'Etat où il ne doit point y avoir d'autre puiſſance que celle de l'Etat ; & la Maiſon d'Autriche paroiſſoit tendre à devenir au dehors la ſeule puiſſance, ce qui menaçoit la liberté de toutes les autres.

Obſervons que le projet d'abattre les Proteſtans en France étoit plus raiſonnable du temps de Louis XIII, qu'il ne l'avoit été du temps de François I & de Henri II, parce que ſous Louis XIII, ils formoient réellement une puiſſance, au lieu que ſous François I & ſous Henri II, ce n'étoit

qu'une secte qu'on pouvoit éteindre par un mélange adroit de mépris & de douceur, & qu'on en forma une puissance par les moyens mêmes qu'on prit pour la détruire, c'est-à-dire par la persécution.

Mais du temps même de Louis XIII, n'auroit-il pas mieux valu s'en tenir à ces tempéramens doux, à ces voies de modération qui avoient si bien réussi à Henri IV? Sans doute. Mais Richelieu employoit les moyens assortis à son caractère; d'ailleurs la foiblesse & les inconséquences du Gouvernement de Marie de Médicis & des Gouvernemens suivans, avoient rendu les Huguenots plus entreprenans, plus mutins, la force étoit devenue plus nécessaire à leur égard; le projet de les réduire rentroit dans la Politique qui avoit autrefois armé Louis le Gros & Saint-Louis contre une Noblesse indépendante & indo-

cile ; aussi le projet d'abattre la Noblesse faisoit-il partie du systême de Richelieu.

Quant à la Politique extérieure d'abaisser la Maison d'Autriche, c'étoit le renouvellement de la Rivalité de la France & de l'Autriche. Louis XIII faisoit par systême ce que Louis XI & François I avoient fait par passion, c'est-à-dire, Louis XI par sa haine pour Charles le Téméraire & pour Maximilien, gendre de Charles, & François I par sa haine non moins violente pour Charles-Quint. L'idée même d'armer les puissances du Nord contre la Maison d'Autriche n'avoit rien de nouveau, cette politique avoit été mise en œuvre par François I ; il s'étoit allié avec le Dannemark & avec la Suéde, mais Gustava Vasa n'avoit pas fait contre la Maison d'Autriche, du temps de François I, tout ce que fit Gustave-Adolphe, ap-

pellé par Richelieu. François I & Henri II avoient suppléé aux foibles efforts de la Suéde par leur alliance avec les Turcs ; moyen qui paroit avoir été un peu négligé sous Louis XIII.

Il ne l'avoit point été sous Henri IV, témoin le traité conclu en 1604, entre ce Prince & le Sultan Achmet par l'Ambassadeur de Brèves. Il paroit même que la considération dont les Anglois jouissoient à la Porte, du temps de la Reine Elisabeth, avoit passé toute entière aux François. On peut en juger par l'article IV de ce traité qui porte que tous les peuples commerçans de l'Europe, y compris les Anglois, pourront commercer librement avec la Porte sous sa bannière & protection de la France, & sous l'obéissance des Consuls François. Ainsi, relativement aux affaires de la Turquie, la France étoit alors la pro-

tectrice de la Chrétienté entière & même de l'Angleterre sa Rivale ; cet avantage s'affoiblit sous Louis XIII.

Le systême introduit par la Ligue & par les guerres de Religion, confondoit les intérêts politiques avec les intérêts religieux ; & ce systême avoit été repris & suivi sous Marie de Médicis ; par le renouvellement de l'ancien systême sous le Cardinal de Richelieu, on distinguoit ces intérêts, & on redonnoit aux intérêts politiques leur ancienne influence.

Au reste, la nouvelle alliance de la France & de l'Angleterre contre la Maison d'Autriche, ne produisit pas de grands effets. L'Angleterre avoit promis à la France six vaisseaux qui devoient être employés contre les Génois, alliés des Autrichiens ; leur destination fut changée, Louis XIII voulut les employer contre la Rochelle qu'il méditoit dès-lors d'enlever

aux Proteſtans ; les Anglois étoient encore très attachés aux intérêts de leur Religion, ils refuſèrent de ſervir contre leurs frères Proteſtans & retournèrent en Angleterre. Charles I, fidèle obſervateur de ſa parole, les renvoya en France ; ils déſertèrent tous.

On tenta ſur Cadix une entrepriſe, qui manqua par l'inexpérience des chefs & par l'intempérance des ſoldats. ann. 16

L'Angleterre & la France ſe brouillèrent bientôt, moitié pour les intérêts des Proteſtans, moitié par la Rivalité qui s'éleva entre Richelieu & Buckingham.

Richelieu, fait pour glacer l'amour par ſa ſévérité, pour l'effrayer par ſa violence, aſpiroit cependant à plaire. Il oſa, dit-on, porter ſes vœux juſqu'à la Reine Anne d'Autriche, dont le foible crédit ſur l'eſprit de ſon foible

mari avoit besoin de s'étayer de celui du Cardinal, & il la persécuta dans la suite parce qu'elle n'avoit pu l'aimer. Buckingham vint en France chercher la Princesse Henriette, il devint aussi amoureux de la Reine Anne ; on a prétendu qu'il avoit été plus heureux, du moins cet homme brillant & avantageux ne négligea rien pour le faire croire ; » cet attachement de » l'ame, qui couvre tant de dangers » sous une délicieuse surface, semble » avoir été souffert par la Reine, dit M. Hume » ; & c'est en effet ce qui » résulte du récit de Madame de Mot- » teville, à qui la Reine avoit laissé » voir toutes les affection de son ame ». Je répondrois bien au Roi de votre vertu, mais non pas de votre cruauté, disoit la Princesse de Conty (*a*) à la

(*a*) Cette Princesse de Conty étoit fille du Duc de Guise, tué à Blois. Le Prince

Reine, après une conversation que Buckingham venoit d'avoir avec cette Reine, en présence de la Princesse. Mais si la Reine se bornoit à l'attachement de l'ame, Buckingham ne savoit pas toujours commander à ses transports ; on sait même qu'il osa être entreprenant, & que s'étant trouvé un moment à l'écart avec Anne d'Autriche, à Amiens, où elle étoit allée avec la Reine-Mère conduire la Reine d'Angleterre, il l'obligea de rappeller sa suite. On dissimula ou l'on déguisa cette insolence d'un Ambassadeur qui étoit en France pour un sujet agréable, & qui étoit agréa-

Mém. Madame Motteville t. 1, p. 1 & suiv. Mém. la Porte, 22, & su

de Conty son mari, frère de Henri I, Prince de Condé, étoit sourd & muet ; elle épousa depuis secrétement le Maréchal de Bassompière, & mourut de douleur, lorsqu'il fut mis a la Bastille en 1631. C'est à elle qu'on attribue l'ouvrage intitulé : *Les amours du grand Alcandre.*

ble lui-même, mais Richelieu s'en souvint.

Buckingham, de retour à Londres, brouilla l'Angleterre avec la France; comme il l'avoit brouillée avec l'Espagne, & Richelieu devint le Rival de Buckingham dans la politique, parce qu'il l'avoit été dans ses amours; il eut à combattre à la fois Buckingham & Olivarès.

La guerre étoit alors fort animée en France contre les Protestans; Soubise, frère du Duc de Rohan, vint à Londres demander du secours. Par une violation coupable des conventions du mariage de Charles I avec Henriette-Marie, on commença par renvoyer les Chapelains & les domestiques Catholiques de cette Reine; Soubise obtint le secours qu'il demandoit, Buckingham voulut le conduire lui-même; ne pouvant plus revenir en France comme Ambassa-

deur, (car Richelieu instruit qu'il y étoit rétourné secrétement, & que s'étant présenté chez la Reine, il avoit été congédié avec un reproche qui annonçoit, dit M. Hume, moins de colère (*a*) que de bonté, lui avoit

---

(*a*) Il ne fut congédié qu'après avoir été admis, qu'après avoir exprimé sa passion par des discours & des transports, que la Comtesse de Lannoy, Dame d'honneur de la Reine, fut obligée de réprimer. La Reine étoit au lit, la Comtesse de Lannoy étoit assise au chevet, Buckingham baisoit le drap & les couvertures avec toute l'yvresse, tout le délire de l'amour; son langage étoit assorti à ces mouvemens. La Comtesse de Lannoy lui dit d'un ton sévère que ce n'étoit pas là l'usage de France; un étranger amoureux, répondit il, » ne peut s'assujettir à vos » usages ». La Reine crut devoir paroître offensée, & le renvoya. Cette scène éclata; plusieurs domestiques de la Reine furent éxilés pour avoir favorisé cette entrevue, entr'autres Putanges, son Ecuyer, dont la conduite dans l'affaire d'Amiens, avoit déjà

fait interdire tout voyage en France, à quelque titre que ce put être,) il voulut y rentrer en ennemi, en vainqueur pour dépoſer enſuite ſes lauriers aux pieds de ſa Souveraine, c'étoit là toute ſa politique. Il alla deſcendre à la Rochelle; mais un défaut de concert entre Soubiſe & les Rochelois empêcha que ce ſecours ne fût reçu dans la ville; le nom des Anglois fut ſuſpect, on craignit que Soubiſe ne fût convenu avec eux de

fait naître quelques ſoupçons. Le Duc de Buckingham, lorſqu'il reçut la défenſe de revenir en France s'écria : » Je ne reçois de » loi que de l'amour, je la reverrai malgré » eux, malgré elle & malgré moi, & il porta » du ſecours aux Rochelois ». Madame de Motteville inſinue que la Reine & la Ducheſſe de Chevreuſe ſa confidente, qui aimoit le Lord Hollandt, ami de Buckingham, ſe permettoient de faire des vœux pour la flotte Angloiſe.

leur livrer la Rochelle ; Buckingham obligé d'employer ailleurs son armement, fit une descente dans l'Isle de Rhé ; cette expédition ne réussit pas mieux que n'avoit réussi celle de Cadix ; les Anglois furent repoussés avec une perte considérable ; & le Duc de Buckingham par cette entreprise mal-concertée & mal-exécutée, acheva de perdre l'estime & la faveur de sa Nation. Le Parlement le traita en ennemi public & le poursuivit comme Auteur de toutes les injustices que les Anglois aimoient alors à reprocher au Gouvernement. Pour toute réponse, le Duc de Buckingham se disposoit à aller prendre sa revanche en France, les Rochelois pressés par les armes de Louis XIII, réclamoient d'eux-mêmes le secours qu'ils avoient refusé ; Buckingham étoit à Portsmouth, où il préparoit le nouvel armement qu'il alloit conduire en France.

A une conférence qu'il eut avec Soubise & quelques Gentilshommes François, les spectateurs crurent appercevoir qu'on mettoit de part & d'autre un peu de chaleur dans la dispute, & que les François sur-tout gesticuloient encore plus qu'à l'ordinaire. Le Duc les quitta; lorsqu'il passoit dans une chambre voisine, un homme, qui se cachoit le visage lui donne un coup de coûteau & laisse le coûteau dans la playe, le Duc l'arrache & le jette, en s'écriant: *Le vilain m'a tué*, il tombe mort sur le plancher (*a*); on

---

(*a*) On a remarqué comme une singularité que le Duc de Buckingham ait été le favori de deux Rois consécutifs. Cette singularité avoit été bien plus remarquable dans le fameux Guillaume Pawlet, Marquis de Winchester, Grand Trésorier d'Angleterre, qui conserva sa faveur pendant quatre regnes, sous deux Rois & sous deux Reines, dans les temps les plus difficiles & à tra-

crut d'abord que ce funeste accident étoit une suite de la conférence qu'il venoit d'avoir avec les François; mais on trouva par terre un chapeau dans lequel étoient écrits, comme

---

vers les révolutions les plus contradictoires; ces quatre regnes étoient ceux de Henri VIII, d'Édouard VI, de Marie & d'Elisabeth. Par une suite du même bonheur ou par l'effet du même caractère, il vécut quatre-vingt-dix-sept ans & vit jusqu'à cent trois enfans nés de lui. On lui demandoit comment il avoit fait pour fixer la fortune à la Cour. *C'est*, dit-il, *que la nature m'a fait de bois de saule, & non de bois de chêne. Très-humble serviteur des événemens*, disoit un autre Anglois. *Toujours ami & même un peu parent de l'homme en faveur*, a dit un François. Alcibiade étoit populaire dans Athènes, magnifique en Perse, frugal à Sparte, buveur en Thrace; cette souplesse qui fit les succès du Marquis de Winchester, n'avoit pas fait le bonheur d'Alcibiade, banni par ses Concitoyens, tué par les étrangers, chez lesquels il s'étoit réfugié.

des termes Sacramentels ; quelques mots d'une remontrance du Parlement ; qui déclaroient Buckingham, ennemi public ; un homme que son maintien suspect fit arrêter, reconnut le chapeau pour être le sien & le coup pour être de lui ; c'étoit un Gentilhomme Anglois, nommé Felton, homme atrabilaire & enflammé de ce fanatisme Parlementaire, qui devenoit alors la maladie Angloise.

On accusa le Cardinal de Richelieu de la mort de Buckingham, parce qu'ils avoient été Rivaux ; & parce qu'on attribuoit à Richelieu tous les crimes politiques qui se commettoient dans l'Europe & même ceux qui ne se commettoient pas ; il fut soupçonné aussi d'avoir fait tuer à la
Ann. 1632. bataille de Lutzen, Gustave son Allié, parce que ce Conquérant se rendoit plus redoutable qu'il ne convenoit aux intérêts de la France.

Malgré la mort de Buckingham, l'armement partit pour la Rochelle, mais il trouva le port fermé par cette fameuse digue que Richelieu avoit fait construire & qui força enfin la Rochelle de se rendre à la vue des Anglois.

Le systême politique ayant repris la place du systême religieux, il en naquit des combinaisons nouvelles; les alliances ne furent plus réglées par les opinions, mais par les intérêts, & l'Espagne moins ennemie du Rit Protestant que du Cardinal de Richelieu, fournit des secours aux Huguenots pendant le siege de la Rochelle. Aussi le Cardinal de Richelieu se vantoit-il d'avoir pris la Rochelle, malgré trois Rois; le Roi d'Espagne, le Roi d'Angleterre, & sur tout, ajoûtoit-il, le Roi de France, parce que Louis XIII, par ses irrésolutions & par l'effet des cabales qui

agitoient sa Cour, étoit quelquefois celui qui mettoit le plus d'obstacle aux opérations d'un Ministre qu'il respectoit plus qu'il ne l'aimoit. Ce siège de la Rochelle est l'événement le plus mémorable du regne de Louis XIII, & du Ministère de Richelieu. Les François, tant les assiégeans que les assiégés, y signalèrent sur-tout une constance, qui ne passe pas pour leur être aussi familière que la valeur; ils s'y montrèrent supérieurs de tout point aux Anglois.

Il faut compter parmi les expéditions de ce siège celles qui se firent à l'occasion de ce même siège dans les îles de Rhé & d'Oléron, lorsque les Anglois tentèrent de s'y établir pour être à portée de secourir la Rochelle. Ils ne purent descendre dans l'île d'Oléron. Plus heureux, pour un moment, dans l'île de Rhé, ils investirent le fort de S. Martin, où les François, com-

mandés par Thoiras, qui fut dans la suite Maréchal de France, firent une vigoureuse résistance; l'eau douce vint à manquer aux assiégés; la famine se fit sentir dans le fort; les passages, étroitement gardés, ôtoient à Thoiras les moyens d'instruire la Cour de l'extrémité où il étoit réduit. Trois Soldats du Régiment de Champagne offrent de passer à la nage le bras de mer de deux lieues d'étendue, qui sépare l'île de Rhé du Continent. Le premier se noya; le second, épuisé de fatigue, se rendit aux Anglois, qui, après avoir été les témoins de son courage, eurent la barbarie honteuse de le massacrer; le troisième, long-temps poursuivi par une barque Angloise, exposé à un feu continuel, toutes les fois qu'il élevoit la tête au-dessus de l'eau pour respirer, plus cruellement tourmenté par les morsures des poissons, toutes les fois qu'il plongeoit pour échapper à la

mousquéterie, couvert de plaies & soutenu par son seul courage, atteignit enfin la terre à travers tant de fatigues, de douleurs & de périls.

Aussi-tôt qu'on fut instruit, par son récit, de l'état où étoient les François assiégés dans le Fort de S. Martin, on chargea de troupes vingt-quatre pinasses, espèce de barques qui vont à rames & à voiles; on choisit, pour commander ce secours, César de Choiseul, qui avoit déjà contribué à empêcher le débarquement des Anglois dans l'île d'Oléron, & qui fut, dans la suite ce célèbre Maréchal du Plessis-Praslin, une fois vainqueur de Turenne. Praslin étoit retenu au lit par la fièvre, lorsqu'il reçut l'ordre de partir: il partit. Les vents contraires l'arrêtèrent deux jours à l'île d'Est; & sa maladie continuoit. Le Cardinal de Richelieu lui envoya dire qu'il pouvoit revenir à terre; mais le vent ayant changé, Praslin

Praſlin trouva le moyen de pénétrer dans l'iſle de Rhé à travers la flotte Angloiſe. Il falloit, en trompant de nouveau la vigilance des Anglois, faire ſavoir cet heureux ſuccès au Roi, qui en attendoit la nouvelle avec d'autant plus d'impatience qu'il n'oſoit l'eſpérer. Morand, gentilhomme Normand, attaché au Comte de Praſlin, ſe chargea de cette périlleuſe commiſſion, & l'exécuta heureuſement. Le Roi, auſſi-tôt qu'il le vit, lui dit d'un ton inquiet & chagrin: « Eh bien! » Morand, le Comte du Pleſſis n'a pu » paſſer dans l'île de Rhé! « Voilà, » Sire, répondit Morand, une Lettre » par laquelle il rend compte à Votre » Majeſté de tout ce qui s'eſt paſſé ». Dès que le Roi eut lû les premiers mots de la lettre, il ſe jetta aux pieds d'un Crucifix pour rendre graces à Dieu, & courant à ſon Secrétaire, il

écrivit sur le champ au Comte pour le féliciter.

Le Comte de Praslin avoit aussi écrit au Cardinal : « Vous avez bien voulu » m'exhorter de regagner la terre pour » m'y rétablir ; j'ai jugé que l'air le » plus favorable à ma santé, seroit celui » du Fort de la Prée, dans l'île de Rhé, » & c'est-là que j'attends les ordres » de Votre Eminence ». Le Cardinal qui sentoit dans autrui tout le prix de l'héroïsme qu'il avoit dans son âme, lui fit une réponse pleine d'éloges, & Praslin se crut récompensé. Il défit les Anglois devant le Fort de la Prée ; Thoiras les chassa de l'île de Rhé, & Praslin les battit encore dans la retraite.

Cependant le courage forcené des Rochelois résistoit à ce courage fidèle des Catholiques ; les premiers avoient forcé un d'entr'eux, nommé Jean Guiton, d'accepter la place de Maire

de leur Ville. Vaincu par l'importunité, cet homme auquel il n'a manqué qu'une cause légitime pour égaler la gloire de ce fameux Maire de Calais, Eustache de Saint-Pierre : cet homme prend un poignard, & dit à ses Concitoyens : « Je serai Maire, puisque vous » le voulez, mais je ne le serai qu'à condition que vous m'autoriserez tous à » plonger ce poignard dans le sein du » premier qui parlera de se rendre ; » je demande qu'on en use de même » à mon égard, si jamais je propose » de capituler, & j'exige que ce poi» gnard reste pour cet usage sur la » table du lieu où nous nous assem» blons ». Tout le monde entra pour lors dans ses sentimens ; mais lorsque la famine eut presque entièrement dépeuplé la Ville, il fallut bien céder au sort & parler de se rendre : Guiton seul étoit infléxible, & rappelloit les engagemens qu'il avoit fait prendre ;

la Rochelle, lui disoit-on, n'a plus de défenseurs. *Eh! ne suffit-il pas*, répondoit Guiton, *qu'il y reste un seul habitant pour en fermer la porte à nos tyrans?* Tels étoient les ennemis qu'on avoit eus à combattre; c'est de cet enthousiasme de Religion & de liberté qu'avoit triomphé Richelieu.

Il avoit fallu aussi qu'il triomphât des élémens; l'ouvrage construit d'abord par Pompée Targon, Ingénieur Italien, avoit été renversé par la mer; une autre digue, d'environ quatre mille sept cent pieds de long, que Richelieu fit construire ensuite, fut encore détruite par les vents; enfin, la digue que deux Ingénieurs François, Meteseau & Tiriau, construisirent, résista aux vents & aux vagues.

Quint. Curt. 4. Alexandre lui avoit donné, devant Tyr, l'exemple d'une pareille opération & d'une pareille constance. Richelieu, en faisant recommencer la

digue, dirigeoit, dit-on, son Quinte-Curce à la main, les travaux des Ingénieurs, & apprenoit sur-tout d'Alexandre à n'être point rebuté par les difficultés : la belle description de la digue de Tyr servit beaucoup pour la construction de celle de la Rochelle ; mais Richelieu, entouré d'obstacles qu'Alexandre n'avoit pas connus, & que suscitoient chaque jour les divisions des chefs, la haine des Grands, l'envie des Courtisans, se permit, dit-on, un stratagême, dont Alexandre ne lui avoit pas donné l'exemple. Pour se donner le temps de faire construire sa digue, il profita contre Buckingham de cet amour même que la Reine Anne avoit su lui inspirer. On exigea que la Reine écrivît à son Amant & qu'elle le priât de différer l'embarquement qu'il projettoit ; Buckingham sacrifia son devoir & sa gloire à ce chimérique amour : il obéit à la

souveraine de son cœur ; & lorsqu'enfin, honteux de sa foiblesse & pressé par les instances des Rochelois, il voulut partir, lorsqu'au moment du départ il fut tué, lorsque, malgré sa mort, la flotte arriva devant la Rochelle, la digue étoit construite, & le Port fermé.

Les jeunes Rois, sous le nom desquels étoient alors gouvernées ces trois grandes Monarchies, la France, l'Espagne & l'Angleterre, auroient vraisemblablement vécu en paix ; Louis XIII & Philippe IV par indolence, Charles I. par modération ; mais ils avoient, dit M. Hume, résigné le gouvernement de leurs personnes & de leurs Empires à des Ministres turbulens, & ils faisoient la guerre. Dans les guerres ordinaires, la haine ou l'intérêt réunit certaines Puissances contre d'autres ; on ne voyoit rien de semblable dans celle-ci ; on n'avoit, de toute

part, que des ennemis & point d'alliés; chacun des trois peuples & des trois Monarques étoit l'ennemi des deux autres, c'est que la guerre tenoit uniquement à la haine des Ministres, & que chacun des trois Ministres haïssoit les deux autres. Cependant comme la guerre civile qui se faisoit en France, étoit une guerre de Religion, & qu'il s'agissoit d'abattre les Protestans; l'Espagne crut devoir envoyer une flotte devant la Rochelle; mais cette flotte ne fit que paroître, & retourna dans ses Ports, sous prétexte que Louis XIII n'avoit pas voulu accorder à l'Amiral Espagnol la permission de se couvrir en sa présence. Quoique ces misérables disputes de cérémonial & d'étiquette soient en possession de balancer les plus grands intérêts & d'influer sur les plus importantes affaires, il paroît qu'en cette occasion, l'étiquette n'avoit pas seule causé la défection de la flotte

Espagnole. L'Espagne étoit depuis long-temps aigrie par la guerre de la Valteline, & les nouveaux différends au sujet de la succession de Mantoue, ajoutoient encore à ces dispositions ennemies.

Charles I, devenu Roi par la mort de Buckingham, se hâta de faire la paix avec la France & avec l'Espagne, pour n'avoir plus de guerre que contre ses indociles sujets; cette guerre n'étoit que défensive de sa part: il étoit attaqué avec toute la violence du fanatisme. La Nation se vengeoit sur lui du despotisme de Henri VIII, de la Reine Marie & de la Reine Elisabeth: il ne lui étoit pas même permis de donner, dans son Royaume, un asyle à sa Belle-mère. Marie de Médicis, chassée de France par les violences du Cardinal de Richelieu, s'étoit d'abord retirée dans les Pays-bas Espagnols: la France étoit alors en guerre avec l'Espagne; mais comme il faut bien

qu'enfin la guerre finisse, Richelieu craignoit que, quand la paix viendroit à se faire, Philippe IV ne se crût obligé par honneur à faire du rétablissement de sa Belle-mère, qui seroit actuellement dans les Etats d'Espagne, une des conditions de la paix; les intrigues du Cardinal, ayant en conséquence chassé Marie des Pays-bas, elle passa en Hollande, où le besoin qu'elle avoit du Prince d'Orange, par les bienfaits duquel elle subsistoit, ne l'empêcha pas de refuser obstinément le baiser à la Princesse, sa femme: elle s'embarqua pour l'Angleterre, où Charles I & Henriette-Marie la reçurent avec toute la tendresse dûe à une mère malheureuse & avec toute la magnificence que pouvoit permettre la médiocrité de leur revenu; il est à remarquer cependant que Charles I ne fit aucune demande au Parlement pour cette augmentation de dépense; pendant trois

ans qu'elle dura, il jugea que c'étoit à lui, non à ses peuples à supporter l'entretien de la maison de sa Belle-mère. Cette retraite de Marie de Médicis, en Angleterre, donna de nouvelles inquiétudes au Cardinal; il craignit (car la politique malfaisante a toujours à craindre) que Marie n'engageât Charles I à prendre parti pour l'Espagne contre la France; il craignit les négociations que l'Angleterre alloit entamer pour réconcilier Marie avec le Roi son fils; il ne redoutoit rien tant que cette réconciliation, dont il auroit pu être la victime. Voilà pourquoi il ne pouvoit souffrir que Marie restât chez aucun Prince puissant & capable ou de s'armer pour elle ou d'exiger son retour; il vouloit qu'elle se retirât à Florence, auprès du Grand-Duc de Toscane, qui pourroit bien importuner la France de ses impuissantes sollicitations en faveur de Marie,

mais qui ne feroit jamais en état de rien exiger; il avoit défendu au Président de Belliévre, Ambassadeur de France à Londres, d'aller chez Marie & d'avoir aucun entretien avec elle: en conséquence Belliévre l'évitoit partout; mais enfin, Charles & Henriette, n'ayant pu refuser à leur mère de lui ménager une entrevue avec cet Ambassadeur, Henriette le retint dans sa Galerie, où étoit Marie, & lui fermant le passage, lorsqu'il voulut se retirer, l'obligea d'écouter cette Princesse. Belliévre alla au-devant de ce qu'elle pouvoit lui dire. « Madame, lui dit-il, je » ne puis me charger d'aucune négo» ciation pour V. M. » N'importe, » dit la Reine, je vous prie de m'en» tendre; on ne vous a pas du moins » défendu d'écouter ce que je vous di» rois & d'en rendre compte. Je sais » que les Ambassadeurs sont obligés » de mander à leurs maîtres tout ce

» qu'on leur communique, ainsi je » compte que vous me procurerez une » réponse ». L'Ambassadeur l'écouta tant qu'elle voulut parler, sans l'interrompre & sans lui répondre. En prenant congé d'elle, il dit au Roi & à la Reine d'Angleterre : *ce qu'on exige de moi, excède mes pouvoirs*; cependant il manda exactement au Roi & au Cardinal tout ce que Marie lui avoit dit : & Marie, comme elle l'avoit prévu, reçut une réponse, mais une réponse qui lui ôta toute espérance. Cependant Charles & Henriette ne se rebutèrent pas, & suivirent toujours en France, les négociations pour le retour de Marie ; mais Richelieu, par ses intrigues en Angleterre, souleva contre elle les Communes, qui, ayant entraîné les Lords, forcèrent le Roi à renvoyer sa Belle-mère : le prétexte ou le motif du Parlement fut que le peuple voyoit avec peine les Prêtres Catholiques &.

les actes de Catholicisme se multiplier en Angleterre; en effet la populace avoit insulté quelques-uns des Aumôniers ou Chapelains de Marie de Médicis. Cette Reine infortunée alla mourir à Cologne: Charles I avoit tant d'autres démêlés avec son Parlement, qu'il ne crut pas devoir l'irriter par trop de résistance sur cet article, & Marie de Médicis elle-même dut quitter sans peine un Pays où elle voyoit tant d'orages s'élever.

Les disputes de Jacques I, sur la prérogative Royale, avoient eu l'inconvénient de tendre à ériger en principe ce qui n'ayant été jusques-là qu'en pratique, pouvoit, selon les conjonctures, passer pour droit ou pour abus; mais sous Jacques I aucun débat n'excitoit d'irritation, parce qu'on avoit avec ce Prince la ressource de le braver & de le railler; Charles I n'étoit pas un Roi avec lequel la même ressource pût

avoir lieu ; il avoit des qualités qui inspiroient l'estime & une dignité dans le caractère qui forçoit au respect ; il n'avoit aucun vice : on ne pouvoit reprocher aucun tort réel à son administration ; il étoit naturellement bon & juste, & ne manquoit ni de prudence ni de fermeté ; mais il se trouva toujours dans des conjonctures forcées, où les règles communes étoient en défaut & où il étoit impossible à la raison d'indiquer le meilleur parti. Qu'on ne s'étonne pas de trouver quelquefois sa conduite flottante & sa marche incertaine, & qu'avant de le condamner, on examine ce qu'on auroit fait à sa place en chaque conjoncture. Falloit-il de la condescendance ? il en a souvent usé. Falloit-il des actes d'autorité ? il s'en est souvent permis. Falloit-il placer autrement l'indulgence & la fermeté ? Qui pourra fixer ces convenances fugitives & arbitraires du

moment ? Lorſque Charles étoit parvenu au trône, on étoit en guerre avec l'Eſpagne : il convoque un Parlement & demande les ſecours néceſſaires ; mais la marche conſtante des Parlemens, pendant tout ce regne, fut de vouloir toujours commencer par prendre en conſidération ce qu'ils appelloient, *les Griefs de la Nation* : par conſéquent ils laiſſoient le Roi ſans ſecours ; le Roi, pour s'en procurer, étoit obligé de recourir aux voies de fait : les eſprits s'aigriſſoient, le Roi cherchoit à les adoucir : il s'avançoit, il reculoit, s'avançoit encore, revenoit ſur ſes pas & perdoit toujours plus de terrein ; tout ſe tournoit contre lui, une deſtinée invincible l'entraînoit ; s'il convoquoit des Parlemens, il étoit outragé & perſécuté dans la perſonne de ſes amis, en attendant que le renverſement de l'ordre & le délire de la révolte allaſſent juſqu'à proſcrire ſa

tête ; s'il risquoit quelques coups d'autorité, il devenoit odieux : c'étoit un tyran ; s'il les réparoit ou les adoucissoit, il étoit foible. l'insolence s'enhardissoit, l'effervescence des Communes redoubloit ; s'il essayoit de se passer des Parlemens, il violoit toutes les Loix, il changeoit la Constitution.

L'Espagne & la France, pendant la guerre qu'elles avoient eue successivement avec l'Angleterre, au milieu de ces troubles, étoient restées sur la défensive : elles avoient laissé fermenter ce levain intérieur, & s'étoient bien gardées de risquer des hostilités imprudentes, qui, par la nécessité de les repousser, auroient pû rapprocher l'un de l'autre le Roi & la Nation. L'événement prouva que cette inaction étoit d'une bonne & saine politique, & qu'on pouvoit se reposer sur l'Angleterre du soin de sa ruine. En effet, aux remontrances, aux récla-

mations, aux pétitions, aux harangues éloquemment séditieuses des Pym, des Hambden, des Saint-Jean, des Vanes, des Hollis, &c. de tous ces précurseurs de Cromwel, succédèrent bientôt la révolte ouverte & la guerre civile. L'orage éclata d'abord du côté de l'Ecosse. A qui encore imputera-t-on ces excès ? Qui prononcera entre les Episcopaux & les Presbytériens ? Le Roi avoit-il tort de vouloir établir une hiérarchie en Ecosse, de vouloir donner de la décence & de la dignité au culte Ecossois ? étoit-ce l'Archevêque Laud (*a*) qui aimoit trop l'image des cérémonies Catholiques ou les Puritains qui haïssoient trop toute espèce de cérémonies ? Le Roi devoit-il souffrir toutes les folies du Covenant ? devoit-il se mettre à la tête des Co-

(*a*) Archevêque de Cantorbéri, Primat d'Angleterre.

venantaires (*a*), comme Henri III avoit voulu être le chef de la ligue en France ?

Les Anglois auroient dû être favorables à la Liturgie qu'on avoit voulu envoyer en Ecosse, puisqu'elle étoit la

---

(*a*) Le Covenant étoit originairement un acte de rénonciation à la Religion Romaine ; lorsque Charles I voulut maintenir en Ecosse l'Episcopat, & y établir la Liturgie Anglicane, les Presbytériens qui étoient devenus les plus forts, abolirent l'Episcopat, & joignirent à ce qui formoit autrefois le Covenant, un serment de ne jamais admettre la nouvelle Liturgie ; ce fut dans ce serment que consista particulierement ce Covenant pour lequel toute l'Ecosse s'enflamma du Fanatisme le plus subit & le plus furieux. En un instant, tout fut Covenantaire, une Prophéteſſe, nommée Michelson, eut grande part à cette révolution ; elle assuroit que le Covenant avoit été ratifié dans les Cieux, & elle ne parloit jamais de Jesus Christ sans le nommer *Jesus-Covenantaire.*

leur pour le fond, & que, dans la forme, elle étoit l'ouvrage de leur Primat; ils auroient dû soutenir la hiérarchie, puisqu'ils l'admettoient; mais au lieu d'attirer les Ecossois à la Secte des Episcopaux, ce furent eux qui furent attirés par les Ecossois à la Secte des Presbytériens.

L'Angleterre chassa du Parlement les Evêques, qui, de tout temps, y avoient eu séance. Cet acte de Puritanisme, le plus violent que le Parlement se fût encore permis, fut soutenu par des attroupemens & des mouvemens, dans lesquels les mots de *Wighs* & de *Torris* furent employés pour la première fois comme des noms de Parti. Quelques Cavaliers (*Torry*) du parti du Roi, ayant proposé de faire main-basse sur ces têtes-rondes (*Wigh*) de la populace attroupée: ces noms de *Wighs* & de *Torris* conservèrent depuis le sens injurieux qu'on leur avoit donné dans

cette occasion. Bien-tôt on abolit l'Episcopat, même en Angleterre, & on y signa le Covenant d'Ecosse.

Covenantaires, Liturgistes, Presbytériens, Episcopaux, Wighs, Torris, Parlementaires, Royalistes, tout étoit devenu Secte dans la Religion & dans l'Etat, & toutes ces Sectes vinrent aboutir à celle des indépendans, & des applanisseurs (*a*), comme pour prouver ce que Bossuet a si éloquemment établi à ce sujet même, que l'autorité, une fois bravée en matière de Religion, l'est bien-tôt ensuite en matière de Gouvernement; c'est ce qu'un Nonce avoit dit habilement à François I qui le menaçoit de se détacher

ossuet, Or. Funeb. la Reine ngleterre.

(*a*) *Levellers* ou Applanisseurs, subdivision de la Secte des indépendans. C'étoient des Fanatiques, qui soutenoient qu'il ne devoit y avoir aucune inégalité parmi les hommes, que tout devoit être de niveau, *planum*.

de Rome. « Franchement, Sire, vous » en seriez marri le premier; une nou» velle Religion mise parmi un peu» ple, ne demande après que le chan» gement du Prince. « Si le Roi veut » détruire la Monarchie, disoit Strozzi » à l'Amiral de Coligny, il n'a pas de » meilleur moyen que de changer de » Religion ».

Au milieu de ces troubles arriva le massacre d'Irlande, nouveau fruit de l'esprit de guerre, d'intolérance & de persécution, nouvelle horreur à mettre à côté de la Conjuration des Poudres & de la Saint-Barthelemi.

Observons seulement que la Saint-Barthelemi fut une violence du parti dominant & persécuteur contre le parti le plus foible, au lieu que la Conjuration des Poudres & le massacre d'Irlande furent des coups de désespoir du parti foible & opprimé. Les Irlandois Catholiques ne pouvant plus

supporter le joug des Anglois leurs tyrans, résolurent de les exterminer ou de les chasser de leur île. Il y en eut quarante mille d'égorgés ; la peinture que font les historiens, des maux que souffrirent dans leur abandon universel ceux qui purent échapper au massacre, fait frémir d'horreur & d'effroi. On accusa le Cardinal de Richelieu d'avoir excité les Irlandois à ce coup affreux & de leur avoir promis la protection de la France.

Ce massacre étoit pour Charles I & pour le Parlement d'Angleterre une raison bien forte de suspendre leurs querelles, & l'on doit à Charles le témoignage qu'il n'épargna ni exhortations ni sacrifices pour y parvenir : il redoubla de condescendance pour le Parlement, & demanda que son peuple, par une juste contribution, le mît en état de punir & de soumettre les Irlandois ; mais le Parlement in-

fectoit tout du poison de la révolte & de la haine. Si le Roi demandoit des secours, c'étoit, disoit-on, pour les employer contre le Parlement & non contre l'Irlande; s'il paroissoit se détacher du projet de la guerre d'Irlande, par l'impuissance de la faire, il sacrifioit la cause de la Religion, de la Patrie, de l'humanité; il falloit toujours que le Roi fût coupable; ce n'étoit ni à l'Ecosse ni à l'Irlande qu'en vouloit le Parlement Anglois, c'étoit à la Royauté; il la pressoit avec une violence terrible, il ne la laissoit pas respirer: une usurpation appelloit une usurpation nouvelle, un outrage étoit un degré de plus pour un outrage plus fort; il arrachoit jusqu'aux dernières racines de la prérogative Royale. Dans ces débats tout le despotisme est du côté de la République, toute l'oppression du côté de la Monarchie.

La Moralité historique non plus que

la Moralité dramatique, ne montre pas toujours le crime puni & la vertu triomphante, mais elle flétrit le crime heureux & fait chérir l'innocence opprimée. Qu'on liſe dans l'hiſtorien Anglois, le plus républicain, le plus ombrageux ſur la liberté, l'hiſtoire de ces horribles diſcordes, tout l'intérêt eſt pour Charles I, toute la haine pour ſes oppreſſeurs; ces violences Parlementaires ſont une leçon contre la révolte, comme les cruautés de Tibère & de Néron en ſont une contre la tyrannie.

Après avoir défendu la Royauté expirante par la patience, par la douceur, par la raiſon, Charles I, forcé de la défendre par les armes, montra beaucoup de valeur & de conduite; mais il étoit marqué, plus qu'aucun autre Prince de ſa race, du ſceau des Stuarts: il falloit qu'il fût infortuné. Après cette viciſſitude de ſuccès & de

revers

revers, qui compose l'histoire uniforme de toutes les guerres, il fut obligé de céder au fatal ascendant de ce Cromwel (*a*), né pour sa ruine, & qui, sans avoir le commandement en chef, étoit le véritable Général des armées parlementaires, sous les Essex, les Manchester & les Fairfax. La bataille de Keinston, en 1642, & celle de Neubury, en 1643, ne décidèrent rien; mais celle d'Yorck, en 1644, & celle de Naërbi, en 1645, furent décisives contre le Roi. Hume, Charles I.

Ce qui caractérise le plus particuliè-

(*a*) Ceux qui aiment à croire aux présages ont remarqué que Cromwel étoit né le jour de la mort d'Elisabeth, comme si ce Destructeur de la Royauté n'avoit pu vivre sous une Reine absolue. On a remarqué encore qu'à l'âge de trois ans, ayant vu parmi plusieurs portraits, celui du petit Prince Charles, qui fut depuis le Roi Charles I, ce portrait lui déplut, & qu'il le jetta au feu.

rement ces guerres ; c'est un mêlange de pédanterie fanatique & de valeur surnaturelle ; les Soldats de Cromwel étoient des espèces de Moines & de Missionnaires qui combattoient pour leur foi & croyoient venger Dieu ; ils avoient toujours à la bouche les termes de l'Ecriture ; ils n'appelloient les Royalistes que *les Malignans*, à cause du Pseaume : *Noli æmulari in malignantibus.*

Cromwel sortoit quelquefois de cette barbarie pédantesque, par des traits dignes du héros le plus brillant ; à la
Ann. 1645. bataille d'Yorck il voit le Général Manchester donner l'exemple de la fuite : il court à lui : « Vous vous » méprenez, Milord, lui dit-il, ce » n'est pas de ce côté-là que sont les » ennemis ». Il le ramène au combat, il remporte une pleine victoire.

Le trait suivant est entièrement à l'avantage des Royalistes, Fairfax, fai-

tant le siége de Colchester, où Capel commandoit pour le Roi, propose à ce Gouverneur une entrevue; Capel l'accepte; arrivé au lieu du rendez-vous, il voit un jeune homme, nud jusqu'à la ceinture, les mains liées derrière le dos, au milieu de quatre Soldats, dont deux avoient le poignard levé sur lui & deux lui tenoient le pistolet appuyé sur la gorge, il reconnoît son fils qu'il croyoit en sûreté à Londres, où cet enfant faisoit ses études. Fairfax déclare à Capel que son fils va périr, si la Place n'est remise à l'instant aux Parlementaires; Capel, sans lui répondre, crie à son fils: « *Mon fils! souviens-toi de ce que » nous devons à Dieu & au Roi* »: il rentre dans la Place & fait jurer à toute la garnison de se défendre jusqu'à l'extrémité. Fairfaix, confus du succès de cette honteuse tentative, n'osa pas consommer son crime: il renvoya le Ann. 164

jeune Capel à Londres; cet enfant avoit dignement partagé le courage de son père, même avant de l'avoir vu; Fairfax avoit voulu le séduire & l'engager à émouvoir son père par ses pleurs & à lui conseiller de rendre la Place : le fils avoit constamment répondu : *Mon père est un homme trop sage pour se conduire par les conseils d'un enfant.* La Place ayant été réduite par famine, Capel fut envoyé à la tour de Londres, & Cromwel lui fit trancher la tête dans la suite.

CHAPITRE DIXIÈME.

LOUIS XIV en France, & encore JACQUES I en Angleterre.

Depuis l'an 1643 jusqu'en l'an 1649.

PENDANT que l'Angleterre se déchiroit ainsi de ses propres mains, Louis XIII étoit mort peu de temps après son Ministre. Son nom n'avoit fait, dans ses dernières années, que servir d'époque au regné du Cardinal de Richelieu. Burnet. Clarendo Waller, &c.

Louis XIV monta sur le trône à cinq ans; son nom alors, & celui de la Reine Anne, Régente du Royaume, ne firent aussi que servir d'époque au regne du Cardinal Mazarin.

Richelieu engagé contre la Maison d'Autriche dans cette longue guerre, qui ne put être terminée que par le

traité de Munster, prit peu de part aux troubles de l'Angleterre.

Mazarin occupé d'abord des mêmes soins, & ensuite de soins plus importans encore, négligea encore plus les affaires de l'Angleterre.

Charles I abandonné de toute l'Europe, & privé de toute ressource dans son pays, se rendit à ceux de ses ennemis qu'il jugea les moins féroces, ce furent les Écossois ; il crut qu'étant né parmi eux, & la domination des Stuarts étant établie chez eux depuis si long-temps, ils tenoient à lui par quelques liens de plus ; ils trahirent une confiance qui les honoroit, & le livrèrent aux Anglois moyennant la somme de deux millions. Charles dit alors, en se résignant à son sort : » J'aime encore mieux être avec ceux » qui m'ont si chèrement acheté qu'a- » vec ceux qui m'ont si lâchement » vendu. Cette dernière espérance fut

[R]aguenet, [H]istoire de [Cr]omvvel.

encore trompée; les Anglois imputant à leur Roi tous leurs crimes, par un attentat dont on ne connoît point d'autre exemple, lui firent trancher la tête.

Charles I subit son supplice avec le même courage qu'avoit montré Marie Stuart son ayeule, il parut trouver dans son innocence les mêmes ressources pour sa consolation. On ne peut pas dire qu'il mourut pour la même cause, car il déclara qu'il persistoit dans la Religion Protestante; mais il mourut comme Marie Stuart, attaché au culte qu'il avoit trouvé établi, & dans lequel il avoit été nourri; il mourut comme elle martyr du Protestantisme, & par une suite de son attachement à la Hiérarchie; car dans les diverses négociations qui furent entamées pour la paix, disposé à céder au sort, & déterminé à tous les sacrifices qui ne regardoient que lui, 27 Janv 1649.

le ſeul article ſur lequel il fut inflexible, fut l'abolition de l'Epiſcopat. Comme Marie Stuart, il ne parut ſenſible qu'au ſort des victimes entraînées dans ſa chûte, ſon malheur ne put lui arracher un ſoupir; mais il fondit en larmes, lorſque le Duc d'Hamilton, prêt à mourir pour la même cauſe, ayant eu la permiſſion de le voir à Vindſor, vint ſe jetter à ſes pieds, en s'écriant: *Ah! mon cher Maître!* « *Il* » *eſt vrai*, répondit le Roi en ſanglo- » tant, *que j'aurai été pour vous un* » *Maître bien chër & qui vous aura bien* » *coûté*. Un parent d'un homme exécuté pour avoir été pris les armes à la main au ſervice du Roi, s'étant préſenté devant ce Prince en habit de deüil, Charles ne put retenir ſes pleurs. Comme Marie Stuart, Charles I eut pitié de la fureur de ſes ennemis, & comme elle il pardonna l'outrage. En allant comparoître au

Tribunal de ses assassins, il eut à essuyer les insultes des soldats & de la populace, qui crioient: *Justice, exécution*, qui l'accabloient d'injures, qui affectoient de lui souffler au nez, par dérision, de la fumée de tabac pour laquelle on savoit qu'il avoit une aversion particulière. A tous ces outrages, le Roi sourioit: « Hélas! dit-il, les pauvres gens en feroient autant à leurs chefs pour quelque argent ».

Un soldat ayant poussé l'insolence jusqu'à lui cracher au visage, « le Sauveur du monde, dit-le Roi, a bien souffert un pareil outrage ».

Un autre soldat, pénétré de ce grand abaissement de la Majesté Royale, prioit Dieu pour le Roi en pleurant; son Officier le frappa rudement & le renversa par terre aux yeux du Roi, qui se contenta de dire avec douceur: *il me semble que la peine excède le crime.* Raguen Histoire Cromwel 2, Liv. 1

Comme Marie Stuart, Charles son-

tint noblement la dignité de son rang devant ses Juges, dans lesquels il ne pouvoit, dit-il, reconnoître d'autre droit que celui que les voleurs de grand chemin ont sur les voyageurs qu'ils arrêtent. Comme elle enfin il s'arrangea lui-même sur l'échafaud, & donna le signal aux bourreaux ; comme elle il mit par sa constance & sa résignation tous les Spectateurs dans ses intérêts, il parut aussi l'avoir prise pour modèle dans presque tous les détails de sa préparation à la mort.

On lui accorda une grace qu'on avoit refusée à Marie, celle d'avoir pour consolateur à la mort un Ministre de sa communion ; ce fut Juxon, Evêque de Londres, mais il fallut auparavant que Charles essuyât les exhortations fanatiques d'un Puritain, nommé Péters, comme Marie avoit essuyé celles de Fletcher.

Marie fut privée à la mort de la vue

de son fils unique, qu'elle avoit à peine connu pendant sa vie. Charles eut la douceur amère d'embrasser deux de ses enfans. Cet adieu plus attendrissant encore que l'adieu de Marie à ses domestiques, fut le seul moment, où, comme elle, il se livra aux foiblesses de la nature. Cromwel témoin d'une autre entrevue de Charles I avec ses enfans dans sa prison, & de la joie naïve qui paroissoit suspendre alors le sentiment de ses malheurs, avoit senti son barbare coeur ému, & s'étoit écrié : *en vérité ce Roi est le meilleur des Pères, & le plus tendre des Hommes.*

L'Abbé Raguenet déclare avoir appris de la Duchesse de Bouillon un fait qui passoit pour constant à la Cour d'Angleterre dans le temps qu'elle y étoit : le voici. Quelques heures avant le moment marqué pour l'exécution de Charles I, des Députés des Communes vinrent faire des représentations à

Histoire Cromwel, Liv. 5.

Cromwel sur l'horreur d'envoyer un Roi au supplice : « *J'en suis pénétré* » *comme vous*, leur dit Cromwel, *con-* » *sultons le Seigneur dans la prière.* Il se mit à genoux, & tout le monde en fit autant. La prière fut longue, & personne ne crut devoir l'interrompre, car on ne craignoit rien pour Charles I, tant que Cromwel paroissoit encore délibérer. Cromwel, qui, vraisemblablement avoit fait presser l'exécution, se leve enfin, & s'écrie : *Dieu m'inspire de sauver le Roi à quelque prix que ce puisse être.* A l'instant arrivèrent en foule des témoins de l'exécution qui annoncèrent qu'elle étoit faite. Comment nommer ce procédé de Cromwel ? Est-ce hypocrisie ? Est-ce dérision ? Avoit-il craint quelque mouvement en faveur de Charles I de la part des Communes, & avoit-il cru devoir retenir leurs Députés jusqu'après l'exécution ? Avoit-il

voulu persuader qu'il avoit eu intention de sauver le Roi, & que les Juges avoient pressé l'exécution sans son aveu, ou n'avoit-il voulu qu'insulter aux représentations des Députés, en leur donnant une fausse espérance qu'il alloit trahir si promptement ?

De six enfans qui restoient à Charles I, le Prince de Galles, qui fut dans la suite le Roi Charles II, & le Duc d'Yorck, qui fut dans la suite le Roi Jacques II, étoient en Hollande auprès de la Princesse d'Orange, l'aînée de leurs sœurs ; Henriette-Anne, la dernière des filles, étoit en France, avec la Reine sa mère. Il ne restoit en Angleterre que Henri, Duc de Glocester, encore dans l'enfance, & la Princesse Elisabeth, déjà trop capable de sentir ses malheurs ; elle mourut de chagrin dans la prison où les régicides la retinrent.

Charles avoit eu trois autres enfans ;

un fils & deux filles, qui ne parvinrent point à l'âge de raison.

Son mariage avec Henriette de France avoit été une union céleste, jamais troublée par aucun orage, jamais altérée par l'inconstance; Charles, en mourant, chargea la Princesse Elisabeth d'assurer sa Mère, qu'il n'avoit jamais eu même la pensée d'une infidélité. Ce parfait accord entre deux Epoux de Religion différente, & zélés chacun pour la sienne, annonce des vertus bien douces & bien aimables, un esprit de tolérance & de paix bien exemplaire, la connoissance & l'observation des devoirs les plus délicats de la société conjugale. Les Fanatiques accusèrent la Reine d'avoir causé en partie les malheurs de son Mari par ses entreprises en faveur de la Religion Catholique, par cette foule de Prêtres & de Moines qu'elle attiroit en Angleterre; par la résidence pu-

blique d'un Nonce à sa Cour (*a*) ; le Roi ne lui refusa & ne lui reprocha rien, il ne craignit que pour elle les soulèvemens de son peuple ; aussi-tôt qu'il l'eût déterminée à quitter l'Angleterre, sous prétexte de mener en Hollande la Princesse Marie, sa fille, à Guillaume (*b*), Prince d'Orange, son Epoux, il se crut en sûreté ; mais Henriette-Marie ne pouvoit abandonner Charles dans de pareils dangers, elle lui amena de Hollande quelques foibles secours que cette République

(*a*) Il se nommoit l'Abbé Rozetti.

(*b*) C'étoit le dixiéme du nom de Guillaume dans la Maison de Nassau, mais le second parmi les Princes de Nassau d'Orange, Chefs de la République de Hollande. Au Prince Maurice, mort sans enfans le 23 Avril 1625 avoit succédé Henri-Frédéric son frere, qui mourut le 14 Mars 1647, & auquel succéda Guillaume II, Gendre du Roi d'Angleterre Charles I.

fournissoit à son tour à l'Héritier des Rois qui l'avoient protégée ; le Parlement eut la criminelle insolence de déclarer coupable de haute trahison une femme, une Reine, qui secouroit son Mari ; les Rebelles la poursuivirent & sur la mer & sur la terre, à peine put-elle trouver dans toute l'Angleterre un lieu sûr pour accoucher de la Princesse Henriette-Anne ; on se rappelle tout ce que Bossuet a dit de sublime & d'attendrissant sur cette fuite de la Reine, & sur cette naissance de sa fille. Assiégée dans Exeter, elle part peu de jours après son accouchement, à la vue d'une Escadre Angloise, pour se réfugier en France ; le Vice-Amiral Batti poursuit son vaisseau jusqu'auprès des côtes de la Bretagne, & n'ayant pu l'atteindre, il fait tirer sur elle, pour la submerger, tout le canon de son Escadre ; la Reine échappée presque miraculeusement à ce danger, trouva du

[margin: Orais. Fun. de la Reine d'Angleterre.]

moins un asyle en France pour elle & pour ses enfans, c'est presque tout ce que fit cette Couronne pour la fille & les petits-fils de Henri-le-Grand.

Tous les Rois de l'Europe trahirent en cette occasion la querelle des Rois: tous baisèrent la main du meurtrier des Rois & recherchèrent la honte de son alliance; quelle étoit donc alors la politique des Rois de l'Europe?

Louis XIV, qui devoit être un jour l'arbitre de l'Europe & le protecteur des Rois, commença son regne par abandonner un Roi, son oncle, au glaive d'un Bourreau; mais Louis XIV étoit alors dans l'enfance; cet abandon des droits de la Royauté, des droits du Sang & de ceux de la Justice est l'opprobre de deux illustres Ministères, celui de Richelieu & celui de Mazarin.

Richelieu peut être excusé; mort dès 1642, il n'avoit pas vu les fureurs

des Puritains & l'insolence des Indépendans poussées aux derniers excès ; il n'avoit pas vu la Majesté Royale en danger ; les guerres civiles d'Angleterre commençoient à peine : tout ce qui avoit précédé, pouvoit être regardé, sur-tout de loin, comme ces troubles ordinaires, que la politique commune & malfaisante, au-dessus de laquelle Richelieu ne sut pas s'élever, se plaît à entretenir chez ses voisins. Richelieu en usa ainsi : on croit qu'il engagea les Ecossois à entrer en Angleterre & les Irlandois à chasser les Anglois ; mais s'il eût vu un Roi, beau-frère de son maître, prisonnier, cité au Tribunal de ses Sujets, menacé de l'échafaud, Richelieu avoit de l'élévation dans l'ame, il n'eût point souffert cette indignité.

Mazarin au contraire étoit pour les heureux, il rampa sous Cromwel. On ne peut l'excuser par les embarras que

lui donnoient les troubles de la Fronde, car (outre que le mauvais exemple de l'Angleterre ne contribua pas médiocrement à ces troubles, & que c'étoit une raiſon de plus de venir au ſecours de Charles I.), la Fronde n'éclata qu'en 1648, &, dès 1646, Charles étoit priſonnier, & par conſéquent en danger.

En 1643, dans un temps où Charles I ſe défendoit encore, & même avec avantage, contre le Parlement, la France avoit envoyé le Comte d'Harcourt pour offrir ſa médiation. Le Parlement refuſa de traiter avec lui, ſous prétexte que la France, ayant pris parti, ne pouvoit plus être médiatrice. Le fondement de cette allégation étoit que quelques jeunes François, de la ſuite du Comte, emportés par leur valeur, avoient cru devoir, dans une occaſion qui ſe préſenta, combattre pour un Roi, beau-frère &

oncle de leurs Maîtres, & que l'Ambassadeur, n'en ayant rien su, n'avoit pu les en empêcher.

En 1646 le Parlement d'Angleterre fit une Ordonnance, par laquelle il défendit aux Anglois, sous peine de la vie, de s'adresser au Roi pour quelque affaire que ce pût être; & déclara que la Puissance Souveraine résidoit uniquement dans les deux Chambres. Le Président de Bellièvre étoit alors Ambassadeur de France en Angleterre, & ses lettres de créance s'adressoient au Roi. Le Parlement lui déclara qu'il cessoit de le reconnoître pour Ambassadeur, jusqu'à ce que Bellièvre eût produit des lettres de créance adressées au Parlement, & dans lesquelles il ne fût fait aucune mention du Roi. Bellièvre manda cet incident à sa Cour: l'affaire ayant été agitée au Conseil de France, le Cardinal Mazarin décida que ce n'étoit pas le temps de disputer

à Londres ſur des formalités; en conſéquence on expédia de nouvelles lettres de créance adreſſées au Parlement. Ainſi, la France fut la première Puiſſance de l'Europe qui reconnut l'Angleterre pour République & qui ſouſcrivit au détrônement de Charles I, oncle de Louis XIV.

En 1549, quand Charles I fut condamné, l'Ambaſſadeur François fut chargé de faire des remontrances en ſa faveur.

La médiation fut rejettée, les remontrances furent mépriſées, & la France croyant ſes devoirs remplis, fit alliance avec Cromwel.

Il faut éviter la guerre ſans doute, mais il faut réſiſter aux aſſaſſins; un Roi qui ſe fût armé contre les puritains, les indépendans, les applaniſſeurs, les agitateurs (*a*), pour arracher

(*a*) Les Agitateurs étoient des Soldats diſtingués parmi tous les autres par le fanatiſme,

à leur rage un Roi son Allié, n'auroit point été agresseur; il auroit été le défenseur de la Royauté, de la raison & de l'humanité.

Mazarin fut puni, du moins pour un temps, de sa politique étroite & basse, les frondeurs le chassèrent deux fois du Royaume & mirent sa tête à prix; mais en France, cette proscription ne produisit que des bons mots & des chansons; en Angleterre, l'enthousiasme d'un fanatique, le galimathias d'un illuminé faisoit tomber la tête d'un Roi.

L'illustre Auteur du siècle de Louis XIV, a rendu bien sensible la différence du caractère des deux Nations Rivales par la différence de leur conduite dans leurs guerres civiles de ce temps là; mais n'oublions pas que ce

---

& dont Cromwel se servoit pour soulever l'armée, & faire la loi tout à la fois au Roi & au Parlement.

qu'on appelle *le caractère national*, varie suivant les conjonctures & d'après la nature des choses. Dans les guerres de la Ligue, les François n'avoient été ni moins fanatiques ni moins sombres que les Anglois; si dans la guerre de la fronde ils ne parurent que frivoles & inconséquens, c'est que c'étoit une guerre d'intrigue & non de Religion. Dans les guerres des Anglois contre Charles I, il s'agissoit d'une subversion totale & de la Religion & de la Constitution Politique.

En parcourant la liste des Rois d'Angleterre depuis la conquête de Guillaume le Bâtard jusqu'au Protectorat de Cromwel; on trouve que le meilleur de ces Rois, le plus vertueux, le plus raisonnable, le plus sage, le plus instruit des loix du Royaume, fut incontestablement Charles I, aussi est-ce celui que le fanatisme a choisi

pour le livrer aux Bourreaux, comme parmi nous ils avoit choisi Henri IV pour l'égorger; le fanatisme hait par préférence ce qui est bon & aimable.

L'exemple de Henri III, ne dément pas cette assertion. Tant qu'il ne fut qu'un tyran funeste, dévot & persécuteur, sa vie fut en sureté; dès qu'il voulut être un homme, un moine l'assassina.

Charles I se fit un reproche, il déclara qu'il mouroit justement, non pour les prétendus crimes qui lui étoient imputés, mais pour la foiblesse qu'il avoit eue de sacrifier à la rage des Communes le Comte de Strafford son ami, qui n'avoit point d'autre crime que ce titre; Charles avoit cru assouvir ces bêtes féroces en leur livrant le sang innocent dont elles étoient altérées; voilà, non pas sa justification, elle est impossible, mais son excuse; Strafford demanda lui-

même

même d'être sacrifié ; mais il fut étonné de l'être, & s'écria : *nolite confidere in Principibus ...... in quibus non est salus* (a). Cette foiblesse du Roi a fait penser que Buckingham, à qui le Parlement faisoit son procès, quand il fut assassiné, auroit été sacrifié de même. Au reste Buckingham n'étoit qu'un favori, Strafford étoit un ami utile.

On n'a rien à reprocher à Charles à l'égard de l'Archevêque Laud ; il lui envoya sa grace, le Parlement la déclara nulle ; la prérogative Royale étoit détruite, Charles ne pouvoit plus rien ni pour les autres ni pour lui-même.

Quant au brave Montrose, autre ami utile & fidèle de Charles I, &

(a) Ne mettez point votre confiance dans les Princes ; .... n'attendez point d'eux votre salut.

qui avoit fait la guerre pour ce Prince en Ecosse avec tant de gloire & un succès d'abord si marqué, il ne fut exécuté qu'après la mort de Charles I (a), ainsi que le Duc d'Hamilton, le Comte de Hollandt, le Lord Capel, & tant d'illustres Martyrs de la cause Royale.

Il faut rendre ici témoignage au courage d'une femme. Le Lord Fairfax, qui avoit été le Général de l'armée Parlementaire, fut le premier des Commissaires nommés pour faire le procès au Roi. A la première Assemblée, l'Huissier appella tous les Commissaires, on s'étonna de ne pas voir le Lord Fairfax; on entendit partir de la Galerie une voix de femme, qui cria très-haut: *Il est trop sensé pour se trouver ici.* Quand on lut l'ac-

(a) Il ne fut même pris que dans une expédition qu'il fit en Ecosse pour Charles II.

cusation, & qu'on annonça, qu'*elle étoit faite au nom de tout le bon peuple d'Angleterre*, la même voix s'écria: *non, non, pas seulement de la vingtième partie.* Alors, par une férocité digne de ce temps & de cette cause, quoiqu'on entendît bien distinctement que cette voix étoit celle d'une femme, on donna ordre de faire feu sur le côté d'où la voix partoit. L'ordre alloit être exécuté, si l'on n'eût reconnu à temps Lady Fairfax; on se contenta de la faire retirer.

Le moment des grands crimes est quelquefois aussi celui des grandes vertus; l'horreur qu'ils inspirent donne du ressort à l'ame, & en développe l'énergie. Quand le Roi eût été condamné, le Duc de Richemond, les Comtes d'Herford & de Southampton, & le Lord Lindesey présentérent une remontrance aux Communes: » Nous avons vu, dirent-ils, quels

» sont les crimes que vous imputez
» au Roi, ces crimes sont les nôtres,
» nous étions ses Conseillers, & la vé-
» rité nous oblige de vous déclarer
» qu'il n'a rien fait que par nôtre avis ;
» nous venons vous offrir nos têtes
» pour la sienne & vous livrer les
» vrais coupables. » Cette remontrance
ne produisit rien ; peut-être doit-on
seulement être étonné que les Com-
munes n'ayent point accordé à ces
quatre Seigneurs leur demande, non
en sauvant le Roi, mais en les joi-
gnant à lui & en prenant encore ces
nouvelles victimes ; Cromwel en avoit
puni de moins coupables, c'est-à-dire
de moins vertueux. Il permit à ceux-
ci de faire enterrer secrétement, &
sans cérémonie dans l'Eglise de Wind-
sor, le corps de leur Maître & de leur
ami.

Les meubles du Roi mort furent
vendus, le Cardinal Mazarin eut à vil

prix une partie de ses tableaux & de ses plus riches tapisseries. Charles I aimoit les arts, il accueillit & récompensa Rubens & Vandeck; par le conseil de Rubens il orna le Palais de Hamptoncour de desseins de Raphaël & fit venir des païs étrangers des morceaux choisis de Peinture & de Sculptute. Son Architecte Inigo Jones a laissé en Angleterre des monumens de son génie; Charles avoit pour la Musique le même goût que son Ayeule Marie Stuart; il n'avoit pas moins de zèle pour l'encouragement des sciences que pour celui des arts, le fameux Hervey qui découvrit la circulation du sang, eut part à ses bienfaits; Charles avoit même du talent pour écrire, il composa dans sa prison, pour l'instruction de ses fils, un livre de dévotion, qui eut un grand succès après sa mort, & qui est estimé. C'est *le portrait du Roi*;

Icon Baſilikè ; mais Richelieu, ſon véritable Rival en France, lui enleva la gloire attachée à la protection des lettres, des ſciences & des arts, il fit ce que Charles I avoit ſeulement voulu faire.

CHAPITRE ONZIEME.

LOUIS XIV en France.

CROMWEL, Général, puis Protecteur en Angleterre.

Depuis l'an 1649 jusqu'à la restauration de la Royauté en Angleterre, en 1660.

LE Prince de Galles s'étoit dabord retiré en France avec la Reine sa Mère; la timidité du Cardinal Mazarin & de la Régente Anne d'Autriche qu'il gouvernoit, n'alloit pas encore jusqu'à n'oser donner un asyle en France au Cousin Germain du Roi. Le Prince repassa en Angleterre, du vivant de son père & pendant sa prison, pour une expédition qui n'eut point de succès, & après laquelle il se retira en Hollande. Là, il vivoit à la Haye, ainsi que le Duc d'Yorck,

des bienfaits du Prince d'Orange, son Beau-frère. Il y reçut la nouvelle de la mort de Charles I, & prit le titre de Roi. Les Etats-Généraux craignirent que son séjour à la Haye n'irritât contr'eux la République d'Angleterre, Charles II fut obligé de quitter cet asyle & de se retirer pour quelque temps dans l'Isle de Jersey; Carteret, Gouverneur de cette Isle étoit resté fidèle à la Maison Stuart. Charles voulut passer en Irlande, où sa maison avoit aussi de nombreux partisans; mais l'insatigable Cromwel n'avoit eu besoin que de paroître dans ce Royaume, pour le soumettre presque entièrement. Cromwel savoit également se faire craindre & de ses soldats & de ses ennemis. Lorsqu'il faisoit la guerre en Irlande & qu'il assiégeoit la Capitale du Comté de Westfort, il y eut quelques séditions dans son armée, il fut qu'une com-

urnet. irendon. aguenet, Histoire de mvvel. Hume.

pagnie entière avoit résolu de passer à l'ennemi, il la fit marcher avant toutes les autres; un soldat ayant refusé d'avancer, il lui cassa la tête d'un coup de pistolet & prenant à l'instant un autre pistolet, il menaça du même sort quiconque résisteroit, la compagnie entière obéit ainsi que le reste de l'armée, & la place fut emportée d'assaut. Tel est le caractère des actions & des succès de Cromwel.

Les Ecossois avoient quelque remords d'avoir livré Charles I aux Anglois, ils parurent disposés à traiter avec Charles II; mais à des conditions que l'honneur l'empêcha longtemps d'accepter; enfin, vaincu par la nécessité, il consentit à tout; mais on vouloit des furetés, on ne lui permit de débarquer en Ecosse, qu'après qu'il eut signé le Covenant; on le remit ensuite entre les mains du

Clergé le plus pédant de toute l'Europe, pour être instruit dans la foi Covenantaire, on chassa ses domestiques & on lui en donna de Covenantaires, pour qu'il n'entendît que des leçons & ne vît que des exemples de cette Religion. On étoit bien éloigné de voir que c'étoit la lui faire haïr sans retour; on le faisoit assister à de longues prières, à d'ennuyeux Catéchismes, à des Sermons, dont le sujet étoit toujours l'abus de l'Episcopat, la sainteté du Covenant, la tyrannie de son père, l'idolâtrie de sa mère, la coupable répugnance qu'il avoit montrée lui-même pour *l'œuvre de Dieu*; la nécessité d'expier par une austère pénitence tous ces crimes héréditaires ou personnels; on lui faisoit observer le Dimanche avec la même rigidité que les Juifs observent le Sabbat; on lisoit dans ses yeux, on épioit ses gestes; ses mou-

vemens, & s'il lui échappoit un souris, une distraction, un signe d'ennui, de sévères réprimandes en étoient le prix, il n'étoit pas sur le trône, il étoit au Séminaire, & Cromwel eût pu l'y laisser.

Cependant la République Angloise porta la guerre en Ecosse; les Ecossois eurent soin de composer l'armée qu'ils envoyèrent contre les Anglois, non de braves soldats, ni d'habiles officiers, mais de bons & zèlés Covenantaires, & un Comité du Clergé suivit le Roi à l'armée pour continuer son instruction. Cependant le Roi gagna deux batailles, l'une contre le Major-Général Lamberth qui fut pris, l'autre contre Ireton, Gendre de Cromwel, qui eut peine à échapper; les soldats témoignoient de la joie & de la bonne volonté en voyant leur jeune Roi à leur tête, on fit retirer le Roi, parce que les soldats

mettoient leur confiance en un bras de chair. Cromwel étant venu en personne pour réparer les pertes de son parti, les Ministres annoncèrent de la part de Dieu la victoire aux Ecossois; Cromwel l'annonça aussi aux Anglois; Cromwel fut le vrai Prophéte, il accomplit lui-même sa prédiction. Cependant Charles II. gagna plus à sa défaite que Cromwel à sa victoire, on permit enfin aux amis de Charles de le servir, ce qui lui procura des officiers & des soldats expérimentés: mais on mit à cette condescendance deux conditions; l'une, qu'ils se soumettroient tous à la pénitence publique; l'autre, que le Roi publieroit une déclaration qu'on lui dicta & dans laquelle on lui faisoit détester le péché qu'avoit commis son père, en épousant une femme idolâtre. » Il étoit » le malheureux fruit de cette pro» fane alliance, il avoit puisé dan.

» cette source corrompue de coupa-
» bles préventions contre l'ouvrage
» du Seigneur & l'acte saint du Co-
» venant ; mais Dieu lui avoit fait la
» grace de l'éclairer par l'organe des
» seuls vrais Ministres de l'Evangile,
» & il promettoit de vivre & de mou-
» rir bon & fidèle Covenantaire ».

Au moyen de ces précautions le Parlement d'Ecosse crut pouvoir permettre au Roi de recevoir les services & les secours des anciens compagnons de ses erreurs ; mais cette décision relâchée, qu'on appella *la résolution*, ne passa qu'avec beaucoup de peine, le parti de l'opposition protesta, ce qui donna deux nouvelles sectes à l'Ecosse, *les Protestateurs & les Résolutionnaires*, qui, selon l'usage, devinrent bien plus ennemis entr'eux qu'ils ne l'étoient de Cromwel & des Anglois.

Charles échappa enfin à ces Pé-

dans, comme un écolier qui s'enfuit du Collége, a dit un Auteur illustre; mais Charles fut repris, & la pénitence en devint sans doute plus austère.

A tout cet ennui succédèrent les plus effrayans dangers; l'armée Ecossoise étant entrée en Angleterre, Cromwel l'y suivit & la détruisit entiérement; Charles ne pouvant ni regagner l'Ecosse, ni rester en Angleterre sans tomber au pouvoir de ses ennemis qui avoient mis sa tête à prix, se coupa les cheveux, prit un habit de paysan & vécut quelques jours du métier de bucheron; on le cherchoit par-tout aux environs, & l'on s'adressa plus d'une fois à lui-même pour savoir, s'il n'avoit point paru dans le voisinage; il rencontra un colonel de son armée, fugitif comme lui, avec lequel il passa une journée entière, caché dans les bran-

arendon.
aker.
itelocke.
Burnet.

ches d'un vieux chêne (*a*), entendant les diſcours & les conjectures de ceux qui le cherchoient ; ils gagnèrent enſemble par de longs détours à travers des hayes & des foſſés la cabane d'un pauvre payſan Catholique, de la connoiſſance du colonel ; ce payſan les cacha dans une grange, où le Roi qui avoit fait toute la courſe à pied & en bottes avec une fatigue exceſſive, dormit du plus profond ſommeil ſur le foin & la paille, & vécut de pain noir & de lait. Il ſe ſépara du colonel, tous deux étant perſuadés que c'étoit doubler le danger que de voyager enſemble. On donna au Roi un guide ſûr pour gagner

(*a*) C'étoit à Boſcobel, dans le Comté de Shrop. C'eſt cet arbre que le fameux Aſtronome Halley a depuis rendu ſi célèbre, en donnant le nom de *Chêne Royal* à une Conſtellation qu'il avoit découverte dans l'hémiſphère Auſtral.

une maison très-éloignée; on lui fournit au lieu de ses bottes, une vieille paire de souliers, qui se trouva si étroite qu'il ne put s'en servir, il la jetta & marcha nuds pieds à travers les épines & les ronces qui le mettoient tout en sang. Ce genre de supplice, joint à l'excès de la fatigue, le jetta dans le désespoir; il restoit couché sur la terre & consentoit de tomber entre les mains des ennemis; enfin, encouragé par son guide, il fit des efforts & arriva dans sa nouvelle retraite, où il ne fut pas plus délicatement traité que dans la première, mais où on lui fournit du moins des bas & des souliers; bientôt après il eût un cheval. Il passa ainsi plusieurs jours caché dans différentes habitations de paysans Catholiques; il fit encore une autre rencontre, celle du Lord Wilmot, caché, proscrit comme lui, ils se retirerent ensemble chez

un Gentilhomme, nommé Lane, dont le fils avoit été Colonel à son service; ce fut là qu'il lut la proclamation qui mettoit sa tête à prix, & qui déclaroit coupable de haute-trahison quiconque lui donneroit un asyle. Quoi qu'il fût chez des personnes sûres, la seconde partie de cette proclamation sur-tout lui laissoit plus d'inquiétude qu'il n'osa en montrer.

Mistriss Lane, fille de ce Gentilhomme, devoit faire un voyage pour aller voir une parente près de Bristol, le Roi qui cherchoit à gagner les côtes pour s'embarquer & passer en France, fut du voyage, comme un homme de la suite de Mistriss Lane. La course étoit de plusieurs journées, & il falloit passer par des villes & des lieux de marché où le Roi pouvoit être reconnu; l'air malade que lui donnoient la fatigue & l'inquiétude, servoit de prétexte pour demander

qu'on lui donnât dans les auberges, une chambre particulière, où il se retiroit d'abord, & Mistriss Lane se chargeoit de lui porter à manger, pour que personne ne le vît. En arrivant chez la Dame Norton, (c'étoit la parente de Mistriss Lane), le Roi reconnut à la porte un de ses Chapelains qui regardoit des paysans jouer à la boule, & qui ne le vit pas; ce Chapelain exerçoit la *Médecine*, & Charles ayant été annoncé comme malade, fut obligé de recevoir sa visite, il se retira dans un endroit obscur de la Chambre, & le Chapelain, après lui avoir tâté le pouls & l'avoir trouvé sans fiévre, sortit sans l'avoir reconnu; le sommelier de la maison apporte à Charles un bouillon, le considère attentivement, tout-à-coup ses yeux se remplissent de larmes, il tombe à genoux devant le Prince, & lui baisant la main, il s'écrie : *Ah!*

mon Maître, ah! mon Roi! que je suis heureux de vous revoir & que j'ai tremblé pour vous! Le Roi lui demande le secret, même à l'égard des Nortons, cet homme le promet & le garde religieusement.

Charles passe chez le Colonel Windham, dont la mère, femme respectable, avoit perdu trois fils & un petit fils au service de Charles I. Là, on s'assure d'une barque pour transporter en France deux passagers; le Roi se rendit avec le Lord Wilmot dans une petite auberge, sur le rivage où cette barque devoit les prendre, la barque ne vint point; cette désignation vague de *deux passagers*, avoit été suspecte à la femme du Patron, qui avoit menacé son mari de le déférer au Magistrat, s'il remplissoit cette commission. Vis-à-vis l'auberge, étoit une chapelle, où un fanatique prêchoit contre *Charles Stuart* nommément,

Un Maréchal étant venu dans l'auberge pour ferrer quelques chevaux & ayant considéré les fers du cheval sur lequel le Roi étoit venu, dit que ce cheval, à en juger par la façon des fers, venoit des Provinces Septentrionales & peut-être de celle où s'étoit livrée la bataille que le Roi avoit perdue ; l'observation pouvoit être juste, mais cette rencontre étoit l'effet du hazard, car le Roi n'avoit plus le cheval qu'il avoit eu à la bataille. Le Maréchal parle de sa découverte à des gens qui revenoient du sermon, & qui ayant l'esprit échauffé sur Charles Stuart, imaginèrent que le cheval pouvoit être à lui ; le Prédicant, en qualité d'inspiré, l'assura même positivement ; il se transporte dans l'auberge avec un Connétable ou Commissaire, mais le Roi & le Lord Wilmot venoient d'en sortir ; enfin, on leur trouva un au-

larendon. Vitelocke. Hume.

tre bâtiment, dans un lieu nommé Brighthelmstead, où ils s'embarquèrent. ils arrivèrent, sans aucun autre accident à Fescamp en Normandie, ayant éprouvé dans le malheur la fidélité de plus de quarante personnes sur un secret si dangereux à garder & si utile à révéler.

Charles II vécut pauvrement à Paris sur la pension mal payée de sa mère, négligé du Roi, de la Reine-Mère & sur-tout du Cardinal Mazarin; qui craignoit de plus en plus de se commettre avec ce terrible Parlement d'Angleterre & avec cet invincible Cromwel. On sait ce que rapporte le Cardinal de Retz, qu'étant allé au mois de Janvier, faire une visite, à la Reine d'Angleterre, il la trouva au chevet du lit de la Princesse Henriette Anne sa fille, qui étoit malade & qui ne pouvoit se lever, parce qu'elle n'avoit point de feu,

Ce fut lui qui se chargea de leur fournir du bois.

Cette Reine fut réduite à l'humiliation d'implorer la pitié du meurtrier de son mari, elle pria Mazarin de demander à Cromwel qu'on lui payât son Douaire, & elle essuya un refus. Mazarin lui annonça qu'il n'avoit rien obtenu & qu'il ne pouvoit rien faire pour elle. Cet abandon avoit du moins alors une excuse, la guerre de la Fronde étoit dans toute sa violence, le Roi lui-même manquoit de tout, il avoit été obligé de s'enfuir de sa Capitale avec sa mère; Turenne & Condé déployant l'un contre l'autre toutes les ressources de leur génie, offroient aux guerriers le spectacle le plus intéressant & aux peuples une longue perspective de calamités; Condé, après avoir long-temps fait en France la guerre civile, tantôt pour le Roi, tantôt

contre lui ; après avoir été tour-à-tour l'appui & la terreur du trône, le sauveur & le fléau de Mazarin, se jetta entre les bras des mêmes ennemis qu'il avoit écrasés à Rocroy, le 19 Mai 1643, & dont il avoit battu les Alliés à Fribourg, les 3, 5 & 9 Août 1644, à Nortlingue, le 3 Août 1545, à Lens, le 20 Août 1648 ; il prolongea la guerre que l'Espagne, encouragée par les troubles de la Fronde, s'obstinoit encore à faire à la France, après que la Branche Allemande d'Autriche eut posé les armes. Ce Mazarin, contre lequel la France se soulevoit alors, avoit eu la gloire de terminer par le traité de Westphalie la fameuse guerre de trente ans, qui n'avoit produit que ce que produisent toutes les guerres, beaucoup de ravages, le malheur des peuples & la gloire de quelques Généraux. L'Electeur Palatin n'avoit pas conservé la Bohême,

que Fréderic son père avoit un peu légèrement acceptée ; mais la plus grande partie de ses Etats lui avoit été rendue, & les différentes puissances se retrouvoient à peu près au même point où elles avoient été avant la guerre ; mais la guerre avoit duré trente ans.

Par ce même Traité de Westphalie, les Hollandois furent reconnus pour une Puissance libre & indépendante ; ils l'avoient déjà été par la trève de 1609 : c'étoit donc bien infructueusement qu'à l'expiration de cette trève, on avoit renouvellé la guerre.

Mais si l'on nous objectoit l'établissement de cette République comme étant le fruit de cette guerre, nous croirions pouvoir renvoyer, ceux qui feroient cette objection, à la seconde Préface de cet Ouvrage (*a*), où nous avons

(*a*) C'est la Préface de la seconde Partie de cet Ouvrage, c'est-à-dire, celle qui est placée

avons fait voir que les vrais agreſſeurs, c'eſt-à-dire, les oppreſſeurs furent juſtement punis par la perte de ces Provinces; que cette grande révolution eſt une grande leçon pour les tyrans & une preuve de plus contre l'eſprit de guerre & de perſécution.

La guerre qu'il plut à Cromwel de déclarer à la Hollande pour la punir de quelques foibles ſecours qu'elle avoit fournis à Charles II, & de l'inclination qu'il lui ſuppoſoit pour la Maiſon Stuart, ne produiſit non plus d'autre effet que d'annoncer à l'Europe, d'un côté, l'Amiral Blake, de l'autre, les Amiraux Tromp & Ruyter, comme les plus grands hommes de mer de leur temps.

Cromwel, vainqueur dans les trois

à la tête du premier volume de l'Hiſtoire de la Querelle de Philippe de Valois & d'Edouard III.

Royaumes Britanniques, n'étoit point encore nommé Protecteur d'Angleterre, quoiqu'il fût réellement le Chef de la République Angloise ; c'étoit toujours dans le Parlement que l'autorité étoit censée résider.

Ce Parlement avoit chassé de ses séances les Evêques comme suspects, il avoit ensuite détruit l'Episcopat comme abusif, il avoit détruit la Royauté comme tyrannique, il venoit de détruire la Chambre des Pairs & la Pairie comme inutiles ; il eût bien voulu détruire aussi l'Armée comme dangereuse ; il avoit depuis long-temps avec elle de violens débats ; mais c'étoient trop de destructions : les destructeurs ne songent pas que c'est à leur perte qu'ils travaillent. Cromwel imagina de détruire ce Parlement, le jugeant inutile à son tour. Il entre dans la Chambre, sans être attendu, & comme il étoit homme à révéla-

tions, il annonce qu'il vient, à son grand regret, exécuter ce que le Seigneur lui a commandé; alors, après avoir reproché aux Parlementaires leurs crimes & les siens, il leur déclare que le Seigneur les a rejettés; qu'il a lutté toute la nuit contre le Seigneur comme Jacob, pour n'être point chargé de leur annoncer cet ordre rigoureux; mais qu'il a fallu obéir. Vane se lève & veut lui faire des représentations sur cette conduite violente & sur ce langage hypocrite. « Oh Sir Henri Vane! s'écrie Cromwel d'un ton de prophète & d'inspiré : Sir Henri Vane! ô qui me » délivrera de Sir Henri Vane! » Il frappe du pied, & à l'instant la Chambre est remplie de Soldats; il fait sortir l'un après l'autre tous les Membres du Parlement, qualifiant chacun d'eux par une épithète caractéristique, disant à l'un : *tu es un yvrogne* : à l'autre, *tu es un traître* : à un troisième, *tu es un fauf-*

Raguenet, histoire de Cromwel. M. Hume.

faire : à un quatrième, *tu es un impudique :* au suivant, *& toi, un adultère :* à un autre, *tu es un voleur.* Tous le saluent avec respect ; un seul voulut passer le chapeau sur la tête, Cromwel lui jette son chapeau par terre, en lui disant : *apprends, insolent, à saluer le Généralissime de l'Armée.* Il reste le dernier, emporte la clef dans sa poche, & met sur la porte un écriteau, avec ces mots : *Maison à louer.*

Il crut cependant qu'il falloit encore au peuple un Simulacre de Parlement ; il en fit un qu'il composa exprès de gens de la plus basse naissance & de l'incapacité la plus manifeste ; un des plus considérables d'entre eux étoit un corroyeur ; ils étoient choisis d'ailleurs parmi les fanatiques les plus absurdes des nouvelles sectes, qui avoient toujours été en raffinant & en renchérissant sur les anciennes ; c'étoient les Millénaires ou les gens de la cinquième

Monarchie ; les Anabaptistes, les Antinomiens ou les ennemis de la Loi, les Quakres, les Déistes ; ceux-ci à force de fanatisme, rentroient dans l'indifférence ; les Millénaires, plus enthousiastes, plus féconds en visions, plus familiarisés avec le langage de l'Apocalypse ; étoient plus du goût de Cromwel, & étoient entrés en plus grand nombre dans son Parlement.

Ce Corps, ainsi composé & installé par Cromwel, commença par se déclarer lui-même le vrai Parlement de la Nation comme les précédens ; puis il choisit huit de ses Membres pour *voir le Seigneur dans la prière*, & suivre le grand ouvrage *de la défaite de l'Antechrist* ; il voulut abolir les Loix Civiles ; parce qu'il n'en falloit point d'autre que la Loi Mosaïque.

Cromwel, pour ne point faire regretter les Stuarts, en chargeant le peuple d'impôts, fit la paix avec les

Hollandois, mais ce fut contre le gré du Parlement, qui reçut fort mal les Ambassadeurs de Hollande, parce que les Hollandois étoient *des hommes mondains que les Saints étoient obligés d'enlever de la face de la terre, avant de travailler efficacement à l'œuvre de Christ.*

On peut croire qu'un tel Parlement fut bientôt l'objet de la risée publique; il devenoit ridicule pour la Nation d'être ainsi représentée : Cromwel même étoit las de ces imbécilles insolens, qui commençoient à s'oublier, qui prétendoient exister par eux-mêmes & qui parloient déjà d'institution divine. Il avoit encore parmi eux un grand nombre d'amis : il s'en servit pour les dissoudre. Un d'entre eux proposa un jour à la Compagnie de faire un humble aveu de son insuffisance & de se décharger du fardeau d'un pouvoir trop au-dessus de ses forces; la proposition fut admise à la plu-

ralité : on alla remettre à Cromwel cet acte d'institution divine, par lequel il avoit seul créé ce Parlement. Cependant une vingtaine d'enthousiastes étoient restés dans la Chambre, protestant contre cette démarche, & ils avoient placé un d'entre eux nommé Moyer, dans le fauteuil d'Etat, pour que le regne des Saints ne fût pas interrompu. Le Colonel White, envoyé par Cromwel, entrant dans la Chambre avec un détachement de Soldats, *que faites-vous ici?* dit-il à ceux qui étoient restés. *Nous cherchons le Seigneur*, répondirent-ils : *vous pouvez l'aller chercher ailleurs*, réplique le Colonel, *car depuis plusieurs années* (a) *il n'est plus ici* : il les renvoie avec cette plaisanterie.

Ce fut alors que Cromwel fut nommé protecteur par l'armée, comme tant de Généraux chez les Romains avoient

---

(a) Il vouloit dire *depuis leur institution.*

été faits Empereurs; comme César, il se fit offrir la Couronne pour avoir le mérite de la refuser, & on dit que, comme César, il la regretta en la refusant. Que regrettoit-il? n'avoit-il pas plus de pouvoir qu'elle n'en donne? mais l'ambition a de ces caprices.

Il crée un nouveau Parlement, qui prétend examiner ses lettres de protecteur; il les apporte lui-même dans l'assemblée, les jette sur la table; « *les* » *voilà*, dit-il: *je suis curieux de voir s'il* » *se trouvera parmi vous quelqu'un d'assez* » *hardi pour oser y toucher*. Il voulut faire signer un acte qui lui transmettoit le pouvoir législatif, & voyant qu'on tâchoit de lui opposer quelque résistance, il jette avec fureur sa montre contre terre; « je vous casserai, leur dit-il, » comme je casse cette montre. » Chacun signa en tremblant, & Cromwel n'ayant plus besoin du Parlement, le congédia.

On ne peut nier que l'administration de Cromwel n'ait été brillante & heureuse, sage au dedans, imposante au dehors. Il fit observer les Loix avec rigueur, mais avec égalité ; il maintint & rétablit & la discipline Ecclésiastique & la discipline Militaire : il accorda la liberté de conscience à tous, excepté aux Catholiques & aux Protestans Episcopaux, qui étoient alors les deux grands objets de la haine nationale. Sévère justicier envers les étrangers comme envers les citoyens, si le frère de l'Ambassadeur de Portugal commet un meurtre à Londres, il fait trancher la tête au frère de l'Ambassadeur de Portugal, sans en faire d'excuse ni à l'Ambassadeur ni au Roi ; il fit respecter le Pavillon Anglois sur toutes les mers ; sa recommandation fut plus d'une fois utile aux Protestans dans les Pays Catholiques, soit pour faire cesser la persécution allumée

contre eux, soit pour leur faire pardonner leurs soulèvemens ; il obtenoit tout du Pape, en le menaçant d'envoyer une flotte à Civitá-vecchia, & de faire entendre dans Rome le bruit de l'artillerie Angloise.

« Je veux, disoit Cromwel, qu'on » respecte la République Angloise, » autant qu'on a respecté la Républi- » que Romaine. Un bon Roi eût dit : » Je veux que toutes les nations en- » vient le bonheur de la mienne ».

Charles II, ayant envoyé Henri Hyde en Ambassade à Constantinople, Cromwel fit enlever cet Ambassadeur &
1655. lui fit trancher la tête comme à un ennemi de la République Angloise. Il est vrai qu'il ne faisoit qu'exercer une espèce de représailles ; quoique toutes les Puissances de l'Europe eussent reconnu la nouvelle République d'Angleterre, Isaac Dorislaus, son Ambassadeur à la Haye, y avoit été assassiné

en 1649 par trente hommes masqués ; Antoine Askam ; son Ambassadeur en Espagne, avoit aussi été assassiné en 1650, à Madrid, devant la porte de son hôtel, par une troupe d'hommes masqués. On ne pouvoit guères soupçonner de ces deux coups que des partisans de la Maison Stuart. L'Espagne & la Hollande prétendirent avoir fait une recherche exacte, mais inutile des assassins : Cromwel reçut pour lors leurs excuses, parce qu'il avoit, dans ce moment, d'autres affaires ; mais dans la suite, il fit la guerre à l'une & à l'autre. On eût dû sans doute ne pas recevoir les Ambassadeurs de Cromwel ; mais puisqu'on les recevoit, leur personne devoit être sacrée.

Le Czar Alexis-Michaëlo-Witz, père de Pierre I, fut le seul qui, à la faveur de l'éloignement, osa, dit-on, donner à l'Europe l'exemple qu'elle auroit dû suivre. Cromwel lui ayant

envoyé un Ambassadeur, Alexis fit dire à ce Ministre que *ce n'étoit pas la coutume de la Cour de Moscovie de recevoir des Ambassadeurs de la part des assassins, des rebelles & des régicides*, & il le fit reconduire jusques sur la frontière par des Valets de Bourreaux.

C'est ainsi que Louis XI avoit refusé de recevoir des Ambassadeurs de Richard III, Roi d'Angleterre : « Je n'en » reçois, dit-il, que des Princes légi» times, non des usurpateurs & des » assassins ». Louis XI étoit mourant & n'avoit plus rien à ménager.

On dit que sur la réputation de Cromwel, les Synagogues d'Asie & de quelques autres contrées lointaines, lui envoyèrent une Députation sous prétexte de quelque projet de commerce, mais en effet pour s'informer s'il n'étoit pas le Messie qu'ils attendent. Les Rabbins, qui composoient cette Députation, firent secrettement des

[Ra]guenet, [Hist]oire de [Cr]omvvel. [...] Hume.

perquisitions pour savoir si Cromwel n'étoit pas d'origine Juive; un libelle intitulé : *Cromwel, lion de la Tribu de Juda*, répandit sur cette Députation un ridicule, qui obligea Cromwel de congédier les Députés avec mépris.

Recherché par toutes les Puissances de l'Europe, Cromwel traitoit avec elles, moitié d'après ses intérêts, moitié d'après ses inclinations. La France & l'Espagne, qui étoient toujours en guerre ensemble, briguoient à l'envi son alliance. La France faisoit tout pour lui plaire; aussi-tôt qu'il fut déclaré protecteur, elle lui envoya un Ambassadeur; ce fut le Président de Bordeaux, dont nous avons des Mémoires. Charles II eut le désagrément de le voir partir pour cette ambassade, & regarda dès-lors la France comme un asyle qui alloit lui manquer; il offrit de lui-même au Cardinal Mazarin de s'éloi-

gner, & cette offre fut reçue avec joie ; Charles choisit Cologne pour sa retraite ; c'étoit là que le Cardinal Mazarin lui-même s'étoit retiré, lorsqu'il avoit été obligé de céder pour un temps à l'orage ; c'étoit là que Marie de Médicis, mère du Roi de France, de la Reine d'Espagne, de la Reine d'Angleterre & de la Duchesse de Savoye, étoit morte dans la misère douze
n. 1642. ans auparavant.

Toutes ces lâches avances de Mazarin, à l'égard de Cromwel, étoient assez froidement reçues des Anglois ; plus la France s'humilioit, plus on se plaisoit à l'humilier encore ; les Espa-
n. 1652. gnols ayant fermé le siége de Dunkerque, & des vaisseaux François étant venus au secours de cette Place, les Anglois, qui n'aimoient pas que d'autres navires que les leurs osassent paroître dans la Manche, attaquèrent les vaisseaux François ; Mazarin dissimula

cet affront, & n'en implora que plus humblement l'amitié du Protecteur.

L'Espagne n'avoit pas moins que la France négligé Charles I dans ses malheurs; elle n'avoit fourni aucun secours ni à lui ni à son fils: & Cardénas, Ambassadeur d'Espagne à Londres, n'avoit point caché sa partialité pour le Parlement; c'étoient autant de torts heureux dont elle avoit à se faire un mérite auprès du Protecteur; mais Cromwel n'aimoit pas l'Espagne: il la regardoit comme un pays livré à la superstition. Quoique tyran, il haïssoit l'Inquisition, d'ailleurs le rusé Mazarin le flattoit mieux que les fiers Espagnols; enfin il se détermina pour la France & fit une ligue avec elle. Par-là il força enfin l'Espagne à prendre le rôle le plus noble, celui de protéger un Roi malheureux, que son Pays réprouvoit, que la Patrie de sa mère abandonnoit. Condé, en com-

battant contre sa Patrie, eut du moins la gloire d'être le défenseur de ce Roi opprimé ; il fit ce que la France auroit dû faire.

En vertu d'un Traité conclu par Charles II avec le Roi d'Espagne & le Gouverneur des Pays-bas Espagnols, Charles vint demeurer à Bruxelles avec le Duc de Glocester, le plus jeune de ses deux frères, que les Anglois avoient envoyé en Hollande après la mort de Charles I. Mazarin poussa son respect servile pour Cromwel jusqu'à faire dire au Duc d'Yorck de quitter la France, aussi-tôt que la ligue avec l'Angleterre fut signée. Le Duc d'Yorck se retira aussi dans les Pays-bas.

Charles II ne fut pas pour l'Espagne un protégé entièrement inutile : il n'entra point les mains vuides dans cette alliance. Sur un ordre de sa main, un Régiment Irlandois & quatre au-

tres Régimens composés de sujets des trois Royaumes, quittèrent le service de la France pour celui de l'Espagne.

Cromwel, dans l'empressement d'illustrer son Protectorat en enrichissant l'Angleterre, jettoit depuis long-temps des regards jaloux sur les richesses que les Espagnols possédoient dans les Indes; c'étoit le principal motif qui l'avoit armé contre l'Espagne; l'ascendant de l'Amiral Blake & de la Marine Angloise lui faisoit concevoir les plus vastes espérances; en effet Blake ruina les Espagnols par l'enlevement, l'incendie ou la submersion de leurs gallions; tandis que deux autres Amiraux d'Angleterre, Pen & Vénables, se dédommageoient par la prise de la Jamaïque d'avoir manqué une expédition sur Saint-Domingue.

Sur terre, Turenne ne procuroit pas de moindres avantages aux Anglois que Lockart commandoit dans son

armée. Cromwel avoit eu à choisir d'une clef de la Flandre Espagnole ou de la France ; les François lui offroient Mardik & Dunkerque, les Espagnols lui offroient Calais ; Cromwel préféra la clef de la Flandre à celle que les Anglois avoient eue si long-temps en France ; mais ce partage de conquêtes à faire, auroit pû avoir le ridicule ordinaire de ces sortes de traités, si Turenne n'eût pas commandé l'armée Françoise, ou si Condé avoit eu dans l'armée Espagnole une autorité plus absolue. Mais Condé ne commandoit pas : il servoit sous Dom Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, & sous le Marquis de Caracène ; il vit leurs dispositions pour la bataille des
4 Juin 1658. Dunes, & il leur prouva qu'ils alloient être battus ; les Espagnols ne daignèrent pas en croire le vainqueur de Rocroi, ou peut-être ils n'osèrent le croire : car, dans la situation où se

trouvoit Condé, il est rare que la confiance soit entière de part & d'autre. Les Princes Anglois servoient comme volontaires dans l'armée Espagnole, & l'on sait que Condé dit au Duc de Glocester : *N'avez-vous jamais vu perdre une bataille ? eh bien ! vous l'allez voir.* En effet la déroute des Espagnols fut prompte & complette : Condé seul fit respecter sa retraite. Après une retraite plus belle encore du Grand-Condé devant Arras (25 Août 1654), le Roi d'Espagne lui avoit écrit : *J'ai su que tout étoit perdu & que vous avez tout sauvé.* Il auroit dû s'en souvenir à l'affaire des Dunes & se confier au génie du grand-Condé plutôt qu'à l'inexpérience de son fils. La prise de Dunkerque fut la suite de la bataille des Dunes : Mardik avoit été pris l'année précédente ; ces deux Places furent fidélement remises aux Anglois par les François, le nom 3 Octobre 1657.

de Cromwel ôtant à Mazarin tout moyen & presque toute idée d'éluder l'exécution de sa parole.

On a prétendu que Cromwel, après avoir tiré de l'alliance des François ce qu'il en pouvoit attendre, alloit se liguer avec les Espagnols pour obtenir Calais par le moyen de ces derniers, comme il avoit eu Dunkerque par le secours de la France, & avoir ainsi une entrée dans tous les Etats voisins. Ce projet, au moins très-vraisemblable & d'après le caractère de Cromwel & d'après les principes de la politique vulgaire, n'eut pas le temps d'être exécuté. Cromwel mourut cette même année.

Le 13 Septembre 1658.

Il est d'un bon exemple dans l'histoire & d'une moralité utile que ce tyran, plein de grandeur & de génie, ait été malheureux au milieu de ses succès & de sa gloire : il éprouvoit toute la réaction du Machiavellisme ;

L'esprit d'enthousiasme & de fanatisme qu'il avoit fait servir à son élévation, se tournoit contre lui, le torrent des Sectes l'entraînoit ; le jargon mystique, les révélations, les extases étoient devenues les armes de ses ennemis après avoir été les siennes ; il reconnoissoit enfin que la folie & la perversité retombent sur ceux qui les emploient, & qu'il n'y a que la raison dont on n'ait rien à craindre ; les assassins s'élevoient de toutes parts ; à une entrée triomphante que Cromwel faisoit dans Londres, une jeune fille, nommée Gréenvill, dont il avoit tué l'amant dans une bataille, lui tira d'une fenêtre un coup de pistolet : le coup alla blesser le cheval du second fils de Cromwel, nommé Henri, qui marchoit à côté de lui. Cette fille parut ensuite sur le balcon, son pistolet à la main : « C'est moi, dit-elle, qui » ai fait ou plutôt qui ai manqué le

» coup ; j'ai voulu tuer un tigre, & » je n'ai blessé qu'un cheval ».

Raguenet, histoire de Cromvvel, l. 2. Liv. 4.

Les intérêts de Charles II donnoient lieu ou servoient de prétexte à des complots criminels; Cromwel lui-même s'exagéroit ses dangers, parce qu'il se reprochoit de se les être attirés. Condamné par sa conscience, cet homme intrépide dans les combats, craignoit tout dans sa cour; nul tyran n'a porté si loin ces précautions effrayantes, qui annoncent l'effroi de celui qui les prend. C'est d'après ces détails de défiance qu'une Tradition récente rendoit présens alors, que Fénelon paroît avoir tracé le sombre portrait de Pygmalion dans Télémaque (*a*).

(*a*) » Tout l'agite, l'inquiète, le ronge, il » a peur de son ombre ; il ne dort ni nuit, » ni jour..... On ne le voit presque jamais ; » il est seul, triste, abattu au fond de son » Palais. Ses amis même n'osent l'aborder, » de peur de lui devenir suspects. Une Garde

Les crimes de Cromwel avoient épouvanté ſa propre famille. Richard Cromwel, homme de paix autant qu'Olivier étoit homme de ſang, s'étoit

---

» terrible tient toujours des épées nues & » des piques levées autour de ſa maiſon. » Trente chambres qui ſe communiquent les » unes aux autres, & dont chacune a une » porte de fer avec ſix gros verrouils, ſont » le lieu où il ſe renferme ; on ne ſait jamais » dans laquelle de ces chambres il couche, » & on aſſûre qu'il ne couche jamais deux » nuits de ſuite dans la même, de peur d'y » être égorgé. Il ne connoît ni les doux plai- » ſirs, ni l'amitié encore plus douce ; ſi on » lui parle de chercher la joie, il ſent qu'elle » fuit loin de lui, & qu'elle refuſe d'entrer » dans ſon cœur. Ses yeux creux ſont pleins » d'un feu âpre & farouche, & ils ſont ſans » ceſſe errans de tous côtés ; il prête l'oreille » au moindre bruit, & ſe ſent tout ému ; il » eſt pâle & défait, & les noirs ſoucis ſont » peints ſur ſon viſage toujours ridé. Il ſe » tait, il ſoupire, il tire de ſon cœur de pro- » fonds gémiſſemens, il ne peut cacher les

jetté aux pieds de ce père cruel, il l'avoit conjuré, les larmes aux yeux, de ne pas imprimer à son nom la tache du Régicide & de ne pas exposer sa famille aux vengeances terribles qu'un pareil attentat pouvoit amener. Cromwel perdit celle de ses filles qu'il aimoit le plus, & elle ne lui cacha point qu'elle mouroit de l'horreur d'avoir un père si coupable.

Si Cromwel eût seulement épargné le sang de son Maître, le vice de son usurpation eût pû être couvert par l'éclat de son regne; c'est sur-tout pour avoir donné ce spectacle unique dans les

---

[illegible] qui déchirent ses entrailles. Les » mêts les plus exquis le dégoutent; ses en» fans, loin d'être son espérance, sont le » sujet de sa terreur, il en a fait ses plus dan» gereux ennemis, il n'a eu toute sa vie au» cun moment d'assuré; il ne se conserve qu'à » force de répandre le sang de tous ceux qu'il » craint». (*Télémaque*, *Liv.* 3).

Annales

Annales du Monde, d'un Roi traîné à l'échafaud par ſes Sujets, que le nom de Cromwel ſera toujours en horreur.

Mais pourquoi s'obſtina-t-il à commettre ce grand crime? c'eſt qu'il le jugea néceſſaire. Ce fut le fruit d'un ſophiſme Machiavelliſte. L'exemple du Duc de Guiſe, aſſaſſiné par le Roi qu'il avoit chaſſé de ſa Capitale, faiſoit dire aux politiques que, quand on a une fois tiré l'épée contre ſon Roi, il faut en jetter le fourreau, maxime qui fermeroit la porte à toute réconciliation & à toute paix; on ne voyoit pas que ſi un Roi avoit été aſſaſſiné pour avoir puni par une voie irrégulière & inique un ſujet rebelle, le Roi qu'un Sujet oſoit envoyer à l'échafaud, ne manqueroit jamais de vengeurs qui ſe croiroient tout permis; cependant Cromwel mourut dans ſon lit, c'eſt-à-dire, qu'il prit des meſures ou juſtes ou heureuſes pour éloigner de lui le fer &

le poison dont il fut continuellement menacé; mais le poison du chagrin, du remords & de la crainte le consumoit lentement, & l'homme le plus robuste de l'Angleterre succomba dès cinquante-huit ans aux embarras toujours renaissans du trône qu'il avoit usurpé.

Ce qui distingue Cromwel des usurpateurs ordinaires, c'est qu'il n'eut jamais recours à l'empoisonnement ni à l'assassinat; son arme contre tous ses ennemis fut le fanatisme Patriotique & Religieux; il entreprit de faire périr son Roi sur un échafaud, parce qu'il jugea que le fanatisme national pouvoit aller jusques là. Mais faire juger un Roi, qui n'a point de Juges, le faire juger par un Tribunal incompétent, même pour un Justiciable, le faire juger par ses ennemis, par des gens déterminés à le condamner, ce n'est que l'assassiner avec plus d'insolence & de scandale.

Bossuet n'a employé pour peindre Cromwel, que les grands traits qui convenoient à son sujet & à son genre ; il le fait respecter en le rendant odieux. Le fanatisme barbare de Cromwel, sa Théologie Puritaine, son jargon obscur & prophétique, fourniroient d'autres traits pour le peindre moins noblement, & ses manières grossières, ses basses plaisanteries, sa familiarité indécente, restes de sa première éducation, acheveroient de le dégrader. Orais. Fu de la R d'Anglet.

En signant un papier dans une séance du Parlement, il barbouille d'encre le visage d'un homme qui se trouvoit à côté de lui & qui lui rendit sa plaisanterie. Quel étoit le papier qu'il signoit ? l'arrêt de mort de Charles I.

Dans une assemblée des Chefs de la République & de l'armée, où l'on délibéroit sur les droits respectifs de

l'autorité & de la liberté, Cromwel jette en badinant un coussin à la tête d'un Officier, qui le lui rejette, court sur lui & le chasse de son fauteuil.

Quelquefois Cromwel invitoit du monde à dîner, &, aussi-tôt qu'on s'étoit mis à table, des soldats venoient enlever tous les plats ; sa Cour étoit sans éclat & sans dignité, la Noblesse dédaignoit ou craignoit peut-être de la fréquenter ; mais dans cette Cour sauvage & guerrière on voyoit regner l'économie qui vaut mieux que l'éclat & qui est la véritable dignité.

Cromwel rassemble tous les contrastes. On trouve à la fois chez lui les visions d'un illuminé, les fourberies d'un hypocrite, les ridicules d'un pédant, les élans d'une ame forte & sublime, l'éloquence, tantôt d'un homme d'Etat, tantôt d'un fanatique ; la valeur d'un Soldat en-

thouſiaſte, valeur du caractère de celle qui avoit fait autrefois les ſuccès prodigieux de notre Jeanne d'Arc, les talens d'un Général, la gloire d'un Héros, les violences d'un uſurpateur, les vices d'un tyran, les qualités d'un Roi.

On peut être curieux de ſavoir ſi un homme tel que Cromwel fut capable d'amour & d'amitié. Quant aux amis, on a remarqué qu'il n'en avoit point eus qu'il n'eut ſacrifiés dans l'occaſion. » Cet homme, diſoit Vane, » fait » proviſion d'amis pour avoir des vic» times à immoler au beſoin ».

Il entretint un commerce de galanterie avec la femme du Major-Général Lamberth, l'une des plus belles perſonnes de l'Angleterre. Cette femme étant devenue groſſe pendant une longue abſence de ſon mari, & Lamberth ayant voulu méconnoître l'enfant, on lui allégua une loi qui décide

que, si le mari absent est resté dans le Royaume, quand son absence auroit duré plusieurs années, l'enfant est à lui; parce qu'on présume qu'étant dans le Royaume, il n'a pu s'empêcher de venir en secret voir sa femme. La même femme préféra depuis le Comte de Hollandt à Cromwel, & Hollandt long-temps après étant tombé entre les mains de Cromwel, dans le cours des guerres civiles, Cromwel eut le plaisir digne de lui, de faire trancher la tête à un homme qui avoit été autrefois son Rival.

On porta le deuil de Cromwel à la Cour de France, Mademoiselle, fille de Gaston, Duc d'Orléans, osa seule y paroître en couleur & protester par son exemple contre cet indigne hommage qu'on rendoit au meurtrier du Roi son oncle.

1659. Lorsque le Cardinal Mazarin & Dom Louis de Haro donnèrent en-

fin la paix à l'Europe par le traité des Pirénées & par le mariage de Louis XIV avec l'Infante Marie-Thérèse fille de Phillippe IV, Charles II vint à Fontarabie pour engager les Espagnols à le faire comprendre dans le traité, mais ce traité étoit déjà conclu ; d'ailleurs les Espagnols n'avoient pas eu assez de succès pour faire la loi, & l'Ambassadeur d'Angleterre Lockart intervenoit au traité pour sa République ; le Cardinal Mazarin n'osa pas même se permettre de voir Charles II, l'ombre de Cromwel épouvantoit encore ce timide Ministre.

Richard Cromwel prit le protectorat par respect pour la mémoire de son père, & l'abdiqua par amour pour le repos.

On sait que le Prince de Conty, frère du grand Condé, rencontrant à Montpellier un Anglois qui voyageoit,

lui parla de ces deux Cromwels si différens l'un de l'autre, qui faisoient alors le sujet de toutes les conversations; il vanta beaucoup les talens d'Olivier & ajouta que Richard étoit un misérable qui n'avoit pas su recueillir le fruit des crimes d'un tel père; c'étoit à Richard qu'il parloit. » Cependant, dit l'Auteur du siècle de Louis XIV, » Richard vécut heu» reux jusqu'à quatre-vingt-dix ans, » & Olivier n'avoit jamais connu le » bonheur.

Après l'abdication de Richard Cromwel, la multitude des sectes & des factions, les querelles du Parlement & de l'armée jettèrent l'Angleterre dans une telle anarchie, qu'il n'y avoit plus que le rétablissement de Charles II qui pût l'en tirer. Le Général Monk, qui commandoit en Ecosse, pénétré de cette vérité, entreprit de rétablir ce Prince, & y parvint en ne

disant son secret à personne, en craignant autant le zèle des amis que l'opposition des ennemis, en ne se confiant pas même à son propre frère, en passant pour ainsi dire à travers tous les partis sans s'y mêler, en les assoupissant & les déconcertant tous par une conduite mystérieuse & impénétrable, qui le menoit à son but & paroissoit l'en éloigner. Il vit luire enfin ce beau jour qu'il avoit préparé, ce jour où Charles II ramené 8 Juin 1
dans une Patrie si cruelle autrefois pour son père & pour lui-même, n'entendit que des acclamations, ne vit que des larmes de joie, & fut porté en triomphe dans la Capitale; jour de paix & de tendresse, où cette estimable Nation, éclairée par les événemens, abjura ses fureurs, & reconnut combien l'esprit de guerre & le zèle persécuteur l'avoient égarée & dégradée.

Le Parlement reprit sa première forme, la Chambre des Pairs fut rétablie, les Evêques y eurent séance, la Religion Anglicane prévalut sur les sectes modernes, tout rentra dans l'ordre accoutumé. On vit alors pendant quelque temps cette union si rare & si desirable du Prince & du Peuple. Charles disoit au Clergé (& c'étoit même au Clergé Presbytérien.) » Je vous rendrai aussi heureux que je » le suis moi-même ; » il disoit au Parlement : » il m'arrivera aussi-tôt de » brûler la Grande Charte que d'ou- » blier l'acte d'Amnistie ». S'il enten- » doit parler de quelque mécontent : » qu'ai-je fait à ce Gentilhomme, disoit-il : » je veux le connoître, » m'expliquer avec lui, & si j'ai tort, » lui faire satisfaction ». S'il demandoit de l'argent à ses peuples dans ses besoins, il n'alléguoit que des motifs nobles & intéressans, » j'ai

» honte », diſoit-il, » de n'avoir pas » le moyen de pourvoir à la ſubſiſ- » tance de ces ſujets généreux qui ſe » ſont ruinés pour mon père ». Cependant, ſoit que Charles fût moins reconnoiſſant qu'il ne vouloit le paroître, ſoit que ſes amis fuſſent trop exigeans, ceux-ci ne tardèrent pas à ſe plaindre, ils appelloient l'acte d'Amniſtie un acte de pardon pour les ennemis & d'oubli pour les amis.

Charles II, pour ſe procurer l'appui de la France dans ſes malheurs, avoit demandé en mariage au Cardinal *Mazarin*, une de ſes nièces, & avoit eſſuyé un refus; quand le Cardinal vit quelque apparence au rétabliſſement de ce Prince, il voulut renouer la négociation, & fut refuſé à ſon tour.

Henriette-Marie, après tant de douleurs, eut la conſolation de voir ſon fils, ſolidement affermi ſur ce

trône, d'où elle avoit été précipitée; elle resserra ses noeuds avec la France, en mariant avec Monsieur, Duc d'Orléans, second fils de Louis XIII; la dernière de ses filles, cette célèbre Henriette-Anne, le plus bel ornement de la Cour de Louis XIV, la plus parfaite image de sa Bisayeule Marie Stuart par les graces de la figure & de l'esprit, par ses vertus tendres & touchantes, par son desir & son art de plaire & même par sa fin désastreuse. Son souvenir est encore présent à tous les coeurs dans la relation attendrissante que Madame de la Fayette nous a donnée de la mort de cette Princesse & dans ce grand monument d'E[illegible]ence que Bossuet a consacré à [illegible]. Elle fut, tant qu'elle vécut, le lien de la [illegible] & de l'Angleterre.

oire du
lier
mple.

Mazarin ne jouit pas long-temps du Ministère plus calme & plus heu-

tux que la paix lui promettoit; il mourut le 9 Mars 1661.

Ce Ministre qu'on a tant comparé avec Richelieu, avoit sans doute moins d'étendue d'esprit, moins d'élévation dans l'ame, moins d'énergie dans le caractère. L'un gouvernoit par la force, l'autre par l'adresse, aucun par la raison ni par la justice; l'un accabloit ses ennemis, l'autre les trompoit; l'un commandoit, l'autre négocioit. Si l'on examine de quelle utilité ils ont été au monde, & qu'on les compare sous ce point de vue, il vaut certainement mieux avoir appaisé des troubles que d'en avoir fait naître, il vaut mieux avoir terminé la guerre de trente ans que de l'avoir entretenue; la paix de Westphalie & celle des Pyrénées sont deux époques Ann. 16 Ann. 16 qui élevent Mazarin au dessus de Richelieu & de la foule des Ministres.

Tant de droits réglés par le traité

de Westphalie, la Souveraineté des Païs-Bas irrévocablement reconnue, la liberté de l'Allemagne, l'indépendance de ses Princes assurées, & le Code Germanique fondé pour l'avenir sur cette base solide ; la Rivalité des Maisons de France & d'Autriche suspendue par le traité des Pirénées ; de nouveaux nœuds formés entre ces deux Maisons, & par l'effet de ces nœuds la succession d'Espagne présentée de loin à la France qui la recueillit dans la suite ; ces monumens de paix valent bien l'honneur d'avoir inventé des moyens nouveaux ou renouvellé des moyens anciens de troubler l'Europe.

Mazarin s'étoit annoncé de bonne heure pour un Ministre de paix. Le trait suivant devroit immortaliser plus que des victoires. En 1630 les François & les Espagnols étoient près d'en venir aux mains dans les envi-

tions de Casal; Mazarin s'élance entre les deux armées, les arrête, les sépare, & par une négociation heureuse, au moins pour le moment, fait conclure une trève sous la médiation du Duc de Savoye dont il étoit l'envoyé. Ce fait a été trop peu célébré dans l'histoire, on a presque oublié que Mazarin, dans cette occasion éclatante a épargné le sang des hommes, on se souvient seulement qu'il les trompoit; on lui en a même fait un mérite, & Dom Louis de Haro a paru avancer un Paradoxe, en observant que Mazarin avoit un grand défaut en politique, celui de vouloir toujours tromper.

On a aussi beaucoup vanté Richelieu d'avoir abaissé les Grands & les Corps intermédiaires. La preuve qu'il ne les avoit point abaissés, c'est la guerre de la fronde; & la foiblesse des motifs apparens qui la firent naî-

tre. Quelques Edits Bursaux peu onéreux, éxigés d'ailleurs par les conjonctures, auroient-ils éxcité une si violente tempête contre un Ministre doux & modéré, si une multitude d'autres impôts établis dès le temps du Cardinal de Richelieu & l'inéxactitude dans les payemens, fruits d'une guerre longue & ruineuse, n'avoient aigri depuis long-temps les esprits? Les troubles de la Fronde n'éclatèrent que sous Mazarin, mais Richelieu en avoit fourni & développé le germe; Mazarin sans avoir eu le tort de les exciter, eut le talent de les dissiper, il eut le bonheur de triompher deux fois de la haine publique, qu'il n'avoit pas méritée.

Nous ne voyons pas non plus que les violences du Cardinal de Richelieu ayent produit d'autre effet que celui qu'elles ont coutume de produire, c'est à dire la haine, la ré-

volte, les conjurations; s'il fit couler le ſang de la Nobleſſe ſur les échafauds, pour qu'il ceſſât de couler dans les guerres civiles, l'intention fut bonne, mais le moyen mal choiſi. Qu'ont produit tant de ſupplices éclatans, parmi leſquels il y en eut de notoirement injuſtes, tels que celui du Maréchal de Marillac, & celui de Saint-Preüil (*a*)? Les conjurations

---

(*a*) On ſait que le crime du Maréchal de Marillac & de Saint-Preüil, fut d'avoir déplu, l'un au Cardinal de Richelieu; l'autre au Maréchal de la Meilleraye, parent, ami & créature du Cardinal.

Nous ne mettons point au nombre de ces victimes innocentes de la politique & de la vengeance, François-Auguſte de Thou, parce qu'il paroît trop chargé par les différens actes recueillis dans les Mémoires de Montréſor, dans le Journal du Cardinal de Richelieu, & ſur-tout dans le quatrième tome des Mémoires d'Hiſtoire, de Critique & de Littérature de M. l'Abbé d'Artigny; & parce qu'après

ont-elles cessé pendant la vie de Richelieu ? Le supplice du Comte de

---

avoir nié dans tous ses interrogatoires, qu'il eût eu aucune connoissance du voyage de Fontrailles en Espagne & du Traité conclu avec les Espagnols par Monsieur, par Cinq-Mars & le Duc de Bouillon, il finit par avouer à sa confrontation avec Cinq-Mars, qu'il avoit appris par Fontrailles lui-même l'existence de ce Traité, & que Cinq-Mars la lui avoit depuis confirmée. Cette variation, les liaisons de de Thou avec les Conjurés, ses démarches auprès d'eux pendant le cours de cette affaire, les rendez-vous qu'il ménageoit entr'eux avec beaucoup de mystère, leurs conférences, dont il paroît ne s'être éloigné ou absenté que pour pouvoir dire qu'il n'avoit pas sçu ce qui s'y traitoit, toutes ces circonstances le rendent au moins très-suspect, quoiqu'elles puissent s'expliquer en partie par un point qui est demeuré constant au Procès; c'est que de Thou n'approuva jamais le Traité avec l'Espagne & ne cessa d'en détourner Cinq Mars, mais sans vouloir le dénoncer.

Au reste, nous croyons qu'on doit peser avec attention l'apologie que Pierre du Pu-

Cinq-Mars, la mort trop prompte du Maréchal d'Ornano dans la prison n'em-

---

a faite de cet infortuné Magistrat, & qui termine le quinzième volume de la traduction Françoise, *in*-4°. de l'Histoire du Président de Thou son père; car, s'il est vrai qu'on ait falsifié les actes du Procès, s'il est vrai qu'on ait supprimé une Lettre, par laquelle Monsieur rétractoit ce qu'on lui avoit fait dire dans sa déclaration, sur la connoissance qu'avoit eue de Thou du Traité fait avec l'Espagne & sur les démarches qu'il avoit faites auprès du Duc de Beaufort, pour l'engager dans ce complot; s'il est vrai que le Chancelier Séguier, entièrement vendu au Cardinal, ait rédigé la déclaration, seul avec Monsieur, hors de la présence des autres Commissaires; s'il est vrai que le Chancelier ayant averti le Cardinal qu'il n'y avoit point de charges suffisantes contre de Thou, le Cardinal ait répondu: *N'importe, il faut qu'il meure*; s'il est vrai que le Prince de Condé ayant voulu, à la sollicitation du Chancelier, disposer le Cardinal à permettre qu'on usât de quelque indulgence envers de Thou, le Car-

pêchèrent point les Grands d'entrer dans toutes les cabales qui se for-

---

dinal ait encore répondu : *Monsieur le Chancelier a beau dire, il faut que M. de Thou meure ;* s'il est vrai qu'en conséquence le Chancelier ait employé l'intrigue & l'autorité pour porter le Procureur-Général & les Juges à la rigueur ; toutes allégations avancées & répétées par-tout dans l'Ouvrage de du Puy, ce seroient sans doute de puissans préjugés de l'innocence de M. de Thou, ce seroient au moins d'énormes irrégularités de la part de ses Juges.

On ne peut trop peser encore ce que dit du Puy sur l'abus de donner force de preuve à la déposition d'un témoin, accusé, coupable & non confronté, quelle que puisse être la qualité du témoin, il faut examiner aussi la discussion détaillée que fait le même du Puy de la Loi *Quisquis ad legem Jul. Majest.*, de la loi de Louis XI, rapportée par Laubardemont, & des sentimens des Jurisconsultes sur ces objets.

Il faut avouer cependant que cet Ouvrage de du Puy contient bien des déclamations contre le Cardinal de Richelieu, & qu'on y trouve

moient à la Cour contre le Cardinal de Richelieu & de servir en toute

---

des imputations bien étranges. Comment ajouter foi, par exemple, au trait suivant? »On » sait & très-certainement qu'il (Richelieu) » avoit fait instance par le Cardinal Bagni, » d'obtenir, sous le nom du Roi, un Bref du » Pape pour faire mourir sans charge de cons- » cience des personnes dans les prisons par » des voies secrettes, sans forme ni figure de » Procès, contre lesquelles il n'y auroit » point de preuves suffisantes pour les faire » mourir en Justice, ce qui lui fut dénié avec » horreur de Sa Sainteté, & avec cette consi- » dération qu'il plaignoit grandement le Roi » & la France d'être entre des mains si bar- » bares & si cruelles».

Observons au reste que ce fait si incroyable est rapporté aussi comme incontestable dans les Mémoires de Montchal, Archevêque de Toulouse, tom. I. pag. 19.

Quant à la maxime que du Puy attribue dans le même endroit à Richelieu, savoir; » *qu'un Favori, qu'un Ministre, ne périt jamais* » *pour faire trop de mal, mais pour n'en faire*

occasion la haine que la Reine-Mère & Monsieur avoient conçue pour ce Ministre. La Journée des Dupes *(a)*, la destitution du Garde des Sceaux de Marillac, la détention du Maréchal & son procès suivi de son supplice, la fuite de la Reine-Mère à Bruxelles, la retraite de Monsieur en Lorraine, tous ces violens effets de la vengeance de Richelieu ne firent que préparer la défection du Maréchal de Montmorenci.

Le supplice de ce Seigneur, cou-

» *pas assez* », il paroît qu'en effet elle a dirigé toute la conduite de ce Ministre ; mais nous croyons pouvoir assûrer que cette maxime trompera tous ceux qui auront le malheur de l'adopter.

(*a*) On appella ainsi le jour où la Reine Mère & les Marillacs furent sacrifiés au Cardinal de Richelieu, dont la perte paroissoit assûrée.

pable à la vérité, mais si vaillant (*a*), si intéressant, si généreux (*b*), si digne de grace (*c*) par les services de ses

(*a*) Saint-Preüil, interrogé après le combat de Castelnaudari, s'il n'avoit pas vu le Duc de Montmorenci attaquer les armes à la main l'Armée Royale, répondit : *que la poussière & la fumée du canon l'avoient empêché de le bien reconnoître, mais qu'ayant vû un seul homme attaquer une armée, percer cinq rangs des ennemis, & porter la mort & la terreur par-tout où il tournoit ses pas, il avoit bien connu que ce ne pouvoit être un autre que le Maréchal Duc de Montmorenci.*

(*b*) Montmorenci tenant les Etats du Languedoc, gagna un jour au jeu dix mille écus d'un seul coup. Un pauvre Gentilhomme qui le regardoit jouer, dit tout bas : *Un pareil coup me mettroit bien à mon aise, moi & toute ma famille.* » Cette somme est à vous, dit le Duc de » Montmorenci qui l'entendit, *je serois bien* » *honteux d'avoir manqué de faire la fortune d'un* » *homme tel que vous, pour si peu de chose* ».

(*c*) Les Juges sont obligés de suivre la Loi dans toute sa rigueur, & de se renfermer dans

pères, par les siens, par ses talens, par ses vertus, suscita de nouveaux vengeurs; Puylaurens entraîna Mon-

---

l'objet soumis à leur décision; ils déclarent que la Loi inflige telle peine pour tel crime, & que l'accusé est dans le cas de la Loi. La Loi est infléxible, elle n'a égard ni aux circonstances étrangères, ni aux considérations personnelles, le crime est commis, il suffit, la Loi punit, & le Juge est l'organe de la Loi. La Justice du Prince n'est point ainsi bornée, elle embrasse tous les temps, évalue toutes les circonstances, tient compte des services, & fait toutes les compensations convenables. C'est pour exercer cette justice dans toute son étendue que le Prince a le privilége de faire grace. Cette noble, cette heureuse prérogative du Trône ne doit point être exercée au hasard; toute grace du Souverain doit être une justice! Quand le Souverain pardonne à un coupable convaincu, il déclare que le crime de cet homme étoit ou affoibli par les circonstances, ou réparé d'avance par ses services, ou racheté par ses vertus. A tous ces titres, le Maréchal de Montmorenci & M. de

Sully

ſieur dans de nouvelles révoltes, & après avoir été tour-à-tour récompensé de les avoir ſuſpendues & puni

---

Thou, ſi l'on veut que ce dernier fût coupable, auroient dû obtenir leur grace de Louis le Juſte.

» *Monſeigneur*, diſoit un Magiſtrat ſévère » au Duc de Bourbon Louis II, *vous verrez* » *ici bien des coupables, voici le regiſtre de leurs* » *crimes. Chauveau*, répondit le Duc, en jet» tant le regiſtre au feu, *avez-vous auſſi tenu* » *regiſtre des ſervices qu'ils m'ont rendus* » ?

Ce mot tendre & ſublime nous montre la différence de la juſtice du Prince, & de celle du Juge. La première *tient regiſtre des ſervices rendus.*

Les Rois ne peuvent trop méditer ces beaux vers que dit Aſſuérus dans Eſther :

O d'un ſi grand ſervice oubli trop condamnable !
Des embarras du Trône effet inévitable !
De ſoins tumultueux un Prince environné,
Vers de nouveaux objets eſt ſans ceſſe entraîné.

de les avoir entretenues, il mourut à la Bastille, lieu si suspect alors, & qui voyoit trop souvent & trop brusquement mourir les ennemis de Richelieu.

Puylaurens est au nombre de ses victimes; Puylaurens eut aussi des vengeurs. Les complots contre le Cardinal croissoient avec ses violences; on

---

L'avenir l'inquiète, & le présent le frappe,
Mais plus prompt que l'éclair le passé nous
échappe;
Et de tant de mortels à toute heure empressés
A nous faire valoir leurs soins intéressés,
Il ne s'en trouve point qui, touchés d'un vrai
zèle,
Prennent à notre gloire un intérêt fidèle,
Du mérite oublié nous fassent souvenir,
Trop prompts à nous parler de ce qu'il faut
punir.
Ah! que plutôt l'injure échappe à ma vengeance,
Qu'un si rare bienfait à ma reconnoissance!

ne s'en tint plus à de ſimples cabales, on attenta directement à ſa vie. Le Comte de Soiſſons, Montréſor, Saint-Ibal alloient délivrer Monſieur de cet implacable ennemi, ſi Monſieur lui-même n'eût retenu leurs bras par l'horreur que lui inſpira, au moment de l'éxécution, le crime de verſer le ſang d'un Prêtre.

Urbain Grandier brûlé vif pour Magie, Grancey & Praſlin mis à la Baſtille pour de mauvais ſuccès à la guerre, le Duc de la Valette décapité en effigie pour le même ſujet, tandis que le Cardinal de la Valette ſon frère, nommé par le Duc d'Epernon leur père *le Cardinal Valet*, ſervoit Richelieu & à la Cour & à l'armée, toutes ces violences juridiques, toujours exercées par des commiſſions, aigriſſoient encore les eſprits; la Cour des Aides de Paris & le Parlement de Rouen interdits, le Parlement de

Paris menacé, l'intrépide & vertueux Molé, Procureur-Général, décrété, tous ces coups d'autorité révoltoient plus qu'ils n'effrayoient, & tous les ennemis de Richelieu avoient pour eux la faveur publique.

Le Comte de Soiffons, joint aux Ducs de Guife & de Bouillon, lui fit ouvertement la guerre. Vainqueur à
c 6 Juillet 41. la Marfée, il fut affaffiné après la Bataille par un Emiffaire du Cardinal, au moment où fa victoire alloit peut-être opérer une grande révolution.

Ces événemens arrivoient l'année d'avant la mort du Cardinal, & l'efprit de faction, loin d'être étouffé par tant de fupplices & de violences, étoit plus animé que jamais; il pourfuivit le Cardinal jufqu'au tombeau; la conjuration de Cinq-Mars fut la dernière qu'il eut à punir, trois mois avant fa mort, & fi dan[illegible]

dernier intervalle on ne vit point éclater de conjuration nouvelle, c'est que dans l'état de dépérissement où on le voyoit, la haine même se reposoit sur la nature du soin de le détruire.

On a donc eu tort de dire qu'il avoit soumis les Grands; il n'avoit fait que les irriter & les rendre plus mutins, c'est l'effet de la violence. Si le doux & timide Mazarin, qui eut le malheur de les trouver dans cette disposition, contribua en quelque chose aux soulévemens arrivés sous son Ministère, ce fut par quelques coups d'autorité qu'il voulut faire à l'imitation de Richelieu; ce fut aussi par son inclination à tromper; car, après la violence, c'est la fourberie qui déplaît le plus aux hommes.

La Noblesse avoit été indocile & remuante sous Philippe de Valois & sous le Roi Jean, qui avoient les

premiers donné l'éxemple de faire couler le sang des Nobles sur les échafauds, même sans observer les formalités de la Justice ; Charles V par sa sagesse & sa douceur la fit rentrer dans le devoir. Livrée aux furies sous l'Anarchie du regne de Charles VI, elle redevient paisible lorsque sous Charles VII le Gouvernement se rétablit & se perfectionne ; on la revoit indocile & remuante sous Louis XI qui joignoit la violence à la fourberie ; mais dans quel temps la vit-on jamais plus soumise & plus fidelle que sous Louis XII & François I ? c'est que ces Princes aimoient leur Noblesse & la traitoient avec les distinctions qui lui sont dûes, c'est qu'ils agissoient avec franchise & gouvernoient avec douceur. Sous les derniers Valois, le fanatisme, la persécution, l'esprit de la Ligue replongèrent la Noblesse ou plutôt la Na-

tion entière dans la révolte ; la clémence & les vertus de Henri IV avoient calmé ces tempêtes ; Richelieu par une erreur qui étoit plus de son caractère que de son esprit, ramena les voies violentes, & voulut regner par la crainte ; des troubles toujours croissans furent les fruits de cette politique. Ceux qui ont prétendu la justifier, sont partis d'une supposition absolument fausse, ils ont jugé que la rigueur étoit nécessaire, parce qu'ils ont supposé qu'elle avoit été efficace, idée démentie par l'histoire entière du Ministère de Richelieu, depuis la conjuration de Chalais jusqu'à la conjuration de Cinq-Mars.

C'est sur-tout par l'amour des Lettres que le Cardinal de Richelieu est supérieur à l'indifférent Mazarin, qui n'aimoit que la fortune. Quand on compteroit pour rien les ouvrages

que Richelieu a composés ou qu'on lui attribue, il lui resteroit l'établissement de l'Académie Françoise, source d'émulation, récompense & encouragement à la fois pour les travaux Littéraires. L'homme de Lettres, dès le premier pas qu'il fait dans la carrière, fixe ses regards sur le but & s'anime à cette vue, il fait des efforts dont il eût été incapable sans cet objet d'ambition. Parvenu à ce terme, il a encore à justifier le jugement de ses Pairs, à leur prouver sa reconnoissance, à étendre la gloire de son corps par de nouvelles productions. Il n'y avoit qu'un Ministre plein de lumières, qui pût saisir tous les avantages résultans de ce mélange de Gens de Lettres & de Gens de la Cour également choisis, mélange qui flatte & honore les uns & les autres, qui entretient à la Cour le goût du savoir, qui donne aux Gens de Lettres plus

de politesse, plus d'aménité, un tact plus fin, un goût plus sûr; c'étoit sur-tout bien connoître l'esprit des lettres & l'espèce de liberté dont elles ont besoin que d'établir une égalité parfaite entre tous les membres de cette Société Littéraire. Charlemagne, Saint-Louis, François I, Charles IX avoient eu l'idée d'une pareille institution, mais l'honneur de l'avoir remplie appartient à Richelieu, & ce fut lui qui fit naître à Charles II Roi d'Angleterre, l'idée de fonder, l'année même de son rétablissement, la Société Royale de Londres.

Le Cardinal de Richelieu a établi l'Imprimerie Royale, il avoit formé le projet, éxécuté depuis sous la Régence de M. le Duc d'Orléans, de rendre l'instruction gratuite dans l'Université; il reste un monument précieux du Cardinal Mazarin, c'est le

Collége & la Bibliothèque qui portent son nom.

Richelieu s'étoit principalement proposé pour modèle l'infléxible sévérité de Ximenès, Mazarin la souplesse artificieuse de Ferdinand le Catholique.

L'ambition de Richelieu se portoit à tous les objets ; il vouloit être tantôt Patriarche des Gaules, tantôt Electeur de Tréves, tantôt Régent du Royaume après Louis XIII qu'il voyoit mourant, sans voir qu'il l'étoit lui-même davantage (*a*). Il avoit aussi l'ambition d'être canonisé. Il paroît que le dernier but de l'ambition de Mazarin étoit d'acquérir des richesses, Richelieu vouloit être riche pour être puissant, Mazarin vouloit être puissant pour être riche.

Richelieu & Mazarin eurent tous

(*a*) Richelieu mourut le 4 Décembre 1642, Louis XIII le 14 Mai 1643.

deux le ridicule de vouloir usurper la gloire d'autrui dans un genre qui leur étoit étranger. Richelieu vouloit que Corneille lui cédât la Tragédie du Cid, Mazarin que Turenne lui cédât la victoire des Dunes & la campagne de 1654.

On a écrit que le Cardinal de Richelieu avoit les organes de l'entendement doubles; c'est aux Anatomistes à décider si ce fait est bien d'accord avec les loix de la Physique, & si l'effet de cette espèce de monstruosité seroit de procurer cette étendue & cette force de génie, que les ennemis même du Cardinal de Richelieu n'ont pu lui refuser.

Fin du troisième Volume.

SUPPLÉMENT

A L'HISTOIRE

DE LA RIVALITÉ

DE LA FRANCE

ET DE L'ANGLETERRE.

TOME QUATRIEME.

SUPPLÊMENT
A L'HISTOIRE
DE LA RIVALITÉ
DE LA FRANCE
ET DE L'ANGLETERRE;

Et à l'Histoire de la Querelle de PHILIPPE DE VALOIS *& d'*ÉDOUARD *III, &c.*

Semper de pace agendum audiendumque putavi, semperque dolui..... pacem repudiari..... semperque mea consilia, pacis & togæ socia, non belli atque armorum fuerunt..... multa de pace dixi, & in ipso bello eadem etiam cum capitis mei periculo dicam.

Cic. pro Marcello.

TOME QUATRIEME.

A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de LA REINE, de MADAME, & de Madame la COMTESSE D'ARTOIS, rue du Hurepoix, près le Pont Saint-Michel.

M. DCC. LXXVII.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

On trouve chez le même Libraire les volumes suivans du même Auteur, qui ont précédé cet Ouvrage & qui en font partie.

Histoire de la Rivalité de la France & de l'Angleterre, première époque, 3 vol. *in*-12. 9 liv.

Histoire de la Rivalité de la France & de l'Angleterre, seconde époque, ou Histoire de la Querelle de Philippe de Valois avec Edouard III, 4 vol. *in*-12. 12 liv.

SUPPLÉMENT

A L'HISTOIRE

DE LA RIVALITÉ

De la France & de l'Angleterre, & à l'Histoire de la Querelle de Philippe de Valois & d'Edouard III, &c.

CHAPITRE DOUZIEME.

CHARLES II en Angleteterre.

Et encore LOUIS XIV en France.

Depuis l'an 1660 jusqu'en 1685.

DUNKERQUE étoit toujours entre les mains des Anglois & Charles II avoit toujours besoin d'argent. Ce Prince, en épousant Catherine de Portugal, avoit promis aux Portugais Le 21 M 1662.

de ne point rendre Dunkerque aux Espagnols, mais il n'avoit point promis de ne pas le vendre aux François; l'entretien de cette Place lui coûtoit beaucoup : il résolut de s'en défaire & d'en tirer le plus d'argent qu'il pourroit; il en demanda d'abord neuf cent mille livres sterling : on lui offrit cent mille livres; mais comme d'un côté on avoit envie de vendre, & que de l'autre on avoit envie d'acquérir, l'Angleterre se relâchant de ses demandes & la France ajoutant à ses offres, on se rapprocha, & le marché fut conclu à quatre cent mille livres sterling, tant pour Dunkerque que pour Mardik & généralement tous les postes que les Anglois occupoient sur les côtes de Flandre.

Le Comte d'Estrades qui négocia ce Traité en 1662, étant Ambassadeur de France à Londres dès l'année précédente, y avoit été insulté par le

Baron de Batteville, Ambassadeur d'Espagne, qui réclamoit la préséance pour cette Couronne, croyant ne braver qu'un enfant dans la personne de Louis XIV. On sait avec quelle hauteur & quelle fermeté ce jeune Roi, à peine sorti de la tutelle de Mazarin, exigea la réparation de cette injure ; il fallut que l'Espagne rappelât Batteville & envoyât en France un Ambassadeur extraordinaire pour déclarer, en présence de tous les Ministres étrangers, qu'elle ne concourroit jamais avec la France, Déclaration que Louis XIV fit notifier à toutes les Puissances de l'Europe ; c'est cette ambassade extraordinaire que l'Ambassadeur de Hollande, qui étoit alors à Paris, appelloit une ambassade d'obédience. « Je croyois, disoit-il, que les puissances Catholi-
» ques n'en envoyoient qu'au Pape ».
La fierté de Louis XIV étonnoit & blessoit déja cette fière République.

Les Mémoires de Brienne insinuent que Charles II auroit pu prévenir l'insulte que le Baron de Batteville fit au Comte d'Estrades ; mais qu'étant près de devenir l'ennemi de l'Espagne, par son alliance avec le Portugal, il n'étoit pas fâché que la France se brouillât aussi avec l'Espagne. Ce qui paroît constant, c'est que la crainte d'avoir à-la-fois pour ennemis le Portugal, l'Angleterre & la France, fut le principal motif qui força l'Espagne à s'humilier ainsi dans cette occasion.

La réparation plus éclatante encore que Louis XIV se fit faire par le Pape Alexandre VII, de l'insulte que les
10 Août 1662. Corses avoient faite au Duc de Créquy son Ambassadeur, acheva de rendre sa jeunesse imposante & respectable, autant que la vente de Dunkerque rendoit l'administration de Charles II méprisable à l'Angleterre & à toute l'Europe. Le parallèle de Cromwel,

ſorçant Louis XIV à lui remettre Dunkerque; & de Charles II vendant cette Place au même Louis XIV, plaçoit Charles II trop au-deſſous de Cromwel, & juſtifioit la réponſe naïve d'un Ambaſſadeur Hollandois à Charles, qui ſe plaignoit d'être moins reſpecté que Cromwel : *Ah ! Sire, ce Cromwel étoit toute autre choſe.*

Charles crut recouvrer ſa gloire en faiſant, comme Cromwel, la guerre à la Hollande ; le Duc d'Yorck, ſon frère, Amiral d'Angleterre, brûloit de ſe ſignaler dans cet emploi, pour lequel il avoit en effet des talens. La Hollande devenue dans l'Europe un Etat reſpecté, ſur mer une Puiſſance redoutée, s'étoit affranchie de la protection de la France & de l'Angleterre comme de la Souveraineté de l'Eſpagne ; elle étoit alors ſur mer la rivale de l'Angleterre plus encore que de l'Eſpagne. Les établiſſemens reſpectifs des Anglois

& des Hollandois sur la côte de Guinée furent le grand motif de la rupture. Louis XIV étoit l'allié des deux peuples. Son frère avoit épousé la sœur du Roi d'Angleterre ; les qualités aimables, l'esprit conciliant de cette Princesse formoient un lien plus fort que ceux du sang & de la politique. D'un autre côté, Louis XIV méditoit de loin des projets de conquête ; Philippe IV, son beau-père, étoit dans la vieillesse, &, à sa mort, Louis prétendoit avoir, du chef de Marie-Thérèse, sa femme, des droits à exercer sur les Pays-bas Espagnols ; dans cette vue il avoit fait une ligue avec les Hollandois, les anciens ennemis de l'Espagne. En conséquence de cette ligue, les Hollandois réclamoient son secours, non plus contre l'Espagne, mais contre l'Angleterre. Louis XIV offrit sa médiation : elle ne put empêcher la guerre, & Louis, pressé par

les instances des Hollandois & lié par le nouveau Traité qu'il avoit conclu avec eux, crut ne pouvoir se dispenser de déclarer la guerre à l'Angleterre; ainsi, la première guerre qu'entreprit Louis XIV, régnant par lui-même, sembla ranimer l'ancienne rivalité.

Mais l'ascendant de la Duchesse d'Orléans l'emporta : la France d'ailleurs n'étoit qu'auxiliaire : elle fit la guerre en médiatrice plus qu'en alliée, le Duc de Beaufort eut ordre de joindre sa flotte aux flottes Hollandoises, & cette jonction ne se fit pas; la prise de l'isle de Saint-Christophe en Amérique, fut le seul exploit considérable des François dans cette guerre.

Elle fut plus animée entre les Anglois & les Hollandois. Le Duc d'Yorck y acquit beaucoup de gloire, il remporta une victoire signalée sur l'Amiral Hollandois Obdam, & il la dut à son courage & à sa bonne conduite; 13 Juin 1665.

trois de ses meilleurs Officiers furent tués à ses côtés d'un coup de canon, & couvert de leur sang & de leur cervelle, il n'en fut que plus ardent à combattre pour les venger; il s'attacha long-temps au vaisseau de l'Amiral Obdam, qui finit par sauter en l'air, & le Pavillon-Amiral ayant été aussitôt élevé sur le vaisseau de Cortenaër, un des Lieutenans d'Obdam, le Duc d'Yorck le combattit encore, & le vaisseau de Cortenaër fut encore submergé. Le Duc d'Yorck, vainqueur, rentra dans Londres aux acclamations du peuple, dont il fut pour quelque temps l'idole, malgré son penchant connu pour la Religion Catholique; on frappa des médailles en mémoire de son triomphe.

Ann. 1666. Il y eut, entre les deux Nations, d'autres batailles très-meurtrières, une entr'autres, qui dura quatre jours; on fit de part & d'autre de grandes

pertes; le commerce des deux peuples souffrit beaucoup : quelques Généraux s'illustrèrent.

Du côté des Anglois, outre le Duc d'Yorck, le Général Monk, qui avoit eu la gloire de rétablir Charles II, & que Charles II avoit fait Duc d'Albermale ; le Prince Palatin Robert, qui avoit fait la guerre pour Charles I, son oncle, contre le Parlement d'Angleterre & contre Cromwel, avec des succès divers, mais avec une valeur soutenue, se signalèrent dans ces combats de mer comme ils avoient fait sur terre en plusieurs rencontres.

Du côté des Hollandois, Ruyter & Corneille Tromp, fils du fameux Martin Tromp, tué dans la guerre précédente contre Cromwel, ajoutèrent à la gloire de leurs noms, mais leurs divisions nuisirent à leurs succès. La Hollande étoit partagée en deux factions ; celle des Républicains zélés, à

la tête desquels étoient les De Witt, & celle de la Maison d'Orange, qui tendoit à la Monarchie, Ruyter étoit attaché aux De Witt & Tromp au Prince d'Orange.

La guerre étrangère entre les Anglois & les Hollandois fut terminée en 1667 par le Traité de Bréda; mais la guerre intestine de la Hollande continua.

Pendant que le Traité de Bréda se négocioit, les Hollandois étoient venus brûler les vaisseaux Anglois jusques dans la Tamise.

Au reste, les deux Puissances ennemies se trouvèrent à peu-près au même point relatif où elles étoient avant la guerre, & la France, qui n'avoit presque été que témoin de leurs sanglans démêlés, rendit l'île de Saint-Christophe, mais l'Acadie lui fut cédée.

Ann. 1665. Philippe IV, Roi d'Espagne, étoit

mort, & Louis XIV s'étoit armé pour faire valoir ſur les Pays-bas Eſpagnols les prétentions dont nous Ann. 1
avons parlé ; il réclamoit, en faveur de Marie-Thérèſe, ſa femme, le droit de dévolution établi dans pluſieurs Provinces poſſédées par Philippe IV, & dont il demandoit la diſtraction à Charles II. Ce droit de dévolution, introduit en haine des ſecondes nôces, tranſporte aux enfans, dès l'inſtant de la mort de leur père ou de leur mère, le propriété des fiefs du ſurvivant : en ſorte qu'à l'égard de ces fiefs, les mâles du ſecond lit ſont exclus par les filles du premier.

Les Eſpagnols répondoient, 1°. Que les Souverainetés ne ſont point réglées par les diſpoſitions des Coutumes locales, que celles-ci n'ont d'empire que ſur le patrimoine des particuliers, que l'uſage univerſel de l'Europe a rendu les Souverainetés indiviſibles.

2°. Ce droit de dévolution n'étoit, selon eux, qu'une expectative, bien différente d'une succession échue ; les pères & mères, en se remariant, pouvoient régler par leurs contrats de mariage que ce droit n'auroit pas lieu dans leurs successions. Or, s'ils pouvoient en dépouiller les enfans du premier lit par une convention, ils pouvoient aussi exiger que leurs enfans y renonçassent, & Marie-Thérèse avoit renoncé aux successions paternelle & maternelle.

On répondoit en France que les rénonciations étoient de droit rigoureux, qu'elles devoient par conséquent être renfermées dans les bornes les plus étroites ; qu'elles étoient nécessairement nulles ; lorsqu'exigées par l'autorité paternelle, aveuglément souscrites par l'obéissance filiale, elles dégénéroient en une véritable exhérédation sans cause.

Quoi qu'il en soit de ces raisons alléguées de part & d'autre, les succès de Louis XIV furent si brillans & si rapides, que, joints aux traits de fierté qu'il avoit fait éclater au milieu de la paix & aux coups d'autorité qu'il avoit frappés dans l'Europe, ils allarmèrent toutes les Puissances.

Le reproche si souvent fait à la Maison d'Autriche, d'aspirer à la Monarchie universelle, se tourna dès lors contre Louis XIV, & lui fut fait surtout par les Anglois.

Dans la guerre des Hollandois & des Anglois, la France avoit été pour la Hollande contre l'Angleterre; dans la guerre de la France contre l'Espagne, les Anglois & les Hollandois s'unirent pour arrêter le progrès des armes françoises, & l'on, vit pour la première fois, la Hollande venir au secours de l'Espagne, son ennemie essentielle, contre la France sa protectrice. C'est

le fondement du reproche d'ingratitude contenu dans l'Inscription fastueuse, gravée depuis sur la porte Saint-Denis : *Emendatâ malè memori Batavorum gente.*

moire du valier ple. nec, &c. Ce fut le Chevalier Temple, Ministre de Charles II à la Haye, qui engagea les Hollandois dans cette ligue, où entra aussi la Suede, autrefois alliée de la France. L'effet de cette ligue fut d'obliger Louis XIV de mettre un terme à ses conquêtes & de conclure en 1668, c'est-à-dire, dès la seconde année de la guerre, le Traité d'Aix-la-Chapelle. Les Hollandois s'attribuèrent tout l'honneur de cette paix. Josué Van Beuninghen, leur Plénipotentiaire au Congrès d'Aix-la-Chapelle, se fit, dit-on, répréfenter dans une médaille (*a*) sous l'emblême de Josué arrêtant le Soleil, avec cette

2 Mai.

(*a*) Il est fort douteux que cette Médaille ait existé.

Inscription : *Sta Sol*, parce que Louis XIV avoit pris pour emblême le Soleil, avec ces mots : *Nec pluribus impar.*

Il falloit que Louis XIV, dès la première fois qu'il faisoit la guerre pour son propre compte, eût inspiré une étrange terreur à l'Europe, pour qu'on s'applaudît avec tant de faste de l'avoir engagé à poser les armes presqu'aussitôt qu'il les avoit prises ; c'est que Turenne & Condé, réunis sous un Maître qui savoit rendre ses sujets utiles & les empêcher d'être dangereux, la Flandre conquise en une campagne, la Franche-Comté soumise en moins d'un mois, au milieu de l'hiver, formoient un spectacle nouveau & inquiétant pour tous les voisins de la France ; le point de vue politique étoit changé, les anciens intérêts avoient disparu : on n'en connoissoit plus d'autre que de se réunir contre Louis XIV.

L'Espagne, obligée de céder à Ma-

rie-Thérèse ou la Flandre ou la Franche-Comté, auroit dû, ce semble, sacrifier par préférence la Franche-Comté, Province isolée, qui ne confinoit à aucun de ses Etats: elle aima mieux abandonner la Flandre, à cause de l'intérêt pressant qu'auroient l'Angleterre & sur-tout la Hollande de s'opposer à tout projet d'aggrandissement de la France de ce côté-là : idée qui ne sortoit de l'ordre commun de la politique que par une politique plus fine.

Mais toute politique est subordonnée aux affections particulières; on trouva le moyen de détacher Charles II des intérêts de la Hollande & de l'engager dans une alliance avec la France; ce chef-d'œuvre de la politique françoise fut l'ouvrage d'une femme de vingt-six ans.

Charles II avoit appris, par l'exemple de son père, à ménager le Parlement, mais à chercher les moyens de

s'affranchir de sa dépendance. Il étoit gouverné par un Conseil particulier qu'il s'étoit fait d'après son goût & ses vues. On appelloit ce Conseil *La Cabale*, parce que les noms des cinq personnes qui le composoient, formoient par leurs lettres initiales le mot *Cabal*. C'étoient, *C*lifford, *A*shley, *B*uckingham, *A*rlington, *L*auderdale. Colbert de Croissy, Ambassadeur de France en Angleterre, frère du fameux Ministre Colbert, négocioit avec eux, & leur promettoit de joindre aux faveurs de leur Maître les bienfaits du sien. Ces favoris ne cessoient de redire à Charles II que son père avoit trop ménagé le Parlement, & qu'il avoit trop négligé de se faire un appui des Princes étrangers; qu'on tireroit d'une alliance avec la France deux grands avantages: l'un, qu'elle fourniroit au Roi des subsides dont il avoit un besoin pressant, l'autre, qu'elle le mettroit en

Burnet. Rapin Thoyras.

état de se passer du Parlement & se faire respecter de son peuple. Ce n'étoit pas la première fois, dans cette longue Rivalité de la France & de l'Angleterre, que les Rois Anglois avoient essayé de se rendre absolus chez eux, à l'exemple des Rois de France & par leur secours. Les rapports mêmes que la Rivalité leur donnoit avec la France, les avoit mis à portée de connoître & dans le cas d'envier cette autorité plus étendue & moins gênée. Richard II & en général tous les Rois d'Angleterre, qui avoient eu des liaisons d'affinité ou d'amitié avec les Rois de France, avoient été soupçonnés de s'être ligués avec eux pour ravir à la Nation Angloise ses privilèges.

Charles II n'aimoit pas les Hollandois, se souvenant toujours que par la crainte de Cromwel, ils l'avoient forcé de quitter l'asyle que le Prince d'Orange lui donnoit à la Haye ; il

haïssoit leur esprit Républicain, qu'il trouvoit d'un mauvais exemple pour l'Angleterre ; il haïssoit jusqu'à leur Religion, qui avoit servi de prétexte pour opprimer sa bisayeule, Marie Stuart, pour semer de contradictions & de dégoûts le regne de son ayeul, & pour accabler son père; car, quoique Jacques I & Charles I fussent Protestans de bonne-foi, leur esprit de tolérance à l'égard des Catholiques, avoit répandu sur ces Princes un vernis de *Papisme*, qui avoit contribué aux succès de leurs ennemis & aux soulévemens du peuple. Charles II avoit un penchant secret pour la Religion Catholique, & parce que ses pères avoient souffert pour elle, & parce qu'il la regardoit comme la Religion des Princes absolus ; le Duc d'Yorck, son frère, qui avoit beaucoup d'ascendant sur lui, venoit d'embrasser publiquement le Catholicisme & de faire

abjuration entre les mains d'un suite.

Aux dispositions du Roi, à l'égard des Hollandois, se joignoient celles de la nation Angloise, produites par des motifs différens, mais dont le résultat étoit le même, celui de haïr les Hollandois. L'Angleterre voyoit dans la Hollande une nouvelle rivale de puissance sur la mer : elle desiroit de l'humilier, elle ne pouvoit oublier ses vaisseaux brûlés jusques dans la Tamise, & le tableau où Corneille De Wit, frère du Pensionnaire de Hollande, avoit fait réprésenter cet exploit, auquel il avoit eu part.

urnet. Thoi- Mais Charles II avoit en général, pour faire la guerre, des vues bien contraires à celles de son peuple : c'étoit de se faire donner assez d'argent pour subvenir à ses profusions, & d'employer à l'accroissement de son autorité les forces & de terre & de

me qu'il comptoit que la guerre alloit mettre dans ses mains.

Pour tourner contre les Hollandois ce desir général de faire la guerre, la France, outre les suggestions continuelles de la *Cabale* qu'elle avoit mise dans ses intérêts, employa les deux ressorts les plus puissans sur les ames douces, l'amour & l'amitié.

Charles II avoit pour la Duchesse d'Orléans, sa soeur, avec laquelle il avoit été, pour ainsi dire, élevé en France, toute la tendresse que cette Princesse aimable inspiroit si naturellement : elle mena en Angleterre avec elle la Demoiselle de Kérouet, depuis Duchesse de Portsmouth, une des plus belles femmes de France, dont on avoit prévu que Charles deviendroit amoureux. Tout le monde sait l'histoire de ce fameux voyage, & comment le secret de l'Etat fut révélé par l'indiscrétion d'un grand homme, que Ann. 1

l'amour seul pouvoit rendre capable d'une telle foiblesse, & qui en fut puni par l'amour; on sait combien Monsieur conçut de jalousie de voir sa femme initiée à des mystères politiques dont il étoit exclu; on sait comment Madame, au retour de ce voyage mourut en moins de huit heures, à vingt-six ans, après avoir bu un verre d'eau de chicorée. Les soupçons affreux, les idées sinistres que cette mort précipitée a fait naître, ont respecté la vertu de Monsieur; la jalousie même ne pouvoit le rendre capable d'un crime; mais ces mêmes soupçons ont poursuivi la mémoire d'un Favori de ce Prince, seul homme qui ait pû être ennemi de Henriette-Anne. On peut voir dans les Lettres de Madame de Sévigné avec quelle grace Louis XIV accorda dans la suite aux vœux de Monsieur, le rappel de cet homme, & l'on ne concevra ni qu'il eût pu l'ac-

stoire de l. Hen- e d'Ang. ettres de Montai- Ambaf- ur d'An- erre en ce, au Charles & à My- Arling-

[...]r ni que Monsieur eût pû le de[...] s'ils avoient eu l'un ou l'autre des raisons de croire cet homme coupable d'un tel crime. Il est vrai que Montaigu, Ambassadeur d'Angleterre en France, se plaint amérement de ce rappel dans une Lettre au Lord Arlington, Ministre de Charles II. Sévigné Lettre du Février 1

La France & l'Angleterre pleurèrent Madame à l'envi, & restèrent fidèles aux nœuds qu'elle avoit formés; elle fut & sera long-temps l'entretien des ames sensibles. Bossuet a éternisé le souvenir de cette nuit désastreuse, de cette nuit effroyable, où retentit, comme un coup de tonnerre, cette étonnante nouvelle, *Madame se meurt, Madame est morte.* Madame de la Fayette, dans un genre plus simple & qui admet les détails, attache le lecteur aux moindres circonstances de cette mort déplorable; tous les Mémoires du temps font aimer & regretter cette Princesse in- Oraison funèbre Duch.

téressante, qui, selon l'expression de M. de Cosnac, Archevêque d'Aix, son ami, s'approprioit les cœurs, au lieu de les laisser en commun. « Pour ce *je* » *ne sais quoi* tant rebattu, qui fait que » l'on plaît, ajoute-t-il, on convenoit » que chez les autres il étoit copié, qu'il » n'étoit original qu'en Madame ».

Henriette-Anne méritoit qu'on ne la fît servir qu'à étendre l'empire de la paix. Si dans l'occasion dont il s'agit, sa douceur insinuante, ses graces persuasives furent employées par la politique, à préparer la ruine des Hollandois, du moins elle n'y contribua qu'en formant des nœuds de paix & d'amitié entre un frère & un beau-frère, entre deux Nations si long-temps rivales. Mais que de principes de guerre entre les hommes, & sous combien de formes la discorde vient les armer! Parmi les guerres civiles, la ligue avoit été une guerre de reli-

gion,

gio, la Fronde une guerre d'intrigue. Parmi les guerres étrangères, la guerre de 1667 entre la France & l'Espagne, fut une guerre d'ambition, la guerre de 1672 contre la Hollande, fut une guerre de ressentiment. Nul intérêt politique n'animoit la France: elle vouloit punir la Hollande de sa prétendue ingratitude, comme si la reconnoissance étoit jamais entrée dans la politique vulgaire. On ne pouvoit s'accoutumer dans l'Europe & sur-tout en France, à voir cette Puissance naissante de la Hollande, devenue l'arbitre des grandes Puissances qui l'avoient autrefois protégée, & la protectrice des maîtres qui l'avoient opprimée.

« Les Nations, dans les Monarchies » Chrétiennes, dit l'Auteur du Siècle de Louis XIV, » n'ont presque jamais » d'intérêt aux guerres de leurs Sou- » verains. Des armées mercenaires, » levées par ordre d'un Ministre, &

» conduites par un Général qui obéit
» en aveugle à ce Ministre, font plu-
» sieurs campagnes ruineuses, sans que
» les Rois, au nom desquelles elles
» combattent, aient l'espérance ou
» même le dessein de ravir tout le
» patrimoine l'un de l'autre. Le peu-
» ple vainqueur ne profite jamais des
» dépouilles du peuple vaincu : il paie
» tout, il souffre dans la prospérité
» des armes, comme dans l'adversité;
» & la paix lui est presque aussi né-
» cessaire, après la plus grande vic-
» toire, que quand les ennemis ont
» pris ses Places frontières ». Ajou-
tons que les Souverains eux-mêmes
n'ont souvent pas plus d'intérêt à la
guerre que les peuples : l'événement
finit toujours par prouver que leur in-
térêt n'avoit pas été de faire la guerre;
ajoutons encore que l'intérêt des Mi-
nistres n'est pas non plus de la faire;
car la guerre ne peut que multiplier les

embarras, les difficultés de l'administration. Si les Ministres aiment la gloire, leur gloire est de rendre l'Etat florissant, & la guerre ruine l'Etat ; s'ils tiennent à leur place, ils doivent savoir que le moindre revers à la guerre, le moindre chagrin politique suffit pour causer leur disgrace. Ce fut la perte du Portugal & de la Catalogne qui fit renvoyer le Duc d'Olivarès ; au contraire Dom Loüis de Haro, fut fixer la fortune, en ramenant la paix. Cette éternelle guerre de Flandre, terminée enfin par le Traité de Munster, le Traité des Pyrénées conclu avec le Cardinal Mazarin ; valurent à Dom Louis de Haro la faveur constante de son Maître, & ce surnom *de la paix*, le plus beau titre d'honneur qu'un Souverain ait jamais donné à un Ministre.

La guerre de 1672, par la réunion des grandes Puissances Monarchiques contre une foible Répu-

blique, par le sacrifice qu'elles firent de leurs intérêts essentiels à un petit intérêt de vengeance & de vanité, par la suspension de leurs longues querelles en faveur de cette querelle passagère, eut beaucoup de ressemblance avec la guerre qu'avoit entraînée la Ligue de Cambrai du temps de Louis XII. Elle ressembla encore à la guerre de la Ligue de Cambrai par la rapidité & l'inutilité des succès de la France, par la défection de ses Alliés, qui d'abord l'abandonnèrent & ensuite la forcèrent à la paix en la menaçant de se déclarer contre elle. Dans l'une & l'autre guerre, la France finit par voir presque toutes les Puissances de l'Europe réunies contre elle, & elle résista seule à toutes ces Puissances. Dans la guerre contre Venise, Louis XII trahi par ses Alliés, reconnut la nécessité d'en revenir aux anciennes

alliances avec les Vénitiens qu'il avoit écrasés à la Bataille d'Aignadel. 14 Mai
Dans la guerre contre la Hollande, cette République contre laquelle seule la guerre avoit été entreprise, & qui en 1672 avoit pensé disparoître de l'Europe, fut la seule à qui tout fut rendu à la paix de Nimègue en 1678.

La France & l'Angleterre restèrent unies contre la Hollande jusqu'en 1674 seulement. Tandis que Louis XIV suivi des Condés, des Turennes, des Luxembourgs, des Vaubans Ann. 1
&c., passoit le Rhin & conquéroit la Hollande, la Flotte Angloise, commandée par le Duc d'York, jointe à la Flotte Françoise commandée par le Comte d'Etrées (depuis Maréchal de France) livroit à Ruyter la Combat Soulsba. Juin 167
plus furieuse bataille qu'eût vue ce Général qui en avoit tant vu & de si terribles. Les deux partis s'attribuèrent la victoire, c'est-à-dire qu'on fit

de part & d'autre de grandes pertes sans aucun avantage certain. Ruyter y mit le comble à sa gloire, le Duc d'York y augmenta la sienne, le Comte d'Etrées y établit sa réputation. Voilà tout le fruit des guerres.

7 & 14 & 22 1673. L'année suivante il y eut trois autres Batailles Navales aussi peu décisives entre la Flotte combinée de France & d'Angleterre, commandée, pour la France par le même Comte d'Etrées, & pour l'Angleterre par le Prince Palatin Robert, & la Flotte Hollandoise, commandée par les Amiraux de Ruyter & Tromp. Madame de Sévigné dit à cette occasion, qu'on ne voyoit pas que depuis la Bataille d'Actium les combats de mer eussent rien produit. Les combats de terre ne produisent pas davantage.

Cette guerre fut une source de mésintelligence entre Charles II & sa Nation. L'Angleterre regarda toujours

cette alliance de son Roi avec Louis XIV comme une Ligue contre la liberté Angloise. Charles II voyoit dans la République de Hollande l'ennemie commune des Rois ; l'Angleterre voyoit dans Louis XIV l'ennemi-né de toute République & de toute liberté. Le Chevalier Temple, deux fois Ambassadeur d'Angleterre en Hollande & toujours fidèle aux vrais intérêts de sa nation ; auroit voulu que la Hollande & l'Angleterre eussent toujours été amies & que Charles II eut été l'ami de son peuple ; il citoit un jour à Charles II un mot du fameux Gourville. » Un » Roi d'Angleterre, qui veut être » l'homme de son peuple », disoit Gourville, » est le plus grand Roi du » monde ; s'il veut être quelque chose » de plus, il n'est rien ». Eh bien, répondit Charles II, en serrant la main au Chevalier Temple, » je veux être

Mémoir. Chev. T. Hume, Charles II.

» l'homme de mon peuple. Il ne fut que l'homme de la Monarchie. Il disoit souvent qu'il aimoit mieux dépendre de Louis XIV que de ses propres sujets; il eût mieux valu ne dépendre que des loix.

Il n'ignoroit pas combien la guerre contre la Hollande étoit désagréable aux Anglois, & il s'obstinoit à la faire. On lui refusoit des secours pour cette guerre injuste, il fit banqueroute, crime au dessus duquel il n'y a que l'assassinat. Après la cruauté d'ôter la vie, la plus grande est d'ôter les moyens de vivre à des sujets qui ont compté sur la foi sacrée du Souverain. Le crime augmente, quand on ruine ainsi une partie de ses sujets pour le plaisir de faire contre leur gré une guerre inutile. Le fils d'un Roi décapité, qui, après avoir couru risque de l'être lui-même, s'abandonne à de tels excès, & ré-

compensé par le don de la place de Grand Trésorier, l'auteur *(a)* d'un si abominable conseil, a bien mal profité des leçons de l'infortune. Jamais Charles I, dans des besoins faits pour excuser tout, ne s'étoit permis rien de semblable.

Pendant que Charles II déshonoroit son regne par cette honteuse infidélité, la Hollande réduite aux dernières extrémités, donnoit l'exemple d'une fidélité inviolable. Les Créanciers de la République, désespérant de son salut, couroient en foule à la Banque d'Amsterdam pour se faire rembourser s'il étoit temps encore, car on osoit à peine douter que le fond destiné au payement des dettes, eût été employé aux besoins de la

(a) Ce fut Clifford, un des membres de la Cabale, aidé par les insinuations de Shaftsburi, un autre des membres de la Cabale, dont nous avons parlé plus haut, pag. 17.

guerre ; les Magistrats firent ouvrir les caves où le trésor étoit gardé, on l'y trouva tout entier, tel qu'il y avoit été déposé soixante ans auparavant ; les billets s'étant toujours négociés depuis ce temps, on n'avoit pas touché au trésor ; ceux qui voulurent être payés, le furent, les autres ne crurent pas pouvoir mieux assurer leur fortune, qu'en continuant de la confier à cette vertu Républicaine, & leur confiance ne fut point trahie. »

Ce trait donnoit la supériorité aux Républiques sur les Monarchies ; mais la Hollande elle-même parut reconnoître la prééminence du Gouvernement Monarchique, en recourant au rétablissement du Stathoudérat, comme à la seule ressource qui lui restât, dans l'Etat d'accablement où les armes de Louis XIV l'avoient réduite. En général il n'y a d'exécution prompte

& sûre que sous le commandement d'un seul. Rome, dans les dangers pressans, créoit un Dictateur. L'autorité de plusieurs convient à la délibération, l'autorité d'un seul à l'éxécution. Le Monarque le plus despotique a son Conseil pour délibérer; l'Etat le plus populaire, au moment de l'éxécution, confie le pouvoir à un chef unique; en un mot, c'est l'Aristocratie qui délibère, c'est la Monarchie qui éxécute.

Pour la Démocratie, elle ne présente que l'idée du tumulte & de l'Anarchie, & ne paroît propre ni à la délibération ni à l'éxécution. Des divisions funestes déchiroient au dedans cette malheureuse République, attaquée au dehors par deux puissantes Monarchies, autrefois ses amies & ses protectrices. Les Princes d'Orange, après avoir affranchi leur patrie, aspiroient à l'asservir, ils me-

naçoient la liberté qui avoit été leur ouvrage. Le vertueux Barnevelt avoit
1619. eu la tête tranchée pour avoir voulu mettre un frein à l'ambition du Prince Maurice, après avoir pris soin de son enfance & lui avoir procuré le commandement des armées à la mort de Guillaume I son père.

Guillaume II, plus ambitieux encore que Maurice, ayant voulu en 1650 s'emparer d'Amsterdam; comme le Duc d'Anjou en 1583 avoit voulu surprendre diverses places des Païs-Bas; & ayant osé faire arrêter les Députés de cette ville, De Witt, un de ces Députés, pères des fameux De Witt, Jean & Corneille, se mit contre lui à la tête du parti Républicain. A la mort de Guillaume II ces deux frères firent rendre *l'Edit perpétuel*, qui supprima le Stathouderat. Ce fut au milieu de cette fermentation du parti Républicain, dont

les De Witt étoient les Chefs, & du parti Monarchique ou de la faction d'Orange, que Louis XIV subjugua la Hollande; les deux partis s'imputerent l'un à l'autre les malheurs de l'Etat, le parti d'Orange eut l'avantage, *l'Edit perpétuel* fut révoqué, le Stathoudérat rétabli, en faveur de Guillaume III, âgé de vingt-deux ans. C'est ce fameux Prince d'Orange, ce fameux Roi d'Angleterre Guillaume, souvent vaincu à la guerre, jamais défait & toujours vainqueur dans les négociations. Le Maréchal d'Estrades avoit prédit qu'on verroit revivre en lui Guillaume le taciturne, Maurice & Frédéric Henri, le Duc d'York en jugea de même, & l'événement prouva qu'ils l'avoient bien connu. Aux victoires près, que Guillaume ne put remporter sur les Généraux François, il fut pour la France ce qu'Annibal avoit été pour Rome,

il lui suscita par-tout des ennemis ; & plus heureux qu'Annibal, qui n'avoit pu armer contre Rome ces divers ennemis que l'un après l'autre, il sut opposer à la fois à Louis XIV toutes les puissances de l'Europe réunies dans une même Ligue ; il sut le rendre suspect à tous ses voisins, en renouvellant pour lui l'imputation faite autrefois à Charles-Quint, à Philippe II, à tous les Princes ambitieux & puissans, d'aspirer à la Monarchie Universelle. Charles I avoit été pour la France un protégé qu'elle abandonnoit ; Cromwel un Allié impérieux qui la faisoit trembler ; Charles II & Jacques II furent des complaisans de Louis XIV ; Guillaume fut son véritable Rival.

Si l'on observe que le Prince d'Orange fut souvent malheureux à la guerre, c'est parce qu'il avoit pour la guerre même de grands talens, &

qu'il méritoit des succès par sa bonne conduite. Le Grand Condé lui rendoit le témoignage : » que dans les Ba-» tailles », il donnoit des ordres en » vieux Capitaine & s'exposoit en » jeune soldat ».

Le Prince d'Orange élevé au Stathoudérat, commença par détruire dans la République tout autre pouvoir que le sien, il souleva le peuple contre les De Witt, qui furent massacrés. Jean De Witt, Pensionnaire de Hollande, avoit pris soin de l'éducation de Guillaume III, comme Barnevelt de celle de Maurice. Le Prince d'Orange, devenu par la destruction de ses ennemis, le seul appui, le seul espoir de sa patrie, s'occupa tout entier du soin de la servir & de la sauver ; Charles II lui offrit la Souveraineté d'une partie des sept provinces, s'il vouloit abandonner leur défense ; il rejetta la propo-

ſition avec mépris : » vous vivrez » donc », lui dit-on, pour voir la ruine de votre païs ? = » Non, je mourrai » ſur le dernier foſſé ». Mais il avoit bien d'autres reſſources, il mit tout en mouvement & en action, il réveilla l'Europe de ſon aſſoupiſſement, il preſſa la marche trop lente de l'Eſpagne & de l'Empire ; le Duc de Lorraine, dépouillé de ſes Etats par la France, devint un des Généraux de l'Empereur. Le Prince d'Orange ne ceſſoit de négocier en Angleterre ; & s'il n'eut pas pour lui le Roi, il eût la Nation.

Les Anglois voyoient toujours avec peine & avec inquiétude cette guerre de Louis XIV & de Charles II contre la Hollande, ils la regardoient comme une conjuration contre les Libertés Nationales. Le Duc d'Yorck moins indifférent, moins nonchalant, plus abſolu que Charles II,

leur étoit encore plus suspect ; il venoit par l'éclat de son abjuration d'annoncer à la Nation le peu de cas qu'il faisoit de son suffrage & de son estime ; les Anglois persuadés que la guerre tenoit principalement au plaisir que ce Prince prenoit à commander les armées Navales, lui montrèrent d'abord leur mauvaise volonté, en l'excluant du Commandement des armées par le Serment du Test, qui obligeoit tout homme chargé d'un Office public de condamner la doctrine de la transsubstantiation ; c'est en conséquence de la loi qui éxigeoit ce serment que le Duc d'York ne commandoit plus la Flotte Angloise aux trois batailles Navales de 1673, & qu'il étoit remplacé par le Prince Robert.

C'étoit la mortification la plus sensible que le Duc d'York pût recevoir, & jamais il ne fit à sa Religion

un plus grand facrifice. La Nation elle-même fe privoit d'un Général qui avoit foutenu la gloire de fes armes; le Duc d'York eft au nombre des grands hommes de mer de fon temps, il avoit même un Génie inventif; ce fut lui qui trouva l'art de communiquer les ordres & de les faire entendre à une armée navale, par les divers mouvemens des pavillons & de ces banderolles qu'on appelle *flammes*; cette découverte fit révolution dans la Marine Militaire. Jufques là on ne favoit guères que fe battre de vaiffeau à vaiffeau, du moins l'art de les faire mouvoir de concert, pour fe foutenir & fe fecourir mutuellement, comme les différens corps dans les armées de terre, étoit encore très-imparfait avant l'invention du Duc d'York.

La Nation s'irritant toujours de plus en plus de cette guerre, força enfin

ſon Roi à faire la paix avec la Hollande ; le Parlement d'Angleterre exigeoit davantage, il auroit voulu que Charles II ſe fût déclaré contre la France ; il ne ceſſa de l'y engager ; & les intelligences ſecrettes que Charles II entretenoit toujours avec Louis XIV, furent plus d'une fois l'objet de remontrances hardies & de plaintes amères de la part des Communes. On ne put obtenir de Charles que la neutralité, que l'impartialité d'un arbitre & d'un Médiateur ; encore ſes voeux furent-ils toujours pour la France & pour les progrès de l'autorité Monarchique. Le 19 Févri 1674.

La France réduite à ſes ſeules forces, ſe trouva en état de combattre à la fois l'Empire, l'Eſpagne & la Hollande. Ce n'étoit point une choſe nouvelle. On l'avoit vue ſous François I balancer ſeule toutes ces mêmes forces raſſemblées dans une ſeule

main & dans la main de Charles-Quint. Quelquefois même l'Angleterre s'étoit jointe à toute la Puissance Autrichienne contre François I qui n'en avoit point été accablé. Tout ce que le regne de Louis XIV offre ici de nouveau, c'est le rapide & prodigieux accroissement des forces navales de la France, qui eut pour quelque temps sous ce regne l'Empire de la mer.

Les François, Alliés des Hollandois dans leur précédente guerre contre l'Angleterre, avoient appris d'eux à construire les vaisseaux; Alliés des Anglois dans cette guerre de 1672 contre la Hollande, ils avoient appris d'eux à mettre de l'ordre & une manœuvre intelligente dans les combats maritimes.

Les principaux événemens de cette
Août 1674. guerre sur terre, furent la bataille de Senef, la dernière & la plus sanglante des Batailles livrées par le grand

Condé. Ce fut pour le Prince d'Orange une grande gloire d'avoir pu, même avec des forces très supérieures, disputer la victoire, & répandre encore, après l'événement, quelque doute sur le succès de cette affaire.

En 1677 le 11 Avril, le Prince d'Orange perdit la Bataille de Cassel contre le Maréchal de Luxembourg, qui sembloit avoir hérité du Grand Condé son Maître, le Génie des Batailles. Monsieur, frère de Louis XIV, étoit présent à cette affaire, & s'y comporta dignement. Le Prince d'Orange fit des efforts prodigieux pour rappeller la victoire qui lui échappoit; il arrêtoit les fuyards, il se battoit contr'eux, il en frappa plusieurs au visage: » traîtres, leur crioit-il, » je veux vous marquer ici » pour vous reconnoître ailleurs & vous » faire pendre »; toute cette ardeur fut impuissante contre l'ascendant de

Lettre de [Sé]vigné, du [...] Juillet 167[7]

Louis XIV & le Génie de Luxembourg.

Au siège de Maëstricht, le brave Calvo qui commandoit les François dans cette place, ayant fait une sortie & porté le trouble parmi les Assiégeans, le Prince d'Orange le repoussa, l'épée à la main, jusqu'aux portes, & pensa entrer dans la ville; il fut blessé au bras, & voyant qu'on s'empressoit à le secourir & à le plaindre, il dit à ceux qui s'étoient mal comportés dans l'action & qui n'en témoignoient que plus de zèle: » voilà, Messieurs, comme » il falloit faire; c'est vous qui êtes » cause de la blessure, dont vous fai» tes semblant d'être si touchés ».

Calvo de son côté, dès le commencement du siège, avoit dit aux Ingénieurs: » *Messieurs, je n'entends » rien à la défense d'une place; tout ce » que je sais, c'est que je ne veux pas » me rendre* »; il tint parole, il ne

se rendit point, & le Prince d'Orange fut obligé de lever le siège.

En 1678 à l'affaire de Saint-Denis près Mons, l'occasion de surprendre les François, le desir impatient de les vaincre entraînèrent le Prince d'Orange dans une des plus coupables entreprises que l'esprit de guerre ait pu former, celle de livrer bataille, ayant dans sa poche la paix signée. Il en fut puni à l'instant; la vigilance, l'activité du Maréchal de Luxembourg ne laissèrent au Prince d'Orange que la honte d'un crime infructueux, qui sera éternellement reproché à sa mémoire. 14 Août.

C'est dans le cours de cette même guerre que les François perdirent Turenne, qui fut tué d'un coup de canon, & Condé qui se retira, parce que la goutte lui interdisoit les fatigues de la guerre. Montécuculli, leur Ann. 16

Rival, Général des troupes de l'Empire, se retira aussi pour ne pas compromettre sa gloire contre de jeunes Capitaines, après avoir combattu contre Coprogli, Turenne & Condé.

Le Duc de Lorraine Charles IV, mourut. Son neveu succéda, sous le nom de Charles V, à ses talens, à sa gloire, à ses malheurs & au titre de Duc de Lorraine.

Les Hollandois perdirent leur célébre Ruyter, qui ne craignoit que Du Quesne, & qui périt d'un coup de canon parti du vaisseau de Du Quesne à la Bataille d'Agousta.

Le 22 Avril 1676.

Le Maréchal de Créquy, battu à Consarbrick le 11 Août 1675, & pris dans la ville de Trèves le 6 Septembre suivant, répara sa défaite par les deux belles campagnes de 1677 & de 1678, & consola les François de la perte de *Turenne*, comme

Luxembourg

Luxembourg les consoloit de la retraite de Condé.

Le prix de leurs services étoit des épigrammes & des chansons. » On disoit l'autre jour, dit Madame de Sévigné, » qu'on avoit jetté un Moni-» toire, pour savoir où étoit l'armée » de M. de Luxembourg..... On dit en-» core, que M. de Luxembourg a » mieux fait l'oraison Funèbre de M. » de Turenne, que M. de Tulle, & » que le Cardinal de Bouillon lui fera » avoir une Abbaye ; tout cela sans » préjudice des chansons ».

Après la mort de Turenne, il y eut une promotion de huit Maréchaux de France ; on sait le mot de Madame Cornuel à ce sujet : *C'est la Monnoye de Monsieur de Turenne.*

Les Hollandois disoient que Ruyter étoit leur Turenne. » Je suis assu-» rée », dit Madame de Sévigné, » qu'ils n'auront jamais l'esprit de

» faire huit Amiraux pour conserver
» Messine (*a*) ».

Veut-on savoir ce que pensent de la guerre les Héros qu'elle a le plus illustrés, lorsque l'expérience les a enfin désabusés de ce jeu terrible & insensé ? (*b*) En 1676 dans le temps des plus grands succès de la France, lorsque Louis-XIV prenoit en per-

---

(*a*) L'objet de ces combats de Mer entre du Quesne & Ruyter, étoit la conquête de Messine, qui s'étoit donnée à la France, & que les Hollandois vouloient faire rentrer sous l'obéissance de l'Espagne.

(b) *Scelerata insania belli.*

Virgil. Ænéid. Lib. 7.

Les défenseurs de la Patrie sont sans doute au premier rang parmi les Citoyens. Vengeurs généreux de leurs frères, ils ont des droits sacrés à leur reconnoissance ; mais plus leur sang est précieux, plus il doit être ménagé, plus par conséquent l'auteur d'une guerre injuste est coupable.

sonne la ville de Condé, Monsieur celle de Bouchain, le Maréchal d'Humières celle d'Aire, le Comte d'Estrées l'Isle de Cayenne en Amérique, le Duc de Lorraine Charles V n'en faisoit pas moins le siège de Philisbourg, que défendoit vaillamment Du Fay, mais que le Maréchal de Luxembourg ne pouvoit secourir; dans le même temps on trembloit encore pour Maëstricht. On parloit devant le Grand Condé de ce mêlange de succès & de disgraces, de joie & d'inquiétude. (C'est encore Madame de Sévigné qui va parler:) » Ce qu'on » fera, à ce que dit M. le Prince, » c'est que nous prendrons une autre » place, & ce sera pièce pour pièce. Elle ajoute: » Il y avoit un fou le » temps passé », qui disoit dans un cas pareil: » *échangez vos villes de gré à gré,* » *vous épargnerez vos hommes.* Il y avoit » bien de la sagesse à ce discours.

La paix se fit enfin à Nimègue en 1678. Cette paix ne fut pour Louis XIV qu'une manière moins violente de faire des conquêtes ; il établit à Metz & à Brisac des Chambres où il cita ses ennemis, se constitua leur Juge & réunit de son autorité particulière à sa Couronne des Domaines qu'ils prétendoient ne lui avoir point cédés. On reprit plusieurs fois les armes, en se reprochant de part & d'autre des infractions au traité de Nimègue, auquel on déclaroit toujours vouloir s'en tenir.

10 & 16 Août 1684. La Trève de Ratisbonne, conclue pour vingt ans, & qui n'en dura pas cinq, suspendit ces hostilités qui n'avoient éclaté qu'entre la France d'un côté, l'Empire & l'Espagne de l'autre, & auxquelles l'Angleterre n'avoit pris aucune part ; mais sur lesquelles le Prince d'Orange avoit toujours eu les yeux.

Il voyoit avec plaisir son ennemi fournir des armes à sa haine, en irritant toutes les Puissances par une hauteur sans exemple, en allarmant toute l'Europe par des aggrandissemens continuels. Le Prince d'Orange brûloit de venger sa Patrie de l'irruption violente que Louis XIV y avoit faite en 1672. Ce fier Monarque, en vengeant avec tant d'éclat de foibles injures qu'il auroit dû dissimuler, n'avoit pas vu combien il attiroit sur lui de haine & de vengeance, ou il avoit bravé ce danger. Imprudent & mauvais politique dans l'un & l'autre cas. Guillaume, sans troubler la paix, ne respiroit que la guerre, il épioit le moment, il cherchoit les moyens d'armer l'Europe entière contre Louis; c'étoit là le but de toutes ses démarches & le grand objet de sa politique.

Déjà uni par les liens du sang à la

Maison d'Angleterre, neveu de Charles II & du Duc d'Yorck, plus uni encore par les liens politiques avec les Républicains Anglois, il forma de nouveaux nœuds, plus étroits encore avec cette maison & avec ce païs, en épousant la Princesse Marie, fille aînée du Duc d'Yorck. Ce mariage entraîna dans la suite de grandes révolutions; elles sembloient annoncées par les conjonctures mêmes dans lesquelles ce mariage fut conclu & par la hauteur avec laquelle Guillaume fit la demande de la Princesse Marie. Charles II n'avoit point d'enfans de son mariage avec Catherine de Portugal, mais il avoit un grand nombre de Bâtards, parmi lesquels on en distinguoit deux, comme étant les objets de son affection particulière. L'un étoit le Duc de Monmouth, né d'une Maîtresse nommée Mistriss Walters ou Barlow, l'autre, le Duc

de Richemont, fils de la belle Duchesse de Portsmouth. Le Duc d'Yorck étoit l'Héritier présomptif, mais son changement de Religion & son goût pour le despotisme le rendoient odieux à la Nation ; il devoit éprouver, comme sa Bisayeule Marie Stuart, & comme notre Henri IV son Ayeul, qu'un Souverain même n'est pas impunément d'une Religion contraire à celle de son peuple. Tant l'intolérance du Prince aux Sujets a une réaction terrible des Sujets au Prince! Le seul remède à ce fléau réciproque, seroit d'extirper l'esprit de guerre & de persécution ; mais il faut qu'il ait des racines bien profondes puisqu'après l'expérience de tant de malheurs produits par l'intolérance, les Anglois avoient encore tant de disposition à s'y livrer.

L'animosité étoit au comble entre les Wighs & les Torris. Un grand in-

cendie ayant ravagé Lòndres, les Torris disoient que c'étoit un juste châtiment du sacrilége que les Puritains & les Wighs avoient autrefois commis contre la personne de leur Roi (*a*). Les Wighs accusoient hautement le Duc d'York de cet incendie, pour avoir un prétexte de le comparer à Néron embrasant la ville de Rome. Depuis cet incendie il fit un voyage

(*a*) En France on appuya beaucoup sur cette idée ; on compara Londres avec l'ancienne Troye, toutes deux brûlées, mais Londres plus justement pour son impiété sacrilège envers ses Rois & son Dieu. Benserade fit à ce sujet un Sonnet long-temps célèbre, qui commence par ces deux Vers :

Ainsi brûla jadis cette fameuse Troye,
Qui n'avoit offensé ni ses Rois, ni ses Dieux.

Ce Sonnet a été traduit en vers Latins par le P. de la Rüe, par le P. Commire, & par quelques autres Poëtes. L'incendie de Londres est du 13 Septembre *1666*.

en Ecosse, où il acheva d'aigrir les esprits par des cruautés imprudentes contre les Covenantaires; quand il reparut à Londres, un des Aldermans s'écria : *Il a déjà brûlé la Ville, & il revient nous égorger.* Les Wighs zélés portoient à leurs habits des rubans, sur lesquels étoient écrits ces mots : *Point de Papisme, point d'esclavage.*

Dans un voyage par mer, le vaisseau qui portoit le Duc d'Yorck, échoua, le Duc se sauva dans une chaloupe : il vit de sang-froid périr plusieurs personnes de sa suite, entr'autres, Jacques Hyde, son beau-frère; mais il eut grand soin, disent les Auteurs Protestans, de sauver *ses chiens & ses Prêtres*; ils ajoutent que la Chaloupe auroit pû contenir plus de monde, que, non seulement on repoussa ceux qui s'efforçoient d'en approcher à la nage, mais qu'on coupa les mains à quelques-uns de ceux qui saisissoient

déjà les bords de la Chaloupe. L'équitable & sage M. Hume avertit de se défier de ces imputations de parti, & il rapporte un fait plus certain & non moins remarquable, c'est que les Matelots restés à bord du vaisseau échoué, n'attendant plus qu'une mort prompte & inévitable, poussèrent de grands cris de joie, lorsqu'ils virent le Duc d'Yorck échappé au danger. « Acclamations généreuses, dit un autre Auteur (*a*), qui peuvent fournir aux Princes une belle occasion de réfléchir sur la tendresse qu'ils doivent à leurs sujets ».

Le Duc d'Yorck avoit pu se faire Catholique, mais il n'avoit pas eu la liberté d'élever Marie & Anne, ses deux filles, dans cette Religion. Charles II, malgré le penchant qu'il avoit lui-même pour le Catholicisme, prit

(*a*) Le Chevalier d'Alrymple.

soin de les faire instruire dans la foi Protestante.

Il fit plus. Pour diminuer l'aversion qu'inspiroit aux Anglois son attachement pour Louis XIV, il résolut de marier la Princesse Marie, l'aînée de ses nièces, au Prince d'Orange, son neveu, qu'il avoit traité jusqu'alors avec assez de froideur, & qui, de son côté l'avoit négligé comme un parent inutile, ou haï comme un allié de Louis XIV. Le Prince d'Orange, avec l'agrément de sa République, vint en Angleterre faire la demande de la Princesse Marie. Le Duc d'Yorck accueillit froidement cette proposition, & se contenta de dire qu'il se soumettroit toujours aux volontés du Roi, son frère. C'étoit un an avant la conclusion du Traité de Nimégue. La guerre étoit dans toute sa force; Charles, qui depuis long-temps avoit fait sa paix avec la Hollande, offrit

Mém. Temple

sa médiation; les négociations entamées depuis long-temps à Nimégue, avançoient lentement, Charles vouloit que le mariage de sa niece fût le sceau de la Paix; le Prince d'Orange commença par déclarer hautement que la Princesse lui avoit plu dès la première vue, & qu'en la connoissant mieux, il l'aimoit tous les jours davantage, sans quoi il ne l'auroit point demandée; mais il ajouta qu'il étoit incapable de sacrifier le moindre des intérêts de ses concitoyens & de ses alliés pour la plus belle femme du monde & qui lui seroit la plus chère. Il fallut traiter avec lui sur ce pied, & Charles prit le parti de dire qu'il estimoit infiniment cette franchise de son neveu.

Cependant les négociations pour le mariage traînoient en longueur comme celles de Nimégue: la France, pour empêcher ce mariage, faisoit espérer au Duc d'Yorck que le Dauphin épou-

feroit sa fille. Guillaume se plaignoit de ce qu'un mariage lui faisoit négliger les affaires de l'Europe : il témoignoit du regret d'être venu en Angleterre : il dit au Chevalier Temple, qui avoit toujours fait des vœux & des démarches pour cette alliance, qu'il étoit temps que cela finît, & que le Roi choisît d'avoir en lui un ami fidèle ou un ennemi implacable. Ces traits d'impatience & de hauteur, qui révoltoient le Duc d'Yorck, trouvoient plus d'indulgence chez Charles II. Il voulut toujours n'y voir qu'une noble franchise ; il avoua au Chevalier Temple qu'il s'étoit toujours piqué d'être physionomiste, qu'il prétendoit ne s'être jamais trompé en jugeant d'après la physionomie. » Celle » de mon neveu me plaît, ajouta-t-il, » elle annonce un honnête-homme. » Vous pouvez l'assurer qu'il aura ma » nièce. Ce mariage se fit en effet à la grande satisfaction des Anglois,

Mém. Chevalier Temple.

Ann. 16;

& le Prince d'Orange acquit à la succession d'Angleterre, des droits qu'il fit valoir avant le temps, comme nous le verrons dans la suite.

La Princesse Anne, sœur puînée de Marie, épousa en 1683 le Prince de Danemarck Georges, fils du Roi Frédéric III.

Le Duc d'Yorck devenoit de jour en jour plus odieux au peuple Anglois; la fermentation alla si loin, que la Chambre des Communes présenta des Bills pour l'exclure de la succession; & comme les noms de Secte renaissoient alors avec l'esprit de parti, ceux qui étoient pour l'exclusion furent nommés *les Excluans* ou *les Exclusionistes*: ils formoient déjà un parti puissant. Leurs Bills furent rejettés par la Chambre des Pairs, où ils eurent cependant beaucoup de partisans, & où ils auroient vraisemblablement passé, si tout le banc des Evêques ne

s'y étoit constamment opposé. Le Duc d'Yorck fut obligé de sortir des trois Royaumes & d'aller pour un temps chercher un asyle à Bruxelles; la violence des Communes l'avoit déjà forcé plus d'une fois de sortir au moins de l'Angleterre. On examinoit un jour dans le Conseil même du Roi, ce qui seroit le plus avantageux pour l'autorité Royale, ou de défendre le Duc d'Yorck contre le Parlement, ou de l'abandonner. Il y eut onze voix pour le faire rester & sept pour le faire sortir. Le Roi décida la question contre le Duc, par ce mot, qui n'étoit ni fraternel ni populaire: « *Il faut qu'il » sorte, puisqu'il a tant de gens pour lui* ». Dans ce Conseil, il fut dit de part & d'autre des choses extrêmement fortes. Seymour, un des Conseillers, dit que ceux qui opinoient si facilement à faire sortir le Duc, opineroient une autre fois avec la même

facilité à faire sortir le Roi. « Si le Duc
» ne sort pas présentement, répliqua
» Godolphin, il faudra qu'il sorte dans
» quinze jours, & le Roi avec lui ».
Le Duc de Monmouth, en conséquence de l'éloignement du Duc d'Yorck, conçut des espérances & forma des projets, qui lui attirèrent, pendant quelque temps, la disgrace de son père. Il commençoit à prétendre, & les Wighs, ses partisans, à publier que Charles II avoit épousé Mistriss Walters, mère de Monmouth, & que le contrat de mariage existoit; on alloit même jusqu'à nommer celui qui en étoit dépositaire. Le Roi démentit publiquement en plein Conseil ces impostures: le prétendu Dépositaire déclara aussi qu'il n'avoit jamais été chargé d'un pareil dépôt, & qu'il n'en avoit jamais entendu parler. Monmouth, plaidant un jour dans la Chambre des Lords pour

l'exclusion du Duc d'Yorck; en présence de Charles II, ajouta qu'il votoit avec d'autant plus de zèle pour ce parti, qu'il y croyoit la sûreté du Roi son père intéressée. Charles dit tout haut: *c'est un baiser de Judas qu'il me donne.* Tantôt le Roi prenoit avec le peuple des mesures pour borner l'autorité *d'un successeur Papiste*, c'est-à-dire de son frère, si ce frère venoit à lui succéder. Le Duc d'Yorck lui proposant un jour de prendre quelque résolution violente contre l'insolence des Communes, on l'entendit répondre: « Mon frère, je me souviens » des voyages de ma jeunesse: je me » sens trop vieux pour les recom» mencer; si vous en avez le goût, » vous pouvez vous y livrer; mais » ne vous attendez pas que je vous » accompagne ». Tantôt il lui écrivoit; *à mon plus cher ami le Duc d'Yorck*: il s'abandonnoit aveuglément

Burnet. Mémoire Temple. M. Hun Memoires Chev. d'. tymple.

aux conseils quelquefois imprudens de ce Duc, & se permettoit, malgré la douceur naturelle de son caractère, des rigueurs mêmes injustes. Partagé ainsi entre le Duc d'Yorck & le Duc de Monmouth, & trop foible pour tenir la balance entre eux, il la faisoit pencher tour-à-tour de l'un & de l'autre côté.

Le célèbre Waller, trouvant qu'elle penchoit trop du côté du Duc d'Yorck, disoit qu'en haine du Parlement, qui s'obstinoit à exclure le Duc d'Yorck, après la mort de Charles II, Charles s'obstinoit à le faire regner dès son vivant.

Le plus dangereux ennemi du Duc d'Yorck étoit Ashley Cooper, d'abord l'un des Membres de ce qu'on appelloit *la Cabale*, & qui étoit devenu depuis le fameux Lord Shaftsbury, Chancelier d'Angleterre. Charles II disoit que *c'étoit le plus foible & le plus mé-*

chant de tous les hommes, & il continuoit de s'en servir. Ashley, nourri dans les troubles civils, tour-à-tour partisan de Charles I & de Cromwel, n'avoit aucun principe, réunissoit les qualités les plus opposées; formoit à-la-fois les projets les plus discordans; Ministre despotique, sujet factieux, il entroit dans tous les partis & n'étoit d'aucun: il divisoit la Cour & soulevoit le peuple. Il avoit toujours, selon son expression, *dix mille gaillards de bonne volonté qui n'attendoient qu'un signal de sa part pour saccager Londres*; zélateur ardent de la prérogative Royale en public, il étoit toujours le chef secret de l'opposition. Auteur de tous les conseils violens, ses jugemens, ses décrets, dans les fonctions de l'office de Chancelier, furent toujours distingués par la modération & l'équité.

A la foiblesse dont Charles II le taxoit, il joignoit une audace & une

insolence qui auroient dû renverser son crédit & qui l'affermissoient. Charles II étant irrité contre lui (ce qui arrivoit souvent) lui dit : *Shaftsbury, vous êtes le plus grand coquin du Royaume. — Votre Majesté ne parle que des Sujets*, répondit Shaftsbury, en faisant une profonde révérence.

Le Duc d'Yorck l'accablant un jour de reproches en public, « *je vois* » *avec plaisir*, dit-il, *que l'équité de* » *Votre Altesse Royale m'a du moins* » *épargné les titres de lâche & de Pa-* » *piste* ». (Le titre de *lâche* ne convenoit pas plus au Duc d'Yorck qu'au Lord Shaftsbury).

Il ne bravoit pas moins le Parlement que les Princes ; pour perdre ses ennemis, il supposoit des conspirations, qu'il chargeoit toujours de circonstances incroyables. Ses amis lui répréſentant que les romans mêmes ont besoin de vraisemblable : « Gar-

» dons-nous bien, dit-il, d'accoutu-
» mer ces gens-ci à la vraisemblance,
» nous ne pourrions plus en rien faire ».

Il promettoit la Couronne au Duc de Monmouth : il l'offroit à la Duchesse de Portsmouth, pour le Duc de Richemont, son fils, au Prince d'Orange pour lui-même : & tandis qu'il éloignoit le Roi du Duc d'Yorck, qu'il soulevoit le Parlement contre le Duc, qu'il proposoit qu'on lui fît son procès comme à un *Papiste récusant*, il l'avertissoit des résolutions qui se prenoient contre lui à la Cour & dans le Parlement ; mais le Duc d'Yorck, qui le connoissoit, ne pouvoit prendre aucune confiance en lui. Un jour Shaftsbury, convenant avec le Prince de tous ses torts, affectant le plus vif repentir & offrant de lui révéler d'importans secrets, s'il vouloit lui pardonner ; le Duc d'Yorck se contenta de répondre froidement : *Shafts-*

bury, vous avez plus besoin du pardon du Roi que du mien.

Ce fut pour perdre le Duc d'Yorck, & l'exclure à jamais du trône, que Shaftsbury inventa la Fable infernale, connue sous le nom de *Conjuration Papiste*. Fidèle à son systême, il ne daigna pas donner à cette Calomnie une ombre de vraisemblance; il savoit que le Fanatisme croit tout & voit tout: & que chez une Nation transportée de zèle pour la réforme, comme l'étoit alors l'Angleterre, il suffisoit d'accuser les Catholiques & de dénoncer les Jésuites, pour être cru & accueilli; on fit d'abord parvenir au Roi, par des voies détournées, des avis mystérieux, qui lui faisoient craindre, tantôt l'assassinat, tantôt le poison; d'après ces avis, on entendit des témoins, les uns déjà flétris par la Justice, les autres plus heureux jusqu'alors, mais non moins infames.

On eût soin de ne les produire sur la scène que les uns après les autres, de manière que les derniers pussent adapter leurs dépositions à celles des premiers, qu'on prenoit soin de leur communiquer ou qui étoient déjà publiques. Leur roman fut qu'on devoit brûler Londres & Westminster, rétablir le Catholicisme dans les trois Royaumes; la vie du Roi étoit menacée de tous côtés, & pour qu'il ne pût échapper, les uns s'étoient chargés de l'assassiner, les autres de l'empoisonner. Un Jésuite avoit dit ou écrit que si le Roi ne vouloit pas être C. R. (Catholique Romain) il ne seroit plus R. C. (Roi Charles). Le P. Oliva, Général des Jésuites, devoit être le véritable Roi de la Grande-Bretagne, sous l'autorité du Pape: il avoit déjà disposé des dignités & des emplois. L'Espagne & la France, quoiqu'en guerre ensemble,

concouroient au succès de l'entreprise : le P. de la Chaise étoit le Lieutenant d'Oliva, comme Oliva l'étoit du Pape. Mais ce n'étoit ni au Pape ni aux Jésuites qu'on en vouloit, c'étoit au Duc d'Yorck. Les témoins chargèrent sur-tout son Secrétaire de confiance, nommé Coleman, qui prêtoit à ces accusations par son zèle pour le Catholicisme & par les correspondances qu'il entretenoit en son propre nom, & au nom du Duc d'Yorck avec le Pape & les Jésuites. On saisit ses papiers, on y trouva par-tout l'expression des vœux les plus ardens pour le rétablissement de la foi Catholique, ce qui passa pour une démonstration du complot & de la complicité de Coleman & du Duc d'Yorck. Coleman fut envoyé au supplice.

Mais il falloit donner au Roi un grand intérêt d'abandonner son frère ; la Reine n'avoit point d'enfans, on savoit

savoit que le Roi ne l'aimoit pas, on présumoit qu'il sauroit gré à ceux, qui rompant ses premiers nœuds, lui rendroient la liberté d'en former d'autres & l'espérance de donner un héritier au trône. Ils firent donc à l'égard de la Reine ce qu'ils avoient fait à l'égard du Duc d'Yorck, ils l'accusèrent indirectement dans la personne d'un homme qui lui étoit attaché; ils firent résulter des informations, que le Roi devoit être empoisonné par Wakeman, Médecin de la Reine.

Cependant le Duc d'Yorck pouvoit triompher de tous les obstacles & succéder à la Couronne, (ce qui arriva en effet,) il étoit bon en tout événement de le diviser d'intérêt d'avec les Jésuites, sur-tout en rendant ceux-ci plus noirs & plus odieux; on fit donc encore résulter des informations, que les Jésuites, en même temps qu'ils faisoient assassiner le Roi

par le Duc d'Yorck, conspiroient d'assassiner le Duc d'Yorck lui-même, s'il prétendoit jamais être en Angleterre autre chose que le Vicaire du Pape & l'*affilié* des Jésuites.

Il arriva de plus un incident qu'on avoit vraisemblablement fait naître & dont on tira un grand parti. Godfrey, Juge de paix, qui avoit reçu les premières dépositions dans cette affaire, fut trouvé mort dans un fossé, ayant son épée passée au travers du corps, comme s'il se fût tué lui-même; mais des marques qu'on crut lui voir au cou & des contusions qu'on crut lui trouver à la poitrine, firent penser qu'il avoit été assassiné; car c'étoit là ce qu'on vouloit croire. Des bagues restées à ses doigts, de l'argent trouvé dans ses poches, écartoient l'idée qu'il fût tombé entre les mains des voleurs; cet assassinat étoit donc l'ouvrage de la haine &

de la vengeance. Les Proteſtans publioient que les Jéſuites (*a*) avoient voulu punir ce Juge d'avoir reçu les dépoſitions faites contre eux & effrayer par cet exemple les autres Juges. Les Catholiques ſoutenoient avec beaucoup plus de vraiſemblance, que leurs accuſateurs avoient commis ce crime pour le leur imputer, & les conjectures ſur ce point durent ſe tourner en certitude lorſqu'on vit des fauſſaires aſſurer impudemment que le meurtre avoit été commis à l'Hôtel de Sommerſet, où demeuroit la

---

(*a*) On fit courir à Londres un mauvais Sonnet François, qui diſoit que les Jéſuites avoient fait aſſaſſiner *Godefrey* ou *Godefroy*, en haine du nom de *Roi* qui ſe trouvoit au bout de ſon nom.

Ils ont aſſaſſiné Sir Edmond Godefroy :
Car au bout de ſon nom ils ont rencontré *Roi*.
Pour ſatisfaire en part le Chef de leur Egliſe ;

Reine, & par les domestiques mêmes de la Reine. L'insolence de la calomnie ne pouvoit guères aller plus loin. Le Roi en fut épouvanté, il eut assez de fermeté pour défendre sa femme & son frère. Ce qui touchoit au trône fut sauvé, mais tous ceux qui n'avoient pour appui que leur innocence furent sacrifiés. Il falloit des victimes au fanatisme & à la crédulité ; on versa des flots de sang innocent, on fit même tomber des têtes illustres ; le Vicomte de Stafford, de la Maison Howard, homme simple & vertueux, d'ailleurs vieillard infirme, fut décapité, parce qu'un faussaire de la lie du peuple, déclara lui avoir vu remettre une Commission du P. Oliva, qui le créoit trésorier d'une prétendue armée Papale qu'on devoit lever pour faire la conquête des trois Royaumes ; les gens sages frémissoient & se taisoient, le Parle-

ment défendit de nier la réalité de la *Conspiration Papiste*, ce qui prouve qu'il n'y croyoit pas.

Les noms des trois scélérats obscurs, sur la foi desquels toutes ces violences furent exercées, sont devenus célébres par ce grand crime.

Le premier, nommé Titus Oates, fils d'un Tisserand, devenu Ministre Anabaptiste, avoit pris les Ordres dans l'Eglise Anglicane, pour avoir un bénéfice. Accusé de parjure, il n'échappa qu'avec peine aux rigueurs de la Justice. Aumônier de vaisseau, il fut chassé pour des désordres infames, il se fit Catholique & entra comme Ecolier à l'âge de trente ans, (pour imiter Saint-Ignace) au College des Jésuites de Saint-Omer, dans l'intention, comme il l'avoua lui-même, d'épier leurs secrets; son espionnage ayant été soupçonné ou prouvé, le Provincial l'avoit chassé à

coups de bâton. Cet imposteur fut confondu sur tous les points dans l'affaire de la conspiration. Les accusés prouvèrent l'*Alibi* non seulement pour ce qui les regardoit, mais encore pour ce qui regardoit Oates, qui le plus souvent ne connoissoit ni les lieux où il disoit s'être trouvé, ni les personnes avec lesquelles il prétendoit avoir traité ; il avoit eu, disoit-il, de fréquentes conférences avec le Confesseur de Louis XIV, & il ne savoit pas seulement le nom du P. de la Chaise ; il avoit été très-souvent, disoit-il encore, au Collège des Jésuites à Paris, & il fut convaincu d'ignorer où ce Collège étoit situé. Il avoit négocié dans les Païs-Bas avec Dom Juan d'Autriche ; c'étoit, disoit-il, un grand homme maigre, & le Roi qui connoissoit beaucoup Dom Juan, savoit qu'il étoit précisément le contraire ; enfin Oates assûroit avoir eu

des liaifons intimes avec Coleman, qu'il accufoit d'avoir conduit toute l'intrigue, on plaça Coleman devant lui, il ne le reconnut point. Mais l'évidence avoit perdu fon empire fur les efprits, le bandeau du fanatifme couvroit tous les yeux, la Nation entière, dit M. Hume, étoit devenue populace; les Juges indiquoient aux témoins ce qu'ils devoient dire & difputoient contr'eux fur leurs dépofitions, quand elles tendoient à la décharge des accufés. Les Etudians du Collège de Saint-Omer atteftèrent que pendant tout le temps qu'Oates prétendoit avoir paffé à Londres, il n'avoit point quitté Saint-Omer. Un des Dépofans ajouta: » C'eft une vérité » que je ne puis révoquer en doute » fans démentir le témoignage de tous » mes fens (*a*). « Vous autres Papiftes »,

(a) *An & oculos noftros vis eruere?* Nombr. ch. 16. n. 14.

lui répondit avec un mépris amer le Chef de Justice, » on vous instruit dès » l'enfance à n'en pas croire vos sens.

On vient de voir quel homme étoit Oates. Bedloë, second témoin, feignant de ne le pas connoître, eut soin de répéter fidèlement la même déposition, & d'y ajouter qu'il avoit vu tuer le Juge Godfrey à l'hôtel de Sommerset par les domestiques de la Reine. Ce Bedloë, soldat, fils d'un violon de village, étoit un aventurier qui faisoit métier de parcourir, sous de faux noms, les divers Etats de l'Europe, emportant l'argent de tout le monde. Pour completter la preuve légale sur le fait particulier de l'assassinat de Godfrey, on séduisit un malheureux, nommé Prance, qui ayant été chargé tout exprès par Bedloë, avoit été jetté dans le cachot le plus infect & le plus mal-sain, où l'on prétend même qu'il fut plu-

ſieurs fois appliqué à la queſtion ; enfin, il avoua, pour ſauver ſa vie, qu'il avoit eu part au meurtre de ce Juge & que le meurtre s'étoit fait par ordre de la Reine.

Le troiſième témoin, nommé Dangerfield, étoit un fauſſaire & un faux-monnoyeur, pilorié quatre fois, fouetté, banni, marqué d'un fer chaud à la main, à qui la Juſtice enfin n'avoit fait grace que de la vie. Celui-ci prétendoit avoir trouvé preſque miraculeuſement dans un tonneau de farine des papiers myſtérieux qui contenoient tout le plan de la conjuration, tel qu'il avoit été expoſé par les autres témoins. Nous ne nommons que les principaux. Tous les autres étoient de la même eſpèce.

Ce fut ſur la foi de pareilles gens & de pareils faits, qu'on envoya au ſupplice tous ceux que le Gouvernement crut avoir intérêt d'opprimer,

tous protestèrent de leur innocence, jusqu'au dernier soupir & le fanatisme imputa cette constance au fanatisme. Oates, Bedloe, Dangerfield furent comblés de bienfaits & de récompenses par Shaftsbury. Le célébre Arnauld, en démontrant la fausseté de la prétendue conspiration Papiste, a été une fois dans sa vie l'Apologiste des Jésuites (*a*).

(*a*) » Je me souviens, dit M. Arnauld, d'avoir lû dans une Gazette burlesque que le » Roi d'Ethiopie avoit fait pendre son Cordonnier, parce qu'il avoit découvert qu'il » l'avoit voulu faire périr par une mine qu'il » avoit faite dans le talon de son soulier. Voilà, selon M. Arnauld, l'image de la Conspiration Papiste, & le dégré de vraisemblance » qu'elle présente. Il ajoute que cette calomnie fut tournée en ridicule dans une Comédie, où sur la foi de deux témoins on faisoit le procès à un homme, pour avoir volé » & emporté sous son manteau un navire armé

Le chef-d'œuvre de la politique de Shafstbury fut de faire servir cette persécution contre les Catholiques à détruire un Lord Protestant, un Ministre favori, dont le crédit lui faisoit ombrage ; ce fut le Comte de Danby, Grand Trésorier d'Angleterre, honoré de la confiance particulière du Roi. Un des effets de la conspiration Papiste avoit été d'animer encore les Wighs, c'est-à-dire presque toute la Nation, contre la France, & contre Louis XIV qu'on regardoit comme l'appui du Papisme secret de Charles II, & du Papisme public du Duc d'York, & qui devoit, suivant Oates & ses semblables, fournir l'armée Catholique sur laquelle on comptoit pour l'éxécution de tous ces vastes desseins. Montaigu, Ambassa-

---

» de quarante pièces de canon ». Apolog. pour les Catholiques, I^re^. Parie, p. 285 & 312.-3.

deur d'Angleterre en France, livré à Shaftsbury & aux Wighs, quitte tout-à-coup son Ambassade sans permission du Roi & sans prendre congé, revient à Londres, & produit une lettre par laquelle Danby demandoit au nom de son Maître de l'argent au Roi de France. Charles avoit ajoûté de sa main les mots suivans: *cette lettre est écrite par mon ordre.* CHARLES, *Roi.* Cette déclaration ne sauva point Danby, il fut emprisonné & privé de ses emplois comme ami de la France; cependant on voit par les dépêches de Barillon, alors Ambassadeur de France à Londres, que la France étoit d'intelligence avec Shaftsbury, Montaigu & les autres ennemis du Lord Danby, pour ménager la disgrace de ce Ministre, qui se distinguoit par son zèle pour la Religion Protestante & qui eût voulu détacher son Maître de l'Alliance de Louis XIV.

On voit par les mêmes dépêches que presque tous les Ministres de Charles II étoient Pensionnaires de la France, & que Danby & Shaftsbury étoient presque les seuls qui eussent refusé de l'être, nouveau trait de caractère dans Shaftsbury qui se permettoit tant de choses.

On y voit aussi, comment Charles II marchandoit avec Louis XIV, tantôt une conversion à laquelle il n'étoit point déterminé & qu'il différoit toujours sous différens prétextes, tantôt une prorogation ou une cassation du Parlement, & comment les Ministres de Louis XIV, tandis qu'ils donnoient de l'argent à Charles II pour le rendre indépendant de sa Nation, se ménageoient des intelligences dans le parti populaire, pour tenir toujours ce Prince dans l'inquiétude & son Royaume dans l'agitation, jeux communs de la politique vulgaire.

Dans un de ces marchés enrte Louis XIV & Charles II, on étoit convenu de deux millions que Charles II devoit recevoir. Ses Ministre lui persuadèrent de prétendre qu'il s'étoit trompé dans l'évaluation de la somme, & que par deux millions il avoit entendu deux cent mille livres sterling, c'est-à-dire beaucoup plus du double de la somme convenue, le stratagême étoit grossier, Charles en eut honte, & lorsque Barillon vint faire des remontrances sur une si étrange variation, Charles l'interrompit dès le premier mot: » Au nom de » Dieu », dit-il, » ne m'en parlez pas: » j'en suis si confus que je ne puis » plus en entendre parler. Voyez M. » le Trésorier, & faites comme vous » l'entendrez avec lui, car pour moi, » je suis au désespoir quand on m'en » parle ». Barillon insista & répresenta que c'étoit compromettre l'Ambassa-

deur Courtin son prédécesseur, qui avoit conclu ce marché, & auquel Louis XIV imputeroit ce mal-entendu. » Il n'y a point de la faute de Cour- » tin », répondit Charles, » c'est moi » seul qui ai tort d'avoir ignoré le » rapport de la monnoye de France » à celle d'Angleterre ; en même temps il conduisoit Barillon à la porte de sa chambre, où il le quitta », en répétant : » Je suis si honteux que je ne » vous en puis plus parler. Voyez le » Trésorier, car il me fait connoître » de si grands besoins & une si grande » nécessité de mes affaires, que je ne » crois pas que le Roi mon frère veuille » me laisser dans cet embarras ».

Shaftsbury étant tombé dans la disgrace, forma des complots après en avoir supposé. Le plus considérable de ces complots est celui qui est connu dans l'Histoire d'Angleterre sous le nom de *Complot de la Maison de*

Rye, & qui fut formé par des Protestans en haine du Duc d'Yorck & du Catholicisme. On n'entendoit parler alors que de conspirations (*a*), l'esprit de parti rendoit cette accusation bien fréquente & se contentoit de preuves bien legères. La fausseté reconnue de la conspiration Papiste, qui peu de temps auparavant, avoit servi de prétexte à tant de cruautés exercées par les Parlementaires contre les Jésuites & les Catholiques, a répandu quelque doute sur la réalité du complot de la Maison de Rye, qui a paru n'être que la contrepartie de la conspiration Papiste, & qu'une récri-

(*a*) M. Arnauld applique au Peuple Anglois ce que le Prophète Isaïe, (ch. 8, vers. 12.) dit du Peuple Juif. *Non dicatis, Conjuratio: omnia enim quæ loquitur Populus iste, Conjuratio est*. On disoit qu'il n'y avoit point alors de meilleur métier en Angleterre que celui de *témoin du Roi*, & de *découvreur de Conspiration*.

mination des Catholiques contre les Protestans ; cependant le complot de la Maison de Rye est prouvé, il est même avoué par les Auteurs Protestans. Mais les Chefs de ce complot mal concerté différoient tous de vues, de motifs & d'objet. Ces Chefs étoient le Duc de Monmouth, qui aspiroit au trône, Shaftsbury qu'on a soupçonné d'avoir voulu remplacer Cromwel, Algernon Sidney, qui avoit pris Brutus pour modèle, & qui comme ce Romain, vouloit procurer la liberté à son païs ; Essex qui suivoit le même plan ; le Lord Russel, fils du Duc de Bedford & l'homme le plus aimable & le plus vertueux de l'Angleterre, qui, restant attaché à la constitution établie, ne se proposoit que l'exclusion du Duc d'Yorck & la réparation des désordres, ainsi que Hambden, petit fils du fameux Chef Parlementaire opposé à Charles I,

Howard, homme sans principes & ne suivant que l'intérêt. Tous se réunissoient dans le projet d'exciter un soulévement général, ce que quelques-uns d'entr'eux, d'après leurs principes Républicains, jugeoient légitime. Mais sous ces Chefs, & sans leur aveu, il y avoit une foule de conspirateurs obscurs, qui avoient leurs desseins à part, & dont quelques-uns s'emportèrent jusqu'à proposer d'assassiner le Roi & le Duc d'Yorck, à la Maison de Rye, qui appartenoit à l'un d'entr'eux & dont le complot a tiré son nom. Trop de gens entroient dans ce complot, pour qu'il ne fût pas découvert. Monmouth se cacha; quant à Shaftsbury, une retraite ignorée, même de ses complices, & qu'il ne quitta que pour fuir en Hollande, une mort prompte & obscure dans cette terre étrangère, le dérobèrent au supplice; Russel & Sidney périrent

ſur un échafaud, Ruſſel univerſellement regretté, Sidney condamné irrégulièrement ſur des preuves incomplettes ; ce défaut de preuves ſauva Hambden ; Eſſex mourut en Romain, dit le Chevalier Dalrymple, c'eſt-à-dire qu'enfermé dans la même chambre d'où le Lord Capel ſon père avoit été envoyé à l'échafaud par Cromwel pour une meilleure cauſe, & où le Comte de Northumberland, Biſayeul de ſa femme, avoit prévenu ſon ſupplice par une mort volontaire, il ſuivit l'exemple du dernier. Arthur Capel, Comte d'Eſſex étoit ce même Etudiant de Londres que Fairfax, du temps de Charles I, avoit menacé d'égorger à la vue de ſon père, pour forcer celui-ci à rendre la ville de Colcheſter dont il étoit Gouverneur. Nous avons dit, quelle fut en cette occaſion la conſtance & du fils & du père. Le jeune Capel ne démentit ce caractère de

fermeté ni dans le cours de sa vie ni à sa mort. Charles II en apprenant sa fin, parut se rappeller ses services & ceux de son père. » Essex », dit-il, » pouvoit recourir à ma clémence, je » devois au moins une vie à sa fa- » mille. » Il auroit dû accorder à sa mémoire la vie du Lord Russel son ami, qui n'étoit point encore exécuté, & pour qui toute la Nation demandoit grace. Le Marquis de Ruvigny, François, parent du Lord Russel, & qui ayant passé depuis en Angleterre pour cause de Religion, fut si connu sous le nom de Lord Galowai, engagea Louis XIV à le charger d'une lettre par laquelle ce Monarque demandoit au Roi d'Angleterre la grace de Russel; Barillon annonça au Roi d'Angleterre & la lettre de Louis XIV & le voyage de Ruvigny; Charles répondit cruellement: » *Ruvigny peut venir, quand il lui plaira,*

» *mais avant son arrivée, Russel aura* » *la tête tranchée* ».

La peine du crime de trahison est d'être pendu & mis en quartiers, mais le Roi commuoit ordinairement cette peine pour les Lords & les personnes de distinction, en celle d'être décapités. Lorsque dans l'affaire de la *Conspiration Papiste*, le Vicomte de Stafford avoit été pris pour victime, les Schérifs emportés par le fanatisme du moment, prétendirent élever des doutes sur cette prérogative Royale, de commuer la peine, & le Lord Russel, qui sans doute croyoit Stafford coupable, appuya les Schérifs; le souvenir de cette circonstance contribua peut-être à rendre le Roi inéxorable à l'égard de Russel, il se contenta de commuer aussi sa peine, & il dit: » Le » Lord Russel éprouve en ce moment » que je possede la prérogative qu'il a » jugé à propos de me disputer dans

» l'affaire du Vicomte de Stafford » ; mot qui rappelle celui qu'on attribue à Louis XIII, se représentant le jeune Cinq-Mars, son favori, sous la hache du Bourreau : » *Cinq-Mars fait en ce » moment une vilaine grimace* ». Louis XIII & Charles II étoient cependant des Princes doux, mais ils étoient gouvernés par des hommes sévères, & entraînés par des conjonctures fâcheuses.

On voit encore par les dépêches de Barillon, que cet Ambassadeur avoit avec Russel & Sidney des correspondances, dont l'objet étoit d'entretenir les divisions entre le parti Royaliste & le parti Populaire ; mais ces liaisons de Barillon avec les Chefs du complot de la Maison de Rye n'allèrent point jusqu'à seconder ce complot ; Louis XIV ne vouloit point nuire à Charles II, mais seulement le mettre dans l'impossibilité de nuire à la France, & le tenir dans sa dépendance, en l'em-

pêchant de se réunir avec son peuple.

Le ressentiment des violences exercées contre les Catholiques dans l'affaire de la conspiration Papiste, eut beaucoup de part aux rigueurs employées dans la punition du complot de Rye, & ici revient encore cette éternelle Moralité éternellement méconnue, que le mal produit le mal, & que nuire est une absurdité. Ce fut alors qu'on vit paroître ce barbare Jeffreys, l'exécuteur des vengeances du Duc d'Yorck, d'abord Chef de Justice, ensuite Chancelier. Le trait suivant suffiroit pour peindre ce Juge. Une femme le conjurant à genoux de sauver la vie à un accusé, qu'il croyoit son Amant, il n'eut pas de honte de lui répondre : » *quand il sera écartelé,* » *vous aurez la partie de son corps que je* » *sais que vous aimez le plus.* »

Ce fut lui qui dans le procès de Sidney, au défaut de preuves juridiques, érigea en preuve d'un attentat contre

le Roi des écrits saisis parmi les papiers de Sidney & uniquement relatifs à son fameux traité du Gouvernement.

Un Juge de paix lui ayant dénoncé par le devoir de sa charge un homme soupçonné d'un crime, & lui faisant observer en même temps que la preuve n'étoit pas complette. » *C'est vous » qui nous l'avez amené »*, dit Jeffreys, » *s'il est innocent, son sang retombera » sur vous.* Les sœurs de l'accusé s'efforçant de fléchir Jeffreys en faveur de leur frère, & s'attachant aux roues du carrosse de ce Juge pour l'arrêter un moment, il donna ordre à son cocher de leur couper les bras & les mains à coups de fouet.

On lui parloit en faveur d'un autre accusé dont tout annonçoit l'innocence. *N'importe*, dit Jeffreys, *sa famille nous doit une vie.* Charles II avoit dit du Comte d'Essex : *Je devois une vie à sa famille.*

Armstrong

Armſtrong & Holloway, deux des conjurés du complot de Rye, ayant pris la fuite, chacun d'eux fut déclaré *Exlex*, c'eſt-à-dire privé de la protection des loix ; mais dans ce cas même les loix donnent un an pour reparoître. Tous deux reparurent à temps, forcément à la vérité, car ayant été ſaiſis hors du Royaume, ils furent renvoyés en Angleterre. Tous deux étoient à cet égard dans le même cas; mais il y avoit des preuves contre Holloway, il n'y en avoit point contre Armſtrong. Par cette raiſon Holloway fut admis dans les Tribunaux & Armſtrong en fut exclu, Holloway convaincu fut envoyé au ſupplice en vertu d'un jugement. Armſtrong qu'on refuſoit toujours de juger, ſe plaignant qu'on le privoit ſeul du bénéfice commun de la loi, Jeffreys lui repondit ; *Vous en jouirez bientôt pleinement, car vous ſerez exécuté mardi prochain* ; en effet

il le fit tuer militairement comme un homme déclaré *Exlex.*

Telles étoient les horreurs qu'on exerçoit sous le nom de Charles II, tandis qu'il flottoit entre son frère & ses fils, entre les Catholiques & les Protestans, entre les Wighs & les Torris, entre Louis XIV & le Prince d'Orange, entre la France & son peuple.

Fév. 1685. Il mourut au milieu de cette incertitude d'opinion & de conduite, n'ayant jamais pu avoir de plan fixe sur la Religion ni sur la politique, toujours inclinant vers le Catholicisme & favorisant la réforme, toujours vendu à la France & prêt de s'armer contre elle; toujours plein du desir, occupé du soin d'étendre sa prérogative, & cédant à toutes les pétitions du Parlement. C'est de lui qu'on a dit qu'il n'avoit jamais dit une folie ni fait une action sage. Burnet ne lui

accorde aucune vertu, & prétend que c'étoient seulement, chez ce Prince, de moindres défauts qui servoient de contrepoids à ses vices. Il le compare à Tibère, à qui Charles ne ressembloit pas plus que Cromwel à Titus. De grands Ecrivains, de différens partis, ont tracé le portrait de Charles, & ont fait un problême de son caractère; il étoit doux & foible : voilà le problême résolu; il ne fit jamais un acte de vigueur, juste ou injuste, que par foiblesse; il donnoit beaucoup à ses favoris & à ses maîtresses, & faisoit banqueroute à son peuple; il fit la guerre à la Hollande & à son neveu, parce que sa sœur & Louis XIV le vouloient : il fit la paix parce que son peuple le voulut; il voyoit le bien, il le desiroit, & n'avoit pas le courage de le faire : particulier aimable, mauvais Roi.

Sous son regne l'Angleterre perdit

la considération qu'elle avoit acquise dans l'Europe sous Cromwel.

Cette considération passa toute entière à Louis XIV, & ne fut point bornée à l'Europe. Ce qui arriva en 1684, à Alger, prouve quelle différence les Nations étrangères mettoient entre Louis XIV & Charles II. Les Galiotes à bombes, ou l'art de faire partir les bombes aussi juste d'une assiète mouvante que d'un terrein solide, art inventé par un François, nommé Bernard Renaud, ayant mis le fameux Du-Quesne en état de bombarder Alger jusqu'à deux fois (*a*), Louis XIV, vengeur de la Chrétienté, voulut en être le bienfaiteur, en délivrant tous les esclaves Chrétiens qui se trouvoient dans Alger. Damfreville, Capitaine de Vaisseaux, fut chargé de les

(*a*) Le 30 Août 1682; les 26 & 27 Juin 1683.

recevoir. Il se trouva parmi eux des Anglois. Leur orgueil se sentit blessé de devoir la liberté au Roi de France : ils soutinrent qu'ils n'en avoient l'obligation qu'à leur Maître. Damfreville, pour les désabuser, les rendit aux Algériens, qui les remirent à la chaîne.

Charles II n'eut point d'enfans de Catherine de Portugal, sa femme.

Ardent & inconstant en amour, il avoit eu de différentes Maîtresses une multitude de bâtards : la Duchesse de Portsmouth le fixa.

Dans une Assemblée de Wighs, il fut proposé de faire le procès à quelques-unes de ses Maîtresses, qui l'avoient engagé dans des profusions ruineuses : & moi, dit le vieux Mordaunt, » je demande qu'il soit érigé des » Statues à ces Dames, pour le soin » qu'elles ont pris de le tenir par-là » dans la dépendance du Parlement ».

Charles mourut d'apoplexie, dans ſa cinquante-quatrième année. Il mourut Catholique, du moins il reçut les Sacremens de l'Egliſe de la main d'un Prêtre Catholique. Il a été accuſé d'irréligion, ainſi que les favoris qui formoient ce qu'on appelloit *la Cabale* ; en général les Wighs prodiguoient facilement ce reproche aux Toris; ce ſont les Wighs auſſi qui ont voulu inſinuer que Charles avoit été empoiſonné, parce qu'il ſe diſpoſoit à chaſſer du Royaume le Duc d'Yorck; cette calomnie, inventée après-coup par les ennemis de Jacques II, pour le rendre odieux, ne vint dans l'eſprit à perſonne au temps de la mort de Charles II.

Charles avoit en partie la politeſſe, les graces de l'eſprit, l'agrément des manières qui avoient diſtingué ſi avantageuſement la Ducheſſe d'Orléans, ſa ſœur. « Un eſprit trop fin, dit le » Lord Halifax, peut exciter la crain-

» te : un esprit élevé peut exciter
» l'envie : Charles avoit cette espèce
» d'esprit simple, bien fait, qui se
» fait aimer ». Avec du penchant à la raillerie & même à la satyre, il n'offensa jamais personne, tant il avoit de goût dans l'esprit & de discrétion dans le caractère, tant la nature lui avoit donné la juste mesure de ce qui plaît & de ce qui blesse ! Il contoit avec agrément & avec intérêt, mais il avoit le défaut des Conteurs, celui de se répéter. « Je suis surpris, disoit
» à son sujet le Comte de Rochester,
» qu'on ait assez de mémoire pour re-
» dire toujours la même histoire avec
» les mêmes circonstances, & qu'on
» n'en ait pas assez pour se souvenir
» que la veille on a fait le même récit
» aux mêmes personnes ».

On a remarqué que Charles II qui aimoit les Sciences, qui les cultivoit même avec succès, particulièrement

la Chymie & la Mécanique, n'avoit rien fait pour les Savans, tandis que Louis XIV qui n'avoit ni son goût ni ses connoissances, effaça François I lui-même par la protection éclairée, magnifique, qu'il accorda aux Lettres & aux Arts. C'est que Louis XIV aimoit la gloire, c'est qu'il connoissoit les hommes & qu'il savoit les employer, au lieu que l'indolent Charles II n'aimoit que les voluptés, & jugeant tous les hommes essentiellement vicieux, ne se donnoit ni la peine de les connoître ni le plaisir de les récompenser.

Aussi Louis XIV donna-t-il seul, comme Auguste, son nom à son siècle; Généraux, Ministres, Poëtes, Orateurs, Savans, Artistes, hommes de génie dans tous les genres, il semble avoir tout produit & tout vivifié. Sa gloire se forme de la gloire réunie de tous ces génies immortels: son

nom célébré dans leurs divins ouvrages, paſſera d'âge en âge, comme le leur, à la poſtérité la plus reculée, avec le ſceau de grandeur & de gloire qu'ils y ont imprimé ; on lui ſaura gré d'avoir obtenu leurs éloges & de les avoir mérités, du moins par ſes bienfaits. Les talens étrangers attirés en France, les talens nationaux encouragés, l'émulation excitée, l'étude facilitée, les travaux récompenſés, les Savans préſervés de l'indigence, de grands monumens conſacrés aux progrès des Lettres, des Arts & des Sciences, demandent grace pour les erreurs, les fautes & les conquêtes de Louis XIV. Les révolutions du temps, les lumières de la Philoſophie, les caprices de l'opinion, ont pu lui enlever une partie de ſa renommée ; il lui reſte le bien qu'il a fait aux Lettres & le bien qu'elles ont fait au Monde.

Et que lui en a-t-il coûté pour ré-

pandre cet éclat éternel sur sa Nation & sur lui-même? Des graces qui eussent à peine suffi à l'avidité d'un seul favori ou d'une seule maîtresse, & ici le mérite de l'économie se joint à celui de la magnificence.

Que Charles II ait négligé Milton, le détracteur de Charles I, & le Panégyriste de Cromwel, on pourroit l'excuser d'avoir refusé au mauvais citoyen, au sujet séditieux les graces dûes au grand Poëte, qui d'ailleurs ne fut bien reconnu pour tel qu'après sa mort; mais qu'il ait laissé le grand Tragique Otway mourir de misère, que Dryden ait été réduit à la nécessité d'écrire trop pour avoir du pain, qu'on ait laissé vivre dans l'obscurité, mourir même dans l'indigence le célèbre Butler, Auteur d'*Hudibras*, Poëme que Charles II savoit presque tout entier par cœur, & qui par le ridicule qu'il répandit sur le Puritanisme &

l'eſprit de Secte, fut encore plus utile à ce Prince que la Satyre Ménippée ne l'avoit été à Henri IV : c'eſt certainement une tache pour le regne de Charles II.

Mais ſi ce Prince ne récompenſoit point les talens, il les aimoit, & c'eſt beaucoup. On veut plaire aux Rois, même ſans eſpérer leurs faveurs ; les talens des Waller, des Cowley, des Dorſet, des Roſcommon, des Halifax, &c., embellirent la Cour de Charles II. Le Duc de Buckingham par ſa Comédie du *Rehearſal*, purgea la Scène Angloiſe des monſtres qu'on y avoit juſqu'alors accueillis. L'eſprit & le libertinage caractériſent les Comédies de Wicherley, & en général les productions de ce temps. Plus le Puritaniſme avoit répandu parmi le peuple l'eſprit de pédanterie & d'auſtérité, plus la Cour, en haine du Puritaniſme, affectoit de licence dans

les mœurs & dans les écrits; de là une indécence générale & une corruption de goût, dont, selon M. Hume, le Chevalier Temple est le seul Ecrivain de ce temps qui ait su se garantir. Wicherley, entraîné par ce torrent, n'a pas su s'élever jusqu'à la plaisanterie instructive, qui est la vraie Comédie & qui est celle de Molière. Le seul nom du Satyrique Rochester allarme la pudeur. Le prétexte d'imiter la liberté des Anciens ne peut le justifier. « La liberté des Anciens, dit » M. Hume, ne ressemble pas plus à » la licence de Rochester, que la » nudité d'un Indien à celle d'une » femme sans pudeur ». M. de Voltaire, qui, le premier a fait connoître en France ces Ecrivains fameux du regne de Charles II, leur fait aussi le même reproche.

ime, Char- II.

Tandis que le vice & l'indécence défigurent ainsi les plus belles produc-

tions de ce règne, & atteste la corruption de la Cour d'Angleterre, Louis XIV, en qui tout respiroit la décence & la dignité, au milieu même des passions & des plaisirs, imprimoit ce caractère à sa Cour & à sa Nation. Racine, en peignant ce qu'il avoit sous les yeux, étoit noble avec grace, tendre avec décence, éloquent avec goût, passionné avec mesure; Boileau fut sage & sévère, il respecta la langue & les mœurs; tous les bons écrits de ce temps ont ce double avantage, & le goût y a gagné. On peut dire en général de la contrainte salutaire qu'impose la décence, ce qu'on a dit en particulier de la contrainte de la mesure & de la rime, *la règle qui semble austère, n'est qu'un art plus certain de plaire.* La nécessité d'exprimer avec ménagement les idées les plus fortes & les plus libres, oblige à dire mieux, à choisir ses expressions & ses couleurs, à distinguer

des nuances, à saisir des rapports, à trouver des adoucissemens, à ne donner aux objets que le dégré de saillie qui leur convient; elle accoutume à la précision, à la finesse, à la délicatesse, à la noblesse. C'est un des charmes & des prestiges de l'art que tout puisse être dit, moyennant la manière (*a*);

(*a*) On a beaucoup dit qu'il n'y a d'éloquence que dans les Républiques; n'auroit-on pas pu se contenter d'observer que les caractères de l'éloquence sont différens dans une République & dans une Monarchie; que dans l'une, elle a plus de franchise & d'énergie, dans l'autre, plus de grace & de souplesse; qu'elle est plus entraînante dans l'une, plus persuasive dans l'autre; que dans une République, il lui suffit de convaincre & de subjuguer, que dans une Monarchie, elle n'est jamais dispensée de plaire. Prenons un exemple où on ait la même chose à dire de part & d'autre. Supposons qu'un Romain, dans le temps de la République, eût voulu en dissua-

Tout parut sage sous Louis XIV ; tout fut décent ; le vice fut forcé, comme

---

der un autre d'épouser une Reine, il lui eût dit sans précaution & sans détour :

De l'affranchi Pallas nous avons vû le frère,
Des fers de Claudius Félix encor flétri,
De deux Reines . . . . . devenir le Mari,
Et ces Reines étoient du sang de Bérénice.

Paulin, Ministre courageux, mais discret d'un Empereur Citoyen, mais, d'un Empereur, lui dit :

Vous m'avez commandé sur-tout d'être sincère,
De l'affranchi Pallas nous avons vû le frère,
Des fers de Claudius Félix encor flétri,
De deux Reines, Seigneur, devenir le Mari,
Et s'il faut jusqu'au bout que je vous obéisse.
Ces deux Reines étoient du sang de Bérénice.

La convenance adroite & délicate de ces deux vers, qui servent de passe-port aux vérités les plus fortes ;

Vous m'avez commandé sur-tout d'être sincère,
Et s'il faut jusqu'au bout que je vous obéisse,

Offre certainement des beautés particulières, & ces beautés naissent de la nécessité de ménager un Empereur, & d'adoucir par l'expression une vérité qui est la même pour le fond.

on l'a dit, de rendre hommage à la vertu en empruntant son masque. Molière, à la Cour de Louis XIV, eut à démasquer des hypocrites, des fanfarons de vertu; Wicherley, à la Cour de Charles II, eût trouvé des fanfarons de vice & de débauche. La Cour de Louis XIV fut en tout l'opposé de celle de Charles II. Louis étoit toujours Roi, & ne savoit être que Roi; il aimoit la représentation, & n'en sortoit presque jamais. Charles ne savoit être que particulier, l'étiquette de son rang l'importunoit, les devoirs de la Royauté le fatiguoient, & il se hâtoit de rentrer dans la société intime & familière, où il reprenoit tous ses avantages.

Les Sciences que Charles II aimoit encore plus que les Lettres, furent cultivées sous son regne avec encore plus de succès. Stillingfléet, Tillotson, Sherlock se firent un nom dans la Théologie; Burnet écrivit l'histoire de

la Réformation. Alors aussi parurent le Mathématicien Wallis, Sydenham, le restaurateur de la Médecine, Boyle, qui perfectionna la Machine Pneumatique & à qui la Physique Expérimentale doit tant de progrès ; enfin, Locke & Newton, noms après lesquels il n'en est plus qu'on doive citer.

L'Architecture fit ses progrès sous ce règne. Le grand incendie de 1666 ayant consumé la Cathédrale de Londres, le fameux Christophe Wren donna le plan de la nouvelle Cathédrale, & l'exécuta. Cet édifice, commencé en 1675, achevé en 1710, est le plus vaste Temple qui existe, après Saint Pierre de Rome, sur le modèle duquel il a été construit en partie. Le Chevalier Wren, mort en 1723, âgé de 91 ans, ayant vû le règne de Charles I, le Protectorat des deux Cromwel, Olivier & Richard, les règnes de Charles II, de Jacques II, de Guillaume III

& de Marie, de la Reine Anne, de Georges I, est enterré dans son Eglise; on connoît ce trait sublime qui termine son Epitaphe :

Lector, si monumentum requiris, circumspice.

Nous avons déjà dit que Charles II avoit eu l'honneur de donner à Louis XIV l'exemple qu'il avoit reçu du Cardinal de Richelieu, de former des Compagnies Littéraires. La fondation de la Société Royale de Londres, a vraisemblablement donné l'idée de l'établissement des Académies des Belles-Lettres & des Sciences de Paris; mais Louis XIV fit plus pour ces Académies que Charles II n'avoit fait pour la Société Royale de Londres.

CHAPITRE TREIZIEME.

JACQUES II en Angleteterre.

Et encore LOUIS XIV en France.

Depuis l'an 1685 jusqu'en 1688.

L'Année 1685 eſt mémorable par deux événemens qui vont avoir une grande influence ſur les affaires de l'Europe, & qui vont mettre de nouveau dans les intérêts politiques cette chaleur qu'inſpirent les intérêts religieux. L'un de ces événemens eſt la Révocation de l'Edit de Nantes; l'autre, eſt l'avènement de Jacques II à la Couronne d'Angleterre.

Quant à la Révocation de l'Edit de Nantes, les principes d'après leſquels on doit juger de cette réſolution, ſont connus aujourd'hui. Dans le temps même les Catholiques furent

partagés. Le Chancelier le Tellier, qui sans égaler Louvois, son fils, ce grand Ministre de guerre, ni Colbert son Rival, ce grand Ministre de paix, n'étoit cependant pas sans talens ni sans lumières, chantoit le Cantique de Siméon & rendoit graces au Ciel de ce que ses yeux, prêts à se fermer, avoient vu ce triomphe de la foi Catholique, auquel il ne survécut que de huit jours (*a*). Au contraire, la Reine de Suède, Christine, qui, en abdiquant la Couronne, avoit abjuré le Luthéranisme, & qui, par zèle pour la Religion Catholique, autant que par amour pour les Arts, voulut vivre & mourir à Rome, condamnoit hautement la Révocation & la Dragonade. On connoît sa fameuse Lettre

(*a*) La révocation de l'Edit de Nantes est du 22 Octobre, & le Chancelier le Tellier mourut le 31.

au Chevalier de Terlon ; il eſt toujours utile de remettre ſous les yeux du lecteur de ſemblables monumens.

De Rome, le 2 Février 1686.

« Puiſque vous deſirez de ſavoir » mes ſentimens ſur la prétendue ex- » tirpation de l'héréſie en France, je » ſuis ravie de vous les dire ſur un ſi » grand ſujet. Comme je fais profeſſion » de ne craindre & de ne flatter per- » ſonne, je vous avouerai franche- » ment que je ne ſuis pas fort per- » ſuadée du ſuccès de ce grand deſ- » ſein, & que je ne ſaurois m'en » réjouir, comme d'une choſe fort » avantageuſe à nôtre ſainte Reli- » gion. Au contraire, je prévois bien » des préjudices, qu'un procédé ſi » nouveau fera naître par-tout.

» De bonne-foi, êtes-vous bien » perſuadé de la ſincérité de ces nou- » veaux convertis ? Je ſouhaite qu'ils

» obéissent sincèrement à Dieu & à
» leur Roi ; mais je crains leur opi-
» niâtreté, & je ne voudrois pas
» avoir sur mon compte tous les sa-
» crilèges que commettront ces Ca-
» tholiques, forcés par des Mission-
» naires, qui traitent trop cavalière-
» ment nos saints mystères. Les gens
» de guerre sont d'étranges Apôtres ;
» je les crois plus propres à tuer,
» violer & voler, qu'à persuader.
» Aussi des relations, desquelles on ne
» peut douter, nous apprennent qu'ils
» s'acquittent de leur Mission fort à
» leur mode. J'ai pitié des gens qu'on
» abandonne à leur discrétion : je
» plains tant de familles ruinées, tant
» d'honnêtes gens réduits à l'aumône,
» & je ne puis regarder ce qui se
» passe aujourd'hui en France, sans
» en avoir compassion. Je plains ces
» malheureux d'être nés dans l'erreur ;
» mais il me semble qu'ils en sont

» plus dignes de pitié que de haine ;
» & comme je ne voudrois pas pour
» l'empire du monde avoir part à
» leur erreur, je ne voudrois pas
» aussi être cause de leurs malheurs.

» Je considère aujourd'hui la France
» comme une malade, à qui on coupe
» bras & jambes pour la guérir d'un
» mal ; qu'un peu de patience & de
» douceur auroit entièrement guéri.
» Mais je crains fort que ce mal ne
» s'aigrisse, & qu'il ne se rende enfin
» incurable ; que ce feu, caché sous
» les cendres, ne se rallume un jour
» plus fort que jamais, & que l'hé-
» résie masquée ne devienne plus
» dangereuse. Rien n'est plus louable
» que le dessein de convertir les hé-
» rétiques & les infidèles. Mais la
» manière dont on s'y prend est fort
» nouvelle, & puisque notre Seigneur
» ne s'est pas servi de cette méthode

» pour convertir le monde, elle ne
» doit pas être la meilleure.

» J'admire & ne comprends pas ce
» zèle & cette politique qui me passent,
» & je suis de plus ravie de ne
» les comprendre pas ».

Après quelques déclamations contre les quatre fameux articles de l'Assemblée du Clergé de 1682, déclamations qu'on est fâché de trouver dans cette Lettre, mais qui prouvent du moins que cette même Lettre *n'est pas un reste de Protestantisme* (a),

(a) La Reine Christine fut fort offensée de ce mot, qui sembloit répandre des doutes sur la sincérité de sa conversion, elle en fit témoigner son ressentiment à Bayle, qui l'appaisa par des soumissions & des explications dont elle fut satisfaite; elle lui écrivit pour l'assurer de son amitié. » Vous ne serez pas
» quitte, lui dit-elle, à si bon marché que
» vous le croyez. Je veux vous imposer une
» pénitence, qui est, qu'à l'avenir vous pre-

comme

comme Bayle avoit osé l'avancer dans sa République des Lettres. La Reine Christine ajoute:

« Voilà les puissantes raisons qui » m'empêchent de me réjouir de cette » prétendue extirpation de l'héréſie. » L'intérêt de l'Eglise Romaine m'est » sans doute aussi cher que ma vie; » mais c'est ce même intérêt qui me

---

» niez le soin de m'envoyer des Livres de » tout ce qu'il y aura de curieux en Latin, » en François, Espagnol ou Italien, & en » quelque matière & science que ce soit, » pourvu qu'ils soient dignes d'être vus. Je » n'excepte pas même les Romans ni les Satyres; & sur-tout s'il y a des ouvrages de » Chymie, je vous prie de m'en faire part au » plutôt. N'oubliez pas aussi de m'envoyer » votre Journal. Je fournirai à la dépense que » vous ferez. Il suffit que vous m'envoyiez le » compte; &c. » La conduite de Christine, dans cette affaire, peut servir de modèle aux Grands, qui croyent avoir à se plaindre des Gens de Lettres.

» fait voir avec douleur ce qui se » passe, & je vous avoue aussi que » j'aime assez la France, pour » plaindre la désolation d'un si beau » Royaume. Je souhaite de tout mon » cœur de me tromper dans mes con- » jectures, & que tout se termine à » la plus grande gloire de Dieu & du » Roi votre Maître ».

M. Hume, Jacques II.

Le principal effet de la Révocation de l'Edit de Nantes fut l'émigration d'une multitude de Familles Protestantes qui portèrent chez les étrangers leurs richesses & leur industrie. L'ouvrage du Ministère de Colbert fut presque détruit, & nos Rivaux s'enrichirent de nos pertes. On n'est jamais indifférent sur sa Patrie; quand on ne peut plus l'aimer, on la hait, & souvent on veut se venger d'elle. Les réfugiés devinrent pour la France des ennemis irréconciliables, qui soulevèrent contre elle l'Europe déjà

Mémoires du Chevalier Dalrymple, Part. 1, L. 5.

mal disposée, s'efforcèrent de rendre le nom de Louis XIV odieux, & fortifièrent de toutes les ressources de leur désespoir la ligue dont Guillaume, Prince d'Orange, étoit le Chef. Ce fut sur-tout en Angleterre que le contre-coup de cette révolution se fit sentir; elle y produisit deux effets: l'un, de peupler & d'enrichir cet Etat, l'autre, de soulever la Nation contre un Prince uni de Religion, d'intérêt & d'amitié avec Louis XIV.

Les Auteurs Anglois disent qu'à la Révocation de l'Edit de Nantes, les Dragons s'établirent chez les Marchands Anglois qui se trouvoient en France, qu'on les forçoit à changer de Religion & qu'on ne permettoit point à ces malheureux de sortir du Royaume. Sur les plaintes qu'en fit le Roi Jacques, Louis XIV défendit d'inquiéter les Anglois qui n'étoient point naturalisés; mais si les Anglois

avoient épousé des Françoises, leurs femmes étoient regardées comme sujettes de la France, & les enfans comme naturalisés; ainsi, en permettant la fuite aux pères, on mettoit les femmes & les enfans en prison ou dans des Couvens (*a*).

(*a*) Une Lettre du 29 Novembre 1685, adressée au Lord Suderland, Ministre de Jacques II, par le Chevalier Guillaume Trumball, Ambassadeur d'Angleterre en France, contient sur ce sujet des détails singuliers.

» J'ai parlé à M. de Croissy, dit-il, de la » permission que demande le Chevalier Douglas, d'emmener avec lui sa femme & son » enfant en Angleterre. Il m'a répondu sans » détour que le Roi l'avoit refusée, parce que » quoique le Mari n'étant pas naturalisé, » pût aller où bon lui sembloit, la femme & » l'enfant qui étoient sujets de la France, ne » devoient point avoir la même liberté.

» J'ai demandé en même temps pour une » Madame Wilkins la permission de vendre son » bien à Rouen & de retourner en Angleterre

Jacques II, malgré les Bills d'exclusion qui avoient été présentés contre-lui, malgré les obstacles que le serment du Test sembloit devoir lui opposer, étoit monté sur le trône avec l'applaudissement de la Nation. La gloire qu'il avoit acquise dans le commandement des armées navales, un caractère moins aimable, mais plus

---

» joindre son Mari, dont voici le cas : Humphrey Wilkins avoit été pendant plusieurs années, Marchand à Rouen ; mais ayant fait de mauvaises affaires, sa femme obtint une Sentence qui les sépara d'habitation & de biens, & il passa à Londres. M. de Croissy me dit que le Roi ne lui accorderoit pas la permission qu'elle desiroit, parce que son Mari ayant été naturalisé, il le regardoit comme son sujet. Si bien que dans le cas du Chevalier Guillaume Douglas, ils séparent l'homme & la femme, & que dans celui de Wilkins ils les réunissent, quoiqu'ils aient été séparés par une Sentence de leurs propres Juges ».

ferme que celui de Charles II, sembloient promettre un grand Roi. L'évidence de son droit imposoit silence à ses ennemis ; on espéra d'ailleurs que Jacques II ne vengeroit point les injures du Duc d'Yorck ; mais cette espérance fut trompée, Jacques II n'étoit pas Louis XII.

Il déclara qu'il maintiendroit la Religion Anglicane, & cette promesse acheva de tourner vers lui les cœurs de sa Nation ; mais il prometroit plus qu'il ne pouvoit & ne vouloit tenir. Tout Prince Religieux veut convertir ses sujets, & ce zèle n'a rien que de louable, pourvu qu'il n'aille pas jusqu'à la persécution.

Dès le premier Dimanche qui suivit son avénement, il voulut aller à la Messe publiquement & dans tout l'appareil de la Royauté. Ce spectacle blessa les yeux de sa Nation. Le Duc de Nortfolck, qui, en qualité de Lord-

Maréchal, portoit l'épée d'Etat devant le Roi, s'arrêta comme Protestant à la porte de la Chapelle. « Mi-
» lord, lui dit le Roi, votre père au-
» roit été plus loin. « Sire, répondit Nortfolck, » le père de V. M. n'au-
» roit pas été si loin ».

On remarqua au Couronnement de Jacques II, comme au Couronnement de Henri III, Roi de France, que la Couronne chancela sur sa tête : Henri Sidney, Grand-Maître de la Garde-Robe, la soutint, & dit à Jacques : « *Ce n'est pas la première fois*
» *que notre famille a soûtenu la Cou-*
» *ronne* ». Il contribua beaucoup dans la suite à l'enlever à Jacques, pour venger Algernon Sidney, son frère.

Parmi les différentes *adresses* présentées au nouveau Monarque, on remarqua sur-tout celle de Quakres. Cette Secte qui se pique d'aimer les hommes & de ne respecter que Dieu,

ces fanatiques, les seuls qui soient humains, lui donnoient une leçon dont il auroit pu profiter.

« Nous sommes venus, lui disoient-ils, » témoigner notre tristesse pour » la mort de notre bon ami Charles » & notre joie de te voir fait Gouverneur. On nous a dit que tu n'es » pas de l'Eglise Anglicane, non plus » que nous. Ainsi nous espérons que » tu nous accorderas la même liberté que tu t'accordes à toi-» même ».

Jacques parut aussi vouloir s'opposer aux entreprises de Louis XIV; mais c'étoit encore un engagement au dessus de son pouvoir & contraire à ses vues. Le desir de se rendre indépendant de son peuple par l'appui de Louis XIV, fut bien plus ferme & bien plus constant dans son ame, qu'il ne l'avoit été dans l'ame flottante & legère de Charles II. A la mort de Charles, la

première démarche des Ministres du nouveau Roi avoit été de traiter avec Barillon, Ambassadeur de France, pour la continuation du subside que Louis XIV avoit payé à Charles. Pendant que Barillon, ignorant les intentions de son Maître, disputoit sur cet article, Louis XIV, de son propre mouvement, envoyoit à Jacques cinq cent mille francs, dont il sentit que ce Prince devoit avoir besoin dans un commencement de regne : Jacques reçut ce bienfait avec des transports de joie & de reconnoissance. « Il n'ap-» partient qu'au Roi votre Maître, dit-il à Barillon, d'agir d'une ma-» nière si noble & si pleine de bonté.... » Je ne saurois jamais assez recon-» noître un tel procédé.... Soyez ga-» rant de l'attachement que j'aurai » toute ma vie pour lui.

Il disoit une autre fois au même Barillon, avec un sentiment noble &

une expreſſion baſſe : « Elevé en
» France & nourri du pain de Louis
» XIV, mon cœur eſt François ».

Il ſe livra ſans réſerve à cette dangereuſe alliance & au projet de rétablir la Religion Catholique dans les trois Royaumes ; il ſuivit ce projet avec une ardeur, dont le Pape Innocent XI lui-même l'avertit de modérer l'excès : il envoya une ambaſſade d'obédience, & un Nonce fit publiquement ſon entrée à Windſor.

Le ſerment des Conſeillers Privés, portoit qu'ils défendroient l'autorité Royale *contre tous Princes, Prélas, Etats ou Potentats étrangers* : Jacques ſupprima cette partie du ſerment & la fit rayer du Livre du Conſeil, parce qu'elle ne portoit point d'exception en faveur du Pape. Ainſi Jacques ne vouloit pas qu'on défendît ſon autorité, ſi elle étoit attaquée par le Pape.

Comme d'après les Loix alors éta-

blies en Angleterre, la Religion Catholique étoit non-seulement proscrite, mais persécutée, le Roi commença par accorder la liberté de conscience, & s'il eût fait cette démarche de bonne foi, si l'état d'oppression où il voyoit la Religion Catholique, lui eût fait sentir l'abus de la persécution & l'eût déterminé à prendre avec son peuple l'engagement solemnel de ne persécuter jamais, la Nation auroit eu bien mauvaise grace de s'y opposer; mais on crut voir que cette prétendue liberté de conscience n'étoit qu'une pomme de discorde jettée entre les Religionnaires Anglicans & les Non-Conformistes (*a*),

Mémoire Cheval. d rimple, P I^re, Liv.

(*a*) On appelloit *non-Conformistes* ceux qui n'étoient ni de la Religion Catholique, ni de la Religion Anglicane, tels que les Anabaptistes, les Quakres, &c. Les non-Conformistes réclamoient pour eux cette liberté de

& qu'un passe-port pour le Catholicisme, qui reprendroit, disoit-on, toute son intolérance, aussi-tôt qu'il feroit redevenu dominant par la ruine des Anglicans & des non-Conformistes. Ce qui augmentoit la défiance, étoit la différence qu'on remarquoit dans le langage & dans la conduite de Jacques, suivant les lieux & les personnes. En Ecosse, où les esprits se trouvoient alors portés à l'obéissance, & où plusieurs Lords par déférence pour le Roi, embrassoient déjà la Religion Catholique, c'étoit par sa pleine puissance & par sa seule autorité

---

conscience qu'il avoit bien fallu paroître établir généralement, quoiqu'en effet on n'eût en vue que les Catholiques ; les Anglicans s'opposoient à la prétention des non Conformistes, & le Gouvernement qui ne prenoit intérêt ni aux uns ni aux autres, laissoit subsister ces disputes, dont il espéroit tirer avantage pour la Religion Catholique.

Royale que Jacques établissoit la liberté de conscience. En Angleterre, où l'esprit républicain étoit un peu plus sur ses gardes, Jacques espéroit & sembloit demander l'adhésion du Parlement. En Irlande, où les Catholiques étoient les plus forts, le Lord Tirconnel, favori de Jacques, exerçoit toute sorte de rigueurs sur les Protestans.

A son zèle Catholique, qui le rendoit suspect, Jacques II joignoit des cruautés qui le rendirent odieux. Les occasions de verser le sang ne lui manquèrent point; mais on peut dire aussi qu'il ne manqua point à ces occasions, qu'il ne sut point mettre de bornes à son ressentiment ni exercer la clémence, du moins par politique. Cette politique étoit nécessaire cependant à un Prince qui vouloit changer la Religion & le Gouvernement: il falloit rendre aimable ce qu'on

vouloit établir ; quand César détruisoit la liberté, César faisoit aimer le pouvoir absolu ; quand Elisabeth rétablissoit la Réforme en Angleterre, elle s'en faisoit prier par son peuple. Jacques osoit à-la-fois tout entreprendre & tout punir ; il n'avoit ni modération dans ses projets ni indulgence à l'égard des projets contraires. Le Comte d'Argyle & le Duc de Monmouth firent une descente à main-armée, l'un en Ecosse, l'autre en Angleterre : ils furent défaits, pris & décapités ; la Loi autorisoit cette rigueur ; Monmouth avoit eu la folie de disputer la Couronne à Jacques II & la folie encore plus grande de tenter cette entreprise, sans parti, sans vaisseaux, sans armée, suivi seulement de quelques aventuriers : mais ce Duc de Monmouth étoit neveu de Jacques ; il avoit été l'objet de toute la tendresse de Charles II, qui le lui

avoit recommandé en mourant, il étoit plus étourdi que méchant; son malheur & la clémence du vainqueur l'auroient aisément fait rentrer dans le devoir : il étoit l'idole du peuple, & la politique vouloit qu'on lui pardonnât.

La fuite du Duc de Monmouth, après la bataille de Sedgemoor, où il avoit été défait, fut accompagnée de fatigues & de périls, qui, rappellant les anciens malheurs de Charles II, poursuivi par Cromwel, devoient disposer à la clémence un Prince qui les avoit partagés. Plus malheureux que son père Monmouth tomba entre les mains de ses ennemis : alors son courage l'abandonna : il montra tant de foiblesse, & demanda la vie à genoux avec tant d'instances, que Jacques espéra qu'il l'engageroit aisément à livrer ceux qui l'avoient suivi, comme on avoit vu autrefois le foible Gaston, Duc d'Orléans, toujours

Le 5 Juill 1685.

prêt à entrer dans toutes les cabales & à sacrifier ceux qui avoient embrassé sa querelle (*a*). Monmouth avoit plus de caractère, il y avoit loin en lui de la foiblesse à la bassesse ; il crut son honneur intéressé au silence, & il le garda jusqu'à la mort.

Selon une tradition rapportée par le Chevalier Dalrymple, le matin du jour de l'exécution de Monmouth, Jacques II envoya demander à déjeûner à la Duchesse de Monmouth ; elle ne douta pas que son mari n'eût sa grace ; mais Jacques ne savoit point faire grace : il se crut généreux en remettant à la Veuve & aux enfans, (qui étoient ses petits-neveux) les

---

(*a*) *Je suis le premier de vos amis que vous ayez aidé à descendre de l'échafaud*, dit un jour le Duc de Montbazon à Gaston d'Orléans, qui le prenoit par la main pour le faire descendre d'un gradin, dans une fête qu'il donnoit.

biens, qui, suivant la rigueur de la Loi, étoient acquis à la Couronne par la révolte de Monmouth, & c'étoit cette cession, que, par un défaut de délicatesse monstrueux, il s'étoit fait un plaisir d'aller porter lui-même à la Duchesse.

Une foule de peuple suivit Monmouth à l'échafaud, témoignant beaucoup de regret & versant beaucoup de larmes. C'étoit la douleur plus que la mort que Monmouth avoit redoutée, il pria encore plus instamment le Bourreau de prendre ses mesures pour ne le pas manquer, qu'il n'avoit prié le Roi son oncle de lui accorder la vie; il chargea ses domestiques de payer après sa mort à l'éxécuteur le prix de son adresse, s'il le méritoit, & ce prix étoit considérable, ce fut précisément ce qui rendit le Bourreau plus mal-adroit. Agité

M. Hume

par la crainte & par l'espérance, il ne porta qu'un coup mal assuré, qui laissa au Duc la force de se relever & de le regarder au visage comme pour l'avertir que le traité étoit rompu. Le Duc remit ensuite tranquillement sa tête sur le billot, l'éxécuteur ayant porté deux autres coups avec aussi peu de succès, jetta la hache, en s'écriant qu'il lui étoit impossible de remplir son Ministère ; les Schérifs le forcèrent de la reprendre, & ce ne fut qu'après deux autres coups que la tête tomba.

Après l'éxécution, le peuple ne voulut plus croire que cette tête qu'il avoit vu tomber, fût celle de Monmouth, il aima mieux supposer qu'un ami de Monmouth, qui lui ressembloit beaucoup, avoit voulu mourir pour lui, il se flatta de revoir Monmouth, & cette espérance toujours

présentée, ce nom toujours prononcé par les factieux excitèrent, ou secondèrent plus d'un soulévement.

Jacques souilla par mille autres cruautés la victoire que ses Généraux avoient remportée. Avide de supplices & de vengeances, il vouloit dans chaque sédition connoître jusqu'au dernier des Rebelles, & ce ne fut jamais pour faire grace. Il disoit à Aylasse, un des Lieutenans du Comte d'Argyle, pour l'engager à trahir les compagnons de sa révolte : » Monsieur » Aylasse, vous savez qu'il est en mon » pouvoir de vous pardonner. = » Oui, répondit Aylasse, » cela est en votre » pouvoir, mais cela n'est pas dans » votre caractère ». Il se tut & périt.

La cruauté réduite à conjecturer & à frapper au hazard, n'en fut que plus atroce. On se rappelle encore avec horreur les violences des Généraux de Jacques, les barbaries du Co-

lonel Kirke & de son Régiment de Bourreaux, qu'il appelloit *ses Agneaux*, cette multitude d'éxécutions Militaires qu'il faisoit faire au son des instrumens, *parce que*, disoit-il, *cette danse avoit besoin de Musique*, le raffinement avec lequel il faisoit suspendre & recommencer à plusieurs reprises une même éxécution, ce qu'il appelloit *ses expériences*, parce que dans les intervalles il interrogeoit de nouveau ses victimes, pour savoir ce qu'elles avoient souffert & quelle étoit la disposition de leur ame.

On raconte qu'une jeune fille, pour sauver la vie à son frère, ayant consenti avec beaucoup de répugnance & de remords à passer une nuit avec le Colonel Kirke, il ouvrit le lendemain matin une fenêtre qui donnoit sur la place, & fit voir à cette fille le corps de son frère pendu au gibet, spectacle qui pénétra cette malheu-

reule d'une telle horreur, qu'elle en perdit la raison. L'histoire avoit déjà rapporté un fait semblable, arrivé dans les Etats du Duc de Bourgogne, Charles le Téméraire. C'étoit une femme, qui, pour sauver la vie à son mari & de concert avec lui, ayant cédé aux tyranniques instances du Gouverneur d'une place, en fut ainsi trahie. Le Duc de Bourgogne fit une justice exemplaire de cette atroce perfidie, il commença par obliger le Gouverneur d'épouser cette femme pour lui rendre l'honneur & il le fit pendre ensuite. Jacques II ne punit point le Colonel Kirke (*a*).

(*a*) Ces violences du Colonel Kirke tenoient à l'esprit de guerre, & nullement à l'esprit de Religion; Kirke étoit Protestant, il refusa même au Roi Jacques de se faire Catholique, en disant pour unique motif de son refus qu'il avoit promis à l'Empereur de Maroc de se faire Musulman, s'il changeoit jamais de Religion.

Quelque horreur qu'inspirent les cruautés Militaires de ce barbare Kirke, on se rappelle avec plus d'horreur encore les cruautés juridiques du Chancelier Jeffreys, » il fit voir », dit M. Hume, » que les rigueurs de » la loi peuvent égaler ou surpasser les » emportemens de la Tyrannie Mili- » taire. » Outre les malheureux qui furent pendus ou hachés en pièces en vertu des Loix de la guerre, on compta jusqu'à deux cent cinquante & une victimes immolées en cette occasion par les mains de la Justice. On ne voyoit que têtes exposées sur les portes des villes; & pour multiplier ce spectacle d'horreur, les membres de ces malheureux étoient épars dans les Bourgs & dans les villages.

M. Hume, Jacques II, Mém. de Dalrymple.

Ces cruautés s'étendirent jusqu'aux femmes. Jacques, par une Politique contraire à toute Moralité, ayant offert non seulement l'impunité, mais

encore des récompenses aux Rebelles qui en découvriroient d'autres, un de ces Rebelles imagina d'obtènir sa grace par un infame moyen. Une femme Anabaptiste, nommée Mistriss Gaunt, dont la vie étoit un éxercice continuel de bienfaisance envers tout le monde, sans distinction de parti ni de secte, avoit donné asyle à ce fugitif par le même principe qui rendoit sa maison ouverte à tous les infortunés, il alla déposer contre elle. Il fut récompensé pour sa perfidie, Mistriss Gaunt fut brûlée vive pour sa charité.

Lady Lille, femme âgée & qui vivoit dans la retraite, avoit aussi donné asyle le lendemain de la Bataille de Sedgemoor à deux fugitifs, qu'elle ne connoissoit pas. Ayant sû après coup que c'étoient des Rebelles, elle avoit envoyé une femme qui la servoit, faire sa déclaration, les

Jurés la jugèrent jusqu'à deux fois innocente, Jeffreys les força de la condamner, & la fit exécuter. On crut voir revivre le regne affreux de Marie. Jacques approuvoit tout, pourvu qu'on eût été cruel.

En même temps il faisoit en faveur de la Religion Catholique les entreprises les plus hardies & les plus inconsidérées, il dispensoit du serment du test, il établissoit une Cour Ecclésiastique pour changer la Religion ; non seulement la liberté du culte public étoit rendue aux Catholiques, mais encore les moines paroissoient à la Cour avec les habits de leurs Ordres ; les Colléges étoient mis sous la direction des Jésuites ; bientôt toute l'administration passa aux Catholiques, & le P. Péters, Confesseur du Roi, étoit Conseiller d'Etat. Ce Jésuite n'aspiroit pas à moins qu'à être Cardinal

&

& Primat de l'Angleterre, lorsqu'il l'avoit rendue Catholique; à Rome, les Cardinaux disoient en plaisantant, qu'il falloit excommunier Jacques II, comme un homme qui alloit perdre le peu de Catholicisme qui restoit en Angleterre; l'Ambassadeur d'Espagne Ronquillo jugeoit comme Innocent XI & comme le Sacré Collège, que Jacques trahissoit les intérêts de l'Eglise par sa précipitation, ainsi que par ses cruautés, il avertit le Roi d'Angleterre de donner moins d'empire sur lui aux Prêtres & aux Moines qui l'obsédoient. Cet avis venant d'un Espagnol, surprit Jacques II. » Quoi donc », répondit-il, « le Roi » d'Espagne ne consulte-t'il pas son » Confesseur ? que trop, répliqua » Ronquillo, c'est ce qui fait que » nos affaires vont si mal «.

Sept Evêques Anglicans ayant hazardé de lui faire des réprésentations

refpectueufes fur tant de nouveautés, il les fit mettre à la tour de Londres & leur fit faire leur procès ; le cri public s'éleva en faveur de ces Evêques avec tant de force qu'on fût obligé de les abfoudre ; toute l'Angleterre en fit des feux de joie, elle avoit regardé le deftin de la Religion & celui de la liberté comme attachés à cette caufe.

Jacques avoit plus de troupes & dans ces troupes plus d'Irlandois & d'Etrangers que la conftitution Angloife ne le permettoit ; c'étoit fur ces troupes qu'il comptoit principalement pour l'éxécution de fes projets, il les retenoit toujours fous le drapeau, chofe fans exemple jufqu'alors en Angleterre, il croyoit les avoir rendues toutes Catholiques, parce qu'il avoit caffé beaucoup d'Officiers & de Soldats Proteftans. Jacques ne favoit pas douter de ce

qu'il desiroit, le zèle l'aveugloit jusques sur l'évidence des faits. Un jour étant à dîner dans la tente du Lord Feversham (*a*), Général de ses troupes, il entendit dans le camp un bruit extraordinaire, le Lord Feversham étant sorti un moment pour voir ce que c'étoit, dit au Roi en rentrant; » ce n'est rien, ce sont les soldats » qui se réjouissent de la délivrance » des sept Evêques ». Vous appellez cela rien, répliqua le Roi avec dépit, & il tomba dans une rêverie dont rien ne put le tirer.

Lorsqu'il crut avoir plus avancé son ouvrage, il fit une tentative qui ne lui réussit pas, il harangua ses troupes sur la nécessité d'abolir le serment du test & les loix pénales portées contre les Catholiques. On se tut. Il ne voulut

(*a*) De la Maison de Durfort - Duras, frère du Maréchal de Duras & du Maréchal de Lorges, tous Neveux du Vicomte de Turenne.

pas entendre ce silence & demanda un signe plus formel d'acquiescement ou d'improbation ; il fit publier que tous ceux qui n'approuvoient pas sa proposition, n'avoient qu'à mettre les armes bas, comme étant désormais indignes de sa confiance ; mais bientôt effrayé de la multitude de ceux qui se disposoient à quitter le service : » Reprenez vos armes », dit-il, avec » aigreur », je ne vous ferai plus l'hon» neur de vous consulter.

Il ne trouva pas plus de docilité dans la Marine. L'Amiral Strickland ayant ordonné de célébrer la Messe sur son vaisseau, les Matelots voulurent jetter les Prêtres dans la mer.

Tous les cœurs se tournèrent vers le Prince d'Orange, c'étoit le défenseur naturel de la Réforme, c'étoit l'ennemi de Louis XIV. Héritier présomptif de la Couronne d'Angleterre par la Princesse Marie sa femme, il

étoit l'espérance & l'amour des Anglois Protestans.

Jacques II prévoyoit avec chagrin que son Successeur tenteroit peut-être un jour de détruire son ouvrage, il n'en étoit que plus ardent à le consommer, il espéroit avoir le temps de l'affermir de manière qu'il fût impossible d'y porter après lui la moindre atteinte. Il espéroit d'ailleurs avoir un héritier Catholique. Après la mort d'Anne Hyde sa première femme, fille du Chancelier Hyde, Comte de Clarendon, de laquelle il avoit eu la Princesse d'Orange & la Princesse de Dannemark, élevées toutes deux dans la Religion Réformée, il avoit épousé une Italienne, une Catholique, dont le zèle ne contribua pas médiocrement à échauffer le sien, c'étoit Marie d'Est, Princesse de Modène; il lui naquit un fils, les Catholiques triomphèrent, le Ciel favorisoit leur

Burnet. Lett. & [illegible]gociations Comte d[illegible] Vaux. M. Hum[illegible]

cause ; il avoit accordé ce fils à leurs prières & aux pélerinages que la Duchesse de Modène (*a*), Mère de la Reine d'Angleterre, avoit faits à Notre-Dame de Lorette.

Le Prince d'Orange & les Protestans Anglois, déchus de leurs espérances, eurent recours à une calomnie, reconnue pour telle par tous les Anglois justes & sensés ; ils publièrent que le nouveau Prince de Galles étoit un enfant supposé ; mais leurs allégations contradictoires les trahirent, le mensonge varie, la vérité est une. Les uns nioient en tout que la Reine eût été grosse ; les autres avouoient la grossesse & disoient que la Reine avoit fait une fausse couche ; d'autres avouoient & la grossesse & des couches faites à terme, mais ils soutenoient que l'enfant étoit mort

(*a*) Laure Martinozzi, Nièce du Cardinal Mazarin.

le même jour ; d'autres avoient vu introduire dans l'appartement de la Reine un enfant enfermé dans une bassinoire. Le Roi avoit peut-être un peu trop négligé de donner à la naissance du Prince de Galles toute la publicité nécessaire, mais Burnet fait des efforts, indignes de lui, pour accréditer la fable de la supposition.

C'étoit pour la seconde fois que les Protestans avoient recours à cette calomnie. Dans le temps de la première grossesse de la Reine, alors Duchesse d'Yorck, ils avoient répandu les mêmes bruits, mais ces bruits étoient tombés d'eux-mêmes, parce que la Duchesse accoucha pour lors d'une fille.

Jacques II pour confondre ses ennemis & pour assurer les droits de son fils, crut devoir constater après coup, par une enquête, la naissance du Prince de Galles ; mais comme

tout se tournoit alors contre Jacques, cette précaution tardive fut mal interprétée & nuisit encore au Prince de Galles. Ce Prince, pour qui la persécution commençoit avec la vie, alloit être renversé pour jamais avec son père, du trône sur les marches duquel il naissoit.

Le Prince d'Orange, de concert avec les Anglois, faisoit en silence ses préparatifs pour la conquête de l'Angleterre ; Jacques ignoroit tout ; Louis XIV dont la Politique étoit plus attentive & plus vigilante, l'avertit du danger qui le menaçoit & lui offrit des secours capables de préserver l'Angleterre de toute invasion. Jacques ne voulut rien croire, il rejetta ces offres, il mit même dans son refus une hauteur déplacée, il demanda s'il étoit donc réduit, comme le Cardinal de Furstemberg, à la condition d'un protégé de la

France. Louis XIV plaignit ſon aveuglement, & voulant le ſervir malgré lui, il fit déclarer à la Hollande qu'il prendroit pour une infraction de la paix & pour une inſulte faite à lui-même, toute entrepriſe ſur l'Angleterre. Cette déclaration ne fut pas plus mal reçue de Guillaume qu'elle le fut du Roi Jacques. Celui-ci rappella de France Skelton ſon Ambaſſadeur & le fit mettre à la tour de Londres pour avoir ſollicité auprès de Louis XIV cette démarche. Il eſt vrai que Skelton n'avoit point de pouvoirs à cet égard, mais il avoit voulu ſervir ſon Prince & ſa Patrie.

Il fallut enfin céder à l'évidence, l'armement de Guillaume ne fut plus un myſtère, même pour le Roi ſon beau-père; les diſpoſitions du Peuple Anglois ne furent pas plus équivoques, & Jacques put voir d'un coup d'œil toute la profondeur de l'abîme

où il s'étoit jetté ; il acheva de se perdre dans l'esprit de sa Nation par une tergiversation pusillanime, qui parut n'annoncer que de la mauvaise foi. Au bruit bien confirmé du formidable armement de la Hollande, il sembla vouloir revenir sur ses pas, donner satisfaction à son peuple & se réconcilier avec l'Eglise Anglicane. Le bruit courut que la Flotte Hollandoise avoit été dispersée ou détruite (*a*) par les vents, il remit alors tout son zèle en liberté, protégea hautement les Catholiques, persécuta les Protestans ; on apprit que la nouvelle de la dispersion de la flotte

(*a*) Le Chevalier d'Alrymple dit que Jacques, en recevant cette nouvelle, remarqua qu'il ne falloit pas s'en étonner, attendu que le Saint Sacrement avoit été exposé tous ces jours-là. Plaisanterie Protestante, pour taxer Jacques de superstition ; mais dans toutes les Communions ne prie-t-on pas pour la prospérité de ses armes, & n'attribue-t-on pas de

étoit fauſſe, & que Guillaume alloit faire voile pour l'Angleterre, Jacques voulut en revenir à ménager & à flatter les Proteſtans, l'artifice étoit trop groſſier; Guillaume arriva, la Nation le reçut comme un Libérateur, comme le vengeur des loix, le Doyen des Avocats, nommé Maynard, âgé de quatre-vingt-dix ans, étant venu le complimenter à la tête de ſes confrères, le Prince lui dit: » Vous avez » ſurvécu à tous les Gens de loi ». *Sans vôtre Alteſſe*, répliqua Maynard, *j'allois ſurvivre aux loix mêmes.* Des

---

l'efficace aux prières? D'ailleurs, le Prince d'Orange, qui attachoit tant d'importance à prendre terre le 4 Novembre, parce que c'étoit le jour de ſa naiſſance & de ſon mariage, & les Anglois révolutionnaires qui vouloient que le débarquement ſe fît le 5, parce que c'étoit l'anniverſaire de la découverte de la Conjuration des poudres, qui ne pouvoit que porter bonheur à la cauſe Proteſtante, étoient-ils exempts de ſuperſtition? Mémoires Chev. d'rymple, P. 1, Liv. 5.

peuples, même Catholiques, avoient fait publiquement des vœux pour le Prince d'Orange. Lorsqu'il partit pour son expédition, l'Ambassadeur d'Espagne à la Haye fit dire des Messes dans sa Chapelle pour l'heureux succès de cette entreprise, c'est-à-dire pour qu'un Huguenot détrônât un Roi Catholique & pour que la Messe fût à jamais abolie en Angleterre. Tant les intérêts politiques l'emportoient alors sur les intérêts de Religion, & tant les intérêts politiques même étoient changés !

Le Pape enfin fournit de l'argent pour cette même entreprise, il est vrai qu'il fut trompé, il crut l'armement de Hollande destiné à une expédition contre la France, dont il étoit l'ennemi, & ce fut à l'Empereur qu'il envoya cet argent.

L'illustre Auteur des Mémoires de Brandebourg, rapporte qu'un Juif

d'Amſterdam, nommé Schwartzaw, porta en cette occaſion cent mille livres au Prince d'Orange. » Si vous êtes » heureux », lui dit-il, » je ſais que » vous me les rendrez ; ſi vous ne réuſ» ſiſſez pas, la perte de mon argent ſera » ce que je regretterai le moins.

Tout abandonna (*a*) Jacques, juſqu'à Sunderland, ſon principal Miniſtre qui même, à ce qu'on croit, l'avoit

(*a*) Quelques Lords lui reſtèrent attachés par honneur, peu par affection. Le Lord Nottingham avoit d'abord donné ſa parole de ſeconder la révolution ; mais la réflexion l'ayant ramené à ſon devoir, il vint trouver les Révolutionnaires, qui étoient tous ſes amis. » Je » ne puis, leur dit-il, vous offrir mon bras, » mais diſpoſez de ma vie, vous y avez droit, » puiſque vous m'avez rendu maître de la vô» tre. » Raſſurés par cette franchiſe, ils le laiſſèrent vivre, il ne quitta point Jacques, & ne trahit point ſes amis.

Le Lord Halifax à qui Sidney laiſſa entrevoir de loin le projet de la révolution, feignit de ne rien entendre.

toujours trahi (*a*), jusqu'à Churchill son Favori & frère de sa Maîtresse (*b*), jusqu'à sa fille chérie, Anne, Princesse de Dannemark. De ses deux filles,

Mulgrave, Lord-Chambellan, resta fidèle, & ne le fut pas moins dans la suite à Guillaume III. Ce Prince étant parvenu au Trône, lui demandoit ce qu'il auroit fait, si on l'eût mis dans la confidence de la révolution, comme quelques personnes l'avoient proposé, Mulgrave répondit : *Je l'aurois dit au Maître que je servois alors. — Je ne vous en aurois pas moins estimé*, répliqua Guillaume.

Le Lord Balcarras, sollicité d'entrer au service de Guillaume, lui rendit compte de toutes les marques de confiance qu'il avoit reçues du Roi Jacques : » après cela, lui dit-il, jugez-» vous que je puisse entrer au service d'un » autre ? Puisque vous me prenez pour Juge, » répondit le Prince, je ne saurois vous dire » que vous le puissiez ».

(*a*) Sunderland publia une apologie qui persuada les uns, & nullement les autres.

(*b*) Arabelle Churchill, mère du Maréchal de Berwick, étoit sœur de Jean Churchill, qui fut dans la suite le fameux Lord Marlborough.

l'une le détrônoit, l'autre le trahissoit, tant l'intérêt de Religion mal entendu faisoit violer les devoirs les plus saints !

A la nouvelle de la défection de Churchill, Jacques, qui n'avoit compté sur aucun de ses amis autant que sur celui là, tomba dans le découragement & dans la consternation, mais quand il apprit la fuite de sa chère Anne, vaincu par la douleur, il fondit en larmes, & s'écria comme David : *Soutenez-moi, mon Dieu ! mes propres enfans m'ont abandonné (a).*

Pendant que ce malheureux père étoit au désespoir, la rage de ses ennemis alloit jusqu'à l'accuser d'avoir fait périr, par zèle de Religion, cette

---

(a) *Ecce filius meus, qui egressus est de utero meo, quærit animam meam.... Si fortè respiciat Dominus afflictionem meam & reddat mihi bonum, pro maledictione hâc hodiernâ.* Reg. Lib. 2. cap. 16, vers. 11 & 12.

même fille dont l'ingratitude lui perçoit le cœur, & si cette abominable calomnie n'eût été promptement détruite par la connoissance certaine qu'on eut de l'existence de la Princesse Anne & du lieu de sa retraite, les couteaux étoient déjà tirés, on alloit faire un massacre général des Prêtres & des Moines, qu'on regardoit comme les Auteurs de sa mort. Apprenons encore un coup à craindre le fanatisme.

Une autre erreur mit encore les Catholiques dans le même danger. Quelques soldats pressés par la faim, avoient pillé une Maison à Uxbridge, petite ville assez voisine de Londres, le bruit courut que le Roi avoit fait venir à son secours une armée d'Irlandois Catholiques; l'infortuné Prince n'avoit pas même eu assez de prévoyance pour prendre une précaution si naturelle; cependant l'allarme fut universelle, on publioit que les Ir-

landois avoient déjà commencé un maſſacre général des Proteſtans ; on voyoit de Londres les flammes qui dévoroient toutes les villes voiſines, on entendoit les cris des malheureux que le feu conſumoit ou que le fer moiſſonnoit. Le ſecret même avec lequel cette armée avoit pu pénétrer juſqu'à Uxbridge, ſans qu'on eût vu aucune trace de ſon paſſage, étoit une circonſtance de merveilleux, qui n'en frappoit que mieux l'imagination. Toutes ces illuſions ſe diſſipèrent peu à peu, & les Catholiques échappèrent au maſſacre, quand on connut que les Proteſtans n'y étoient point expoſés comme on l'avoit crû, mais le Chancelier Jeffreys, étant tombé entre les mains des Proteſtans, expia ſes cruautés, il eſſuya les outrages de la Multitude, on le mit enſuite en priſon & il y mourut promptement, nouvel exemple qui confirme

Négociations du Comte d'Avaux. M. Hume.

la Moralité générale de cette histoire.

Jacques étoit réduit à implorer, en tremblant, le secours du peu de sujets qui sembloient encore lui être restés fidèles, soit par honneur, soit par compassion; la facilité qu'il avoit d'oublier le mal qu'il avoit fait, l'empêchoit de se défier de ceux mêmes qu'il avoit le plus cruellement outragés. Lorsqu'il gouvernoit sous Charles II son frère, il avoit fait trancher la tête pour le complot de la Maison de Rye, au Lord Russel, fils du vieux Comte de Bedford, & qui passoit pour le Seigneur de l'Angleterre le plus vertueux & le plus aimable. Le même Jacques, dans son malheur, conjuroit Bedford de ne le point quitter. » J'ai besoin de vos vertus & » de votre expérience », lui disoit-il, » vous pouvez m'être très-utile ». Sire, lui répondit Bedford, « que peut pour » vous un vieillard foible & privé d'ap-

» pui comme je ſuis » ? » Hélas » ! ajoûta-t'il en ſoupirant, » j'avois un fils qui » nous ſeroit aujourd'hui bien néceſ-» ſaire & qui ſerviroit bien plus efficace-» ment que moi Votre Majeſté ». Jacques baiſſa les yeux & ne répondit rien.

Ce Prince ſe reſſouvint enfin du ſort de ſon père & il le craignit pour lui-même ; cette crainte eut été plus ſalutaire avant tant d'imprudences & de cruautés. La Reine ſa femme, à qui l'exemple de Henriette Marie, femme de Charles I, apprenoit que les Reines d'Angleterre n'étoient point à l'abri des accuſations Parlementaires, redoubloit les terreurs de ſon Mari par les ſiennes. Jacques fit partir pour la France ſa femme (*a*)

(*a*) » Elle paſſa la Tamiſe le 6 Décembre » dans un bateau découvert, par une nuit très-» ſombre, une pluie violente, un vent im-» pétueux & très-froid. Un carroſſe qu'elle » devoit trouver à l'autre bord, ſe fit attendre

& son fils, & toutes ses dispositions annoncèrent qu'il se préparoit à les suivre. On a beaucoup dit d'après l'événement, que cette fuite avoit été inconsidérée, que Jacques n'avoit rien à craindre, que les temps étoient changés, que les Anglois détestoient l'attentat commis contre Charles I & qu'ils n'auroient pas voulu se souiller de nouveau d'un pareil crime. Ce n'auroit pas été la première fois qu'a-

---

» une heure. La Reine se mit à l'abri sous les » murs d'une vieille Eglise à Lambeth, tour» nant ses yeux baignés de larmes, tantôt sur » le jeune Prince, qui ne pouvoit connoître » ses malheurs, & qui n'en inspiroit que plus » de compassion, tantôt sur les lumières in» nombrables de la Ville, à la lueur desquelles » elle cherchoit envain le Palais où elle avoit » laissé le Roi son mari, frémissant de crainte » au moindre bruit qu'elle croyoit entendre » de ce côté-là. (Mémoires du Chevalier » d'Alrymple, Part. I^re^. Liv. 6.)

près avoir détesté un crime, on y seroit retombé, & qu'on auroit trouvé des raisons pour justifier sa rechute. Dans les temps de trouble, dans la chaleur de l'esprit de guerre, nul principe constant, nulle conduite fixe; une Nation qui décidoit qu'un Roi fuyant la violence de ses Sujets rebelles & le pouvoir de l'Usurpateur, avoit renoncé au trône & perdu ses droits, & que dans ce cas le trône (*a*)

(*a*) On a remarqué que le Bill du détrônement de Jacques II fut porté à la Chambre des Lords par ce même Hambden, qui étoit entré dans le complot de la Maison de Rye, & qui n'avoit échappé au supplice que par l'insuffisance des preuves juridiques. Il y eut de violens débats pour savoir si l'on se contenteroit d'une Régence, ou si l'on donneroit la Couronne, & à qui l'on donneroit l'une ou l'autre. Les uns nommoient le Prince d'Orange seul, les autres la Princesse d'Orange seule; les autres tous les deux, pour mieux assurer l'exclusion de Jacques & de son fils,

n'appartenoit pas même à son fils; mais à l'Usurpateur; une Nation, qui, pour anéantir les droits de l'Héritier du trône, les attaquoit dans leur source, en calomniant sa naissance, une Nation ainsi disposée auroit aisément inventé des prétextes pour ôter la vie au Roi détrôné, après l'avoir ôtée à son père. Enfin, quand la vie du Roi Jacques auroit pu être respectée, sa Liberté l'auroit-elle été? Il est vrai que le Prince d'Orange regarda comme un bonheur pour lui que le Roi eût ainsi abandonné

Jacques avoit eu pour Maîtresse la fille du Chevalier Sedley, & l'avoit créé Comtesse de Dorchester; Sedley n'avoit jamais pardonné au Roi le déshonneur de sa fille. A la révolution, il donna sa voix pour la Couronne à la Princesse d'Orange, fille aînée de Jacques, en disant avec une plaisanterie amère: » Je veux faire sa fille Reine, en reconnois- » sance de ce qu'il a fait la mienne Comtesse ».

l'Angleterre. Jacques lui épargnoit beaucoup d'embarras & peut-être la néceſſité d'un crime plus odieux encore que ne l'avoit été celui de Cromwel, puiſque Guillaume étoit le Gendre de Jacques. Les Catholiques comparoient déjà Guillaume à Tarquin & la Princeſſe Marie ſa femme à Tullie écraſant ſous les roues de ſon char le corps de Servius-Tullius ſon père.

Le célèbre Arnauld fit contre Guillaume un écrit intitulé: *Le vrai portrait de Guillaume-Henri de Naſſau, nouvel Abſalom, nouvel Hérode, nouveau Cromwel, nouveau Néron.* Cet écrit fut réfuté par Jurieu.

Pendant que Guillaume ſe livroit à la joie d'avoir achevé une ſi grande révolution, preſque ſans aucune effuſion de ſang, pendant qu'il s'applaudiſſoit de la fuite de ſon beau-père, qui concouroit ſi heureuſement avec ſes vues, on apprit que le Roi Jacques,

déguisé en Ecclésiastique, ayant été pris pour un de ses Aumôniers, avoit été maltraité par la populace, & qu'ayant ensuite été reconnu, cette même populace le ramenoit en triomphe à Londres. Ce triomphe fut court; Jacques tomba bien-tôt entre les mains de ses ennemis; Guillaume, en affectant de le faire garder avec soin, lui fit donner secrettement des facilités pour la fuite; Jacques en profita: il aborda heureusement en France, où Louis XIV, oubliant le refus orgueilleux & désobligeant que Jacques avoit fait de ses secours, honora en lui l'humanité affligée & la Royauté humiliée.

On sait avec quelle grace & quelle grandeur il accueillit cette famille infortunée, lui donna un établissement à Saint-Germain, lui forma une Cour particulière, séparée de la sienne, & joignant la délicatesse de l'ami à la magnificence

magnificence du protecteur, voulut que Jacques, entouré comme lui des ressources de l'abondance, fût aussi libre & aussi Roi à Saint-Germain, que Louis XIV l'étoit à Versailles. Les ennemis de Louis XIV le combattirent, mais ils l'admirèrent; les Anglois, sur qui rien de ce qui est noble & grand ne manque son effet, sentirent combien le Roi, protecteur d'un Roi malheureux, étoit supérieur au conquérant qui ravissoit la Couronne à son beau-père. Lettres Madame Sévigné.

Jacques parut manquer de cette dignité qui sied à l'infortune. Vu de près, il perdit la considération que quelques talens & de grands malheurs lui attiroient de loin. Il avoit été haï en Angleterre: il fut méprisé en France. Sa résignation ne parut que de l'apathie. Son zèle Catholique n'obtint pas, même dans ce pays Ca-

tholique, les éloges qu'il avoit espérés. On attribue à l'Archevêque de Rheims, le Tellier, frère de Louvois, ce propos peu décent : *Voilà un bon homme qui a sacrifié trois Royaumes pour une Messe !* comme on attribue à Henri IV d'avoir dit : *Paris vaut bien une Messe.* Il n'y a point d'Empires qu'on ne doive sacrifier à sa foi, agir autrement seroit même une inconséquence manifeste ; mais il ne faut pas que cette foi soit intolérante, & celle de Jacques avoit pû mériter ce reproche. Cependant on ne sauroit faire trop d'attention à la protestation que ce Prince a toujours faite de n'avoir réclamé pour les Catholiques, que la tolérance & les avantages accordés aux autres Religions ; car, si cette protestation est sincère, elle justifie un Prince malheureux, & si elle est fausse, c'est un hommage que

l'intolérance même s'eſt crue obligée de rendre à la tolérance (*a*).

Jacques II, à ſon arrivée en France, ſe vanta aux Jéſuites d'être Jéſuite lui-même : & quoiqu'il ne fût plus Roi d'Angleterre que par la grace de Louis XIV, il ſembla vouloir faire, en France même, un acte de Roi de France, en touchant ſolemnellement des écrouelles, en vertu du titre de Roi de France que portent les Rois d'Angleterre. Ces deux traits furent remarqués, peut-être plus qu'ils ne méritoient de l'être. Le ſecond, dans le ſens où on a voulu l'entendre, auroit pu être regardé comme une inſulte, ſi Jacques II eût pu inſulter alors, & s'il eût pu vouloir inſulter le Protecteur, aux bienfaits duquel il devoit

(*a*) Il faut entendre par ce mot, la tolérance civile, c'eſt la ſeule dont on ait voulu parler dans tout cet Ouvrage.

tout ; mais il paroît que les Rois d'Angleterre avoient, depuis très-long-temps, ce même usage de toucher des écrouelles, qu'ils prétendoient le tenir d'Edouard le Confesseur, & c'étoit au Couvent des Angloises que Jacques faisoit cette cérémonie.

Charles I l'avoit faite aussi dans sa prison, & Cromwel l'avoit laissé faire, en disant : « nous avons promis aux » Ecossois (*a*) de lui laisser les fonc- » tions de la Royauté ».

Le Duc de Monmouth avoit osé faire la même cérémonie dans la ville de Liverpool, à titre seulement d'héritier du trône, du vivant de Charles II, son père, auquel il préten-

(*a*) On se rappelle que c'étoient les Ecossois qui avoient livré Charles I aux Anglois, & ils avoient cru couvrir l'infamie de cette vente, en paroissant stipuler quelques frivoles conditions en faveur de ce Prince.

doit succéder, au préjudice du Duc d'Yorck.

Quant à ce titre de Rois de France conservé par les Rois d'Angleterre, un Auteur François a dit qu'il sembleroit qu'ils eussent été forcés par les Traités à le prendre toujours; en expiation du mal qu'ils ont fait autrefois à la France, ou en mémoire de leur expulsion. M. de S Foix.

Moitié conquête, moitié élection, Guillaume & Marie furent couronnés Roi & Reine d'Angleterre.

L'Ecosse suivit cet exemple. Guillaume, en prononçant le serment ordinaire pour cette dernière Couronne, donna une grande leçon aux Rois & aux peuples. Par une clause de ce serment, le Souverain promet d'extirper l'héréfie. A ces mots Guillaume s'arrêta, & dit : « Je ne jurerai point » d'être persécuteur ». Les Commissaires Ecossois l'assurèrent que ce

n'étoit point là le sens du serment : « Eh bien ! dit-il, je prête ce serment » dans le sens qui exclud toute idée » de persécution & qui contient même » l'engagement de n'en jamais per- » mettre aucune ». Cette délicatesse plut également à l'Ecosse & à l'Angleterre, & la tolérance fut établie. (*Mém. du Chev. d'Alrymple, Part. Ire. Liv.* 8.)

CHAPITRE QUATORZIEME.

GUILLAUME III & MARIE en Angleterre.

Et encore LOUIS XIV en France.

Depuis l'an 1688 jusqu'en l'an 1694.

LA Nation Angloise gagna quelques degrés de liberté à la révolution qui renversa du trône Jacques II. On presscrivit des bornes à l'autorité Royale. Guillaume III n'eut jamais en Angleterre qu'un pouvoir assez borné : on l'appeloit *Roi de Hollande & Stathouder d'Angleterre.*

Sa haine pour Louis XIV fut son titre de faveur auprès du peuple Anglois. Fidèle à cette haine & plus animé encore contre son Rival, par la protection que Louis accordoit au Roi Jacques, il venoit de rassembler

dans la ligue d'Ausbourg tous les mêmes ennemis que la France avoit eus à combattre sur la fin de la Guerre de 1672. Le ton de Maitre que Louis XIV avoit pris à Nimègue, les Chambres de réunion qu'il avoit établies, les droits qu'il avoit exercés avec tant de hauteur en interprétation du Traité de Nimègue, avoient entretenu la guerre au sein de la Paix, & la trève de Ratisbonne n'arrêtoit point la fermentation sourde dont l'Europe étoit travaillée : l'orage éclata dans le temps & à l'occasion de la révolution d'Angleterre, la France eut à combattre une Puissance de plus que dans la guerre précédente, & cette Puissance étoit celle, qui, pendant tant de siècles, avoit suffi seule pour tourmenter & quelquefois pour accabler les François à la faveur des conjonctures.

Les Protestans chassés de France

par l'Edit de 1685, & répandus dans tous les Etats Proteſtans, formoient encore contre Louis XIV une Puiſſance nouvelle, qui animoit toutes les autres, & qui étoit toujours prête à ſe raſſembler ſous les drapeaux du Roi Guillaume.

On vit alors oppoſés l'un à l'autre deux Rois, dont l'un ne pouvoit ſouffrir d'égal, ni l'autre de ſupérieur, dont l'un vouloit faire la Loi à l'Europe, & l'autre la gouvernoit réellement par ſes négociations; dont l'un étoit flatté de réſiſter ſeul à un monde d'ennemis, & l'autre avoit le talent de lui faire des ennemis de tous ſes voiſins; dont l'un enfin avoit à reporter ſur le trône d'Angleterre un Roi rejetté par ſa Nation, l'autre avoit à défendre ſa conquête & à juſtifier le choix de cette même Nation. Tous deux trouvoient des reſſources infinies, Louis XIV dans

le zèle d'un peuple idolâtre de son Roi, Guillaume III dans la haine & la jalousie des étrangers contre ce même peuple. Sous Louis XIV & Guillaume III l'ancienne rivalité alloit renaître plus vive, plus animée que jamais, nourrie de plus d'intérêts, soutenue de plus de ressources, développée sur un plus grand théâtre. L'accroissement des Arts, les progrès de la navigation, les établissemens du nouveau monde, deviennent autant d'alimens de la guerre; on se bat dans toutes les parties du Monde & sur toutes les (*a*) portions de l'élément qui les sépare.

(a) *Quis non . . . . sanguine pinguior*
Campus sepulchris impia prælia
Testatur ?
Qui gurges aut quæ flumina lugubris
Ignara belli ? quod mare. . . . .
Non decoloravêre cædes ?
Quæ caret ora cruore nostro ?
Horat. Ode 1[re]. du second Livre.

C'eſt encore ce qui diſtingue les guerres de Louis XIV de celles des règnes précédens, & tel étoit le fruit qu'on avoit tiré de la découverte de l'Amérique & de l'établiſſement des Européens dans les deux Indes. Cette époque, qui pouvoit tant ajouter au bonheur des humains par la communication des ſecours & des richeſſes réciproques, n'avoit fait que multiplier les principes de diſcorde & les ſources de haine parmi les Nations de l'Europe.

Nous ne parlons point des barbaries exercées ſur les malheureux Américains pour le ſeul plaiſir d'exterminer. Cette dévaſtation, monſtrueuſe parmi les dévaſtations mêmes, puiſqu'elle étoit ſans aucun objet d'intérêt, même du moment, appartient à l'eſprit de guerre plus qu'à la ſoif de l'or, qui pouvoit aiſément s'aſſouvir ſans cet inutile carnage. Si,

dans cette occasion, l'Espagne donna l'exemple & remporta le prix de la cruauté, les autres Nations Européennes eurent aussi des reproches à se faire : toutes ont successivement aggrandi l'horrible plaie qui fut faite alors à l'humanité. L'histoire de ces crimes n'appartiendroit à notre sujet que par l'horreur générale qu'elle inspireroit pour la violence & le fanatisme, & nous n'avons eu que trop d'objets de ce genre à retracer.

Pour nous borner à ce qui concerne les Européens, depuis que Vasquez de Gama eut trouvé une route par mer aux Indes Orientales, & que Christophe Colomb eut découvert l'Amérique (*a*), toutes les Nations

(a) *Eventu temeritatis ostenderunt nihil esse clausum piraticæ desperationi*, disoit le Panégyriste Euménius, en parlant d'expéditions bien moins importantes.

Européennes, au mépris des fameuses ligues de marcation & de démarcation, qui ne regardoient que l'Espagne & le Portugal, coururent à l'envi chercher de l'or & former des établissemens dans les deux Indes (*a*): elles y portèrent leurs passions, leurs haines, leurs rivalités, enflammées encore par ces nouveaux objets qui venoient s'offrir à leur cupidité. François I, jaloux de l'accroissement de puissance que la découverte du Méxique & du Pérou paroissoit donner à Charles-Quint, son rival, demandoit *à voir l'article du Testament d'Adam*

(*a*) L'Amérique pouvoit dire des Peuples Européens ce que Mithridate dit des Romains:

Des biens des Nations ravisseurs altérés,
Le bruit de nos trésors les a tous attirés;
Ils y courent en foule, & jaloux l'un de l'autre,
Désertent leur Pays pour inonder le nôtre.

qui excluoit les autres Princes Européens du partage de l'Amérique. On a vu que le principal motif de Cromwel pour se liguer avec la France contre l'Espagne, avoit été le desir d'enlever à cette dernière Puissance les richesses qu'elle tiroit de l'Amérique; les Hollandois, dans le cours de leur longue guerre contre l'Espagne, portèrent le ravage dans les Colonies Espagnoles & Portugaises, réunies sous la même autorité depuis Philippe II; ils s'emparèrent du Brésil & du Pérou, qu'ils ne purent garder; mais ils ruinèrent le commerce de l'Espagne par les avantages qu'ils remportèrent sur les flottes Espagnoles. Réunis depuis avec l'Espagne contre la France, ils avoient nui à cette Puissance sans pouvoir l'entamer; le contre-coup de ces guerres se fit toujours sentir à l'Amérique & aux autres parties du monde. Dans les commencemens de la riva-

lité de la France & de l'Angleterre, la guerre n'étoit qu'entre ces deux Puissances; leurs plus proches voisins y prirent part dans la suite: bien-tôt de proche en proche, l'Europe entière s'y crut intéressée, & l'étoit en effet, mais à éteindre l'incendie qu'elle allumoit au contraire par son intervention; aujourd'hui toute guerre d'Europe embrase l'Univers entier. Voilà les progrès de notre politique & les fruits de nos découvertes (*a*).

(a) *Nequicquam Deus abscidit*
Prudens, Oceano dissociabili
Terras, si tamen impiæ
Non tangenda rates transiliunt vada.
Horat. Od. 3, Lib. 1.

Lorsqu'Horace donnoit à l'Océan l'épithète de *dissociabilis*, il ne songeoit qu'au sens physique, il regardoit l'Océan comme une barrière insurmontable que la Nature avoit voulu poser entre les diverses contrées séparées par cet élément. Au sens Physique a succédé un

Dans cette guerre de 1688, Louis XIV défendoit la cause Catholique, il n'avoit pas même pour lui le Pape; l'affaire de la Régale, celle des franchises, les quatre fameuses propositions de 1682 l'avoient aliéné, la Saisie d'Avignon l'avoit irrité, Innocent XI étoit encore un ennemi de Louis XIV. Pour qu'il ne manquât rien à la réunion de l'Europe contre Louis XIV, le Roi de Suède,

Ann. 1688.

---

sens Moral, l'empire de l'Océan & des contrées dont il nous sépare, est devenu successivement une source inépuisable de guerres & de violences, d'abord entre les Européens & les Américains, ensuite entre les diverses Nations Européennes, divisées pour le partage de l'Amérique; enfin entre les Colonies Européennes de l'Amérique, & leurs Métropoles Européennes. Tous les travaux, toutes les découvertes, tous les établissemens des hommes viennent aboutir à la guerre & à la destruction.

qui, dans la guerre précédente, avoit fait une diversion utile en faveur de la France, entra dans la ligue d'Ausbourg.

Jacques II passe en Irlande sous les auspices de son protecteur; Louis XIV, en se séparant de ce Prince, lui donna sa cuirasse, comme Charlemagne avoit donné son épée à Egbert, lorsque celui-ci étoit parti pour l'Angleterre dans l'intention de réunir les Royaumes de l'Heptarchie.

Tirconel, Viceroi d'Irlande, étoit resté fidèle à Jacques, & la plupart des Irlandois étoient Catholiques, par conséquent les alliés & les sujets naturels de Jacques. Les flottes Françoises le menèrent en Irlande & lui portèrent tous les secours nécessaires à travers les flottes Angloises & Hollandoises, qu'elles dispersèrent ou qu'elles battirent. La marine Fran-

çoise avoit presque fait des progrès aussi rapides que celle des Romains sous le Consul Duillius. Du temps de Cromwel, l'Angleterre toute seule faisoit tête sur mer à la France & à la Hollande réunies. Sous Charles II & dans la guerre de 1672, la Hollande avoit fait face à son tour à la France & à l'Angleterre liguées contre elle. Dans cette guerre de la ligue d'Ausbourg, c'étoit la France qui combattoit sur la mer l'Angleterre & la Hollande, non-seulement réunies, mais conduites par un seul chef, & la France triomphoit de ces deux grandes Puissances maritimes, dont elle étoit l'élève. Ce fut alors qu'elle eut véritablement l'empire de la mer. Elle regnoit seule dans la Manche, les vaisseaux Anglois & Hollandois se
Ann. 1689. cachoient devant elle, & la commu-
1690. 1691. nication entre la France & l'Irlande

étoit aussi libre & aussi assurée qu'elle l'avoit été entre les Cours de Versailles & de Saint-Germain.

C'est dans cette guerre qu'on voit s'élever les Château Renaud, les Tourville, les d'Etrées, les Nesmond, les Pointis, les Jean-Bart, les Du Gué Trouin. En 1689, Château Renaud, passant en Irlande, met en fuite Herbert, vice-Amiral d'Angleterre, & prend au retour sept vaisseaux Hollandois; en 1690, le 10 Juillet, le même Château Renaud & Tourville remportent, près de Dieppe, une victoire signalée sur les flottes Angloise & Hollandoise; le Comte d'Etrées fait une descente en Angleterre, le 5 Août, & brûle plusieurs vaisseaux. Si en 1692, au combat du 29 Mai entre Cherbourg & la Hougue, les François qui n'avoient que cinquante vaisseaux contre quatre-vingt huit, se retirèrent à la nuit, après avoir

combattu pendant la journée entière, & s'ils eurent treize vaisseaux brûlés, Tourville prit sa revanche le 27 Juin

Ann. 1693. 1693, entre Lagos & Cadix, sur le vice-Amiral Rook, qui eut quatre vaisseaux de guerre brûlés, & plus de quatre-vingt vaisseaux Marchands de la flotte de Smyrne, qu'il escortoit, pris, brûlés ou coulés à fond.

Ann. 1694. Le 19 Juin 1694, Jean Bart, avec six fregates, attaque, près du Texel, huit vaisseaux de guerre Hollandois, en prend trois, met les cinq autres en fuite, & leur reprend un grand convoi de bled qu'ils avoient enlevé aux François.

Ann. 1696. Le 18 Juin 1696, le même Jean Bart prend cinq vaisseaux de guerre Hollandois & cinquante vaisseaux Marchands.

Ann. 1697. Le 25 Avril 1697, Du Gué-Trouin enlève une flotte Hollandoise.

La même année, Pointis s'empare de Carthagène en Amérique, échappe, au retour, à une escadre Angloise de vingt-quatre vaisseaux, en défait une autre de sept vaisseaux.

Nesmond remporte aussi, en 1696 & 1697, divers avantages; on en exagéra fort l'utilité; on ne parloit que des riches charges des navires qu'on avoit pris; on ne parloit que des millions trouvés par Pointis à Carthagène. « Il y a toujours, dit l'Auteur du Siècle de Louis XIV, » quelque chose à rabattre de ces » calculs, mais rien des calamités ex- » trêmes que causent ces expéditions » glorieuses ».

Les Anglois & les Hollandois n'op- posèrent à ces succès soutenus, que quelques bombardemens & quelques ravages; en 1693, le 29 Novembre, la *Machine Infernale* des Anglois ne fit que du bruit: cet effrayant appa-

reil aboutit à endommager quelques Maisons à Saint-Malo.

En 1694, le 21 Sept. de deux machines semblables dirigées contre Dunkerque, l'une fut sans effet, l'autre n'en eut que sur elle-même.

Le Havre bombardé, le 24 Juillet, n'éprouva guères de dommage que dans la Ville, où il y eut plusieurs maisons & une rue entière de brûlées : cette rue s'appelle encore *la rue brûlée*.

Dieppe bombardé, le 22 Juillet, fut presque réduit en cendres.

Les ennemis ayant fait une descente à Brest, le 18 Juin, en furent chassés avec perte.

En 1696, Calais fut bombardé le 13 Avril : le Fort de l'île de Rhé, le 15 Juillet : les Sables d'Olonne le 16 ; le tout sans effet.

Le succès le plus solide des alliés fut la réduction de Pondichery, que

les Hollandois prirent le 5 Octobre 1693, & qu'ils gardèrent jusqu'à la paix.

Les succès de Jacques en Irlande n'avoient pas répondu à ceux que Louis XIV avoit eus sur toutes les mers. Jacques avoit été forcé en 1689 de lever le siége de Londondery, où le Maréchal de Rosen, qui commandoit sous lui, exerça des cruautés inutiles, rendues à l'instant par les assiégés; Jacques avoit aussi été défait le 11 Juillet 1690 à la bataille de la Boyne, où le Maréchal de Schomberg, qui commandoit les troupes Angloises sous Guillaume III, dit aux réfugiés François qui servoient dans son armée, en leur montrant leurs compatriotes qui servoient dans l'armée Irlandoise: « *Amis, voilà vos persé-* » *cuteurs* »; Il fut tué dans une décharge que ses propres soldats firent sur les Irlandois, ignorant qu'ils em-

menoient avec eux le Maréchal de Schomberg, qui venoit d'être blessé & pris ; Guillaume lui-même, eut l'épaule effleurée d'un coup de canon, & le bruit se répandit en France qu'il avoit été tué. On y fit des réjouissances publiques. L'Auteur du Siècle de Louis XIV a, selon son usage, bien mieux vu que personne les véritables causes de cette indécente joie du peuple de Paris, à la fausse nouvelle de la mort de Guillaume. Ce n'étoit pas, comme on l'a dit, la crainte que ce Prince avoit inspirée : Guillaume, toujours battu, n'en inspiroit aucune à la France partout triomphante ; c'étoit la haine qu'excitoient son usurpation, sa Religion, son déchaînement contre Louis XIV, Prince sacré pour son peuple, qu'il avoit su pénétrer, sinon d'amour, du moins d'enthousiame & d'une sorte de respect religieux.

Le

Le même Auteur pense que les caractères différens de Guillaume & de Jacques influèrent beaucoup sur leurs différens succès; il observe que Guillaume, après sa victoire, fit publier un pardon général, « que le Roi Jacques, vaincu, fit pendre, dans la petite ville de Gallowai, quelques habitans qui avoient été d'avis de lui fermer les portes ». Rapporter de tels faits, c'est en indiquer assez la moralité.

Jacques ne savoit ni contenir son humeur ni dissimuler son penchant au despotisme & même à la cruauté. Le Parlement d'Irlande s'étant assemblé, & la Chambre des Communes lui ayant résisté sur quelque objet: *Je vois bien*, dit-il, *que toutes les Communes se ressemblent*: sur quelques remontrances que la même Chambre lui fit contre un de ses Ministres, il répondit aigrement: *Je ne serois pas*

venu parmi vous, si j'avais su qu'il ne me fût pas permis de choisir mes serviteurs. L'Irlande ayant voulu, pour prix de sa fidélité, obtenir d'être indépendante de l'Angleterre, Jacques s'y opposa par une générosité qui manquoit à la justice & à la reconnoissance : *Je ne ferai pas*, dit-il, *ce tort à mon Royaume, quoique je n'y regne pas.* Pendant qu'il aliénoit ainsi les esprits des Irlandois qui le suivoient, il publioit contre les autres un Edit de proscription cruel où il enveloppoit ceux mêmes qui étoient dans l'impossibité absolue de le joindre. Au contraire Guillaume III, toujours maître de lui, disoit & faisoit tout ce qui convenoit au bien de ses affaires, froid avec les Courtisans, affable avec les Soldats. Son Sommelier lui présentant un ordre à signer pour fournir sa table de vin à l'armée : « Je boirai, dit-il, de l'eau avec mes

» Soldats ». A la bataille de la Boyne, un de ses Dragons, apparemment yvre, le prenant pour un des partisans de Jacques, lui appuya son pistolet contre la tête : Guillaume détourne le pistolet, en disant tranquillement : *Eh bien ! tu ne reconnois plus tes amis ?*

Le 22 Juillet 1691, les Anglois gagnèrent encore en Irlande la bataille de Kilconnel. Saint-Ruth, qui commandoit les troupes Françoises, y fut tué. Cet événement décida la Capitulation de Limmerick, en vertu de laquelle Château-Renaud ramena en France, à la suite du Roi Jacques, tous les François qui servoient en Irlande, & quinze ou vingt mille Irlandois qui voulurent s'attacher à la fortune de ce Prince. Jacques retourna dans son asyle de Saint-Germain ; & il ne lui fut plus donné de revoir ses Etats.

Quand il étoit parti pour cette expédition, Louis XIV lui avoit dit, en l'embrassant : *Tout ce que je peux vous souhaiter de mieux, est de ne vous jamais revoir :* il lui avoit offert des troupes Françoises, & Jacques avoit répondu : « *Je recouvrerai mes Royau-* » *mes avec mes seuls sujets, ou je périrai* » *dans l'entreprise* » ; il ne recouvra ses Royaumes ni avec ses sujets, ni avec les secours de la France, qu'il fut obligé d'accepter & même de solliciter dans la suite ; il ne périt point dans l'entreprise, il ne se comporta pas même avec sa valeur ordinaire à la bataille de la Boyne. C'est ce qui lui fut reproché par des Irlandois, lorsque, dans le chagrin que lui causoit sa défaite, il eut l'imprudence de dire devant eux, en passant par Dublin, qu'il ne confieroit jamais sa destinée à une armée Irlandoise. « Changeons de Roi avec les Anglois,

dirent les Irlandois indignés, « & nous » voilà prêts à livrer une autre ba» taille ».

Louis XIV ne désespéroit point cependant de le rétablir. En 1692, Jacques s'avança vers les côtes de la Normandie avec le Maréchal de Bellefonds; mais ce ne fut que pour voir du rivage la défaite de la flotte Françoise à la Hougue, le 29 Mai. En 1606, il vint jusqu'à Calais avec le Marquis d'Harcourt, mais l'embarquement ne fut pas même tenté dans l'une ni dans l'autre occasion.

Jacques II se rappelloit toujours avec intérêt le temps où il avoit commandé les flottes Angloises & les avantages qu'elles avoient remportés sous lui. Il disoit souvent avec un regret tendre : *mes braves Anglois*, lors même que leur valeur l'accabloit. Il ne pouvoit s'accoutumer à la supériorité qu'acquéroit alors la Marine

Françoise ; lorsque le Comte d'Avaux, qui l'accompagnoit en Irlande en qualité d'Ambassadeur, vint lui annoncer avec une effusion de joie que la flotte Angloise avoit été battue par la flotte Françoise, le premier Mai 1689, à la Baye de Bantry : Jacques reçut fort mal cette nouvelle & répondit avec aigreur : *C'est donc la première fois.* On assure qu'il montra de la joie de la défaite de la Hougue, qui ruinoit ses espérances, mais qui rendoit la supériorité à la Marine Angloise, & qu'ayant vu dans cette occasion les Anglois faire une manœuvre hardie, il s'écria ; *Oh! il n'y a que mes braves Anglois qui soient capables d'une action si courageuse.* Sa prédilection pour les Anglois alloit jusqu'à excuser leur infidélité à son égard. Le Chevalier Littleton lui disoit : « je » suis honteux que mon fils soit dans » le parti du Prince d'Orange ». *Hélas !*

répondit Jacques, *mes filles y sont bien.*

Les Irlandois n'étoient pas les seuls qui eussent pris les armes en faveur du Roi Jacques, les Montagnards d'Ecosse avoient suivi leur exemple. Rassemblés sous la conduite du Lord Dundée, espèce de héros sauvage, pareil à ceux de la Fable, ils gagnèrent en 1689 (16 Juillet) la bataille de Killikrauki ; mais leurs succès étoient dûs aux talens de Dundée & tenoient à sa personne. Blessé d'un coup de fusil dans cette bataille, il s'évanouit & tomba de cheval : il reprit ses sens & demanda comment les choses alloient. Tout va bien, lui dit-on : « Eh bien, dit-il, & moi aussi », & il expira vainqueur, comme Epaminondas à Mantinée (*a*). Les Anglois

(a) *Satis, inquit, vixi : invictus enim morior.* Corn. Nep. in Epamin.

étonnés de n'être point pourſuivis, jugèrent que le Général Ecoſſois étoit mort. Guillaume apprenant que l'actif & rapide Dundée n'étoit pas dès le lendemain dans Edimbourg, dit : » Dundée eſt mort & la guerre d'Ecoſſe » eſt finie. Il avoit raiſon : les Montagnards ſe diſpersèrent ; mais les Officiers, au nombre de cent cinquante, voulurent ſuivre la fortune du Roi Jacques, ils vinrent le trouver à Saint-Germain, & demandèrent ſeulement à le ſervir comme Soldats, ſans autre diſtinction que le droit de choiſir parmi eux leurs Officiers, puiſqu'ils l'avoient tous été. Sans fortune, ſans reſſource, ils achetèrent ou empruntèrent de vieux habits uniformes, & ſe trouvèrent ſur le paſſage du Roi Jacques, au moment où il partoit pour la chaſſe. Jacques, plein d'attendriſſement & de douleur, oublia ſa partie de chaſſe, fit la revue

de cette troupe, paſſa dans les rangs, le chapeau à la main, écrivit ſur ſes tablettes le nom de chacun de ces Gentilshommes, les remercia tous en corps & chacun en particulier, & ſe retira tout penſif. Un moment après il crut n'en avoir pas aſſez fait, il revint, attiré par ce ſpectacle, ſalua chacun d'eux en particulier & fondit en larmes. Le Chevalier Dalrymple, qui ne le flatte point, avoue que le malheur l'avoit rendu ſenſible & humain. La troupe, attendrie comme lui, s'empreſſa de lui rendre tous les honneurs de la guerre. Jacques n'eut point d'amis plus fidèles, ni Louis de ſujets plus utiles; ils étonnèrent leur ſiècle par une bravoure romaneſque: objets de pitié par leur pauvreté, de vénération par leur généroſité, d'admiration par leurs exploits: Soldats dociles lorſqu'on les envoyoit à des expéditions périlleuſes,

héros indépendans, lorſqu'on vouloit enchaîner leur valeur. On appelle encore *Iſle d'Ecoſſe* une Iſle du Rhin, où ils paſsèrent à la nage & d'où ils délogèrent les ennemis, pendant qu'on raſſembloit des bateaux pour cette expédition.

Tel avoit été pour Jacques II & pour la France le réſultat des opérations maritimes dans cette guerre de 1688.

Sur terre, le Maréchal de Luxembourg, ſi célèbre par les victoires de Caſſel & de Saint-Denis près Mons, & ſi intéreſſant par la perſécution qu'il avoit ſoufferte après tant de gloire, répondit aux perſécuteurs & aux envieux par de nouveaux ſervices & de nouveaux exploits; il marqua juſqu'à quatre années conſécutives par quatre victoires éclatantes: Fleurus, le premier Juillet 1690: Leuze, le 18 Septembre 1691: Steinkerque,

le 4 Août 1692 : Nervinde, le 29 Juillet 1693 (*a*).

Le génie de Guillaume étoit forcé de céder au génie de Luxembourg : ce Général sembloit né pour le vaincre ; c'étoit sur Guillaume, alors Prince d'Orange, qu'il avoit gagné les batailles de Cassel & de Saint-Denis ; ce fut sur le même Guillaume, devenu Roi d'Angleterre, qu'il gagna les batailles de Leuze, de Steinkerque & de Nervinde, où ce Roi commandoit en personne les Anglois & les Hollandois ; ce fut sur le Prince de

(*a*) Ces quatre batailles ont donné au P. de la Rue, dans son Oraison Funèbre du Maréchal de Luxembourg, l'idée d'une application heureuse d'un passage du quatrième Livre des Rois : chap. 13, vers. 19. *Si percussisses quinquies .... percussisses Syriam usque ad consumptionem.* » Si vous eussiez frappé .... cinq... » fois, vous eussiez battu la Syrie jusqu'à l'ex- » terminer entièrement. »

Waldeck qu'il remporta la victoire de Fleurus, & ce même Prince de Waldeck, qui avoit battu le Maréchal d'Humières à Valcour, commandoit l'arrière-garde, qui fut battue au combat de Leuze. Chacune de ces batailles est accompagnée de circonstances qui montrent toutes les ressources du génie de Luxembourg; il dut la victoire de Fleurus à l'art qu'il eut de tirer parti de l'inégalité du terrein, pour dérober à la vue des ennemis un gros corps de Cavalerie, qui alla prendre leur aîle droite en flanc. A Leuze, les François n'avoient que vingt-huit escadrons contre soixante-quinze. A Steinkerque, le Maréchal de Luxembourg fut surpris: il avoit été trompé par une Lettre d'un de ses espions, qui, ayant été découvert & arrêté, fut contraint par les ennemis de lui donner de faux avis, d'après lesquels

27 Août

tout autre que Luxembourg auroit été battu. A Nervinde, Luxembourg, par des mouvemens heureux, força au combat le Roi d'Angleterre qui vouloit l'éviter; mais si celui-ci étoit souvent battu, il avoit, comme l'Amiral de Coligny, le talent de rendre la victoire infructueuse à ses ennemis. Grace à cet art de réparer ses pertes, tous ces grands combats qui ont rendu le nom de Luxembourg immortel, n'avoient souvent d'autre fruit que les trophées dont le vainqueur ornoit la Cathédrale de Paris. Le Prince de Conty, qui avoit combattu avec beaucoup de valeur à Steinkerque & à Nervinde (ainsi que le Duc de Chartres, neveu de Louis XIV, le Duc de Bourbon, petit-fils du Grand Condé, & les Vendômes, petits-fils de Henri IV) appelloit le Maréchal de Luxembourg, *le Tapissier de Notre-Dame.*

Il faut compter à ce Général pour une victoire peut-être plus utile que les précédentes, la marche rapide & savante qu'il fit en 1694, de Vignamont au Pont-d'Espierres ; l'effet de cette expédition fut de garantir les frontières depuis l'Escaut & la Lys jusqu'à l'Océan, & d'empêcher que Guillaume, avec une armée deux fois plus forte que celle du Maréchal, n'attaquât du côté de la terre les Places maritimes qui étoient menacées par la flotte ennemie. Le Dauphin, fils unique de Louis XIV, étoit à cette marche : il avoit ouvert la guerre en 1688, par le siège de Philisbourg & de quelques autres Places sur le Rhin.

Dans la même guerre, à l'extrémité opposée du Royaume, Catinat, combattoit avec le même avantage un autre ennemi de Louis XIV, le Duc de Savoye, & gagnoit sur lui la ba-

taille de Stafarde, le 18 Août 1690, & celle de la Marsaille, le 4 Octobre 1693.

Vauban, déjà célèbre dès la guerre de 1667, continue de s'illustrer par l'attaque & la défense des Places & par la science du génie.

Voilà le côté avantageux de la guerre : les exploits de quelques Soldats, les talens de quelques Généraux, la gloire de quelques particuliers.

Pour en connoître l'horreur, il faut considérer le double embrasement du Palatinat en 1674 & en 1689; il faut en voir la description dans *le Siècle de Louis XIV*, & si, à ce tableau effrayant, on joint le tableau enchanteur de la félicité des Lorrains, sous le gouvernement pacifique du Duc Léopold, on verra tout ce qu'un Souverain foible peut faire de bien à la faveur de la paix, & tout le mal qu'a fait par

la guerre un grand Roi, qui ne manquoit cependant ni de justice ni d'humanité. Il n'est point de leçon plus instructive ni plus agréable sur la matière que nous traitons.

On dit que Louis XIV se repentit des ravages du Palatinat, & que le remords qu'il en eut, fut une des causes qui diminuèrent, sur la fin, la faveur du Ministre Louvois. En 1692, le Duc de Savoie ravagea le Dauphiné, comme Louis XIV avoit ravagé le Palatinat. En 1693, les Etats du Duc de Savoie furent ravagés à leur tour. Le mal produit le mal, & la guerre produit tous les maux.

La mort de la Princesse Marie (*a*)

(*a*) Un Prédicateur Jacobite insulta la mémoire de cette Reine, en prêchant sur ce texte, où Jéhu dit, en parlant de Jésabel : *Ite, & videte maledictam illam & sepelite eam, quia filia Regis est.* » Allez voir ce qu'est devenue

d'Angleterre, femme de Guillaume III, arrivée en 1694, pendant le cours de cette guerre, sembloit devoir amener quelque changement & n'en amena aucun. Les droits déjà si peu légitimes de Guillaume, étoient encore diminués par cette mort. Marie ne laissoit point d'enfans, par conséquent Guillaume devenoit étranger au trône d'Angleterre. En supposant que la différence de Religion eût été une cause suffisante pour exclure Jacques II & son fils, ou que la retraite de Jacques & de son fils dans un Pays ennemi, pût être regardée comme une renonciation au trône, c'étoit à Marie, femme de Guillaume, &, après elle, à la Princesse Anne, sa sœur, femme de George, Prince de Dannemarck,

---

» cette malheureuse, ensevelissez-la, parce
» qu'elle est fille de Roi. Rois, Liv. 4. chap.
» 9, vers. 34.

que la Couronne appartenoit. Guillaume, devenu veuf, ne pouvoit plus y avoir de droit : ce qu'il avoit pu en avoir, passoit au même titre au Prince de Dannemarck. Mais les Anglois, par cette espèce de Parlement ou d'Assemblée des Etats, qu'ils nommèrent *Convention*, avoient déféré leur Couronne à Guillaume & à Marie conjointement, & les avoit appellés *Roi & Reine*. Ainsi chacun d'eux étoit censé posséder la Couronne pour toute sa vie : Marie par droit héréditaire, Guillaume par un droit de conquête, déguisé sous la forme d'une élection & consacré par le consentement national. A la mort de Marie, Anne étoit brouillée avec cette Princesse, & ne put obtenir de la voir (*a*) ; elle se réconcilia depuis

(*a*) Les Communes avoient toujours voulu que la Princesse Anne eût en Angleterre un état indépendant de Guillaume & de Marie,

avec Guillaume, & le laissa régner : il eût été difficile de l'en empêcher.

& ces projets faisoient ombrage au Roi & à la Reine ; Marie interrogea sa sœur, qui répondit qu'elle avoit entendu dire en effet que ses amis vouloient faire quelque chose pour elle. *Vos amis !* repliqua aigrement la Reine, *en avez-vous d'autres que le Roi & moi ?* Depuis ce temps il y eut entre les deux sœurs une froideur assez semblable à une rupture ouverte, & la Princesse Anne entretenoit avec son père des liaisons très-suspectes à Guillaume III ; Churchill, Lord Marlborough, qui avoit servi avec éclat contre Jacques II, dans la guerre d'Irlande, forma en faveur de ce même Jacques II une conspiration pour laquelle il fut mis à la Tour ; Lady Marlborough, sa femme, gouvernoit la Princesse Anne, on exigea que cette Princesse la renvoyât, Anne affecta de paroître par-tout avec elle ; la Reine arrivant à un Spectacle où la Duchesse de Marlborough étoit avec la Princesse, envoya ordre à la Duchesse de sortir, elle obéit, & la Princesse sortit avec elle ; on lui ôta ses Gardes, on défendit aux Dames de la Cour de la voir ; elle se retira dans la ville de Bath, & sa disgrace fut publique.

Le Roi Jacques, détrôné par sa fille Marie, avoit eu la foiblesse de recevoir d'elle en secret, tant qu'elle vécut, une pension de soixante-dix mille livres.

CHAPITRE QUINZIEME.

GUILLAUME III seul en Angleteterre. Et encore LOUIS XIV en France.

Depuis l'an 1694 jusqu'en 1702.

LOUIS XIV, épuisé par ses succès, fit enfin la paix en 1697. C'est la paix de Riswick. La France y fit des sacrifices auxquels elle n'étoit pas accoutumée ; elle rendit une partie de ses conquêtes : les Chambres de réunion furent supprimées, & les réunions qu'elles avoient ordonnées, n'eurent point lieu.

Un article plus délicat étoit celui qui concernoit l'Angleterre ; il s'agissoit de consacrer, par une reconnoissance formelle, l'usurpation de Guillaume & ce tissu d'irrégularités & d'in-

justices qu'offroit le systême de la succession Angloise, tel qu'il avoit été réglé par la Nation; il falloit que Louis XIV abandonnât les droits de Jacques II, qu'il avoit soutenus avec tant de grandeur. La paix étoit impossible sans cette condition. Louis XIV reconnut avec toute l'Europe Guillaume III pour Roi d'Angleterre, & Jacques II n'eut plus ce titre qu'à Saint-Germain.

La paix de Riswick prouva sur tous les points l'inutilité de la guerre qu'on venoit de faire.

Vainement avoit-on fait des conquêtes, puisqu'on les rendoit.

Vainement avoit-on irrité l'Europe & provoqué la Ligue d'Ausbourg par l'établissement des Chambres de réunion de Metz & de Brisac, puisqu'on étoit obligé de les supprimer & de renoncer aux avantages qu'on avoit prétendu en tirer.

Vainement avoit-on voulu reporter ſur le trône un Roi rejetté de ſes ſujets, puiſqu'on finiſſoit par l'abandonner.

On n'avoit pas moins manqué l'objet de la guerre de 1672. Cet objet étoit de ſe venger des Hollandois, ou, comme on diſoit alors, de les punir; les Hollandois ne furent point punis, & finirent par devenir une Puiſſance beaucoup plus importante qu'elle ne l'étoit avant la guerre.

Mais du moins Louis XIV avoit fait la loi à Nimègue, & il la recevoit à Riswick. Les François accoutumés ſous ce Monarque, à être le peuple dominateur de l'Europe, accueillirent mal cette dernière paix. Harlay de Celi, Créci & Callières, qui l'avoient négociée, n'oſoient ſe montrer; « On les accabloit, dit » l'Auteur du Siècle de Louis XIV,

» de reproches & de ridicules (*a*), » comme s'ils avoient fait un seul pas » qui n'eût été ordonné par le Mi-» nistère ». Ceux qui pensoient que s'il avoit été glorieux d'embrasser la cause de l'infortuné Jacques II, il devenoit humiliant de l'abandonner,

(*a*) De Harlai de Celi eut un ridicule plus réel, celui de s'arrêter en chemin, lorsqu'il apportoit au Roi la nouvelle de la paix, & de se trouver prévenu, lorsqu'il arriva. » Vrai-» semblablement vous avez pris des Mémoires » de M. de Céli pour avoir fait une course aussi » extraordinaire que celle que vous avez faite, écrivoit Racine, à son fils aîné, qui étant chargé l'année suivante de porter les dépêches du Roi à M. de Bonrepeaux, Ambassadeur de France en Hollande, s'étoit arrêté par curiosité à Bruxelles; mais la tendresse paternelle s'étoit allarmée trop tôt, M.r de Torcy approuva ce séjour, qu'apparemment il avoit ordonné. Racine fait réparation à son fils dans les Lettres suivantes.

sembloient

ſembloient n'avoir pas tort ; ceux qui diſoient de Louis XIV :

Qu'il traite ſes Sujets comme ſes ennemis,
Qu'il rende ce qu'il leur a pris,
Il verra de beaux feux de joie,

diſoient peut-être une vérité forte. Un Roi doit plus à ſes ſujets qu'à ſes ennemis. Mais ceux qui jugeoient cette paix honteuſe, uniquement parce qu'on rendoit quelques Places, méritoient un Roi qui s'obſtinât à les accabler du poids de ſa gloire. On parle toujours de l'honneur de la Nation, & l'on ne parle point de ſon bonheur ; on parle de l'honneur de la Nation & on le fait conſiſter à prendre & à garder le bien d'autrui ! S'agit-il donc d'autre choſe que d'être heureux ? Quand les diverſes ſociétés ſe ſont formées, l'objet de chacune a-t-il dû être d'écraſer toutes les autres, ou de fixer chez elle la paix & le bonheur ?

La paix de Carlowits ſuivit de près

celle de Riswick ; elle termina ou du moins suspendit les querelles qui subsistoient depuis long-temps entre la Porte, d'un côté ; l'Empire, la Moscovie, la Pologne & Venise, de l'autre. Le Roi d'Angleterre, & les Hollandois furent les médiateurs de ce Traité. Ils eurent la gloire de donner au monde un spectacle dont il n'avoit peut-être pas joui depuis le temps, où Auguste avoit fermé le Temple de Janus, le spectacle d'une paix universelle. Vers la fin du dix-septième siècle toute l'Europe étoit en paix ; on n'entendoit pas même parler de guerre dans les autres parties du monde. Ce calme fut court. Charles XII, Roi de Suède, alloit paroître : Charles II, Roi d'Espagne, alloit mourir.

Il faut l'avouer ; ce n'étoit point le pur amour de la paix qui avoit arraché à Louis XIV les sacrifices dont son peuple s'étonnoit ; c'étoit par

ambition qu'il étoit modéré : c'étoit par intérêt qu'il paroissoit désintéressé ; il songeoit à recueillir, du moins en partie, la succession d'Espagne.

« S. M., dit le Marquis de Torci, » avoit pris le parti (par le Traité » de Riswick) de préférer le repos » de ses peuples & la gloire d'affer» mir celui de l'Europe, à celle de » faire entrer dans sa famille Royale une » Couronne (celle d'Espagne), son » ennemie, depuis qu'elle étoit pos» sédée par la Maison d'Autriche. Le » Roi aimoit mieux se contenter de » quelque partie de la Monarchie d'Es» pagne, pour tenir lieu à M. le Dau» phin de ses droits légitimes, que » de s'engager à maintenir dans la » même union les différens états dé» pendans de ce Royaume.

» La paix de Riswick, dit-il ailleurs, » qu'on peut dire avoir été » précipitée par le seul motif de sou-

» lager le Royaume, & de récom-
» penser le zèle & l'inviolable fidélité
» des peuples ».

De ces passages & de quelques autres semblables, il résulte :

1°. Que le Roi fit la paix à Riswick, parce que l'épuisement de la France ne lui permettoit plus de faire la guerre.

2°. Qu'en tournant ses vues vers la succession d'Espagne, il sentoit l'impossibilité de la réunir, sans renouveller la guerre, & qu'il se bornoit alors à un partage.

Ce projet même demandoit dans l'Europe des dispositions favorables pour la France, & ces dispositions dépendoient principalement de Guillaume III. Il commandoit à l'Angleterre & à la Hollande : la balance de l'Europe étoit dans ses mains ; rival de Louis XIV, il devenoit le juge

de ses droits : il étoit arbitre né entre la France & l'Autriche.

Au moment où on étoit prêt à signer les Traités de Riswick, le Maréchal de Boufflers & le Comte de Portland, Confident de Guillaume, avoient eu, à la tête des deux armées, une conférence, dans laquelle le Comte de Portland avoit demandé que Jacques II sortît de France ; après la paix, Portland ayant été nommé Ambassadeur en France, parut fort surpris de trouver encore le Roi Jacques à Saint-Germain ; il réclama la promesse qu'il disoit avoir reçue du Maréchal de Boufflers sur ce sujet : il vouloit même que le sacrifice, qu'il exigeoit relativement à Jacques, s'étendît jusqu'au Duc de Barwick son fils naturel, à plus forte raison jusqu'au Prince de Galles. Guillaume n'approuva point cet excès de zèle : il sentit qu'il ne lui convenoit

Mémoires de Torci. t. 1.

ni de craindre le Roi Jacques ni de persécuter son beau-père, qui n'étoit plus à craindre : il jugea, qu'arracher ces infortunés de leur asyle, ce seroit, en voulant avilir gratuitement Louis XIV aux yeux des Nations, s'avilir lui-même ; il désavoua Portland & le chargea de suivre la négociation qui concernoit l'Espagne.

La Race de Charles-Quint alloit périr. Charles II, le dernier de ses fils, étoit né mourant & achevoit d'expirer. La mauvaise santé de ce Prince avoit fourni un prétexte plausible à sa mère, à son frère (*a*), à ses femmes, à ses Ministres, de l'éloigner des affaires, pour conserver l'autorité. L'application lui étoit insupportable ; aussi fut-il distingué entre tous les Rois par l'ignorance : il ne connoissoit ni l'é-

(*a*) Dom Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV.

tendue ni la ſituation de ſes Etats. En 1691, Louis XIV ayant pris Mons, Charles II plaignoit ce pauvre Roi d'Angleterre, qui perdoit ainſi toutes ſes Places ; il ignoroit que Mons fît partie des Pays-bas Eſpagnols, & vraiſemblablement on ne le lui dit pas. La priſe de Barcelone en 1697, l'affligea pour ſon propre compte, car il avoit entendu dire que cette Place étoit dans le continent de l'Eſpagne.

Charles II avoit eu deux femmes : Marie-Louiſe, nièce de Louis XIV, fille de Monſieur & de Henriette-Anne d'Angleterre, & Marie-Anne de Bavière, fille du Duc de Neubourg & ſœur de l'Impératrice. Tant que la première femme avoit vécu, Charles avoit été favorable à la France ; elle mourut à peu-près au même âge que ſa mère : on la crut empoiſonnée comme elle ; on ſoupçonna de

ce crime le Comte de Mansfeld, Ambassadeur de l'Empereur auprès du Roi d'Espagne & le Comte d'Oropéza, Ministre d'Espagne, qui étoient dans les intérêts de l'Autriche ; « ils prirent peu de soin de s'en justifier », dit le Marquis de Torci.

moires de ci, t. 1.

La seconde femme de Charles II l'attira au parti de l'Autriche.

Il n'eut d'enfans ni de l'une ni de l'autre. Voici quels étoient ses héritiers.

Philippe IV, son père, s'étoit aussi marié deux fois ; il avoit eu du premier lit Marie-Thérèse, femme de Louis XIV, mère du Dauphin.

Les enfans du second lit (*a*) étoient

(*a*) On a remarqué que Marie-Anne d'Autriche, seconde femme de Philippe IV, étoit tout à la fois sa Nièce & la fiancée de son fils. En effet, elle étoit fille d'une autre Marie-Anne d'Autriche, propre sœur de Philippe

Charles II & Marguerite-Thérèse, première femme de l'Empereur Léopold.

Du mariage de Marguerite-Thérèse avec l'Empereur, étoit née Marie-Anne, Archiducheſſe d'Autriche, qui avoit épouſé l'Electeur de Bavière Maximilien.

Il étoit né de ce mariage un fils, âgé d'environ cinq ans, au temps de la paix de Riſwick : il étoit né le 28 Octobre 1692 ; ſa mère étoit morte le 24 Décembre ſuivant.

Ainſi le véritable héritier de Charles II étoit le Dauphin, &, après lui, le Prince Electoral de Bavière (*a*), encore dans l'enfance.

IV, & elle avoit été fiancée en 1648 à Philippe-Balthaſar, Infant d'Eſpagne, fils du premier lit de Philippe IV. L'Infant étant mort peu de temps après, Philippe IV épouſa cette Princeſſe.

(*a*) Ce Prince avoit douze noms de Bap-

Philippe III, père de Philippe IV, avoit aussi eu deux filles : Anne, femme de Louis XIII, mère de Louis XIV & de Monsieur, Duc d'Orléans, & Marie-Anne, femme de l'Empereur Ferdinand III, & mère de l'Empereur Léopold.

Ainsi, au défaut du Dauphin & du Prince Electoral de Bavière, & en supposant la postérité de Philippe IV éteinte, les héritiers de Charles II étoient Louis XIV & sa postérité, puis, Monsieur & sa postérité. Les droits de la Maison d'Autriche ne venoient qu'après tous ces autres droits.

Enfin, en supposant encore la postérité de Philippe III éteinte, le Duc de Savoie auroit eu droit du chef

---

tême ; il se nommoit Joseph-Ferdinand-Léopold-Antoine-Caietan-Jean-Adam-Simon-Thadée-Ignace-Joachim-Gabriel.

de sa bisaïeule, Catherine, fille de Philippe II & femme de Charles-Emmanuel, Duc de Savoie.

La Branche Allemande d'Autriche, à titre de proximité ne venoit donc qu'au quatrième rang, mais elle fondoit ses espérances sur l'union qui avoit toujours regné entre elle & la Branche Espagnole, & sur leur commune haine pour la France.

Si la Loi Salique avoit eu lieu en Espagne, il semble d'abord qu'elle auroit assuré la préférence à un Prince Autrichien sur tous ces Concurrens. Cependant il seroit resté contre l'Autriche une objection bièn forte, tirée de l'esprit même de la Loi Salique & de son objet, qui est l'exclusion de l'Etranger. Charles-Quint en partageant ses Etats entre son fils & son frère, avoit rendu les deux branches de sa maison étrangères l'une à l'autre. L'Empereur Léopold, ou l'un de

ſes fils, venant regner à Madrid, auroit toujours été un Prince étranger, apportant des loix & des mœurs différentes, pouvant même être diſpoſé ou forcé à reduire l'Eſpagne en Province de l'Empire, tous inconvéniens que la Loi Salique a voulu prévenir.

Nous avons expoſé ailleurs (*a*) les avantages de cette loi, & nous ne pouvons trop répéter, que ſi elle étoit établie par-tout, elle pourroit aſſurer le bonheur des Nations en tariſſant la ſource de guerres la plus féconde & la plus funeſte. En effet les guerres & les plus fréquentes & les plus opiniâtres ſont les guerres de ſucceſſion; preſque toutes les grandes Ri-

---

(*a*) Voir le Chapitre de la Loi Salique à la tête du premier volume de la querelle de Philippe de Valois & d'Edouard III, formant le quatrième volume de l'Ouvrage entier.

valités ne ſont que des guerres de ſucceſſion prolongées ; la querelle de Philippe de Valois & d'Edouard III ; la Rivalité des Maiſons de France & d'Arragon ; celle des Maiſons de France & d'Autriche ; la querelle de l'Eſpagne & du Portugal depuis la mort du Roi Dom Sébaſtien ; celle des Maiſons de Brus & de Bailleul en Ecoſſe après la mort d'Aléxandre III, étoient des guerres de ſucceſſion, & la Loi Salique peut ſeule prévenir cette eſpèce de guerre.

Ajoutons même que cette loi, ſeule & ſans l'établiſſement du Conſeil Amphictionique, pourroit être plus utile que le Conſeil Amphictionique ſans cette loi (*a*).

(*a*) Dans l'article de la Reine Marguerite, femme de Henri IV (Dam. Illuſtr.) Brantôme fait contre la Loi Salique une déclamation, dans laquelle on ſent qu'il n'a pas ſeulement

En effet, outre l'avantage de désigner l'Héritier d'une manière infaillible, invariable, non susceptible d'équivoque & d'interprétation, la Loi Salique auroit encore celui d'empêcher l'aggrandissement respectif des différentes Puissances, puisque chaque Royaume rejetteroit constamment un Maître étranger, & qu'on ne verroit plus les femmes transmettre la Couronne à d'au-

---

entrevu le vrai motif de cette Loi. Il croit que ce motif est la foiblesse des femmes, & sur cela il cite avec avantage l'exemple des Régences des femmes, & il ne s'apperçoit pas de la force de l'argument qu'il employe, argument qui prouve avec évidence que le motif de la Loi Salique n'est point la foiblesse des femmes, & que son seul objet est l'exclusion de l'étranger. Au reste, un des argumens de Brantôme contre cette Loi est qu'elle nous vient de Pharamond, *qui étoit Payen, & que d'aller si étroitement garder parmi nous autres Chrétiens les Loix d'un Payen, c'est offenser grandement Dieu.*

tres Maisons, ni les Sceptres s'accumuler dans une même main par les mariages, comme on l'avoit vû dans la Maison d'Autriche. Or, circonscrire ainsi de toute part l'ambition de chaque Souverain, la renfermer dans les bornes de chaque Royaume, n'est-ce pas couper la racine des guerres, ou du moins borner toute guerre à quelque contestation sur les limites, tout au plus à des prétentions sur quelques provinces frontières? voilà donc un avantage inestimable que la Loi Salique procureroit seule & même sans le secours d'un Conseil Amphictionique.

Supposons maintenant le Conseil Amphictionique établi sans la Loi Salique; alors chaque Souverain conservera le pouvoir de s'aggrandir par des mariages; il pourra donc toujours arriver qu'un d'entr'eux parvienne à un dégré de force & de puissance,

qui l'affranchisse de l'autorité du Conseil Amphictionique.

Le Conseil Amphictionique ne pourroit du moins prévenir cet inconvénient que par des inconvéniens presque aussi grands. Il faudroit, de deux choses l'une :

Ou que le Conseil Amphictionique prît soin de veiller sur les Alliances de tous les Souverains & d'interdire les mariages qui pourroient entraîner un trop grand accroissement de puissance ; moyen violent, inique, contraire à la liberté naturelle, & qui mettroit la condition des Rois trop au dessous de celle du dernier des Sujets.

Ou que par des arrangemens particuliers on contrariât sans cesse la loi générale & le droit héréditaire pour empêcher les Etats de s'accumuler dans une même main par succession, ce qui seroit une contradiction

perpétuelle. On n'auroit conſervé la loi des ſucceſſions & de la propriété que pour la violer ſans ceſſe.

Ce qu'auroit fait le Conſeil Amphictionique, s'il eût été établi ſans la Loi Salique, les Convenances générales de l'Europe & l'action conſtante de la Politique le faiſoient ſous un autre nom. La Loi Salique ne régiſſant que la France, & toutes les autres Couronnes pouvant être tranſmiſes par les femmes, on traverſoit, autant qu'il étoit poſſible, les mariages entre les grandes Puiſſances ; mais l'intérêt qu'elles avoient de s'unir triomphoit de tous les obſtacles, & la Rivalité même qui s'élevoit entr'elles, n'étoit ſouvent qu'un moyen d'accélérer cette réunion, parce que la plûpart des guerres finiſſoient par des mariages entre les Puiſſances Rivales, & de ces mariages même naiſſoient d'autres ſujets de guerre. C'eſt ce qui étoit ar-

rivé entre les François & les Anglois ; le mariage d'Isabelle de France avec Edouard II, en suspendant une querelle passagère entre Edouard II & Philippe-le-Bel, avoit occasionné la grande querelle d'Edouard III & de Philippe de Valois ; observons cependant que cette querelle n'auroit pas dû naître à l'égard de la France qui possédoit la Loi Salique, & qu'elle ne nâquit en effet que par l'injustice qu'eut Edouard III de méconnoître cette loi, à laquelle il avoit d'abord rendu hommage, ou de vouloir y donner une interprétation bizarre & nouvelle ; mais par-tout où la Loi Salique n'étoit point admise, c'est-à-dire par-tout ailleurs qu'en France, une pareille querelle étoit inévitable. En effet la même chose étoit arrivée entre les Maisons de France & d'Autriche ; leurs longues guerres avoient été suspendues par les mariages d'Anne

d'Autriche avec Louis XIII & de Marie-Thérèse avec Louis XIV. Ces mariages avoient déjà donné lieu à la guerre de 1667 & alloient donner lieu encore à la grande guerre de 1701, connue sous le nom de *Guerre de la Succession d'Espagne.*

Comme la mauvaise santé de Charles II avoit fait prévoir cette guerre, on avoit cherché à la prévenir. On n'avoit pas le secours de la Loi Salique, qui eût tout prévenu, on ne put trouver, pour y suppléer, d'autre moyen que de porter atteinte au droit héréditaire; mais encore un coup, quand ce droit, conforme par lui-même au vœu de la Nature, est encore établi par la loi, il est difficile de l'anéantir par les arrangemens particuliers. En mariant Marie-Thérèse avec Louis XIV on avoit, comme nous l'avons dit, exigé la rénonciation de cette Princesse à la succes-

sion du Roi son père, & Philippe IV par son Testament avoit confirmé cette rénonciation & appellé à sa succession, au défaut de Charles II, les Descendans de Marguerite-Thérèse sa fille du second lit, au préjudice des Descendans de Marie-Thérèse, sa fille unique du premier lit. Ne disons point, comme le Cardinal Mazarin, qu'une rénonciation n'est rien, ce discours seroit trop contraire à la bonne foi ; ne disons pas non plus qu'on peut bien renoncer pour soi-même, mais non pas pour ses enfans nés & à naître, ce qui ne nous paroît encore qu'un subterfuge, trop contraire à l'intention manifeste de ceux qui demandent & à qui on accorde cette rénonciation ; mais comme enfin tous les efforts pour rentrer dans le droit naturel & dans le cas de la loi générale, sont toujours favorables, Louis XIV proposa dans la

ſuite un moyen plauſible d'éluder cette rénonciation, en paroiſſant y ſatisfaire. » Quel eſt », diſoit-il, » le motif qui » a fait exiger cette rénonciation ? » c'eſt la crainte de voir réunir dans » une même main la France & les Etats » Eſpagnols. Je fais ceſſer cette crainte, » je ne demande la Couronne d'Eſpa- » gne que pour un Cadet, qui ne » ſuccédera point à la Couronne de » France.

Il eſt vrai qu'on pouvoit lui répondre : » Le motif dont vous parlez, a » été le principal, pour exiger cette » rénonciation, mais il n'a pas été le » ſeul ; on a voulu empêcher la réu- » nion ; non ſeulement dans une ſeule » main, mais encore dans une ſeule » Maiſon. La Maiſon d'Autriche a ſû » réparer en partie par la concorde » qui a toujours regné entre ſes deux » branches, l'inconvénient qui eût pu » réſulter pour elle du partage des

» Etats Autrichiens entre ces deux
» mêmes branches ; la Maison de France
» peut avoir la même politique ; en
» un mot la proposition d'un Cadet
» pour succéder à la Couronne d'Es-
» pagne, diminue l'inconvénient de la
» réunion, mais ne le fait pas dispa-
» roître ». On put dire la même chose
à la Maison d'Autriche, qui proposa
aussi un cadet pour succéder au trône
d'Espagne.

Telles étoient les difficultés générales de cette affaire. La France étant le seul Royaume gouverné par la Loi Salique, a un avantage inestimable sur tous les autres Royaumes de l'Europe, qui peuvent se transmettre par les femmes. Les Princesses Françoises ne donnent par leurs mariages aucun droit aux Etrangers, tandis que les Rois de France peuvent acquérir toutes les Couronnes étrangères. Mais tout se compense dans la Politique.

Cet avantage même de la France engageoit à prendre plus de précautions contre elle, & c'est ce qui avoit fait éxiger la rénonciation de Marie-Thérèse. La seule précaution efficace eût été d'adopter la Loi Salique.

Louis XIV alléguoit donc la loi générale de l'Espagne, qui transmet cette couronne par les femmes. On lui opposoit la loi particulière résultante de la rénonciation de Marie-Thérèse.

Il pouvoit bien en substituant un puîné au véritable Héritier, remplir l'objet principal de cette rénonciation & lui donner une partie de son effet, mais il ne satisfaisoit point à tout. Le reste devoit être l'ouvrage de la politique & des négociations.

Louis XIV avoit à choisir ou de réclamer la succession entière de Charles II, & en ce cas il devoit avoir contre lui toute l'Europe, ou de par-

tager cette succession entre les divers Prétendans, ce qui n'étoit pas sans de grandes difficultés.

Le plus considérable de ces Prétendans, & le seul à craindre étoit l'Empereur, qui réclamoit cette succession pour ses enfans, comme Louis XIV pour les siens, & qui, pour déférer, comme Louis XIV, aux vues générales de l'Europe & ne la point allarmer par une trop grande réunion de Puissance, demandoit cette succession pour l'Archiduc Charles, le second de ses fils, comme Louis XIV pour le Duc d'Anjou le second de ses petits fils.

La foible santé de Charles II, ayant fait prévoir de bonne heure qu'il mourroit sans enfans, ses deux beaux-frères, Louis XIV & l'Empereur Léopold avoient fait entr'eux dès 1668, un traité secret de partage de la succession d'Espagne; mais l'Empereur

pereur s'étant déclaré ennemi de la France dans la guerre de 1672 & dans celle de 1688, il n'avoit plus été question de ce partage. Dans le temps de la paix de Riswick, tout étoit changé. Louis XIV & Léopold ne disposoient plus pour eux-mêmes ou pour leurs femmes de la succession d'Espagne, ils en répondoient à leurs enfans, ils en répondoient à l'Europe entière dont Guillaume III défendoit les intérêts; Guillaume, qui en 1668, n'étoit qu'un enfant & presque qu'un particulier, en 1697 étoit Roi d'Angleterre, Chef de la Hollande, Rival de Louis XIV, Auteur de la Ligue d'Ausbourg, Président-né de la Confédération de l'Europe, qui étoit son ouvrage. Ce fut principalement avec lui qu'il fallut traiter l'affaire de la succession d'Espagne.

La Monarchie Espagnole se faisoit

un point d'honneur de n'être pas démembrée ; mais le point d'honneur n'est souvent qu'un préjugé. Le véritable intérêt des différens Etats qui la composoient, étoit d'avoir des Souverains particuliers ; chacun des Prétendans aspiroit à réunir cette vaste succession, mais chacun d'eux sentoit aussi qu'il ne pouvoit en obtenir même une partie, que du consentement de l'Europe, c'est-à-dire du consentement de Guillaume III. L'intérêt de l'Europe étoit que tant d'Etats ne fussent point réunis dans une même main, & sur-tout qu'ils ne fussent point ajoutés à d'autres grands Etats.

De ces divers intérêts & des négociations où il furent discutés, il résulta un traité de partage signé le 11 Octobre 1698, qui donnoit au Prince Electoral de Bavière l'Espagne, les Indes & les Pays-Bas ; au Dau-

phin, (*a*) les Royaumes de Naples & de Sicile, quelques places de la Toſcane dépendantes de la Monarchie d'Eſpagne & dans le continent même de l'Eſpagne la Province de Guipuſcoa; à l'Archiduc Charles d'Autriche, ſecond fils de l'Empereur Léopold, le Duché de Milan.

Cet arrangement rempliſſoit le vœu qu'avoit toujours formé l'Italie, celui d'empêcher que les deux extrémités de cette contrée, le Milanès & le Royaume de Naples, ne fuſſent réunis dans une ſeule main & dans une main puiſſante. L'Italie avoit toujours regardé cette réunion comme la ruine de ſa liberté : elle avoit toujours fait, du ſoin de la prévenir, ſa principale politique. Dès le temps de Charles-

(*a*) On n'avoit point encore ſongé alors à propoſer, au lieu du Dauphin, le ſecond de ſes fils.

Quint & de François I, obligée de se partager entre ces deux grandes Puissances, elle avoit toujours voulu donner le Royaume de Naples à l'une & le Milanès à l'autre.

En ne joignant au corps de la Monarchie Espagnole que les Pays-bas, séparés de l'Espagne par la France, & que les Indes, séparées de l'Europe par de vastes mers, on empêchoit cette Puissance de redevenir formidable.

En ne donnant au Dauphin que des Etats séparés les uns des autres, on affoiblissoit l'inconvénient & le danger de la réunion de ces Etats à la Monarchie Françoise, & en donnant au même Dauphin la Province de Guipuscoa dans le continent de l'Espagne, on gênoit & on resserroit encore la Puissance Espagnole.

Enfin, en donnant le Milanès,

ſion à l'Empereur Léopold, ni à ſon fils aîné, l'Archiduc Joſeph, mais au ſecond Archiduc Charles, on diminuoit auſſi l'inconvénient d'ajouter cet Etat aux autres Etats de la Maiſon d'Autriche.

Mais il ſembloit que la Puiſſance Autrichienne causât plus d'alarmes à l'Europe que la Puiſſance Françoiſe, puiſqu'on ne donnoit le Milanès qu'à un Cadet de la Maiſon d'Autriche, au lieu qu'on donnoit à l'héritier direct du trône de la France, la portion qu'on aſſignoit à la Maiſon de France dans la ſucceſſion d'Eſpagne. La raiſon de cette différence étoit que le Milanès confinant aux Etats héréditaires d'Autriche, auroit trop aggrandi la Puiſſance de cette Maiſon, s'il eût été réuni avec ces Etats dans une même main. D'ailleurs la Maiſon d'Autriche n'ayant pris aucune part à l'acte de partage, il étoit na-

turel qu'elle fût moins favorablement traitée que la France qui avoit négocié directement avec Guillaume.

Qu'importoit à Charles II que l'Europe, jouissant à peine de la paix, voulût l'assurer & la fixer par un partage qui ne devoit avoir lieu qu'après la mort de ce Prince ? que lui importoit que des successeurs collatéraux, dont l'existence seule lui étoit connue, fussent moins riches & moins puissans que lui, & que des Etats, dont il n'avoit jamais bien su la consistance, fussent séparés les uns des autres, quand il ne seroit plus ? Mais cette précaution lui annonçoit sa fin prochaine, & Charles II avoit toute la peur de la mort, que peut donner la foiblesse de corps & d'esprit.

Indigné que, de son vivant, on prît des arrangemens pour sa succession, il n'imagina pas d'autre moyen de s'en venger que de donner cette

ſucceſſion entière à ce même Prince Electoral de Bavière, auquel on s'étoit contenté d'en donner la meilleure partie.

Charles avoit déjà fait deux autres teſtamens ; on ignore quelle étoit la teneur du premier, parce que le Cardinal Portocarréro, Archevêque de Tolède, Primat d'Eſpagne & Conſeiller d'Etat, qui en avoit été ſeul dépoſitaire, avoit cru devoir garder inviolablement le ſecret de ſon Maître ; mais on préſume que ce teſtament étoit en faveur du Prince de Bavière, parce qu'il avoit été fait du vivant de la Reine, mère de Charles II, laquelle n'avoit ceſſé de ſolliciter pour ce Prince de Bavière, ſon arrière petit-fils, qu'elle préféroit hautement aux Archiducs ſes neveux (*a*).

(*a*) Elle ſe nommoit Marie-Anne d'Autriche ; elle étoit ſœur de l'Empereur Léopold.

Mais après la mort de la Reine-mère, la seconde femme de Charles II, dévouée aux intérêts de l'Autriche, avoit fait brûler ce premier testament, & avoit fait appeller l'Archiduc Charles, le second des fils de l'Empereur, à la succession entière de l'Espagne, du moins le Cardinal Porto-carréro le dit ainsi au Marquis d'Harcourt, Ambassadeur de France à Madrid.

Mémoires de Torci, t. 1.

Si le Roi d'Espagne étoit mécontent des Puissances qui avoient signé l'acte de partage, s'il vouloit se venger d'elles, il n'avoit qu'à laisser subsister ce second testament, ou le faire, s'il n'étoit pas fait. En renouvellant le premier par le troisième, en instituant pour héritier le Prince de Bavière, qui punissoit-il ? la Maison d'Autriche, sa propre Maison, qui seule n'étoit point entrée dans le Traité de partage. Telle étoit l'in-

conséquence qui présidoit aux Conseils d'Espagne.

L'événement déconcerta également toutes ces mesures contraires. Le Prince Electoral mourut le 6 Février 1699. On accusa les divers concurrens, & ils s'accusèrent les uns les autres de l'avoir empoisonné, comme on avoit dit que l'Electeur de Bavière avoit fait suggérer le Testament de Charles II, en gagnant à prix d'argent la Comtesse de Berleps ou de Perlits, Allemande, qui gouvernoit la Reine d'Espagne. Cette femme avoit, disoit-on, persuadé à la Reine qu'il étoit de son intérêt de faire instituer le Prince Electoral, qui n'ayant que six ou sept ans, la laisseroit plus long-temps en possession de la Régence qu'elle se faisoit donner par le même Testament.

Les Puissances qui avoient fait le traité de partage, en firènt un nou-

veau, qui fut signé les 13 & 25 Mars 1700.

Dans ce nouvel acte, l'Autriche étoit mieux traitée que dans le premier; c'étoit l'Archiduc Charles qui étoit Roi d'Espagne, Souverain des Indes & des Pays-bas; le Milanès, qui lui avoit d'abord été donné, passoit au Duc de Lorraine Léopold, & la Lorraine étoit ajoutée au partage du Dauphin.

Mais l'Empereur ne souscrivit pas plus à ce second Traité de partage qu'au premier.

Le testament du Roi d'Espagne, étant devenu caduc comme le premier acte de partage, par la mort du Prince Electoral, Charles II, après avoir consulté les Jurisconsultes & les Théologiens les plus fameux, tant de l'Espagne que des autres pays Catholiques, & le Pape lui-même, nomma, le 2 Octobre 1700, pour

ſon ſeul héritier le Duc d'Anjou, ſecond fils du Dauphin.

Par là il crut ſatisfaire :

Au vœu de la nature, en appellant le fils de ſon héritier légitime.

Au vœu général de l'Europe, en appellant un puîné, qui n'auroit point d'autres Etats que ceux qu'il lui laiſſoit.

Au vœu particulier de l'Eſpagne, en réuniſſant ſur une ſeule tête toute la Monarchie Eſpagnole, ſans aucun démembrement.

Au défaut, ou ſur le refus de la France, l'Archiduc Charles étoit appellé aux mêmes conditions & pour remplir le même objet.

Charles II, Roi d'Eſpagne, mourut le premier Novembre 1700. Son Teſtament ayant été apporté en France, on y délibéra ſur l'acceptation ou ſur le refus.

Si la Maiſon d'Autriche eût ſouſ-

crit au Traité de partage, ce Traité faisoit la loi commune, aucun des deux concurrens ne pouvoit s'y soustraire; ils avoient transigé sur tous les hazards; dans la crainte que le Testament ne fût contraire, ils avoient renoncé à en profiter, s'il étoit favorable.

Mais l'Autriche n'ayant pas voulu entrer dans le Traité de partage, & s'étant réservé de faire valoir ses prétentions, l'engagement de la France étoit caduc, les Concurrens n'avoient point contracté, ils étoient libres, le Traité de partage n'étoit qu'un simple projet, resté sans exécution; la succession entière d-Espagne alloit passer à l'Archiduc, si le Duc d'Anjou la refusoit.

La guerre étoit inévitable, soit que la France acceptât, soit qu'elle refusât: car, dans ce second cas, l'Archiduc réclamant la succession en-

tière, il faudroit conquérir sur lui le partage que le Traité laissoit au Dauphin.

Et la Monarchie Espagnole ne voulant point souffrir de démembrement, sur le refus du Duc d'Anjou, qui étoit celui qu'elle souhaitoit pour Maître par préférence, elle se donneroit à l'ArchiDuc; ce seroit donc sur elle qu'il faudroit conquérir le partage du Dauphin; ce seroit à elle qu'il faudroit faire la guerre. Or ce seroit le comble de l'ingratitude. Car, enfin, qu'avoit-on à lui reprocher? Son dernier Roi avoit appellé le Duc d'Anjou: elle se donnoit au Duc d'Anjou; elle exécutoit les dernières volontés de Charles II, non-seulement avec soumission, mais avec joie; elle avoit toujours montré, elle montroit encore plus que jamais pour la Maison de France, une prédilection qui méritoit de la reconnoissance, & pour

prix de son zèle, on alloit lui faire la guerre. Elle se donnoit toute entière, librement, volontairement; mais on n'en vouloit qu'une partie, & on alloit arracher cette partie avec violence, pour le plaisir de démembrer une si belle Monarchie qu'on pouvoit réunir, ou par un respect superstitieux pour un engagement qu'on avoit voulu prendre, qu'on n'avoit point pris, & qui n'étoit rien, puisqu'il n'étoit pas réciproque.

Quels étoient encore les garants de ce Traité? les Anglois, les Hollandois, Guillaume III, les ennemis essentiels de Louis XIV, qui n'avoient eu d'autre objet, dans cet arrangement, que d'empêcher l'aggrandissement de la Maison de France, peu inquiets de celui de la Maison d'Autriche: On étoit instruit des intelligences secretes qu'ils entretenoient avec l'Empereur, & des avis qu'ils

lui avoient fait donner, avis qui n'avoient pas peu contribué à la persévérance, avec laquelle l'Empereur s'étoit refusé à l'acte de partage. Les voyoit-on en effet s'armer pour procurer l'exécution du Traité, pour forcer la Maison d'Autriche d'y souscrire? Lorsqu'on auroit mécontenté l'Espagne par un refus, lorsqu'on l'auroit irritée par des hostilités, & qu'on réclameroit ces garants infidèles, ne les verroit-on pas, comme dans les guerres précédentes, s'unir contre la France avec la Maison d'Autriche?

S'il falloit rentrer en guerre, s'il falloit de nouveau combattre l'Europe entière, ne valoit-il pas mieux que ce fût pour défendre les droits du sang, le droit héréditaire, le vœu de l'Espagne, le Testament de Charles II enfin, qui couvroit les rénonciations précédentes & détruisoit le Testament de Philippe IV? Mémoires Torci, t.

Telles furent en substance les raisons alléguées par le Marquis de Torci dans le Conseil de Louis XIV: on peut en voir le développement dans les Mémoires de ce Ministre.

Ce Conseil étoit composé du Roi, du Dauphin, du Chancelier de Pontchartrain, du Duc de Beauvilliers, du Marquis de Torci.

Ce dernier opina, comme on vient de le voir, pour l'acceptation.

Le Duc de Beauvilliers vouloit que l'on s'en tînt au Traité de partage.

Le Chancelier ne voyoit que des inconvéniens dans les deux partis.

Le Dauphin étoit pour l'acceptation du Testament, & sacrifioit sans regret, à son second fils, les avantages personnels qu'il trouvoit dans l'acte de partage.

Louis XIV se décida pour l'acceptation.

Cette résolution, prise le 11 Novem-

bre 1700, fut déclarée le 16 à l'Ambassadeur d'Espagne. Le Duc d'Anjou fut proclamé le 24 à Madrid, sous le nom de Philippe V (a), & partit le 4 Décembre pour l'Espagne.

Cette proclamation & l'attachement constant des Espagnols pour Philippe V ajoutoient un titre sacré à ses titres légitimes; la rénonciation de Marie-Thérèse, sa mère, seule objection qu'on pût lui faire, étoit entièrement couverte par le Testament de Charles II & par le consentement des peuples. Nous l'avons déjà dit; nous ne voyons pas de quel principe le Conseil Amphictionique, en le supposant

---

(a) On dit qu'un François, qui croyoit que l'usage du Sacre étoit commun à toutès les Monarchies, demandant à un Espagnol quand se feroit la cérémonie du Sacre de Philippe V, l'Espagnol répondit : *Monsieur, nous ne sacrons ni ne massacrons nos Rois.*

établi alors dans l'Europe, auroit pu partir pour donner l'exclusion à Philippe V, relativement à un Pays qui n'étoit point régi par la loi Salique.

On a cru long-temps sur la foi des ennemis de la France, que le Testament de Charles II avoit été fait à Versailles, & que le Marquis d'Harcourt l'avoit fait signer à Madrid, après avoir gagné le Conseil d'Espagne à prix d'argent. C'est une erreur que les Mémoires de Torci ont absolument détruite. La vérité est que ce grand objet de politique fut réduit à un cas de conscience, & que les Théologiens consultés par Charles II, dictèrent seuls son Testament. Le Marquis d'Harcourt n'eut d'autre part à cette affaire, que d'avoir disposé favorablement les esprits pour la France, en se faisant autant aimer des Espagnols, que les deux Harrach, père & fils, Ambassadeurs de l'Empereur,

& en général tous les Ministres de Vienne (*a*), se faisoient, par leurs imprudentes hauteurs, haïr des partisans même de la Maison d'Autriche.

Le Marquis d'Harcourt eut la gloire d'opérer la plus heureuse révolution, de changer entièrement les cœurs des Espagnols à l'égard de la France, & d'éteindre cette haine que des guerres continuelles entretenoient depuis si long-temps entre les deux Nations; par là il rendit à son Prince un des plus grands services qu'un sujet puisse rendre. On veut, avec raison, des Ambassadeurs qui fassent respecter leur Nation: ayons-en sur-tout qui la

(*a*) On sait ce que mandoit un Evêque de Lérida, Ambassadeur d'Espagne à Vienne: » Les Ministres de Léopold ont l'esprit fait » comme les cornes des chèvres de mon pays, » petit, dur & tortu ».

fassent aimer ; c'est lui donner l'Empire du monde, sans guerre & sans conquête.

Les Anglois & les Hollandois, qui représentoient en quelque sorte dans cette affaire le Conseil Amphictionique, & qui étoient les arbitres naturels des droits des Concurrens, reconnurent eux-mêmes les titres de Philippe V, mais entraînés par l'ancienne jalousie, ce fut son rival qu'ils servirent.

Ce furent eux qui transportèrent l'Archiduc en Espagne & qui le firent proclamer par son parti. On frappa pour lors une Médaille avec cette Inscription : *Charles III, par la grace des Hérétiques, Roi Catholique.* Les intérêts religieux n'étoient plus rien.

Le Pape Clément XI, Albani (*a*),

(*a*) Albani jouissoit de la plus grande réputation étant Cardinal ; lorsqu'il fut élu Pape,

faisoit des vœux pour le succès d'un choix qu'il avoit conseillé, lorsque sur la fin du Pontificat d'Innocent XII, il avoit été de la Congrégation, où l'on avoit délibéré sur la Consultation de Charles II, au sujet de son Testament.

Si les Anglois & les Hollandois avoient eu, dans l'affaire du partage, toute l'impartialité convenable à des arbitres, si leur objet véritable eût été d'empêcher la réunion de la Monarchie Espagnole, soit dans la Maison de France, soit dans la Maison d'Autriche, ils devoient être également mécontens, également ennemis

---

on frappa en son honneur une médaille avec cette inscription :

Albanum coluêre Patres, nunc maxima rerum
Roma colit. . . . .

On a de lui des œuvres recueillies en plusieurs volumes *in-folio*; mais c'est par la Bulle *Unigenitus* qu'il est le plus connu.

des deux Concurrens, puisque chacun d'eux réclamoit la succession entière, & ils pouvoient, en se déclarant contre tous les deux à-la-fois, les forcer peut-être encore au partage; mais ils ne virent que Louis XIV gouvernant la France de son chef, l'Espagne sous le nom de son petit-fils, & donnant des loix à l'Europe. L'Autriche avoit perdu le droit d'alarmer les Nations: ce funeste avantage appartenoit depuis long-temps à Louis XIV. C'étoit toujours contre lui que la balance se tournoit; il l'avoit mérité. Même en entreprenant une guerre juste, il étoit justement puni de la guerre de 1667, qu'il eût pu se dispenser d'entreprendre; de la guerre de 1672, qu'il n'eût pas dû se permettre; de la guerre de 1688, qu'il n'auroit pas dû exciter par les Chambres de Réunion & par les conquêtes faites en temps de paix.

La première année, on laissa l'Empereur préluder seul à cette grande guerre de la succession d'Espagne. La seconde année, on vint à son secours. Dès le 7 Septembre 1701, l'Angleterre & la Hollande avoient conclu avec l'Empereur le Traité nommé *la Grande Alliance.*

Jacques II mourut le 16 Septembre. Le Traité de la grande Alliance, ayant fait connoître à Louis XIV ce qu'il devoit attendre de Guillaume III, il reconnut pour Roi d'Angleterre le Prince de Galles, qu'on nommoit le Chevalier de Saint-George. C'étoit sans doute le parti le plus noble & le plus juste; mais, par le Traité de Riswick, Louis XIV avoit reconnu Guillaume III. L'Angleterre, qui avoit exclu pour jamais la branche masculine & Catholique des Stuarts & fixé la Couronne dans la ligne Protestante, se crut insultée avec son Roi. Elle

jugea que Louis XIV prétendoit lui nommer les Monarques auxquels elle devoit obéir. Guillaume III qui eût pu trouver quelque difficulté à la rengager dans une guerre ruineuse, dont elle s'applaudissoit d'avoir été délivrée par le Traité de Riswick, profita de ces nouvelles dispositions avec son habileté ordinaire, & tira de sa Nation des secours qu'il n'osoit en attendre.

Ces inconvéniens avoient été prévus dans le Conseil de Louis XIV, & on y avoit opiné unanimement contre l'avis de reconnoître Jacques III. Louis XIV, contre son penchant qui le portoit toujours à ce qu'il y avoit de plus grand, s'étoit rendu à l'avis de son Conseil. Les larmes de la veuve de Jacques II & les instances de la Marquise de Maintenon, le ramenèrent aisément à un avis qui étoit le sien. Jacques III fut reconnu. « C'est

un

» un problême à résoudre, dit l'Auteur du Siècle de Louis XIV, » si Madame de Maintenon ne pensa pas » mieux que tout le Conseil, & si » Louis XIV n'eut pas raison de laisser agir la hauteur & la sensibilité » de son ame ». Si ce parti eût réellement déterminé la guerre avec l'Angleterre, Louis XIV en devoit le sacrifice à son peuple; mais il est très-palpable que cette guerre n'en auroit pas moins eu lieu, & que Guillaume III y étoit déterminé en tout événement.

Il ne vit que déclarer la guerre; il mourut le 19 Mars 1702.

Grand Prince, grand Général, plus grand politique, qui, dans sa rivalité avec Louis XIV, parut le défenseur de la liberté de l'Europe, & qui, dans sa rivalité avec Jacques II, parut le sauveur de l'Angleterre. La bataille de Saint-Denis, près Mons,

livrée après la signature de la paix de Nimègue, fut un attentat contre l'humanité ; la révolution de 1688 fut un grand outrage fait à la nature & à la justice; mais cette guerre que Guillaume vouloit prolonger à Saint-Denis, c'étoit Louis XIV qui l'avoit fait naître, & cette révolution de 1688, c'étoit Jacques II qui l'avoit préparée par toute sa conduite. Guillaume effaça Jacques II & balança Louis XIV ; tempérament foible, ame forte, esprit étendu, pénétrant & sage, caractère froid, mélancolique & sévère; ambition démésurée, sous les apparences de la modération, activité sourde & couverte, qui s'annonçoit par de grands effets, Machiavellisme secret, qu'il ne s'avouoit peut-être pas à lui-même, mais qu'il pratiquoit sans scrupule dans l'occasion ; plus de talens que de succès, plus de succès que d'éclat,

plus de gloire que de vertu, voilà Guillaume. Sa réputation a augmenté depuis sa mort ; il semble qu'on ait voulu l'élever sur les ruines de celle de Louis XIV, qu'on a trop puni d'avoir été trop flatté. Il faudra en revenir, sur le Monarque François, à une opinion également éloignée des deux excès dans lesquels on s'est jetté tour-à-tour.

On apprend sur-tout à estimer ce grand Roi dans la dernière partie de son règne, dans ce temps où, d'une main fatiguée, il soutenoit seul le double fardeau du Gouvernement de la France accablée, & de l'Espagne déchirée.

Nous ne jetterons ici qu'un coup-d'oeil en passant sur les fermentations intérieures de l'Espagne & sur les agitations de la Cour de Madrid, où régnoient, un Roi de dix-huit ans, (qui, suivant l'expression du Mar-

quis de Louville, chef de sa Maison Françoise, avoit reçu de la nature *un esprit subjugué*), & une Reine de douze ans, fille du Duc de Savoie, ennemi couvert, puis déclaré de ses deux filles (*a*) & de ses deux gendres. Cette Princesse avoit un esprit au-dessus de son âge & un courage au-dessus de son sexe; mais tout n'en étoit pas moins en combustion autour d'elle; le chaos des intérêts & des intrigues subalternes, n'en étoit pas moins impossible à débrouiller. Les haines nationales que la sagesse du Marquis d'Harcourt sembloit avoir éteintes, se ranimoient avec plus de fureur; la lenteur Espagnole, la légèreté Françoise étoient

---

(*a*) Marie-Adelaïde de Savoye, mariée le 7 Décembre 1697 au Duc de Bourgogne, & Marie-Louise-Gabrielle, mariée le 11 Septembre 1701 au Roi d'Espagne, Philippe V.

toujours en contraste : le choc du parti d'Autriche & du parti de Bourbon devenoit toujours plus fort ; les François même étoient divisés entr'eux. L'Ambassadeur de France en Espagne étoit le Ministre naturel de Philippe V : cependant aucun Ambassadeur ne vouloit ou ne pouvoit rester en Espagne, par la difficulté de s'accorder, soit avec les Grands du Royaume, soit avec la Princesse des Ursins, *Camarèra-mayor* ou Dame d'honneur de la jeune Reine, & qui gouvernoit par elle Philippe V. En moins de quatre ans, depuis 1701 jusqu'en 1705, le Marquis, alors Duc & depuis Maréchal d'Harcourt ; le Comte, depuis Maréchal de Marsin, le Cardinal d'Etrées, l'Abbé d'Etrées, son neveu, le Duc de Grammont, enfin Amelot de Gournay furent successivement Ambassadeurs de France en Espagne ; le dernier fut le seul

qui sut plaire au Roi & à la Reine, ne pas déplaire aux Espagnols & vivre en bonne intelligence avec la Princesse des Ursins. Ainsi, au lieu de suivre un plan fixe pour la restauration de l'Espagne, on tournoit sans cesse dans un cercle de projets & de systêmes contradictoires. Louis XIV & son Ministre Torci ne recevoient, au lieu de Mémoires instructifs, que des libelles réciproques. Orri, que nous avons vu depuis gouverner les Finances de France avec une économie si heureuse, avoit été choisi pour rétablir celles d'Espagne. Ses travaux, entamés, traversés, rejettés, repris, ne produisirent enfin quelque effet, qu'après avoir triomphé des plus fortes oppositions. Le Ministère François se crut obligé de rappeller tour-à-tour, d'un côté, le Cardinal & l'Abbé d'Etrées, & le Duc de Grammont; de l'autre, la

Princeſſe des Urſins & Orri ; on renvoyoit d'abord la Princeſſe des Urſins à Rome, d'où on l'avoit tirée ; on ne vouloit pas même entendre ſa juſtification : la Reine d'Eſpagne obtint qu'elle fût entendue : elle vint à Verſailles, & on s'empreſſa de la renvoyer triomphante en Eſpagne, auſſi-bien qu'Orri. Louville fut auſſi rappellé, ainſi que le P. d'Aubenton, Confeſſeur de Philippe V, qui intriguoit avec tous les partis. Tous les Moines en faiſoient autant, tous, juſqu'aux Capucins, étoient devenus dangereux & redoutables, parce qu'on l'avoit voulu, & que depuis Philippe II l'on n'avoit ceſſé de les rendre importans & de les croire néceſſaires à tout. Les Grands cabaloient & entr'eux & avec les Autrichiens & les Anglois. L'Amirante de Caſtille Cabréra, nommé à l'Ambaſſade de

France, paroît vouloir prendre la route de ce pays : tout-à-coup il tourne vers le Portugal & va s'unir aux ennemis de Philippe V. On fut forcé d'arrêter le Marquis de Léganez, suspect aussi de trahison : il fut enfermé dans la Citadelle de Pampelune, d'où on le transféra en France, à Vincennes. On arrêta aussi, dans la suite, le Duc de Médina-Céli, Ministre d'Espagne, & qui la trahissoit ; on le conduisit au Château de Ségovie, puis à Fontarabie, où il mourut. On fut prêt encore d'arrêter pour trahison le Duc d'Uzéda, chargé des affaires de l'Italie pour Philippe V. Cependant un orage général dissipoit tous les troubles particuliers ; l'Archiduc Charles, conduit par les Anglois & les Hollandois, avoit pénétré en Espagne par le Portugal : la guerre, en éclatant, mit dans tout son jour la

fidélité Castillane, & développa toutes les ressources du zèle Espagnol; la France & l'Espagne ne formèrent qu'un peuple, comme leurs Princes n'étoient qu'une famille. Rien de plus modéré, de plus sage, de plus utile, que toutes les instructions données par Louis XIV au Roi d'Espagne, son petit-fils, soit sur ses affaires générales, soit sur tant d'épines domestiques. On fut seulement fâché de voir ce grand Roi mêler à ces soins politiques & paternels, un zèle si ardent contre le Jansénisme, annoncer cette affaire comme très-importante, & la rendre telle par l'attention qu'il vouloit bien y donner. On fut médiocrement édifié encore de voir Philippe V, au milieu de tant d'occupations capitales, auxquelles il se prêtoit à peine, assister deux fois à Naples à la cérémonie

de la liquéfaction du sang de S. Janvier, déclarer solemnellement ce Saint, second Patron d'Espagne, & solliciter sérieusement auprès du Pape une Bulle pour cette affaire.

[…]moires de […]ailles.

CHAPITRE SEIZIEME.

La Reine ANNE *en Angleterre.*

Et encore LOUIS XIV *en France.*

Depuis l'an 1702 jufqu'en 1714-1715.

GUILLAUME III, ne laiffant point d'enfans de la Princeffe Marie d'Angleterre fa femme, Anne d'Angleterre Princeffe de Dannemarck, fœur de Marie, monta fur le trône; mais le Prince de Dannemarck ne fut point affocié à la Couronne, comme Guillaume l'avoit été.

Il n'y eut rien de changé dans les difpofitions de l'Angleterre à l'égard de la France: la nation Angloife avoit pris pour elle l'infulte que Louis XIV avoit faite à Guillaume, en reconnoiffant le Chevalier de Saint-Georges pour Roi d'Angleterre, & la Reine

Anne n'en étoit pas moins blessée que ne l'avoit été Guillaume.

La guerre remplit presque tout le nouveau règne. Il existe encore des témoins de cette guerre, & la génération présente a vu les acteurs de cette sanglante scène. Nos pères nous ont assez entretenus de tant d'expéditions brillantes & funestes, de tant d'horribles combats livrés en Flandre, en Allemagne, en Italie, en Espagne, dans les Indes, & sur toutes les mers. Carpy (*a*), Chiari (*b*), Vigo (*c*),

---

(*a*) Combat de Carpi en Italie, le 15 Juillet 1701, où Saint-Frémont fut battu par le Prince Eugene.

(*b*) Combat de Chiari, le 1er. Septembre 1701, où le Duc de Savoye, le Maréchal de Villeroi, & le Maréchal de Catinat furent vaincus par le Prince Eugène.

(*c*) Combat naval devant Vigo en Espagne, le 22 Octobre 1702, où le Comte de Château-Renaud fut battu par le Duc d'Ormond.

Hochſtet (*a*), fameux d'abord par la victoire de Villars, plus fameux enſuite par la défaite de Marſin & de Tallard; Ramillies (*b*), Turin (*c*), Oudenarde (*d*), Malplaquet

(*a*) Bataille d'Hochſtet, en Allemagne, le 13 Août 1704, où l'Electeur de Bavière, les Maréchaux de Tallard & de Marſin, furent défaits par le Prince Eugène & par le Duc de Marlborough. Le 20 Septembre de l'année précédente, le Maréchal de Villars avoit défait au même lieu le Comte de Stirum.

(*b*) Bataille de Ramillies en Flandres, le 23 Mai 1706, où l'Electeur de Bavière & le Maréchal de Villeroi furent défaits par le Duc de Marlborough, le Duc de Virtemberg & le Maréchal d'Owerkerque.

(*c*) Affaire de Turin en Piémont, le 7 Septembre 1706, où le Duc d'Orléans fut bleſſé, le Maréchal de Marſin tué, & dont l'effet fut que le Prince Eugène vainqueur chaſſa les François de l'Italie.

(*d*) Bataille d'Oudenarde en Flandres, le 11 Juillet 1708, où le Prince Eugène & le Duc

(*a*) Sarragoſſe (*b*), &c. Ces noms nous rappellent des déſaſtres inconnus juſqu'alors & la fin de ce grand aſcen-

---

de Marlboroug eurent l'avantage ſur le Duc de Vendôme.

(*a*) Bataille de Malplaquet en Flandres, le 11 Septembre 1709, où le Prince Eugène & le Duc de Marlborough eurent l'avantage ſur le Maréchal de Villars, qui fut bleſſé dans cette affaire.

(*b*) Bataille de Sarragoſſe en Eſpagne, le 20 Août 1710, où le Comte de Staremberg battit le Marquis de Bai.

Nous ne parlons ici que de ces grandes défaites qui ébranlèrent l'Etat, & qui ſembloient devoir renverſer pour jamais la fortune de la France, nous omettons une multitude de petits échecs ſans nom & ſans ſuite, mais qui minoient & affoibliſſoient de plus en plus le Royaume. Nous nous engagerons encore moins dans l'énumération de ces innombrables Sièges, dont les principaux donnèrent lieu à ces batailles.

Il faut mettre immédiatement au-deſſous de

dant que Louis XIV avoit eu si long-temps sur l'Europe. Le temps étoit venu où ce Roi des Rois, qui don-

ces grands échecs, les affaires indécises, où l'on eut le malheur de pouvoir s'attribuer la victoire de part & d'autre.

Telles furent la bataille de Luzara en Italie, le 15 Août 1702, entre le Prince Eugène & le Duc de Vendôme. Le Roi d'Espagne, Philippe V, étoit à cette bataille.

Le combat naval donné devant Malaga en Espagne, le 24 Août 1704, entre le Comte de Toulouse, ayant sous ses ordres le Maréchal d'Etrées, & l'Amiral Rooke, qui avoit pris Gibraltar. On convient assez généralement que le Comte de Toulouse eut l'avantage dans ce combat, mais il s'agissoit de reprendre Gibraltar, & Gibraltar ne fut point repris.

La bataille de Cassano en Italie, le 16 Août 1705, entre le Prince Eugène, qui fut blessé, & le Duc de Vendôme, qui eut un cheval tué sous lui.

La bataille de Villa-Viciosa en Espagne,

noit à l'Angleterre des Rois réprouvés par elle, qui *châtioit la Nation méconnoissante des Bataves*, humilié aux pieds de ces mêmes Bataves & de ces mêmes Anglois, alloit reconnoître la vérité de cette maxime de Solon : que *nul homme, avant sa mort, ne doit être appellé grand ni heureux.*

Une vérité politique, non moins

---

le 10 Décembre 1710, entre le Duc de Vendôme & le Comte de Staremberg. Le Roi d'Espagne, Philippe V, étoit encore à cette bataille, ~~que~~ l'avantage fut de son côté.

La singulière affaire de Crémone, prise & reperdue par le Prince Eugène en un même jour (1er. Février 1702) peut encore être regardée comme une de ces expéditions dont les deux Partis s'attribuent l'honneur, puisque si le Prince Eugène fut chassé de la Place, il emmena prisonnier le Maréchal de Villeroi, Général de l'Armée Françoise, & plusieurs Officiers Généraux.

importante que cette vérité morale, c'est le malheur & le danger d'être redoutable ; c'est que, si une guerre injuste est un crime, une guerre même juste est un fléau.

Une autre vérité, qu'il ne faut jamais se lasser de redire, c'est que le mal se rend avec usure, que l'abus de la victoire est un arrêt que le vainqueur porte contre lui-même, & qui s'exécute toujours avec le temps. Dans la guerre de 1672 & dans celle de 1688, Louis XIV avoit embrasé le Palatinat pour punir l'Electeur Palatin de son attachement aux ennemis de la France ; le Duc de Marlborough, en 1704, embrasa la Bavière jusqu'à Munich pour punir l'Electeur de Bavière de son attachement à la France.

Plusieurs de ces grands échecs de la France ont été imputés à des divisions, à des imprudences, dont le temps & l'expérience ne nous ont

pas assez corrigés ; mais on a cru en trouver une cause plus générale dans la vie retirée & religieuse que Louis XIV menoit alors avec une femme plus propre peut-être au Gouvernement de Saint-Cyr qu'à l'Administration d'un grand Royaume. Plus éloigné des hommes, Louis XIV les connoissoit moins ; les Condés, les Turennes, ces ornemens de son regne & leurs éléves immédiats, les Créquis, les Luxembourgs n'étoient plus ; Catinat disgracié pour avoir trop bien servi, étoit caché dans la Solitude de Saint-Gratien ; des Courtisans plus assidus, des hommes réputés plus pieux, étoient à la tête des armées ; Chamillard remplaçoit à-la-fois dans le Ministère, Colbert & Louvois ; Chamillard, auquel il ne faut pas du moins refuser l'éloge d'avoir connu & avoué son insuffisance, & d'avoir enfin déposé un fardeau qu'il

avoit toujours trouvé trop pesant.

Les nouveaux Mémoires de Noailles lui imputent pourtant la foiblesse d'avoir regretté des Places, dans lesquelles, malgré toute sa probité, son incapacité seule avoit fait tant de mal.

Cependant on aimoit l'Etat : on faisoit des efforts, des succès se mêloient aux disgraces, des exploits nous consoloient de nos pertes ; les Villars, les Vendômes, les Berwick, les du Gué-Trouin soutenoient la gloire des armes Françoises. Santa Vittoria (*a*), Frédelingue (*b*), Spire (*c*), Cal-

---

(*a*) Combat de Santa-Vittoria en Italie, le 26 Juillet 1702, où le Général Viscomti fut défait par le Duc de Vendôme.

(*b*) Bataille de Fredelingue en Allemagne, le 14 Octobre 1702, où le Prince Louis de Bade fut vaincu par le Marquis de Villars, à qui sa victoire valut le bâton de Maréchal de France.

(*c*) Bataille de Spire, le 15 Novembre 1703,

cinato (*a*), Almanza (*b*), Stolophen (*c*), Rumersheim (*d*), Rio-Janeiro (*e*), &c. interrompoient le

---

où le Maréchal de Tallard battit le Prince de Hesse, qui fut depuis Roi de Suède & Successeur de Charles XII.

(*a*) Bataille de Calcinato en Italie, le 19 Avril 1706, où le Duc de Vendôme défit le Comte de Reventlau, Général Danois.

(*b*) Bataille d'Almanza en Espagne, le 25 Avril 1705, où le Maréchal de Berwick défit les Anglois & les Portugais, commandés par Milord Galowai & le Marquis de Las-Minas.

(*c*) Le 22 Mai 1707, le Maréchal de Villars force les lignes de Stolophen en Allemagne & bat les Impériaux, commandés alors par le Margrave de Bareith.

(*d*) Combat de Rumersheim en Allemagne, le 26 Août 1709, où le Comte de Merci fut battu par le Comte du Bourg, depuis Maréchal de France.

(*e*) Expédition de Rio-Janeiro au Brésil en 1711, c'est la plus brillante & la plus impor-

cours de nos malheurs ; mais les victoires étoient devenues presque aussi funestes que les défaites : l'épuisement étoit au comble, & l'affreux hyver de 1709 ayant consommé l'ouvrage

---

tante des expéditions du célèbre du Gué-Trouin. Elle valut, dit-on, plus de sept millions à nos Armateurs, mais elle causa un dommage de plus de vingt-cinq millions aux Portugais. Jamais le gain que le Vainqueur peut faire à la guerre, n'est en proportion avec les pertes du Vaincu, il est bien rare même qu'il soit en proportion avec les pertes du Vainqueur. Aussi est-on convenu de regarder comme un avantage le mal qu'on fait à son ennemi, même sans aucun profit pour soi. S'il y a quelque Génie qui préside à la ruine & à la destruction, il n'y a de gain assûré que pour lui à la guerre. L'Auteur du Siècle de Louis XIV, en exposant & en calculant les dépenses faites pour ce siége de Turin, dont le succès fut si déplorable, conclud que les frais de ces préparatifs de destruction suffiroient pour fonder & faire fleurir la plus nombreuse Colonie.

de la guerre, en amenant la famine, on crut voir les élemens conspirer avec nos ennemis; la France découragée douta quelque temps de ses ressources.

Les Alliés s'exagéroient encore son accablement, & c'étoit pour s'animer à en profiter. Le souvenir du passé leur suggéroit des précautions excessives pour l'avenir; ils vouloient, non-seulement mettre la France hors d'état d'alarmer jamais l'Europe, mais encore la punir de l'avoir alarmée, & ils croyoient en avoir trouvé le moment; ils portoient dans les délibérations de la politique, le même esprit de haine & de vengeance que dans les opérations de la Guerre.

Les véritables rivaux de Louis XIV dans cette guerre, n'étoient ni, la Reine Anne, ni les Empereurs Léopold, Joseph & Charles; c'étoient Eugène & Marlborough; Eugène des

venu l'irréconciliable ennemi de Louis XIV pour en avoir été méconnu & méprisé ; Marlborough, qui, à l'esprit de Guillaume III dont il étoit animé, joignoit de plus grands talens Militaires, ou du moins plus de bonheur à la guerre. On a observé qu'il n'avoit jamais assiégé de Place qu'il n'eût prise, ni livré de bataille qu'il n'eût gagnée. L'union, le concert qui regnoient entre ces deux grands Généraux, leur donnoient une force invincible, augmentée encore par les divisions des Généraux François.

Eugène & Marlborough étoient moins des sujets que de véritables Puissances. Eugène gouvernoit l'Empire qu'il rendoit victorieux. Marlborough gouvernoit l'Angleterre par sa renommée, & la Reine Anne par la Duchesse de Marlborough, sa femme, favorite de cette Princesse. Le Marquis de Torci dit qu'Eugène, Marl-

borough, Héinsius, Pensionnaire de Hollande étoient comme les Triumvirs de la ligue contre la France. Marlborough gouvernoit Héinsius. La paix & la guerre étoient entre les mains de deux Généraux, dont la gloire & la puissance étoient fondées sur la guerre. Louis XIV demandoit la paix & ne pouvoit l'obtenir, on s'adressoit aux Hollandois, peuple négociant, & que par cette raison l'on croyoit le moins disposé à la guerre, on flattoit Héinsius, on recherchoit un Wanderdussen, Pensionnaire de Tergaw, un Hannequin, Echevin de Rotterdam. Pettekum, résident du Duc de Holstein-Gottorp, étant venu à Versailles sans mission & sans caractère, offrir quelques facilités pour des correspondances secrettes avec la Hollande, fut regardé comme un ange de paix, descendu du Ciel, « L'opinion com-
» mune étoit alors, dit le Marquis de
» Torci,

Torci, qu'on ne pouvoit parvenir » à la paix que par les offices & l'in- » tervention des Hollandois. On eût » dit qu'ils étoient les gardiens de son » temple, que la clef en étoit entre » leurs mains, & que l'entrée en se- » roit interdite à ceux qu'ils refuse- » roient d'y introduire ». Ils n'étoient pas disposés à y admettre facilement les François.

La commission d'aller traiter secrettement en Hollande avec des pouvoirs & toute la confiance de Louis XIV, paroissoit alors assez désagréable pour qu'on craignît d'en être honoré. Voisin, Conseiller d'Etat, qui fut dans la suite Secrétaire d'Etat de la guerre & Chancelier, la refusa : le Président Rouillé en fut chargé à sa place; il vint, avec tout le mystère qui fut exigé, jusqu'à un village de Hollande, nommé Streydensaas, vis-à-vis du Moërdick, sans savoir même

le nom des Députés avec lesquels il alloit conférer. Ces Députés se trouvèrent être Buys, Pensionnaire d'Amsterdam, pédant obscur dans ses longs discours & fécond en difficultés; Wanderdussen, mieux disposé, plus pacifique, mais qui sembloit n'être là que pour applaudir à Buys.

« Le nom de paix, dit encore le Marquis de Torci, » présente l'idée » d'un état si heureux, que quiconque s'y oppose directement, est » regardé comme ennemi du bonheur » & de la tranquillité publique. Ceux » qui se plaisent le plus aux horreurs » de la guerre, dissimulent leurs sentimens & veulent qu'on les croie » pacifiques ». Buys & Wanderdussen affectoient les dispositions les plus favorables; ils paroissoient flattés, & ils l'étoient sans doute de voir chez eux un Plénipotentiaire du Roi de France; ils louèrent & remercièrent

le Préſident Rouillé de ſon empreſſement à ſe rendre en Hollande, du courage qu'il avoit d'y venir en temps de guerre, ſur la ſimple ſauve-garde d'un paſſe-port expédié ſous un autre nom que le ſien : en effet le paſſe-port étoit ſous le nom de Voiſin, qui avoit été choiſi d'abord pour cette commiſſion ; ils lui apprirent le danger qu'il avoit couru d'être enlevé par un parti que le Comte d'Albermale, Commandant à Bruxelles, avoit diſpoſé, ſur ſa route, dans cette vue. Un homme ſage, qu'on ne nommoit pas, avoit fait révoquer cet ordre. Le ſouvenir de 1672 perçoit à travers ces démonſtrations de zèle & d'amitié. Ces éloges couvroient une exagération perfide du deſir & du beſoin qu'on ſuppoſoit aux François de faire la paix, & le projet de meſurer la rigueur des conditions ſur ce beſoin qu'on jugeoit extrême.

L'inégalité des contractans & l'ascendant des vainqueurs étoient marqués dans toutes les circonstances de la négociation. Rouillé montroit ses pouvoirs : on n'en avoit point à lui montrer, parce que, pour en obtenir, il eût fallu, disoit-on, révéler aux Députés de toutes les Provinces, le secret des Conférences ; on exigeoit de Rouillé le plus profond secret, tandis qu'Eugène & Marlborough étoient instruits de tout par Héinsius. Il étoit aisé de s'en appercevoir à la dureté toujours croissante des conditions ; les incidens renaissoient sans cesse. A peine avoit-on arraché un sacrifice, qu'on en exigeoit un autre ; à peine avoit-on donné une espérance qu'on la retiroit sous prétexte de nouvelles instructions ; il falloit des sûretés pour tout ce que la France promettoit : la simple parole devoit suffire pour tout ce que pro-

mettoit la Hollande : il falloit des barrières à tous les Confédérés pour les mettre en sûreté contre cette énorme puissance de Louis XIV, qu'on croyoit cependant épuisée & sans ressource ; il en falloit d'immenses à la Hollande : elle les poussoit jusqu'au milieu de la Flandre, & il lui falloit aussi des Places de sûreté pour son commerce dans les Indes ; il falloit une barrière pour l'Empire le long du Rhin ; il falloit que la démolition du Port & des fortifications de Dunkerque servît de barrière à l'Angleterre en France même. Enfin, l'abus de cette théorie de barrières fut poussé à un tel excès, qu'on alla jusqu'à dire que les Royaumes de Naples & de Sicile étoient une barrière nécessaire pour le Tirol. Cette proposition, qui n'auroit paru qu'une plaisanterie outrée dans une parodie, où l'on auroit voulu tourner en ridicule le systême

Mémoires de Torci.

des barrières, fut avancée sérieusement par le Pensionnaire Héinsius.

Les Conférences furent transférées, sans objet comme sans succès, du Moërdick à Voërden, puis à Boëdgrave, où elles se tenoient sur l'eau dans un Yacht, toujours pour mieux garder ce secret, qu'Héinsius révéloit toujours à Marlborough.

Rouillé avoit ordre de ne s'offenser de rien, de ne jamais se rebuter, sur-tout de ne point rompre les Conférences & de ne point quitter la Hollande. Le Roi le lui recommandoit expressément dans ses instructions & dans ses lettres: il l'exhortoit lui-même à la douceur & à la patience. Etoit-ce là ce Roi si fier & si redoutable? Oui, & c'étoit le fruit de l'avoir trop été; c'étoit pour avoir autrefois rejetté les soumissions des Bourguemestres de Hollande, qu'il étoit obligé alors de dévorer

leurs hauteurs & d'implorer leur indulgence.

Tandis que les Alliés, par l'énormité de leurs prétentions, mettoient un obstacle invincible à la paix, tantôt ils insinuoient que les offres du Roi n'avoient rien de sincère, & que Rouillé n'avoit été envoyé en Hollande que pour les amuser & les tromper, tantôt ils publioient que c'étoit Louis XIV lui-même qui se refusoit à la paix, par la frivole vanité de conserver quelques Places dont il avoit fait la conquête en personne. Ces imputations n'étoient que trop accueillies en France, où le peuple, succombant sous le fardeau des impôts, croyoit aisément qu'on ne faisoit pas ce qu'il falloit pour avoir la paix, puisqu'on ne l'obtenoit pas.

Sur le compte que le Président Rouillé avoit rendu au Roi, des conférences, il se tint en France un grand

Conseil, dans lequel le Chancelier de Pontchartrain & le Duc de Beauvilliers, après avoir peint l'état déplorable où la Nation étoit réduite, & avoir opiné pour la paix, à quelque prix qu'il fallût l'obtenir, presserent Chamillard, qui étoit encore Ministre de la Guerre, & Desmarêts, qui étoit dès-lors Ministre des Finances, de déclarer au Roi en vrais Citoyens, en Ministres fidèles, si, d'après la connoissance qu'ils avoient de l'état des Troupes & de celui des Finances, ils croyoient qu'il fût possible de soutenir les dépenses, & prudent de s'exposer au hasard d'une campagne. On étoit alors au Printemps de 1709, & la campagne alloit s'ouvrir.

Mémoires de Torci, t. I, p. 338-339.

» Une scène si triste, dit le Marquis de Torci, » seroit difficile à décrire, » quand même il seroit permis de ré- » véler le secret de ce qu'elle eut de » plus touchant ».

Il nous cache donc ici quelque chose de plus fort & de plus touchant encore.

Il ajoûte ensuite cette réflexion :

» Le Roi éprouva pour lors que l'é-
» tat d'un Monarque, Maître absolu
» d'un grand Royaume, n'est pas tou-
» jours l'état le plus heureux & le plus
» à souhaiter. Il sentit que s'il étoit au-
» dessus des autres hommes, il étoit
» aussi exposé à de plus grands revers ;
» que plus on est élevé, plus l'infor-
» tune est sensible, & que c'est pour
» un Prince le sujet d'une douleur aussi
» vive que légitime, de se voir attaqué
» de tous côtés, sans avoir les moyens
» ni de soutenir la guerre, ni de faire
» la paix. »

Voilà donc quelle étoit sa situation de Louis XIV. Il étoit attaqué de tous côtés, & n'avoit les moyens ni de soutenir la guerre, ni de faire la paix. C'est son Ministre qui nous l'apprend.

C'est donc bien injustement qu'on cite Louis XIV comme un exemple d'un Prince à qui la guerre a été utile. Il est aisé de voir que la guerre ne lui avoit procuré que ce qu'elle procure aux Guerriers les plus heureux, des avantages d'un moment, renversés par les plus affreux revers ; ce qu'il a eu d'avantages réels & solides, s'explique naturellement par d'autres causes, & l'on n'en peut rien attribuer à la guerre.

Le Roi, pour se justifier envers ses peuples de la continuation de la guerre, prit le parti de leur faire connoître & les propositions qui lui avoient été faites & les sacrifices qu'il avoit offerts.

Torci, Ministre zèlé, vertueux & intelligent, touché de la scène dont il ne nous a décrit qu'une partie, offrit au Roi d'aller lui-même négocier en Hollande avec le Pensionnaire Héinsius, il crut que le Ministre du

Roi pourroit lever des difficultés, épargner des longueurs, dissiper des nuages. Mais tout se tourne contre les malheureux. Une démarche si forte ne fit que confirmer l'opinion que la France étoit réduite aux dernières extrémités; il arriva pour lors à Torci, la même chose qui étoit arrivée à la Marquise de Maintenon, lorsqu'elle avoit voulu guérir une Religieuse de Moret de l'orgueil qu'elle avoit de se croire fille de Louis XIV. On sait la réponse de la Religieuse: » Madame, » la peine que prend une personne de » votre rang de venir exprès ici dire » que je ne suis pas fille du Roi, me » persuade que je le suis ». De même, la peine que prenoit le Ministre de Louis XIV d'aller, au péril de sa personne, jusqu'à la Haye, dire au Pensionnaire Heinsius que les Alliés devoient s'en tenir aux offres du Roi, leur persuada qu'ils pouvoient exiger

davantage, & que la France ne pouvoit plus se passer de la paix.

Héinsius, créature de Guillaume III, & qui lui devoit sa place de pensionnaire de Hollande, avoit autrefois été envoyé en France par ce Prince, après la paix de Nimégue, pour traiter d'affaires concernant la Principauté d'Orange. Son zèle pour les intérêts de Guillaume avoit déplu à Louvois, qui, regardant tous les Européens comme des sujets de son Maître, s'étoit emporté jusqu'à menacer Héinsius de la Bastille. Guillaume & Louvois n'étoient plus, mais Héinsius n'avoit oublié ni les bienfaits de l'un ni les menaces de l'autre, & quoiqu'il fût naturellement doux & modéré, Torci eut quelquefois à expier les violences de Louvois. Héinsius d'ailleurs ne faisoit qu'annoncer les volontés d'Eugène & de Marlborough.

Les conférences qui n'étoient d'abord qu'entre Héinsius & Torci, devinrent plus générales. Eugène & Marlborough vinrent à la Haye, le Président Rouillé étoit toujours resté en Hollande. Torci & Rouillé d'un côté ; Eugène, Marlborough, Héinsius, Buys & Wanderdussen de l'autre, traitèrent à fond tous les objets. Parmi les demandes nouvelles que les Alliés formoient tous les jours & qui passoient les pouvoirs, non seulement du Plénipotentiaire, mais même du Ministre, le Prince Eugène redemanda l'Alsace pour l'Empereur ; on lui opposa le traité de Munster, devenu depuis plus de soixante ans la base de tous les traités entre la France & l'Empire. » M. le Prince Eugène s'échauffant, dit le Marquis de Torci, » avança que l'Empereur avoit un juste » titre de prétendre présentement une » province qu'il avoit été obligé de

Mémoires de Torci, Lettre au Roi du 22 Mai 1709.

» céder par le traité de Munster, & » que la force & le bon état des af- » faires étoient des raisons suffisantes » pour revenir contre les traités oné- » reux. Je demandai au Pensionnaire » & à ceux dont l'assemblée étoit » composée, s'ils convenoient de cette » maxime, & si nous devions l'établir » pour fondement de la paix dont il » étoit question. M. le Prince Eugène » voulut expliquer ce qu'il avoit » avancé, & quoiqu'il en parlât bien, » ses raisons furent très foibles.

Dans le systême de guerre, la maxime du Prince Eugène n'étoit qu'un trait de sincérité, qui ne demandoit ni désaveu ni explication. Dans ce systême, le fort fait la loi, le foible la reçoit, le vainqueur profite du moment, le vaincu attend un moment favorable, toute paix n'est qu'une trève, & les traités ne sont rien. Cependant la Nature réclame si puissamment con-

tre la force, que ce qu'on fait toujours dans le syſtème de guerre, on n'ôſe jamais l'avouer ; en exerçant l'Empire de la force, on parle de droit & de juſtice. Voilà ce qui faiſoit paroître la maxime du Prince Eugène hardie & dure, quoiqu'elle ne fût que vraie. C'eſt dans le ſyſtême de paix ſeulement qu'une telle maxime a droit de ſcandaliſer, c'eſt le ſyſtême de paix qui peut ſeul réconcilier les actions des hommes avec leurs paroles.

Héinſius étoit incorruptible, le Prince Eugène étoit trop au deſſus de la corruption, mais on ſavoit que Marlborough aimoit l'argent, on l'attaqua de ce côté. Louis XIV lui avoit fait faire des propoſitions par le Duc de Berwick ſon neveu (*a*) &

(*a*) Le Duc, depuis Maréchal de Berwick, étoit fils de Jacques II, & d'Arabelle Churchil, ſœur de Marlborough.

par le Marquis d'Alègre. Torci dans sa première conférence avec Marlborough, crut s'appercevoir qu'il faisoit souvent revenir avec art dans la conversation les noms de ces deux personnes, & qu'il sembloit vouloir pénétrer si Torci étoit instruit de leur négociation avec lui, il fit connoître qu'il ne l'ignoroit pas, il l'assura que les dispositions du Roi n'étoient point changées à cet égard ; Marlborough rougit, & parla d'autre chose. Torci essaya plus d'une fois de le ramener des intérêts généraux à ses intérêts particuliers, chaque fois Marlborough rougissoit, & paroissoit vouloir détourner la conversation ; » cependant, continue Torci, » Marlborough n'o» mettoit aucune occasion de parler » de son respect pour Louis XIV, » même de son attachement à la per» sonne de S. M. C'étoit en France » & sous M. de Turenne qu'il avoit

Mémoires de Torci, t. 2, pag. 142 & 143.

» appris le métier de la guerre. Il vou» loit persuader qu'il en conservoit une » éternelle reconnoissance. Ses expres» sions étoient accompagnées de pro» testations de sincérité démenties par » les effets, de probité appuyée de » sermens sur son honneur, sa con» science, & nommant souvent le » nom de Dieu, il l'appelloit à témoin » de la vérité de ses intentions. On » étoit tenté de lui dire : *Pourquoi ta » bouche profane ose-t'elle citer ma loi ?*

Cette négociation fut suivie. On voit dans une instruction de Louis XIV au Marquis de Torci, le prix qu'il mettoit aux différens avantages que Marlborough lui feroit obtenir :

» Deux millions..... pour la réserve » de Naples & de la Sicile pour le » Roi mon petit-fils, ou enfin pour la » réserve de Naples seule à toute ex» trêmité ».

« Je lui ferois la même gratification

» pour Dunkerque, conservé sous mon
» obéissance, avec son port & ses for-
» tifications, sans la réserve de Na-
» ples ni de la Sicile ».

» Même gratification pour la simple
» conservation de Strasbourg »......

» Mais de tous ces différens partis,
» la réserve de Naples est celui que
» je préférerois ».

» Je consentirois à porter cette gra-
» tification à trois millions, s'il con-
» tribuoit à la réserve de Naples, & à
» me faire conserver Dunkerque aussi
» fortifié & avec son port »......

» Même somme, en procurant la
» réserve de Naples & la conservation
» de Strasbourg ».....

» Ou la conservation de Strasbourg
» & de Dunkerque »......

» En dernier lieu, je veux bien
» que vous offriez au Duc de Marl-
» borough jusqu'à quatre millions, s'il
» me facilitoit les moyens d'obtenir

» Naples & la Sicile pour le Roi mon » petit-fils, & de conserver Dunker» que fortifié & son port, & Stras» bourg & Landau »......

» Ou encore la même somme, » quand la Sicile seroit exceptée de » ce dernier article ».

C'étoit au Ministre Négociateur à ménager habilement la gradation des objets & la proportion des offres aux demandes, enfin à obtenir le plus, & à donner le moins qu'il seroit possible.

Voilà les extrémités où la France étoit réduite; voilà le fruit des guerres de Louis XIV.

Ces offres ne produisirent aucun effet, & Torci revint sans avoir rien obtenu.

La Campagne de 1709 ajouta aux pertes de la France, sans ajouter beaucoup aux avantages des Alliés. Le Pape Clément XI qui s'étoit dé-

claré si hautement pour Philippe V, forcé de reconnoître l'Archiduc, chercha, selon le génie de la Politique Italienne, des titres & des expressions qui pussent ne le pas compromettre; il écrivit à l'Archiduc, *à notre très-cher fils, Roi Catholique en Espagne*, il triomphoit de ce détour, c'étoit avoir parlé exactement & n'avoir point appellé l'Archiduc *Roi d'Espagne*. Une flotte Angloise dans la Méditerranée, des troupes Allemandes sur les terres de l'Eglise, firent abandonner tous ces subterfuges; il fallut écrire: *à notre très-cher fils, Roi des Espagnes*. Tout ce que put faire Clément XI, ce fut de s'excuser auprès de Philippe V, en disant que cette reconnoissance ne donnoit point un nouveau droit à l'Archiduc, mot qui a paru remarquable dans la bouche d'un Pape.

Cependant la France entretenoit

toujours quelques correſpondances ſecrettes en Hollande ; Pettekum s'agitoit pour ne pas perdre la récompenſe qu'on lui avoit promiſe ſi la paix ſe faiſoit par ſon moyen ; c'étoit là le vrai motif de ſon zèle. Enfin en 1710 le Roi envoya en Hollande le Maréchal d'Huxelles & l'Abbé de Polignac pour conférer de nouveau avec Buys & Wanderduſſen. Les conférences ſe tinrent d'abord dans un Yacht près du Moërdik, enſuite à Gertruydenberg. Le nom de ce dernier lieu rappelle le dernier dégré d'abaiſſement & d'humiliation pour la France.

Aux conférences de la Haye les Alliés avoient donné par écrit les conditions qu'ils preſcrivoient comme articles préliminaires de la paix, & dont la dureté avoit fait abandonner la négociation. Accablé des maux de ſon peuple, Louis XIV s'étoit enfin

déterminé à tous les sacrifices éxigés par ses ennemis; il se bornoit à demander une modification ou du moins une explication des articles 4me. & 37me. de ces Préliminaires, qui concernoient la cession que Philippe V devoit faire de toute la Monarchie d'Espagne à l'Archiduc Charles, sous la garantie de toutes les Puissances contractantes. Il étoit dit expressément qu'en cas de résistance de la part de Philippe V, *le Roi très-Chrétien & les Princes & Etats Stipulans prendroient de concert les mesures convenables pour assurer l'entier effet de cette clause.*

Louis XIV retiroit ses troupes de l'Espagne, défendoit à ses sujets de donner aucuns secours directs ou indirects à son petit-fils, offroit d'employer auprès de ce Prince toutes les voies de conseil, tous les moyens de persuasion; mais il demandoit d'être

dispensé d'employer les moyens de contrainte ; en un mot, il demandoit qu'on n'obligeât pas un ayeul à faire la guerre à son petit-fils pour le détrôner. En effet, cette proposition hazardée l'année précédente aux conférences de la Haye, avoit paru si révoltante, que sur les plaintes des Plénipotentiaires François le Prince Eugène & le Duc de Marlborough niérent qu'elle eût jamais été faite. Cependant elle se trouvoit contenue en substance dans les deux articles sur lesquels la France demandoit une explication nécessaire, & lorsqu'il avoit été question de rédiger ces articles, Marlborough qui convenoit de la dureté de cette proposition, avoit fourni des idées pour l'adoucir, & l'exprimer de manière que Louis XIV exigeât la cession, sans s'engager à faire la guerre à Philippe V, en cas de refus; mais lorsque Torci

vouloit écrire, & rédiger les articles conformément aux idées de Marlborough & presque sous sa dictée, Marlborough désavouoit toujours ces articles comme trop foibles & n'engageant pas assez Louis XIV, Buys alla plus loin à Gerdruydenberg, il entreprit de justifier les articles tels qu'ils étoient, & trouvant une si belle occasion d'étaler sa confuse éloquence, il se mit à prouver longuement qu'il s'agissoit de la part de Philippe V, non d'une cession, mais d'une véritable restitution ; que toute la Monarchie d'Espagne appartenoit à l'Archiduc seul ; qu'un Monarque équitable pouvoit employer son autorité paternelle pour empêcher ses enfans de retenir le bien d'autrui, & s'ils manquoient de déférence pour ses ordres, employer la contrainte pour les forcer d'obéir.

Mémoires de Torci.

Les Plénipotentiaires François détruisoient

truisoient tout ce systême, en observant que Guillaume III & les Hollandois avoient reconnu les droits de Philippe V & que la guerre qu'ils faisoient à la Maison de France étoit de leur part une variation manifeste; mais il ne s'agissoit pas d'avoir raison, il s'agissoit d'obtenir la paix.

Louis XIV ne se rebutoit de rien, il alla jusqu'à offrir de l'argent aux Alliés pour la guerre d'Espagne, & demanda seulement qu'on lui épargnât les hostilités directes, contre son petit-fils. Sa proposition fut écoutée, mais elle fut rejettée, & les ennemis devenant plus exigeans à mesure qu'il se montroit plus facile, ne se bornèrent plus à demander, suivant l'article IV des Préliminaires, que Louis XIV joignît ses forces à celles des Alliés pour la guerre d'Espagne, ils allèrent jusqu'à exiger qu'il se chargeât seul de détrôner son petit-fils & de remettre

dans deux mois à l'Archiduc Charles toute la Monarchie Efpagnole. Ce fut là leur dernière demande & leur loi fuprême.

Puifqu'il falloit faire la guerre, le Roi préféra de la faire à de tels ennemis, & la France refta encore pendant quelques années écrafée fous le double poids des défaites & des victoires.

Les côtes de la France étoient infultées, fes frontières étoient entamées; elles l'étoient au Nord par la prife de Lille, elles l'étoient au Midi par une defcente des Anglois au Port de Cette en Languedoc, ils avoient furpris ce port, ils s'étoient emparés d'Agde, ils menaçoient Befiers; on les voyoit déjà prêts à donner la main aux fanatiques du Vivarais & des Cévennes; le Duc de Noailles, accouru du Rouffillon, par une attaque vigoureufe, précédée d'une marche

forcée, chassa les Anglois, sauva le Languedoc & les Provinces voisines ; mais tout restoit toujours ou attaqué, ou menaçé.

Tant de violence devoit avoir un terme, & ce terme approchoit. Un Ecclésiastique, fils d'un Marchand de S. Germain en Eaye, nommé l'Abbé Gautier, simple Aumônier, qui avoit suivi le Maréchal de Tallard en Angleterre, & qui disoit la Messe dans les Chapelles des Ambassadeurs Catholiques à Londres, arrive à Paris, va trouver le Marquis de Torci. » Voulez-vous la paix ? » lui dit-il, » *c'étoit*, » dit Torci, » *demander à un malade* » *s'il desiroit la santé !* — Eh bien, » cessez d'implorer la Hollande, qui » vous amuse & vous insulte, adressez-vous à l'Angleterre, c'est de là » que viendra vôtre salut ». Il avoit raison. Tout étoit changé dans ce païs de révolutions. La Reine Anne

s'étoit dégoutée de la perſonne & laſſée de l'Empire de Sara Jennings, Ducheſſe de Marlborough. Une nouvelle favorite la gouvernoit, l'imprudente Marlborough s'étoit donné une Rivale, en faiſant entrer au ſervice de la Reine une de ſes parentes, nommée Hill, qui fut depuis Milady Masham. Plus imprudente encore, la même Ducheſſe de Marlborough, voyant ce crédit naiſſant ébranler le ſien, acheva de ſe perdre par des hauteurs & des traits d'aigreur, qui aliénèrent entièrement le cœur de la Reine. Une jatte d'eau que la Ducheſſe, par une maladreſſe réelle ou feinte, répandit ſur la robe de la nouvelle favorite, dans un moment où la Reine & ſes femmes prenoient plaiſir à conſidérer la beauté de cette robe, fut le dernier écueil où vint ſe briſer cet énorme crédit des Marlboroughs, la Ducheſſe fut entièrement diſgraciée, le Miniſ-

tère fut changé ; de Wigh qu'il étoit, il devint Tory ; on attaqua par dégrès la puiſſance du Duc de Marlborough lui-même ; on commença par borner ſon autorité ; on rechercha enſuite ſon adminiſtration ; on oſa lui faire ſon procès, dans le même lieu, dit le Marquis de Torci, où, depuis dix ans, il recevoit au nom de la Nation des remerciemens & des éloges au retour de chaque campagne. Mémoires Torci, t. 3

Mais la politique intérieure avoit fait quelques progrès ; on commençoit à comprendre que dans un païs ſi ſujet aux révolutions & où les différens partis avoient tour-à-tour l'avantage, le mal qu'on faiſoit à ſes ennemis dans le temps de la faveur étoit la meſure de celui qu'on devoit en attendre dans le temps de la diſgrace (*a*). On ſe contenta d'abaiſſer

(*a*) Voilà ce que les particuliers conçoivent quelquefois, & ce que les Nations n'ont en-

& d'humilier Marlborough, on ne voulut pas le perdre parce qu'on craignit les répréſailles; ſon avidité, ſes extorſions fournirent des raiſons ou des prétextes de le dépouiller de ſes emplois, & on prétendit montrer aſſez de reſpect pour ſa gloire en lui laiſſant la vie.

Le nouveau Miniſtère fit aiſément connoître à la Reine une vérité que tout le monde ſentoit depuis long-temps & qu'on n'oſoit lui dire, c'eſt que Marlborough ſeul avoit intérêt à la continuation d'une guerre qui augmentoit tous les jours ſa gloire & ſa puiſſance, mais qui ruinoit la Nation, ſans qu'elle en tirât ou même

---

core pu parvenir à concevoir, parce que les particuliers ont un ſentiment de leur foibleſſe qui les éclaire, au lieu que les Nations ont un ſentiment exagéré de leur force, qui les trompe & les enhardit au mal.

qu'elle s'en promît aucun avantage; toutes les vûes se tournèrent vers la paix, l'Angleterre sentit ses forces en connoissant ses vrais intérêts, elle jugea, que soit que l'Espagne restât à la Maison de France ou à la Maison d'Autriche, ce qui étoit peut-être assez indifférent pour l'Europe en général & pour l'Angleterre en particulier, il s'agissoit d'assurer aux Anglois par un traité solide tous les avantages qu'ils pouvoient espérer pour leur commerce, soit dans la Méditerranée, soit dans les Indes; elle commença donc à rechercher sous main la France; l'Abbé Gautier n'étoit pas venu sans instructions ni sans mission, il en avoit assez pour pouvoir agir, assez peu pour pouvoir être désavoué; ce fut aussi sur ce pied que la France l'employa. Son voyage en occasionna un autre que fit en France le célèbre Mémoire Torci.

Prior, qui connoissoit déjà ce païs, où il avoit été long-temps Secrétaire d'Ambassade.

Quand la Hollande vit que la France n'étoit pas sans ressource, elle montra quelque regret de lui avoir ôté toute espérance & elle lui fit aussi des avances secrettes par l'entremise de Pettekum ; ainsi la France, dans le moment où ses affaires paroissoient déséspérées, étoit recherchée par les deux Puissances les plus redoutables pour elle & qui l'avoient le plus cruellement humiliée ; elle se vit dans le cas de choisir entre ces deux Puissances, & elle préféra de traiter directement avec l'Angleterre.

Elle fit partir pour Londres Ménager, Député pour la ville de Rouen au Conseil du Commerce, l'homme de l'Europe le mieux instruit de ce qui concernoit le Commerce des In-

des Occidentales ; il avoit formé le projet, si important pour la pacification générale & perpétuelle, de laisser le commerce libre dans le nouveau Monde, à toutes les Nations de l'Europe, sans que l'Espagne en reçût aucun préjudice & même de concert avec cette Puissance. Il est rare que des projets utiles à l'humanité entière réussissent ; l'Europe n'étoit pas encore en état de l'entendre, mais il suivit avec Prior la négociation particulière dont il étoit chargé. Tous deux agissant de bonne foi, tous deux étant amis de la paix & se voyant élevés par leur mérite personnel à ce noble emploi de Pacificateurs de l'Europe, ils eurent bien-tôt avancé ce difficile ouvrage, & ils se piquèrent de le consommer. Ann. 17

D'un autre côté Philippe V abandonné par Louis XIV son ayeul, lui avoit demandé pour dernière grace

un homme, un seul homme (*a*); c'étoit le Duc de Vendôme; ce Général n'avoit point alors de commandement, il étoit assez négligé en France; mais Philippe V qui, en 1702 avoit fait la guerre avec lui en Lombardie, le jugeoit seul capable de rétablir ses affaires. C'est ainsi que Charles V avoit confié le commandement de ses armées & donné l'épée

(a) *Ex quo intelligi potest unum hominem pluris quàm civitatem fuisse*, dit Cornélius Nepos, en parlant d'Epaminondas. Le Roi d'Espagne jugeoit bien plus sainement du Duc de Vendôme que le Duc de Bourgogne, qui ne le trouvoit *nullement Général*. (Lettre du Duc de Bourgogne à Madame de Maintenon, après le combat d'Oudenarde en 1708.) Il faut pourtant avouer que les nouveaux Mémoires de Noailles font appercevoir sensiblement beaucoup de fautes & de négligences du Duc de Vendôme, même dans cette dernière expédition d'Espagne, mais il lui reste la bataille de Villa-Viciosa, qui fit époque & révolution.

de connétable à Du Guesclin pour l'avoir vu se comporter en Héros & en grand Capitaine au siège de Melun. Tant il importe aux Rois de voir par eux-mêmes! Le Duc de Vendôme surpassa les espérances de la France & de l'Espagne, & changea tellement l'état des affaires générales, que, dans les conférences entre Ménager & Prior, non seulement il ne fut plus parlé de ces odieux préliminaires de 1709, ni de l'idée barbare d'obliger un père à faire la guerre à son fils, mais même on partit constamment de la supposition que l'Espagne & les Indes resteroient à Philippe V & que c'étoit avec lui qu'il falloit régler les intérêts du commerce de l'Angleterre.

Un de ces événemens qui changent tout-à-coup le systême Politique, vint encore assurer la Couronne d'Espagne à Philippe V, l'Empereur Joseph

mourut le 17 Avril 1711 & il ne resta plus de mâle de la Maison d'Autriche, que l'Archiduc Charles, qui fut Empereur sous le nom de Charles VI. En joignant la Monarchie Espagnole à l'Empire & aux Etats héréditaires de la Maison d'Autriche en Allemagne, ce Prince alloit réunir toute la Puissance de Charles-Quint. Ce n'étoit plus un cadet d'Autriche qui réclamoit la succession d'Espagne; c'étoit l'Empereur, c'étoit l'unique héritier de cette puissante Maison. Depuis dix ans on faisoit la guerre pour empêcher l'aggrandissement de la Maison de France, & c'étoit la Maison d'Autriche qui devenoit redoutable à l'Europe. L'inconvénient qu'on avoit voulu prévenir par les traités de partage, l'inconvénient de la réunion, ne se trouvoit que dans la Maison d'Autriche. La France du moins ne présentoit qu'un puîné pour

recueillir la succession d'Espagne, & si la crainte d'une réunion simplement éventuelle & possible, avoit armé l'Angleterre & la Hollande contre la France, le même intérêt devoit les armer à plus forte raison contre l'Autriche où cette réunion étoit réelle & actuelle. Ce fut là le vrai motif qui engagea les Alliés à se séparer de l'Autriche & à reconnoître Philippe V.

L'Angleterre fut la première Puissance qui entra dans ces vues, & si la Hollande s'y refusa encore quelque temps, ce fut moins par des motifs politiques que par un reste de ressentiment contre la France, au souvenir de 1672.

Les Préliminaires avoient été signés à Londres au mois d'Octobre 1711, il ne s'agissoit plus que de les faire adopter par les autres Puissances. Les ennemis de la paix vouloient toujours faire prévaloir les Préliminaires de 1709. Buys vint à Londres pour empêcher Mémoire Torci.

ou du moins retarder la pacification ; il comptoit sur son éloquence, & ses amis comptoient sur ses intrigues ; il s'unit avec Marlborough & les Wighs, & avec le Comte de Gallas, Ambassadeur de l'Empereur à Londres, pour renverser, s'il se pouvoit, le nouveau Ministère ; ils s'attachèrent sur-tout à corrompre le Parlement pour qu'il s'opposât à la paix. Ils parvinrent à peine à l'emporter d'une voix dans la Chambre Haute, que le regne de Guillaume & celui de Marlborough avoient remplie de Wighs, & où huit domestiques de la Reine, gagnés à prix d'argent, votèrent contre les intentions connues de cette Princesse, mais le parti de la paix l'emporta de cent vingt-six voix dans la Chambre Basse. L'animosité augmentoit tous les jours entre les Wighs & les Torris ; les Wighs, zélateurs de la République, du Presbytéranisme & de la guerre ; les Torris

partisans de l'autorité royale, de la Religion Anglicane, & de la paix.

La succession d'Angleterre n'étoit pas un article moins délicat, ni moins litigieux que la succession d'Espagne. Dans les Monarchies ordinaires on veut que le peuple soit de la Religion du Prince; en Angleterre, on vouloit que le Prince fût de la Religion du peuple; en conséquence on avoit exclu du trône Jacques II & son fils.

Des deux filles de Jacques II, Marie, l'aînée, étoit morte en 1695 sans laisser d'enfans de son mariage avec Guillaume III.

Anne, d'un très-grand nombre d'enfans qu'elle avoit eus de son mariage avec le Prince George de Danemarck, n'avoit pu élever qu'un fils, qu'on nommoit le Duc de Glocester. Il mourut en 1700 à l'âge de neuf ans. L'année suivante & encore du vivant de Guillaume, la nation fit un régle-

ment pour fixer la Couronne dans la ligne Protestante, & renverser les espérances que les Jacobites commençoient à fonder sur le défaut d'enfans nés de Marie & d'Anne. On décida que si Guillaume III & Anne sa belle-sœur venoient à mourir sans enfans, la Couronne passeroit à la Maison d'Hanovre par la Princesse Sophie, fille d'Elisabeth d'Angleterre, fille de Jacques I.

C'étoit déclarer bien hautement sur tous les points, qu'il n'y avoit aucun principe fixe par rapport à la succession d'Angleterre, & que la Nation donnoit la Couronne à qui elle vouloit. En effet, par cet arrangement, une Maison étrangère, la Maison d'Orange, étoit d'abord préférée même aux branches Protestantes de la Maison regnante, puisque la préférence étoit donnée aux enfans que Guillaume III pourroit avoir, même aprés la mort de

Marie, & par conſéquent à des enfans qui auroient pu être étrangers à la Maiſon Stuart, diſpoſition bien étrange, & qui prouvoit bien que le titre de Guillaume III à la Couronne étoit le droit de conquête. N'étoit-ce donc pas aſſez de lui laiſſer la Couronne en uſufruit, après la mort de Marie, ſans lui donner encore la faculté de la tranſmettre à des enfans étrangers à Marie & à la Maiſon Stuart? Il eſt vrai cependant que Guillaume III étoit petit-fils de Charles I, par la Princeſſe Marie ſa mère, mais ſes droits ne pouvoient venir qu'après ceux des enfans de Jacques II.

Après les enfans de Guillaume, venoient ceux de la Princeſſe Anne, qui fut la Reine Anne.

Jacques II & ſon fils étant proſcrits, Guillaume III, Marie & Anne étant morts ſans enfans, la poſtérité de Jacques II étoit cenſée éteinte; Char-

les II son frere n'en avoit point laissé; à qui la Couronne devoit-elle passer suivant l'ordre naturel de succession ? A la postérité féminine de Charles I, puisque sa postérité masculine étoit éteinte ou censée l'être.

Outre Charles II, Jacques II & un Duc de Glocester, mort sans enfans, le 13 Septembre 1660, peu de temps après le rétablissement de Charles II, Charles I avoit laissé plusieurs filles; mais ou elles n'avoient point laissé de postérité, ou leur postérité étoit éteinte, à l'exception de la dernière de toutes ces filles, la célebre Henriette-Anne, qui de son mariage avec Monsieur, Duc d'Orléans, frere de Louis XIV, avoit eu deux filles; savoir:

Marie-Louise, femme de Charles II, Roi d'Espagne, morte sans enfans en 1689.

Et Anne-Marie, qui avoit épousé

Victor-Amédée, Duc de Savoye, & dont la postérité subsiste.

Cette Princesse, au défaut de Jacques II & de son fils, devenoit l'héritière légitime de la Couronne d'Angleterre, mais elle étoit Catholique, & c'étoit un titre d'exclusion.

La postérité, tant masculine que féminine de Charles I, étoit donc encore censée éteinte, & il falloit remonter jusqu'à celle de Jacques I.

Ce Prince, outre Charles I, avoit laissé une fille, nommée Elisabeth, mariée à cet Electeur Palatin, Frédéric V, à qui l'ambition d'être Roi de Bohème avoit coûté ses Etats.

Il étoit né de ce mariage treize enfans, huit fils & cinq filles.

La dernière de ces filles, nommée Sophie, mariée dans la Maison d'Hanovre, est celle qui a été appellée à la succession d'Angleterre avec ses descendans Protestans, quoique plusieurs

de ses frères & de ses sœurs aînées eussent laissé des enfans.

On conçoit comment, dans les principes des Anglois, la Couronne passoit à la Maison de Bavière-Palatine, mais on ne conçoit pas d'abord aussi-bien comment de treize enfans, dont douze mâles, c'est la dernière des filles qu'on va choisir ; il semble qu'il faille abandonner ici toute idée d'ordre successif & de droit héréditaire, & s'en tenir au droit d'élection.

Ce choix avoit cependant un motif ou un prétexte, & ce prétexte étoit celui dont la Ligue s'étoit servie en France pour préférer le Cardinal de Bourbon à Henri IV. C'étoit la grande question de la prééminence entre le droit de primogéniture, & le droit de proximité, qu'on décidoit en faveur de la proximité, ce qui est arrivé plus d'une fois dans les Etats qui n'ont point la loi Salique. Lorsqu'on fit ce

Réglement pour la ſucceſſion d'Angleterre, il ne reſtoit des treize enfans de l'Electeur Palatin & de la Princeſſe Eliſabeth, que la Princeſſe Sophie. Née la dernière & parvenue à l'âge de ſoixante-onze ans (*a*) en 1701, elle avoit ſurvécu à tous ſes frères & ſœurs; il ne reſtoit avant elle que des neveux & des nièces ſur leſquels elle avoit un ou pluſieurs degrés de proximité relativement au Prince d'Orange & à la Princeſſe Anne, auxquels il s'agiſſoit de succéder.

Ainſi, tant pour aſſurer le trône dans une ligne Proteſtante, que pour faire prévaloir la proximité ſur la primogéniture, on excluoit:

(*a*) Elle étoit née le 13 Octobre 1630, & mourut deux mois avant la Reine Anne, le 8 Juin 1714, âgée de près de 84 ans. Ce fut George-Louis, ſon fils, Duc & Electeur d'Hanovre, qui ſuccéda au Trône d'Angleterre.

1°. Jacques II & son fils & toute leur postérité.

2°. La Duchesse de Savoye & sa postérité.

3°. La Maison d'Orléans, dans laquelle Elisabeth-Charlotte de Bavière (la seconde Madame), avoit porté les droits de l'Electeur Palatin son père, fils aîné de Frédéric V & d'Elisabeth d'Angleterre.

4°. La postérité du Prince Palatin Edouard, qui subsistoit dans la Maison de Salm, dans la Princesse de Condé, femme du Prince Henri-Jules, & dans sa sœur la Duchesse d'Hanovre, laquelle avoit épousé le frère de cet Electeur d'Hanovre à qui la Princesse Sophie porta ses droits.

La Duchesse de Savoye protesta contre ce Réglement.

Dans l'intervalle du Réglement de 1701, aux négociations de 1711, Jac-

ques II étoit mort, & Louis XIV avoit reconnu Jacques III son fils.

Guillaume III étoit mort sans enfans, & la Reine Anne, devenue veuve, infirme & âgée, avoit perdu l'espérance d'en avoir.

La nécessité de reconnoître la Reine Anne pour Reine légitime d'Angleterre, n'étoit pas de la part de la France un obstacle à la paix. Puisqu'on traitoit avec cette Princesse, on la reconnoissoit pour Reine, & on abandonnoit Jacques III, comme on avoit abandonné Jacques II après l'avoir reconnu.

Mais les Anglois exigeoient de plus qu'on reconnût le droit héréditaire de la Princesse Sophie & de la Maison d'Hanovre, & ce qu'ils appelloient la succession dans la ligne Protestante. Les Wighs sur-tout étoient fortement attachés à cet ordre de succession, & l'intérêt de la Religion le rendoit si

cher au peuple Anglois, que les Torris même n'osoient pas s'y opposer; cependant on les soupçonnoit, &, pour les rendre odieux à la Nation, on les accusoit d'incliner pour la succession Catholique. Il étoit naturel en effet que la Reine Anne, se voyant sans enfans, fît des vœux pour son frère, plus que pour des parens aussi éloignés que les Princes d'Hanovre commençoient à l'être à son égard. D'après ses dispositions, les Jacobites reprirent un peu courage. On frappa une médaille représentant d'un côté Jacques III, de l'autre les isles Britanniques, avec ce mot : *Reddite*. En 1708, Louis XIV avoit fait en faveur de Jacques III une tentative qui fut la dernière de ce regne en faveur de cette branche infortunée de la Maison Stuart ; le Comte de Forbin commandoit l'armement, le Comte de Gacé, qui fut déclaré Maréchal de

France

France en pleine mer, & qui prit le nom de Maréchal de Matignon, commandoit les troupes de débarquement; mais il n'y eut point de débarquement; l'Escadre ayant paru le 23 Mars à l'embouchure de la riviere d'Edimbourg, & personne n'ayant répondu aux signaux, la flotte revint à Dunkerque le 7 Avril, ayant seulement causé quelques alarmes où elle n'étoit pas. On avoit pris la flotte Angloise qui étoit à l'embouchure du détroit de Forth, pour la flotte Françoise qui portoit Jacques III. Les Ecossois du parti de la Reine Anne, s'enfuyoient déjà en Angleterre; on fut surpris de voir un homme bien connu pour avoir fait le Manifeste du Prince d'Orange au temps de la révolution, rester fort tranquille à considérer les mouvemens de la flotte; ses amis lui conseilloient de fuir «: Eh! pourquoi » fuirois-je? dit-il, l'homme qui ar-

» rive n'a-t-il pas aussi un Manifeste à
» publier ? C'est le mot de Catherine
de Medicis : *Nous prierons Dieu en
François*. L'année suivante, Jacques
montra de la valeur à la bataille de
Malplaquet ; il chargea jusqu'à douze
fois à la tête de la Maison du Roi, &
reçut un coup d'épée dans le bras.

Les autres tentatives faites par Jacques III, ou par le Prince Charles
Edouard son fils, appartiennent au regne de Louis XV. Quelques-unes furent brillantes, toutes sont restées sans
succès.

La Reine & les Torris n'ayant osé
se déclarer pour Jacques III, il fallut
reconnoître la succession dans la ligne
Protestante, & ce fut un des articles
préliminaires signés entre l'Angleterre
& la France. D'un autre côté, Buys
n'ayant pu, ni persuader à la Reine de
continuer la guerre, ni soulever l'Angleterre par ses intrigues & celles des

Wighs, les conférences pour la paix générale s'ouvrirent à Utrecht le 29 Janvier 1712.

Le Prince Eugène espérant être plus heureux que Buys, vint aussi à Londres faire un dernier effort contre la paix; il arriva au moment où Marlborough venoit d'être dépouillé de ses emplois, & il eut d'abord à essuyer des reproches de la part de Marlborough & des Wighs, de ce qu'il étoit arrivé trop tard, & de ce que sa lenteur rendoit infructueux un voyage, qui, un mois plutôt auroit pu produire quelque effet. La Reine reçut le Prince avec politesse, mais avec froideur. Les Ministres lui rendirent les respects dûs à sa naissance, à son rang, au caractère public dont il étoit revêtu, à sa gloire personnelle; mais on réfuta tous ses Mémoires, on éclaira toutes ses démarches, on arrêta toutes ses intrigues, & on venoit souvent l'avertir

Mémoires de Torci.

que l'Yacht qui devoit le reporter en Hollande attendoit ſes ordres pour mettre à la voile. Eugène s'obſtinoit à reſter, il tenoit ſouvent conſeil avec Marlborough & avec les principaux Wighs; dans ces conférences on méditoit les projets, les plus violens, on rappelloit la révolution de 1688; on diſoit qu'il en falloit une pareille, & on propoſoit d'appeller dès-lors en Angleterre le Duc d'Hanovre, fils de la Princeſſe Sophie; d'autres fois on vouloit exciter des mouvemens parmi le peuple, & diſpoſer dans Londres des aſſaſſins qui, à la faveur de ces mouvemens, porteroient leurs coups juſques ſur les Miniſtres Torris. On dit que c'étoit l'avis de Marlborough, & que celui du Prince Eugène étoit qu'on mît le feu aux différens quartiers de Londres, que Marlborough, arrivant au milieu du tumulte à la tête d'une troupe de gens armés, s'em-

parât de la Tour, & se rendît maître de la personne de la Reine. Le Marquis de Torci, qui rapporte ces bruits, ne les garantit pas ; mais il est certain que le Gouvernement prit les plus grandes précautions, que la garde de la Reine fut redoublée, & qu'on en donna une au Prince Eugène, sous prétexte de le garantir des insultes du peuple. Les faits suivans ont été attestés en France par le Lord Bolingbroke, à des personnes dignes de foi. Il ne s'agissoit pas de moins, selon lui, dans ces complots, que de détrôner & d'emprisonner la Reine. Bolingbroke alarmé du danger de cette Princesse, entra dans sa chambre au milieu de la nuit, lui fit part des avis qu'il avoit reçus, & lui proposa de faire arrêter sur le champ le Prince Eugène & le Duc de Marlborough ; la Reine effrayée d'un parti si violent & toujours portée à la modération, lui demanda

s'il n'imaginoit pas de moyen plus doux ? Oui, Madame, dit Bolingbroke, & il proposa de remplir de Gardes le Palais & les environs, & les postes les plus importans de Londres. En effet, les mal-intentionnés voyant leurs projets découverts & prévenus, restèrent tranquilles & se cachèrent. Le Prince Eugène partit enfin.

Les conférences pour la paix générale continuoient à Utrecht, mais de nouveaux malheurs de Louis XIV, plus sensibles, plus personnels que ceux de la guerre, apportèrent un nouvel obstacle à la paix. Le Dauphin son fils unique, père tendre, dit Torci, & fils obeissant, étoit mort le 14 Avril 1711. Le Duc de Bourgogne, fils aîné du Dauphin, & Dauphin après lui, étoit mort aussi le 18 Février 1712, six jours après la Dauphine sa femme, morte le 12. De deux

fils qu'ils laissoient, l'aîné, nommé le Duc de Bretagne, mourut le 8 Mars; le père, la mère & le fils furent portés ensemble au tombeau. Le Duc d'Anjou, qui a été depuis le Roi Louis XV, restoit seul, plus malade en apparence que celui qui venoit de mourir, dit le Marquis de Torci. Louis XIV écrivoit au Roi d'Espagne: « La compléxion » foible de cet enfant ne donne que » trop de sujet de croire qu'il mourra » ainsi que son frère.

Si ce malheur arrivoit, Philippe V devenoit l'aîné de la Maison de France, & cet inconvénient de la réunion, qui, à la mort de l'Empereur Joseph, venoit de détacher les Alliés des intérêts de l'Empereur Charles VI, alloit se retrouver dans la Maison de France comme dans la Maison d'Autriche.

Les Ministres Anglois déclarèrent qu'il n'y avoit point de paix à espérer sans une rénonciation expresse de Phi-

lippe V à la Couronne de France, rénonciation que les Anglois se chargeoient de faire valoir. On peut voir dans les Mémoires de Torci, ce qui fut allégué sur cette proposition par ce Ministre, & ce qui fut répliqué par Saint-Jean, Secrétaire d'Etat d'Angleterre, qui fut depuis le fameux Lord Bolingbroke; on peut y voir aussi avec quelle bonne foi Louis XIV traita cet article délicat & important, & combien il étoit éloigné de cette petite finesse imbécille qu'affectent tant de faux politiques, & qui consiste à tout promettre pour ne rien tenir. L'option de Philippe V fut pour l'Espagne, il fit la rénonciation qu'on exigeoit, & pour rassurer de plus en plus l'Europe sur la crainte de la réunion, le Duc de Berry & le Duc d'Orléans renoncèrent de leur côté à la Couronne d'Espagne.

Mémoires de Torci, t. 3. p. … & suiv.

Alors il n'y eut plus d'obstacle à la paix du côté de l'Angleterre.

La Hollande murmura, résista encore quelque temps, mais se voyant destituée de l'appui de l'Angleterre, elle sentit sa foiblesse, & s'humilia tellement à son tour, que l'Abbé, depuis Cardinal de Polignac, Plénipotentiaire pour la France à Utrecht avec le Maréchal d'Huxelles, & Ménager, écrivit : « Nous prenons la figure que » les Hollandois avoient à Gertruy- » demberg, & ils prennent la nôtre. » C'est une revanche complette.

Un Député de la Province d'Over-Yssel, que l'Empereur avoit fait Comte de Rechteren, & qui s'opposoit de tout son pouvoir à la paix, parce qu'il avoit un petit intérêt personnel à la guerre, imagina un moyen assez puéril de rompre ou de suspendre au moins les Conférences ; il prétendit qu'un jour lorsqu'il passoit en carrosse devant la porte de Ménager, les laquais de ce Plénipotentiaire avoient

fait des grimaces aux siens ; en conséquence il pria Ménager de trouver bon qu'on vînt faire des perquisitions dans sa maison, pour reconnoître ceux de ses domestiques dont on croyoit avoir à se plaindre. Ménager représenta que ce seroit rendre les accusateurs juges des accusés, & que cette querelle de valets ne méritoit guères d'occuper leurs Maîtres : « En ce cas, dit Rech- » teren, le Maître & les valets se fe- » ront justice eux-mêmes. En effet, il fit faire aux domestiques de Ménager une insulte moins équivoque que des grimaces. Sur le compte que Ménager en rendit à Louis XIV, ce Monarque exigea que Rechteren fût désavoué & révoqué ; ce qui fut fait sans difficulté.

Les Hollandois qui avoient irrité les Anglois par l'amertume de leurs plaintes, implorèrent leur protection pour obtenir de la France des conditions plus

avantageuses, & cette protection ne leur fut pas inutile.

La paix fut enfin signée à Utrecht. L'Espagne & les Indes restèrent à Philippe V. Le Milanez, le Royaume de Naples, la Sardaigne, & les Pays-Bas Espagnols étoient reservés pour l'Empereur. Ann.

Ainsi la guerre finissoit par un partage entre les Concurrens. Ainsi cette guerre si longue, si funeste, si ruineuse pour toutes les Puissances, avoit été inutile, & on eût pu épargner bien du sang & bien des trésors, en s'en tenant aux traités de partage qui avoient été faits précédemment, ou à celui qui fut adopté à Utrecht.

L'Angleterre eut Gibraltar dans le continent de l'Espagne, & l'isle Minorque dans la Méditerranée; Terre-Neuve, la Baye d'Hudson & l'isle de Saint Christophe en Amérique, & dans cette même Amérique, cette Acadie,

dont les limites mal fixées alors, ont depuis servi de prétexte à la derniere guerre. L'Angleterre eut de plus, le privilege de l'Assiento pour fournir de Nègres pendant trente ans les possessions Espagnoles en Amérique, elle eut en général les plus grands avantages pour le commerce.

La France conserva dans le nord de l'Amérique le Cap-Breton, elle conserva aussi le droit de pêcher & de sécher les morrues à Terre-Neuve, mais Dunkerque fut démoli & son port comblé.

L'Empire & la Hollande eurent l'un & l'autre, par l'entremise de l'Angleterre, la barriere qu'ils avoient désirée.

Le Duc de Savoye, allié de l'Angleterre, fut fait Roi de Sicile, & obtint quelque aggrandissement du côté de la France, & aux dépens de cette Couronne.

L'Electeur de Brandebourg, aussi allié de l'Angleterre, fut Roi de Prusse.

Le Duc d'Hanovre, appellé à la Couronne d'Angleterre, fut reconnu pour Electeur.

Jacques III fut abandonné de la France & de l'Espagne, & ne put que faire des protestations.

L'Electeur de Bavière, allié fidèle de la France, devoit être rétabli dans ses Etats, & l'Electeur de Cologne, son frère, dans les siens.

A Aix-la-Chapelle, Louis XIV avoit fait la loi, mais l'Angleterre & la Hollande, en s'unissant avec l'Espagne, avoient forcé le vainqueur à cette paix. Ann. 16[illegible]

A Nimègue, il avoit fait la loi encore, & l'avoit faite à presque toute l'Europe, mais les Anglois, en menaçant de s'unir aux Alliés, l'avoient encore forcé de faire la paix. Ann. 16[illegible]

1697. A Riſwick, il avoit traité d'égal à égal avec ſes ennemis.

1713. A Utrecht, les Anglois lui firent la loi, mais du moins ils dictèrent des conditions raiſonnables, l'Eſpagne enfin reſtoit à la Maiſon de France.

Cette paix, qui fut principalement l'ouvrage du Marquis de Torci & du Vicomte de Bolingbroke, ne termina cependant point encore la querelle de l'Eſpagne; l'Empereur, mécontent de ſon partage, reſta ſeul en guerre avec la France depuis la paix d'Utrecht, juſqu'à la paix de Radſtad, comme autrefois l'Eſpagne étoit reſtée ſeule en guerre avec la même Puiſſance depuis la paix de Munſter juſqu'à la paix des Pyrenées. Mais l'Eſpagne alors avoit compté ſur les diviſions de la France, & ſur le reſſentiment du Grand Condé; l'Empereur Charles VI n'avoit pas les mêmes reſſources, la France, dans ſes malheurs, étoit ſoumiſe, fidelle & unie.

Eugène passoit pour le premier Capitaine de l'Europe, & les Anglois, quoiqu'ils eussent Marlborough, disoient que depuis Jules-César, on n'avoit point vu d'aussi grand Général qu'Eugène; un des Ministres Torris, qui avoient le plus contribué à faire priver Marlborough du commandement des armées, donnant à dîner au Prince Eugène, pendant le séjour de ce Prince en Angleterre, dit qu'il regardoit comme le plus beau jour de sa vie, celui où il avoit l'honneur de recevoir chez lui le plus grand Capitaine du siècle; le Prince Eugène lui répondit: *Si je le suis, c'est depuis peu, & c'est sur-tout à vous que j'en ai l'obligation.* Malgré cette juste admiration qu'Eugène inspiroit même à ses ennemis, quand le Maréchal de Villars n'eut plus que ce seul Général à combattre, il parut avoir de l'ascendant sur lui. Dès 1712, il avoit remporté l'importante

Juillet. victoire de Denain, qui avoit entraîné la réduction de plusieurs places perdues par les François les années précédentes.

En 1713, Villars eut encore d'autres avantages qui déterminèrent enfin l'Empereur à la paix : Eugène & Villars en furent les arbitres, ils la signèrent à Radstad le 6 Mars 1714, & elle fut aussi conclue avec l'Empire à Bade, le 7 Septembre suivant.

La paix de Radstad & celle de Bade furent un acquiescement à celle d'Utrecht sur presque tous les articles, ainsi cette prolongation de guerre avoit encore été entiérement inutile.

On a beaucoup cité cette paix d'Utrecht & celles de Radstad & de Bade qui en furent la suite, comme un exemple des grands événemens opérés par de petites causes. L'Europe étoit en feu, la France accablée & humiliée ; on exigeoit de Louis XIV qu'il détrô-

nât ſon petit-fils, & qu'il remît lui-même à l'Archiduc toute la Monarchie Eſpagnole; & voilà que l'Eſpagne reſte à la Maiſon de France; que l'Autriche eſt obligée de ſe contenter d'un foible partage; que la Hollande obtient avec peine & à titre de grace une foible partie de ce qu'elle exigeoit impérieuſement à Gertruydenberg. Quelle cauſe a produit ces grands changemens? Une jatte d'eau qu'une femme aigre & jalouſe répand ſur la robe de ſa rivale. La chûte de la Ducheſſe de Marlborough entraîne celle de ſon mari, & celle-ci celle des Wighs; les Torris font la paix, parce que les Wighs vouloient la guerre, & ils l'accordent à des conditions douces, parce que les Wighs vouloient du moins impoſer des conditions dures. Tout cela part de la jatte d'eau répandue.

En général cette idée des grands

effets produits par de petites causes, a eu le succès d'un paradoxe brillant, & n'est peut-être pas autre chose; peut-être doit-on penser au contraire qu'il y a toujours une relation nécessaire & une proportion juste entre les causes & les effets, quoique cette relation & cette proportion ne soient pas toujours saisies; peut-être ces petites causes auxquelles on aime à attribuer les grands événemens ne sont-elles le plus souvent que l'occasion qui fait éclore un effet préparé depuis long-temps par des causes plus générales & plus efficaces; tout paroît arriver brusquement & subitement, tandis que dans l'ordre politique & moral comme dans l'ordre physique, tout arrive par des gradations insensibles & en vertu de dispositions que le temps a formées & mûries; tout est le produit de combinaisons quelquefois cachées, qui échappent à l'œil & au calcul.

Mais les véritables causes du changement dont il s'agit, ne sont pas difficiles à connoître ; ces causes sont l'insolence des Wighs ; le despotisme de la Duchesse de Marlborough ; l'énorme puissance du Duc qui ne convenoit, ni à une Monarchie, ni à une République ; l'évidence des droits de la Maison de France, qui ne laissoit pas de faire impression sur ceux que la haine & la vengeance n'aveugloient point ; l'indécence & la dureté des Hollandois au Congrès de Gertruydenberg, leurs propositions qui révoltoient toutes les ames honnêtes & humaines.

La plus efficace de toutes ces causes fut le changement d'intérêts arrivé par la mort de l'Empereur Joseph, & la nécessité de changer le systême politique pour empêcher une réunion de Puissance non moins redoutable, que celle à laquelle on avoit voulu s'opposer.

Une autre cause qui avoit beaucoup influé sur la pacification générale, c'est que Louis XIV étoit âgé, la Reine Anne infirme; que tous deux vouloient mourir en paix, & ne pas laisser exposés aux hazards de la guerre deux Empires, dont l'un alloit passer sous la domination d'un Prince étranger, l'autre alloit tomber dans une minorité.

Une cause plus générale & plus efficace encore, c'est que toutes les Nations étoient épuisées par une si longue guerre, & qu'elles avoient un besoin pressant de la paix.

De toutes les conditions de cette paix la plus dure pour Louis XIV, étoit la démolition de Dunkerque; il sembla vouloir en diminuer le désagrément, & en éluder l'objet par les travaux qu'il fit faire au port de Mardik; le Lord Stairs, Ambassadeur d'Angleterre s'en plaignit; on sait la réponse de Louis XIV: *Monsieur l'Am-*

bassadeur, j'ai toujours été le Maître chez moi; quelquefois chez les autres; ne m'en faites pas souvenir.

L'Auteur du siècle de Louis XIV, dont les opinions si souvent combattues, ont si souvent fini par être adoptées, nie que cette réponse ait été faite, & prouve très-bien au moins qu'elle n'a pas dû l'être. On interrompit les travaux de Mardik; mais ces travaux pourroient avoir été interrompus, & la réponse avoit été faite; on a quelquefois égard à des demandes & à des plaintes qu'on a mal accueillies; plus on est forcé de mettre de foiblesse dans sa conduite, plus on met quelquefois de faste & de hauteur dans ses discours.

La Reine Anne mourut peu de temps après la conclusion de la paix, on l'appelloit *la bonne Reine Anne*, & ce titre peut suffire à son éloge; elle aima ses peuples: elle eut dans Le 12 1714.

un degré distingué ce mérite de la Reine Elisabeth, dont elle n'eut d'ailleurs, ni les talens, ni les vices. Son règne, quoique rempli presque entiérement par la guerre, fut réputé heureux, parce que sous ce règne l'Angleterre eut l'honneur d'être ruinée par des victoires éclatantes, & d'acquérir à prix d'or & de sang des avantages pour son commerce, qu'elle eût pu également s'assurer par la négociation, & par le consentement de l'Europe, en procurant l'exécution des traités de partage.

Ann. 1706. 1707. Un des événemens les plus considérables du règne de la Princesse Anne, dans la politique intérieure, fut l'union de l'Angleterre & de l'Ecosse en un seul Royaume, & sous un seul Parlement. Cette réunion ne fut agréable à aucune des deux Nations, elle avoit quelque chose de forcé entre deux Etats de Religion différente, dont l'un étoit

de la Secte des Episcopaux, & l'autre de la Secte Presbytérienne.

On ne put ou on ne voulut pas faire la même opération à l'égard de l'Irlande, soit parce que la différence des Religions & l'opposition des caractères étoient encore plus fortes, soit par un reste de ce mépris injuste que l'Angleterre avoit toujours affecté pour l'Irlande.

Louis XIV devoit, avant de mourir, avoir encore le chagrin de perdre le Duc de Berry, le dernier de ses trois petits-fils; mais il conserva ce dernier rejetton, qu'il avoit cru perdre, je veux dire le puîné de ses deux arrière-petits-fils; ce fut le Roi Louis XV, successeur de Louis XIV. 1er. Septembre 1715. Le 4 Mai 1714.

Louis XV eut un fils, qui eut, avec le Dauphin, fils de Louis XIV, une conformité remarquable; il fut comme lui, fils unique; comme lui, père de trois Princes; il mourut comme lui du

vivant de son père ; il fut, comme lui, *Fils de Roi, Père de Roi, jamais Roi* ; il mérita comme lui, entr'autres éloges, celui de fils obéissant & de père tendre.

Le règne de Louis XV n'est pas encore mûr pour l'Histoire ; il faut que les Mémoires des Contemporains aient paru, qu'on ait pu les comparer les uns aux autres, qu'ils aient passé par le creuset du temps & de la critique, pour qu'il soit possible & permis d'écrire l'Histoire. Les Contemporains sont des témoins nécessaires, mais ce ne sont pas toujours des témoins fidèles ; trop près des objets, les préjugés les aveuglent, les passions les égarent ; ils ne peuvent que fournir des matériaux pour l'Histoire ; il sera bon que l'Historien qui voudra discuter leurs témoignages & tirer la vérité du sein de leurs contradictions mêmes, soit placé à quelque distance.

Tous les reproches qu'on a faits à

Louis XIV, ou qu'on pourra lui faire, peuvent se réduire à ce seul reproche qu'il s'est fait lui-même : *J'ai trop aimé la guerre.* Si toutes les injustices renfermées dans ce seul mot, ne sont pas effacées par l'aveu qu'en a fait ce grand Roi, sachons lui gré au moins d'avoir reconnu ses torts, & d'en avoir fait une leçon pour son Successeur. Mais dans cet aveu même, Louis XIV se faisoit encore illusion ; il n'aimoit point la guerre, il n'avoit ni les goûts ni les talens d'un Guerrier ; il devoit dire : *J'ai trop fait la guerre*, & non pas, *je l'ai trop aimée.* C'étoit Henri IV qui aimoit la guerre, & cependant il ne la fit que quand il y fut forcé, du moins si l'on excepte cette guerre de la succession de Clèves qu'il entreprenoit, lorsqu'il mourut. Il nous manque sur les motifs de cette guerre des éclaircissemens nécessaires, puisque les uns l'attribuent au desir qu'avoit Henri IV

de reconquérir une Maîtresse, & que les autres font dépendre de cette guerre même, l'exécution de son grand projet de la paix générale & perpétuelle. Pour Louis XIV, ce n'étoit point la guerre qu'il aimoit, c'étoit la gloire ; & comme il ne sut pas s'élever au-dessus des idées de son siècle, il la chercha où tous les Rois l'avoient cherchée jusqu'alors, dans l'éclat des victoires, & dans le faste d'une Cour pompeuse. Ces mots dangereux, & dont on a tant abusé par une interprétation funeste : *la grandeur du Roi, l'honneur de la Nation, la splendeur du Trône* ; ces titres de Vainqueur, de Protecteur des Rois, d'Arbitre de l'Europe, &c. si Louis XIV n'est pas au rang des meilleurs Princes, voilà ce qui l'a empêché d'y être. Livré à lui-même, aux mouvemens naturels de son ame, il avoit de la justice & de l'humanité, il méritoit de con-

noître la véritable gloire. Ce caractère de grandeur qui nous frappe dans tous les monumens de ce regne & que nous n'avons pas retrouvé depuis, c'est Louis XIV qui l'a imprimé à sa Nation & à son Siècle. C'est de lui que Racine a dit, sans le flatter, en parlant de Titus :

Qu'en quelque obscurité que le sort l'eût
fait naître,
Le monde, en le voyant, eût reconnu son
Maître.

Et ce trait étoit vrai, non seulement parce que Louis XIV avoit dans l'extérieur une majesté imposante, mais encore parce qu'on sentoit qu'il étoit né pour commander, qu'il étoit né *Roi*, comme Racine étoit né Poëte, & comme Charles XII étoit né Soldat.

Mais c'est lui aussi que Racine, qui peignoit ce qu'il avoit sous les yeux,

a répréſenté ſous l'emblême de ce ſuperbe Aſſuérus, qui, ſur la foi d'Aman ordonne la proſcription de tout un peuple; c'eſt lui qu'il a peint ſous les traits de ce fier Agamemnon., à qui Clytemneſtre dit:

Cette ſoif de régner, que rien ne peut éteindre,
L'orgueil de voir vingt Rois vous ſervir & vous craindre. .....
Cruel, c'eſt à ces Dieux que vous ſacrifiez;

Et qui dit de lui-même:

Charmé de mon pouvoir, & plein de ma grandeur,
Ces noms de Roi des Rois & de Chef de la Grèce,
Chatouilloient de mon cœur l'orgueilleuſe foibleſſe.

C'eſt lui encore que Fénelon peignoit ſous les traits du faſtueux *Séſoſtris* & de cet imprudent Idoménée qui ſoûlevoit contre lui par ſes hau-

teurs tous les Rois de l'Hesférie ; qui rassembloit à Salente tous les arts de luxe & négligeoit l'agriculture, qui exiloit Philoclès & se livroit à Protésilas.

Corneille, dès 1660, avoit averti Louis XIV du danger des conquêtes & du malheur des guerres les plus heureuses ; tout le monde avoit applaudi & retenu ces beaux vers que dit la France personnifiée, dans le Prologue *de la Toison d'or.*

> A vaincre tant de fois mes forces s'affoiblissent :
> L'Etat est florissant, mais les Peuples gémissent :
> Leurs membres décharnés courbent sous mes hauts faits ;
> Et la gloire du Trône accable les Sujets.

Ces vers devenus plus vrais encore trente ans après, furent regardés alors comme une Satire & défendus par

la Police, parce que le Prince n'avoit pas profité de la leçon qu'ils contenoient.

Pardonnons cependant à Louis XIV des fautes & des erreurs ; il étoit homme, il avoit été Roi dès l'enfance, il avoit été long-temps heureux ; l'encens dont on l'enyvra pendant quarante ans étoit d'autant plus dangereux que l'adulation même étoit alors l'expression fidelle d'un enthousiasme véritable. Eh ! comment Louis XIV eut-il pû se défendre d'une yvresse dont toute sa Nation étoit remplie ? c'étoit la France encore plus que son Roi qui s'indignoit que des Hollandois osassent lui résister, qu'un Prince d'Orange se déclarât son ennemi ; que, parmi ses Sujets même, il y en eût qui prétendissent être d'une autre Religion que lui ; qu'il daignât quelquefois acheter la paix par le sacrifice de quelques-unes de ses conquê-

tes ; c'étoit elle qui vouloit que l'Europe entière fût soumise à son Maître comme la France ; c'étoit elle enfin qui se croyoit heureuse, parce qu'elle étoit triomphante. Admirons que la vertu de Louis XIV ait pû soutenir tant d'épreuves & se sauver de tant d'écueils. Admirons qu'il ait pû la retrouver dans les temps difficiles ; qu'il ait sû opposer de la patience & de la dignité à l'insolence de Buys, à la pitié de Wanderdussen, à la protection de Héinsius, à l'animosité d'Eugène, au Despotisme de Marlborough ; qu'il ait, comme on l'a dit des Stuarts, soutenu le malheur mieux que la prospérité ; que sa nombreuse famille, moissonnée à ses yeux dans sa vieillesse, ait exercé sa constance sans l'épuiser. Le Vulgaire lui avoit donné le nom de *Grand*, lorsqu'en faisant la loi à Nimègue, il paroissoit supérieur à l'Europe ; des

ſages auroient pu le lui donner, lorſque dans ſes diſgraces il ſe montroit ainſi ſupérieur à lui-même. C'eſt dans ces temps d'abaiſſement & de calamité qu'il faut chercher Louis XIV tout entier, c'eſt alors qu'il remplit le mieux l'idée d'un bon Roi, c'eſt alors qu'on le voit véritablement touché des maux de ſon païs. Juſques là il avoit aimé la gloire, c'eſt déſormais ſon peuple qu'il aime. Les Mémoires de Torci ſont un monument édifiant & attendriſſant de cet amour du Roi pour ſes Sujets. La lettre qu'il adreſſe aux Gouverneurs des différentes provinces de ſon Royaume, après les conférences de la Haye & de Gertruydenberg, pour rendre compte à ſes peuples du mauvais ſuccès de ces conférences & du retardement forcé de la paix, eſt un écrit vraiment paternel, digne de Saint-Louis & de Charles V. Peut-être

faut-il faire honneur en partie de ces nouveaux ſentimens de Louis XIV à une femme qu'on a tant accuſée de lui avoir fait ſacrifier les devoirs de la Royauté aux devoirs de la Religion. Peut-être en l'arrachant au tumulte des camps, à la diſſipation des fêtes, en l'éloignant des plaiſirs, en l'accoûtumant à la retraite & au recueillement, nourrit-elle dans l'ame de ce Prince cette ſenſibilité inconnue, cette compaſſion pour les malheureux, ſur-tout cet amour pour le Peuple, la première des vertus Royales.

Louis, dans le cours de ſes proſpérités, & ſous l'empire de la Marquiſe de Monteſpan, avoit paru plus rempli du ſentiment de ſa grandeur & de ſa puiſſance, qu'occupé des maux de ſes Peuples.

On voit avec douleur, au milieu des exploits & des triomphes de cette

brillante & inutile guerre de 1672, le Roi faire la guerre à ses propres sujets en Bretagne, pour leur arracher des subsides mille fois absorbés, non par les besoins de l'Etat qui semblent fournir l'excuse des violences qu'ils exigent, mais par les dépenses fastueuses qu'on faisoit alors à Versailles, à Clagny, à Trianon. Le cœur se souleve, lorsqu'on lit dans les Lettres de Madame de Sévigné, l'histoire de ce malheureux Artisan, qui, saisi d'un accès de rage, parce qu'on vient de lui enlever son écuelle & son lit pour un impôt qu'il n'a pu payer, égorge trois de ses enfans, se désespère de ce que sa femme & un autre de ses enfans ont pu lui échapper, & ne porte au supplice que le regret de laisser au monde après lui ces deux infortunés. Le soulevement redouble, lorsqu'à côté de cette aventure, on trouve les détails

Lettres de Madame de Sévigné, ann. 1675 - 1676.

du luxe de la Cour, & cette profusion scandaleuse d'or, circulant sur toutes les tables de jeu à Versailles. Ces contrastes irritans ; ces disparités révoltantes n'affligent plus les yeux sous le gouvernement de la décente & modeste Maintenon.

Quant à l'attention que Louis XIV crut devoir donner sous ce même Gouvernement aux guerres Ecclésiastiques, aux querelles Théologiques de son temps, on sait quel en a été le fruit.

Les Monumens illustrent un règne ; ceux que Louis XIV a érigés ont répandu sur la France & sur le nom de Louis XIV un éclat, au-dessus duquel nous mettrons toujours le mérite d'épargner à des peuples accablés d'impôts ces établissemens ruineux.

Observons cependant que tous ces monumens ont précédé le temps des

grandes pertes de la France, que Louis XIV, dans la guerre de 1701, a respecté la misère de son peuple, & n'a point eu la cruauté d'y insulter par la continuation des dépenses même auxquelles l'utilité publique auroit pu servir de prétexte. »

Louons la modération d'un Roi, qui, après dix ans d'une guerre devenue constamment malheureuse, balançoit à établir l'impôt du dixième, parce qu'il craignoit que ce ne fût porter atteinte aux droits sacrés de la propriété.

Avouons qu'il y avoit dans son ame deux grandes ressources, capables, s'il eût pu vivre encore quelques années, de rétablir entiérement les affaires; l'une étoit l'amour de l'ordre, l'autre l'amour de la justice; croyons que le Prince, qui étoit prêt de s'ensevelir, à la tête de sa Noblesse, sous les dé-

bris de la Monarchie, si les revers de la France eussent continué, auroit aisément sacrifié le luxe inutile de sa Cour à la nécessité pressante d'acquitter ses dettes.

Observons encore que, si dans les beaux jours de sa gloire, sa politique fut quelquefois altière, elle ne fut jamais insidieuse ; sachons gré à l'Elève de Mazarin de n'avoir pas sçu tromper, d'avoir foulé aux pieds le Machiavellisme ; ce fut la hauteur naturelle de son ame, ce fut cette fierté tant reprochée, qui le préserva de cette contagion politique.

Reconnoissons qu'à l'abus d'avoir trop loué ce Prince pendant sa vie, a succédé celui de le décrier trop depuis sa mort ; que ce second jugement est peut-être encore moins réfléchi que le premier. Les jugemens de mode ne signifient rien ; la multitude adopte au

hasard les opinions d'un siècle éclairé, comme les erreurs d'un siècle ignorant, & elle les gâte en les outrant. Parmi les détracteurs actuels de Louis XIV, la plûpart l'auroient déïfié de son vivant, non par flatterie, mais par illusion, la plûpart auroient partagé ses préjugés dans son temps, & il auroit tiré un plus grand parti qu'eux des lumières de leur siècle, si elles eussent été répandues dans le sien.

Concluons que Louis XIV a mérité au moins une partie de l'enthousiasme qu'il a excité; que la ville de Montpellier eut raison d'élever un monument *à Louis XIV après sa mort*, & qu'il faut en revenir au mot qui a été dit au sujet de ce Prince, *assez de Rois auront ses défauts, trop peu auront ses vertus.*

Au reste, ce seroit une grande erreur de penser que Louis XIV ait dû l'enthousiasme de sa Nation & les respects

de l'Europe à ſes conquêtes & aux talents de ſes Généraux. Il étoit illuſtre avant d'avoir fait la guerre, & il penſa ceſſer de l'être pour l'avoir trop faite. Lorſqu'à la mort du Cardinal Mazarin, les Miniſtres de Louis XIV lui demandèrent à qui déſormais il falloit qu'ils s'adreſſaſſent, & qu'il répondit : *à moi, & à moi ſeul*, on ſourit de cette effervefcence d'un jeune Prince, & l'on attendit en ſilence quel ſeroit le Miniſtre Favori, ou la Maîtreſſe dominante. Mais quand on vit ce Prince tenir parole, deſcendre juſqu'aux moidres détails, s'élever juſqu'aux plus grandes vues de l'adminiſtration, réunir les affaires & les plaiſirs, ſuffire à tout, régler & ennoblir tout, punir rigoureuſement un Miniſtre, après l'avoir averti de modérer ſon faſte, & de ceſſer ſes déprédations ; avoir une Maîtreſſe qui ne

gouvernoit pas, & dont il étoit aimé; donner aux fêtes de la Cour une majesté Royale & une galanterie héroïque, en même temps qu'il rétablissoit l'ordre dans les Finances; couvrir d'un voile de décence & de dignité jusqu'aux passions & aux foiblesses; quand on le vit faire respecter par-tout le nom François, punir Rome & lui pardonner, humilier l'Espagne, la forcer de reconnoître la supériorité de la France, de renoncer à toute concurrence avec cette Couronne, & de souffrir que la déclaration qu'elle étoit contrainte d'en faire, fût notifiée à toutes les Puissances de l'Europe; quand on le vit acquérir, sans guerre, Dunkerque & Mardick, les fortifier & les rendre redoutables à l'Angleterre, qui venoit de les lui vendre, refuser avec une hauteur infléxible à cette Reine de la Mer les honneurs du

Pavillon, avant même que la Marine Françoise fût pour ainsi dire créée; alors on jugea que des cendres de Mazarin il étoit sorti tout-à-coup un Roi; que cet enfant si despotiquement gouverné par son Instituteur (*a*) étoit un homme; on sentit quelle violence Louis XIV avoit dû se faire pour se passer si long-temps de commander; on comprit toute l'étendue, toute la grandeur du sacrifice qu'il avoit fait à la reconnoissance. On lui sut gré alors d'avoir laissé régner Mazarin, parce que Mazarin étoit un Ministre habile, & parce qu'il avoit élevé son enfance, quoiqu'il l'eût mal élevée. Une telle déférence parut doublement respectable, quand il ne fut plus possible de l'imputer à indifférence ou à foiblesse.

(*a*) Le Cardinal Mazarin avoit été Sur-Intendant de l'éducation de Louis XIV.

Louis XIV eût été plus heureux, plus solidement grand, s'il eût sçu s'en tenir à cette considération personnelle qu'il ne devoit qu'à lui-même, & s'il n'eût pas changé l'admiration de son peuple en idolâtrie, & les respects de l'Europe en allarmes & en terreur.

Le malheur, presque irréparable, causé par les Guerres de Louis XIV, & qui leur a survécu, est cet état d'effort perpétuel, où sont restées toutes les Nations de l'Europe; ce sont ces ressorts toujours tendus, ces ressources extrêmes toujours employées, cette nécessité prétendue d'entretenir plus de troupes en temps de paix qu'on n'en levoit autrefois en temps de guerre, par conséquent l'état de guerre devenu, même sans guerre, l'état habituel; delà l'énormité des impôts, l'augmentation exorbitante de la dette Nationale chez toutes

ſes Puiſſances, & la continuité de danger qu'entraîne cet état violent.

Le ſeul remède à ces maux ſeroit le ſyſtême de paix que nous propoſons. Nous avons démontré l'inutilité de la Guerre autant que ſon atrocité, par l'hiſtoire de la Rivalité la plus opiniâtre & la plus funeſte qui ait exiſté entre deux Nations. Nous ne pouvons mieux terminer cet Ouvrage que par le mot que Robert Harley, Comte d'Oxford, Grand-Tréſorier d'Angleterre ſous la Reine Anne, diſoit à Ménager & à l'Abbé Gautier, Plénipotentiaires François, aux Conférences de Londres en 1711 : *Ex duabus igitur gentibus faciamus unam gentem amiciſſimam* (a). Nous étendrons encore plus

(a) » Des deux Nations ne formons qu'une » Nation amie. »

loin ce vœu, & nous dirons : *Ex omnibus igitur gentibus faciamus unam gentem amicissimam* (a).

(a) » De toutes les Nations ne formons » qu'une Nation amie. »

DISSERTATIONS
ET NOTES
RELATIVES A DIVERS ENDROITS DE CET OUVRAGE.

DISSERTATION
SUR LA MONNOYE
D'OR OU D'ARGENT;

Que LOUIS I, Prince de Condé, fit, dit-on, frapper à son coin & à son effigie, & sur laquelle on lui donnoit le titre de Roi de France.

(Cette Dissertation est relative aux pages 178 & 179 du premier Volume.)

CE fait n'est pas sans difficulté; nous l'avons rapporté sur la foi de divers Auteurs Contemporains, tels que Surius, Noël le Comte, Ribadeneira dans sa vie de S. Ignace, & surtout Brantôme. Prosper Marchand,

dans son Dictionnaire historique, article *Louis de Bourbon*, *Prince de Condé*, donne l'extrait de deux sermons prêchés dans le Couvent des Franciscains de Bruges, le 1 & le 2 de Novembre 1567, par le frère Cornelis Adriansen de Dordrecht, Franciscain de Bruges. Ces sermons joignent au ridicule qui distingue les Maillards, les Barlettes & les Menots, un emportement grossier qui tient à l'esprit du temps & à l'esprit de parti. Jamais il n'appelle le Prince de Condé que *ce Condé, ce maudit Condé, ce bandit, cet enragé de Condé*; il l'appelle même *infame coquin & double Scélérat*, » il regrette que Mon» seigneur de Guise, ce saint Martyr » de bienheureuse mémoire ne l'ait » pas fait accrocher à un gibet, » quand il le tenoit en sa puissance : » mais les grands Diables d'enfer lui » farciront le cul de soufre & de poix,

„poix ardente : ...., & ce Condé &
„ ses Huguenots ont au moins chacun
„ cent mille Diables dans le ventre.

Rien n'est plus propre sans doute qu'un pareil ton à décréditer les allégations du Prédicateur ; cependant on a peine à concevoir qu'il eût osé pousser l'impudence jusqu'à parler de la monnoye & de l'inscription comme d'un fait notoire, si ce fait n'avoit pas été réellement connu ; observons même, que c'est cet événement qui paroît avoir irrité son zèle & qui est l'objet principal de ses déclamations, comme étant la nouvelle du jour. Ce n'est pas un fait qu'il impute de son chef aux Huguenots, c'est un fait public dont il part comme d'un article constant, & sous ce point de vue, son autorité, jointe à celles que nous avons déjà citées, semble prendre quelque consistance.

D'un autre côté on observe que

dans les premiers temps, il n'y eut que des Auteurs étrangers qui parlèrent de cette monnoye; c'étoient Cornelis Adrianſen, Franciſcain de Bruges, Surius, Chartreux de Cologne, Noël le Comte, Vénitien, Ribadeneira, Jéſuite Eſpagnol. Quant aux Mémoires de Brantôme, ils n'ont été imprimés, pour la première fois, qu'en 1666, plus de cinquante ans après la mort de l'Auteur. Or comment les premiers cris ſur un fait ſi important, ne s'étoient-ils point élevés du milieu de la France? comment eſt-ce par des Etrangers qu'on apprend un pareil fait?

Louis d'Orléans, ce fameux Ligueur, Avocat-Général du Parlement de la Ligue, paroît être le premier François qui ait rapporté ce fait, dans deux libelles contre Henri IV & les Princes du ſang, libelles imprimés en 1586 & 1590. Un Ecrivain ſi ſuſ-

ſpect n'étoit pas fait pour accréditer un pareil bruit.

Le célèbre Antoine Arnauld, Avocat, dans ſon Plaidoyer pour l'Univerſité contre les Jéſuites, s'indigne de cette calomnie, qu'il attribue aux Jéſuites, & parce que quelques-uns d'entr'eux, comme Ribadeneira, l'avoient avancée, & parce que c'étoit contr'eux qu'il plaidoit; il apoſtrophe les Princes de la Maiſon de Condé, il leur demande comment ils n'étranglent pas de leurs propres mains ces impoſteurs? Quoique cet emportement ne ſoit pas plus fait pour perſuader que celui d'Adrianſen, obſervons qu'Arnauld n'auroit point parlé de ce ton, ſi le fait qu'il réfutoit, eût paſſé pour vrai en France. Arnauld & Adrianſen, en ſoutenant les deux propoſitions contradictoires, paroiſſent également ſûrs de leur fait, également ſûrs de leur Auditoire, mais

l'un parloit à Paris, l'autre à Bruges; la différence est bien grande; c'étoit à Paris qu'on devoit savoir ce qu'il falloit penser du fait de la monnoye; à Bruges, païs étranger, païs particuliérement ennemi des Protestans, on pouvoit être trompé par des relations infidèles.

Quoiqu'il en soit, les Jésuites & leurs Partisans continuèrent de soutenir le fait de la monnoye frappée au coin du Prince de Condé; Prosper Marchand réduit même en quelque sorte ce Problême historique à une querelle de Parti entre les Jésuites & les Protestans; cependant les Jésuites ne sont pas les seuls Ecrivains qui rapportent le fait de la monnoye; mais on peut dire qu'avant la publication des Mémoires de Brantôme, on ne connoissoit aucun Auteur François, contemporain, digne de foi, qui eût affirmé ce fait. Henri Sponde,

Évêque de Pamiers, d'autant plus zèlé Catholique qu'il avoit été Proteſtant, rapporte ce fait dans ſa continuation des Annales de Baronius, en citant Surius, Noël le Comte & d'autres Auteurs Etrangers, mais il déclare qu'il n'y croit point, par deux raiſons: l'une eſt ſon reſpect pour la mémoire du Prince de Condé; l'autre eſt que le fait n'eſt atteſté par aucun de nos Auteurs. Le Cardinal de Richelieu, dans quelques ouvrages de controverſe qu'il compoſa contre les Proteſtans, reproduiſit ce fait de la monnoye du Prince de Condé, ſans paroître en douter; mais Richelieu n'étoit pas contemporain, ſon autorité n'ajoute donc rien aux précédentes; enfin avant que les Mémoires de Brantôme paruſſent pour la première fois, en 1666, il étoit vrai de dire que le fait de la Monnoye du Prince de Condé n'avoit été rapporté par

aucun Auteur François contemporain, excepté le seul Louis d'Orléans, Ligueur furieux, qui appelloit le Roi Henri IV : *fœtidum Satanæ stercus*, & dont presque tous les écrits, la plûpart brûlés par la main du Bourreau, portoient ce caractère de violence & de fanatisme.

Mais cette objection si puissante contre l'histoire de la Monnoye frappée par le Prince de Condé, sembla perdre toute sa force à la publication des Mémoires de Brantôme, Auteur François, contemporain, homme de Cour, à portée d'être instruit, qui dépose d'un fait arrivé de son temps, & sous ses yeux. Brantôme à la vérité n'est pas une autorité bien respectable, il faut le lire avec précaution ; on peut se dispenser de le croire lorsque sur la foi de quelque vieille femme de la Cour qu'il a connue dans son enfance, il raconte

d'anciennes hiſtoires qu'il peut avoir mal entendues ou mal retenues ; mais il a beaucoup vû par lui-même, & lorſqu'il parle d'un fait dont il a été le témoin, dont il paroît plein, parce qu'il en a été vivement frappé, dont il détaille avec candeur toutes les circonſtances, il n'y a, ce ſemble, aucune raiſon de rejetter ſon témoignage. Or tel eſt le fait dont il s'agit. Brantôme nous indique le lieu, nous marque le jour & preſque l'heure du Conſeil, où Montmorenci tout en colère dénonça & produiſit la monnoye, frappée au coin du Prince de Condé, portant ſon effigie & l'inſcription qui donnoit à ce Prince le titre de Roi, Brantôme parle des diſcours qu'il entendoit alors tenir à ce ſujet dans la Chambre du Roi & dans celle de la Reine. Rapportons ſes propres termes, ils ſont eſſentiels ; car ſi d'un côté ils fourniſſent des armes

aux partisans de cette histoire; de l'autre, ceux qui réfutent cette même histoire tirent parti de quelques aveux contenus dans le récit de Brantôme.

Le Prince de Condé, dit-il, après l'aventure de Meaux, où il avoit vu son Souverain fuir devant lui, » devint en telle gloire, qu'il fit battre » monnoye d'argent avec cette inscrip» tion à l'entour, comme un Souve» rain : (*Louis XIII*) *Roi de France*, » laquelle monnoye Monsieur le Con» nétable, tout en colère, représenta » à une Assemblée générale qui fut » faite, au Conseil du Roi, l'an 1567, » le 7[e] jour d'Octobre, après midi, » au Louvre : on en détesta fort & » la monnoye & l'inscription. Je ne » sais s'il est vrai, mais il s'en disoit » prou en la Chambre du Roi & de » la Reine, voire en la Basse Court.

Rapprochons de ce morceau un autre passage du même Auteur, dont

nous avons aussi donné la substance, pages 178 & 179 du Tome premier.

» Briquemaut étoit un fort homme » de bien & qui ne combattoit que » pour sa Religion, ainsi que j'ai oui » raconter à un Gentilhomme qui » avoit été nourri son page, que trois » ou quatre jours avant la Bataille de » Jarnac, il avoit été blessé en une » jambe, & ainsi que Monsieur » le Prince & Monsieur l'Amiral l'al» lèrent voir en son lit & y tenir le » Conseil ; à Monsieur le Prince il » échappa quelques mots de regner. » Monsieur (lui dit Monsieur de Bri» quemaut) il semble par votre dire » que vous tendez plus à l'ambition » qu'à la Religion. Je vous quitte, » si venez là. Prenons le parti de » Dieu. Autrement je me retire ».

C'étoit trois ou quatre jours avant la bataille de Jarnac que Briquemaut faisoit cette leçon au Prince de Condé.

La bataille de Jarnac est du 13 May 1569, & c'est en 1567, que fut, dit-on, frappée la prétendue monnoye d'argent. De ces époques, l'Anonyme qui a donné à la Haye en 1740 une édition des œuvres de Brantôme, tire, ainsi que Prosper Marchand, une objection assez forte contre l'Histoire de la Monnoye. » Si, disent-ils, sur » quelque mot de regner, qui, en » 1569 échappa au Prince de Condé, » Briquemaut menaça de le quitter, » Briquemaut auroit-il attendu jus- » ques là, supposé, comme on le veut, » que dès l'année 1567, ce Prince se » fût qualifié Roi de France dans » la monnoye frappée à son coin. Le » silence de Briquemaut en 1567, » sur cette monnoye si expressive & si » criminelle, & le zèle avec lequel » en 1569, il éclate sur un mot » échappé au Prince de Condé ne » prouvent-ils pas, ou que la monnoye

» n'éxiſtoit point, ou que le Prince » n'y avoit aucune part » ?

Nous diſons que cette objection a de la force, mais nous ne la trouvons pas ſans réplique : car il n'y a aucune preuve poſitive que Briquemaut ait gardé le ſilence en 1567, & ſi on le voit éclater ſi vivement ſur un mot en 1569, ce pourroit être parce que ce mot lui paroiſſoit une récidive & une preuve que le Prince n'avoit point abandonné un projet que Briquemaut pouvoit avoir hautement condamné en 1567.

Nous ſommes bien moins touchés encore du reproche de partialité & d'attachement aux Guiſes, par lequel on a prétendu infirmer le témoignage de Brantôme ; il faut avoir lu cet Auteur avec bien peu d'attention & en avoir bien mal ſaiſi l'eſprit pour lui faire un ſemblable reproche. Brantôme fut fidèle à ſes Rois dans

tous ces temps de trouble ; mais qui ne voit d'ailleurs que c'est l'homme le plus indifférent, le plus libre de tout esprit de parti, de tout préjugé de secte ; un Philantrope universel, aux yeux de qui tout est bien, qui loue & admire presque indistinctement tous les hommes célèbres de son temps ? s'il vante beaucoup les Guises, il ne vante pas moins les Condés & les Colignis ; dans l'article de l'Amiral, on le croiroit Protestant, il le célèbre avec affection, avec transport ; il va jusqu'à bénir la guerre civile, & jusqu'à le remercier de l'avoir faite, il soutient qu'elle a été très-utile à la France ; il n'est pas question de réfuter ici une idée si bizarre, elle se réfute assez d'elle-même ; mais j'avoue que l'idée de faire passer Brantôme pour un Partisan des Guises & de la Ligue, & en général pour un homme de parti, me paroît dénu-

tuée de tout fondement & même de tout prétexte.

On ne peut donc détruire le récit de Brantôme, ni par cette imputation si injuste qu'on lui fait d'avoir été un homme de parti, ni même par la prétendue contradiction qu'on veut trouver dans la conduite de Briquemaut, dont on n'est pas suffisamment instruit.

Mais on peut trouver dans le récit même de Brantôme des raisons de révoquer en doute l'Histoire de la Monnoye, ou du moins des moyens de disculper le Prince de Condé.

Brantôme en effet n'affirme rien; *je ne sai s'il est vrai*, dit-il, *mais il s'en disoit prou en la Chambre du Roi.* Il ne savoit donc que ce qu'il avoit entendu dire dans la Chambre du Roi, il n'avoit point vû la Monnoye en question, & il est à remarquer qu'avant le célèbre le Blanc, Auteur du Traité des

Monnoyes, dont nous rapporterons & discuterons le témoignage, aucun de ceux qui avoient parlé de cette Monnoye du Prince de Condé, ne l'avoit vue & n'en avoit connu exactement ni le métal ni l'inscription. Surius, Noël le Comte, Ribadeneira parlent d'une monnoye d'or & d'une Inscription Latine qu'ils rapportent ainsi:

Ludovicus XIII Dei gratiâ Francorum Rex primus Christianus.

Adriansen rapporte l'inscription de deux manières différentes de celle-ci, & différentes entr'elles:

Ludovicus Borbonius, primus Rex Christianorum.

ET

Ludovicus XIII primus Rex Evangelistarum ou *Evangelicorum.*

Il ne dit point d'ailleurs de quel métal étoit la monnoye. Le P. Machaut, Jésuite, dans les observations critiques qu'il a publiées sur l'Histoire de M. de Thou, en 1614, sous le

nom de *Johannes-Baptiſta Gallus*, rapporte ainſi l'inſcription :

Ludovicus XIII, Rex Francorum.

Louis d'Orléans parle de monnoyes d'argent & d'une Inſcription Françoiſe :

Loys XIII, Roi de France.

Dans un autre endroit de ſes libelles, ce ſont des monnoyes frappées *ſous le nom & le portrait du Roi des Fidèles.*

Dans un autre endroit encore ce n'eſt plus une monnoye, ce ſont de ſimples jettons, avec cette inſcription : *Au Roi des Fidèles.*

Le même Louis d'Orléans préſente une autre idée bien étrange & qui annonce de ſa part bien de l'ignorance ou ~~bien~~ de la mauvaiſe foi, il ſuppoſe que les Bourbons ont toujours prétendu que la Couronne leur appartenoit du temps des Valois, &

sur cela il cite l'exemple du fameux Connétable de Bourbon, tué devant Rome, qui, selon lui, avoit disputé la Couronne à François I, & il ajoute à l'appui de ce premier trait celui du Prince de Condé.

. Jamais le Connétable de Bourbon, jamais aucun de ses Prédécesseurs ni de ses Successeurs au Duché de Bourbon, n'a disputé la Couronne aux Valois, & si les Bourbons avoient eu cette prétention, leurs droits à cet égard auroient appartenus au Roi de Navarre comme à l'aîné de la Maison, & non au Prince de Condé; cette dernière réfléxion même pourroit faire douter de la Monnoye & de la Légende du Prince de Condé, qui n'eussent pas moins été un outrage pour la branche aînée de la Maison de Bourbon que pour la branche de Valois.

Observons de plus qu'avec une pré-

tention, telle que celle dont parle Louis d'Orléans, ce n'étoit pas le titre de *Louis XIII*, que devoit prendre le Prince de Condé; il n'auroit dû reconnoître ni Louis XII ni Louis XI.

Aussi cette idée fut-elle embellie & rectifiée sur ce principe dans les Païs-Bas Espagnols; M. Secousse, dans une dissertation sur le sujet que nous examinons, (insérée dans les Mémoires de Littérature, tome 17, pages 607 & suivantes) rapporte la traduction d'une Lettre Espagnole, écrite de Bruxelles, le 26 Octobre 1567, au Cardinal de Granvelle qui étoit alors à Rome, & voici ce qu'on lui mandoit.

» Le Prince de Condé se fait appeller *Ludovicus undecimus primus*, » *Rex Evangelistarum ejus nomine. Louis* » *XI, Roi des Evangélistes*; & il a » fait battre monnoye, sur laquelle il

» a fait mettre aussi le nom de Louis
» XI, Roi des Evangélistes ; & un
» Gentilhomme de la Maison de l'Ar-
» chevêque de Cambray m'a assuré
» avoir vu lesdites monnoyes, & il
» l'a assuré aussi à notre Archevêque.

Une autre lettre traduite aussi de l'Espagnol & datée aussi de Bruxelles, dit la même chose.

Ne nous arrêtons point à combattre ces chiméres ; observons seulement que ce mot de jettons, échappé à Louis d'Orléans, a paru à M. Secousse pouvoir rendre raison de tous ces bruits si vagues, si confus & si différens d'une monnoye frappée par le Prince de Condé ou par les Protestans sous son nom ; ce n'étoit point une monnoye, c'étoient des jettons ; or, comme l'observe M. Secousse,
» fabriquer de la monnoye sans l'au-
» torité du Souverain, usurper sur cette
» monnoye le titre de Roi, est un

» crime digne des plus grands ſuppli-
» ces ; ...... mais faire frapper un jet-
» ton à l'honneur d'une perſonne à
» laquelle on eſt attaché par des ſen-
» timens de tendreſſe, de reſpect ou
» de reconnoiſſance, c'eſt une choſe
» permiſe à tous les particuliers.

Quant à l'Inſcription : *au Roi des Fidèles*, M. Secouſſe obſerve 1°. qu'elle convient bien mieux à un jetton qu'à une monnoye. 2°. Que ce titre n'attaquoit point la Majeſté Royale, parce qu'anciennement dans notre Langue, le mot *Roi* ne rappelloit pas toujours l'idée d'un Souverain, & ſignifioit quelquefois *le Principal*, *le Premier*, *le Chef*; on diſoit : *le Roi des Merciers*, *le Roi des Arbaleſtriers*, *le Roi de la Bazoche*. Le premier & le chef des Hérauts d'Armes ſe nomme encore aujourd'hui le *Roi d'Armes*. On a donc pu ſans crime, conclut M. Secouſſe, donner au Prince de Condé le titre de *Roi des Fidèles*, qui ſignifioit ſeulement *le Chef des Proteſtans*.

Ce syſtême peut être ingénieux ; mais il porte ſur un fondement bien léger, ſur le mot de *jettons*, échappé à Louis d'Orléans, & démenti enſuite par le mot de *Monnoye*, que le même Auteur employe expreſſément ; d'ailleurs ce ſyſtême nous paroît détruit par la manière très-naturelle dont un Proteſtant anonyme répond à Louis d'Orléans ſur cet article des Jettons.

» Vous nous reprochez, dit-il, juſ- » qu'aux Jettons de la Chambre des » Comptes du Roi de Navarre, que vous » dites porter cette Inſcription : *au Roi* » *des Fidèles*. Eh ! pourquoi tirez-vous » cela hors les limites des Pays deſ- » quels il eſt Seigneur & Roi, & où » & dont les Sujets s'appellent *Fidèles*, » pour avoir reçu la Religion, laquelle » ſeule ils tiennent pour véritable » ? Ainſi ce n'étoient point de Jettons frappés en l'honneur du Prince de Condé qu'il s'agiſſoit ; mais de Jettons de la

Chambre des Comptes du Roi de Navarre. Or, il n'eſt guères poſſible que des Jettons ordinaires de la Chambre des Comptes de Pau ayent excité au Conſeil du Roi de France toute la rumeur dont parle Brantôme, ni qu'ils ayent donné lieu à ce bruit confus, mais général d'une monnoye frappée par le Prince de Condé, ou pour le Prince de Condé, & du titre de Roi de France donné à ce Prince. D'ailleurs on verra bientôt que l'idée de M. Secouſſe ne peut tenir devant l'autorité de le Blanc, dans ſon Traité des Monnoyes.

Juſqu'à préſent il réſulte de tout ce que nous avons dit : 1°. qu'à l'exception de Brantôme, dont les Mémoires n'ont été publiés qu'en *1666*, aucun Auteur François contemporain n'avoit parlé de la Monnnoye frappée au coin du Prince de Condé ; ce bruit ſe répandit d'abord chez les étrangers, &

ne s'accrédita en France que par succession de temps.

2°. Qu'aucun des Auteurs, soit François, soit étrangers, qui ont parlé de cette Monnoye, ne l'avoit ni vue, ni connue exactement, & que plusieurs d'entr'eux ont débité à ce sujet les fables les plus étranges.

Aux bruits concernant la Monnoye se joignoit un autre bruit d'un prétendu Couronnement du Prince de Condé à Saint Denis, & sur ce dernier fait, dont la fausseté est aujourd'hui reconnue, nous avons cependant des autorités Contemporaines & Nationales. On trouve dans les Poésies de Dorat ou Daurat, une Epigramme Latine avec ce titre : *De Principe Condæo salutato apud D. Dionysium.* Un autre Poëte fit sur le même sujet des Stances, dont on peut juger par ce titre : *La grande trahison & volerie du Roi Guillot, Prince & Seigneur de tous les Larrons, Bando*

liers, ſacrilèges, voleurs & brigands du Royaume de France. M. Secouſſe avoit un exemplaire de ce Libelle, ſur le frontiſpice duquel étoit une Note d'une écriture fort ancienne, & que M. Secouſſe jugeoit être du temps: Cette Note contenoit les mots ſuivans: *Le Prince de Condé ſe fit proclamer Roi dans Saint Denis, en Octobre 1567.* Encore un coup, ce prétendu Couronnement eſt bien reconnu pour faux.

Nous avons vu les erreurs groſſières de quelques-uns des Auteurs qui ont voulu accréditer l'hiſtoire de la Monnoye du Prince de Condé: parmi ceux qui l'ont réfutée, pluſieurs n'étoient pas mieux inſtruits. Varillas, accoutumé aux contradictions, parce que le menſonge eſt ſujet à ſe contredire, parle de cette Monnoye dans ſon Hiſtoire de Charles IX, comme s'il l'avoit vue, il aſſûre qu'*elle étoit entiérement ſemblable à la Monnoye cou-*

rante, & dans son Histoire de l'Héréſie, il nie abſolument l'exiſtence de cette Monnoye, & dit que les Catholiques ne reprochèrent jamais cet attentat aux Calviniſtes, ce qui eſt très-faux, comme nous l'avons prouvé.

Jurieu eſt tombé dans une faute bien plus ſingulière ; il s'emporte contre Brantôme, qu'il ne manque pas d'appeller *Flatteur de la Maiſon de Guiſe*, & qui, comme nous l'avons obſervé, l'étoit de tout le monde, non par eſprit de flatterie, mais par Philantropie ; il l'accuſe de calomnie pour avoir parlé de la Monnoye frappée au coin du Prince de Condé, avec le titre : *Louis XIII, Roi de France & de Navarre.* Jamais Brantôme n'a rien dit de tel ; on ſent que Jurieu n'a pas fait attention à ce qu'il diſoit, & qu'il a été entraîné par l'uſage de ſon temps, où le titre de Roi de Navarre étoit toujours joint à celui de Roi de France.

Il

Il eſt clair que du temps de Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, les Rois de France ne prenoient point le titre de *Rois de Navarre*, & que le Prince de Condé ne conteſtoit rien à Jeanne d'Albret, ni au Prince de Navarre, ſon fils.

Enfin, parmi tant d'Auteurs, ou ignorans, ou aveuglés par l'eſprit de parti, voici un Ecrivain ſage, inſtruit, connoiſſeur, qui, à la fin du dernier ſiècle, a vû la Monnoye frappée au coin du Prince de Condé, & qui n'a pu ni la confondre avec un jetton, ſoit de ce Prince, ſoit du Roi de Navarre, ni ſe méprendre ſur les autres circonſtances qui conſtatent le fait. C'eſt le Blanc, dans ſon Traité des Monnoyes : « J'ai vû, dit-il, étant à » Londres, entre les mains d'un Or- » févre, un eſcu d'or qui avoit d'un » côté la tête de ce Prince, & de l'au- » tre l'eſcu de France, avec une inſ-

» cription telle que la rapporte Sponde.
» Cet Anglois faisoit si grand cas de
» cette pièce, que je ne pus jamais l'o-
» bliger à s'en défaire, quoique je lui
» offrisse une somme considérable pour
» cela. ».

L'Inscription rapportée par Sponde, est :

Ludovicus XIII, Dei gratiâ, Francorum Rex primus Christianus.

On sent que ce titre de *premier Roi Chrétien*, si injurieux pour tous les Rois précédens, est un témoignage que les Calvinistes rendent à leur Secte, qu'ils supposent seule conforme à la pureté du Christianisme.

Voilà donc l'existence de la Monnoye assûrée, & voilà cette Monnoye bien connue, c'étoit une Monnoye d'or portant l'effigie du Prince de Condé ; l'Inscription étoit Latine, & telle que Sponde l'avoit rapportée d'après

Surius, Noël le Comte, & Ribadeneira. L'autorité de le Blanc a entraîné tous ceux qui ont écrit après lui sur ce fait ; cependant il reste des doutes à M. Secousse sur cette Monnoye, il demande s'il est certain qu'elle ait été frappée en 1567, si elle n'est pas l'ouvrage d'un faussaire, qui l'aura fabriquée dans l'espérance de la vendre bien cher à quelque curieux peu connoisseur, & pourquoi il ne s'est conservé qu'une pièce de cette Monnoye?

On peut répondre à la première question, qu'à la vérité le Blanc ne dit pas expressément que cette Monnoye ait été frappée en 1567; mais qu'il paroît le croire, & qu'il rapporte cette Monnoye au regne de Charles IX.

A la seconde question, que le Blanc qui a marchandé cette Monnoye, n'étoit pas *un curieux peu connoisseur*, qu'il étoit un excellent juge des caractères

de vérité ou de fausseté que cette pièce pouvoit présenter.

Pour répondre à la troisième question, on peut demander ce que sont devenues tant de Monnoyes anciennes, si communes autrefois, aujourd'hui si rares ? Elles ont vraisemblablement été refondues.

L'Abbé le Gendre & le P. Daniel s'en sont tenus au récit de le Blanc, & le dernier Editeur du P. Daniel déclare que les raisons alléguées par M. Secousse ne lui paroissent pas concluantes.

Mézeray qui écrivoit avant le Blanc avance qu'il y a des Auteurs qui disent avoir vû cette Monnoye. M. Secousse observe avec raison qu'on ne connoît point ces Auteurs. Mézeray ajoute : *Si leurs yeux ne se sont pas trompés, je veux croire qu'elle avoit été fabriquée par les ennemis du Prince de Condé.*

En effet, l'exiſtence de cette Monnoye ne ſuffit pas pour inculper ce Prince, il peut n'avoir eu aucune part à cet attentat, il n'eſt pas même vraiſemblable qu'il y ait eu part, car nous le voyons dans tous ces temps uni d'intérêt & d'amitié avec la Reine de Navarre Jeanne d'Albret, ſa belle-ſœur, & avec le Prince de Navarre, ſon neveu, ce qui n'auroit pu être, ſi le Prince de Condé avoit ſi hautement uſurpé d'avance les droits de la branche aînée de ſa Maiſon. L'hiſtoire que Brantôme rapporte de Briquemaut, quoiqu'elle ſemble favoriſer l'idée que le Prince de Condé aſpiroit à la Couronne, ne ſuffit pas pour établir cette idée. *Quelques mots de regner* échappés au Prince de Condé ſont une allégation bien vague. Pour qui parloit-il de regner? Etoit-ce pour lui ou pour le Prince de Navarre ſon neveu? Parloit-il de détrôner Charles IX & les

Valois pour leur substituer la branche de Bourbon, ou vouloit-il envahir le Trône pour lui-même, au mépris de tous les droits & des Valois & des aînés de la Maison de Bourbon? C'est ce que Brantôme n'explique pas, & encore un coup, l'union du Prince de Condé avec sa belle-soeur & son neveu exclud cette dernière idée. De plus, Brantôme ne parle que d'après un oui dire, & ne nomme pas même celui de qui il tient cette anecdote.

L'existence de la Monnoye prouvée, il ne peut y avoir que trois opinions sur les fabricateurs de cette Monnoye; l'une que ce soit le Prince de Condé qui l'ait fait frapper, opinion invraisemblable par les raisons qui viennent d'être dites.

La seconde, que cette Monnoye soit l'ouvrage de quelques Protestans indiscrets, qui, sans la participation du Prince, ayent imaginé ce moyen de

l'engager plus loin qu'il ne vouloit, & qui ayent été désavoués par lui.

La troisième est celle que Mézeray vient d'insinuer, savoir que cette Monnoye étoit l'ouvrage des ennemis du Prince de Condé, qui vouloient le rendre odieux, & quand on songe que ces ennemis étoient Catherine de Médicis & les Guises, cette conjecture devient vraisemblable ; aussi la vois-je adoptée, 1°. par presque tous les Auteurs Protestans ; 2°. par le plus grand nombre des Auteurs Catholiques les plus sensés.

Dans ce système, on conçoit que la colère du Connétable de Montmorenci & l'éclat qu'il fit dans le Conseil au sujet de cette Monnoye, pouvoient être ou sincères, si Catherine de Médicis & les Guises ne l'avoient prs mis dans leur confidence, ou joués, s'il étoit du secret.

Ce que le Laboureur dit sur cet ar-

ticle, dans ses Additions aux Mémoires de Castelnau, mérite dêtre pesé.

» Catherine de Médicis .... pour » nourrir (les Princes ses fils) dans une » aversion implacable du Prince de » Condé, leur mit en tête qu'il avoit » de très-pernicieux desseins.... Elle » put bien leur montrer aussi cette mé- » daille ou monnoye d'argent forgée » sous son nom.... Il étoit bien aisé » de faire d'autres monstres à la forge » de la Cour, pour le rendre plus » odieux..... Encore que le Conné- » table montrât la Médaille, & qu'il » s'écriât contre, ce n'est pas à dire » qu'il y crût, mais c'étoit un grand » Politique & le premier Officier de » la Couronne, entre les mains duquel » on faisoit couler une de ces pièces » pour le tenter. Que pouvoit-il, que » d'en faire clameur, & de contrefaire » l'homme crédule sur un article si dé- » licat.... Il la falloit tout chaudement

» porter au Louvre, où il y avoit com-
» pagnie pour la recevoir, & pour faire
» la huée.... Le Prince de Condé est
» ambitieux, donc il est coupable de
» tous les desseins que peut suggérer
» l'ambition; .... mais, sa condùite
» dans les traités de paix, qu'il a tou-
» jours favorisés & exécutés avec la
» même sincérité, l'en justifie assez.
» Car jamaïs Prince ne garda plus re-
» ligieusement la foi des Traités, &
» n'aima plus la paix du Royaume».

Le P. Anselme ou ses Continuateurs pensent de même que la fabrication de cette Monnoye fut un artifice des ennemis du Prince de Condé, pour le rendre odieux.

M. le Duchat, Protestant, mais bon Critique, & Savant distingué, dans un Mémoire sur cette Monnoye (imprimé au tome 36 de la Bibliothèque Germanique) conclud de même qu'*elle a été fabriquée par les ennemis de la*

Maison de Bourbon & du Prince de Condé en particulier.

Le P. Maimbourg même, dans son Histoire du Calvinisme, disculpe le Prince de Condé, mais il impute cet attentat à certains Huguenots insolens, qui, selon lui, avoient fait battre cette monnoye à l'insçu du Prince.

On peut choisir entre l'opinion du P. Maimbourg & celle de M. le Duchat : l'une & l'autre disculpe sur le fait de la Monnoye, ce Prince aimable & vertueux, auquel on ne peut reprocher que de s'être déterminé à la guerre civile dans ces temps orageux, quand il étoit poussé à bout par ses ennemis.

ARTICLE relatif à la page 333, Chapitre II, du Tome premier, où il est question de la Sardaigne.

L'IDÉE avantageuse que Bayle accuse le Roi de Navarre d'avoir si légèrement conçûe de la Sardaigne, est conforme à celle que les Anciens nous ont donnée de la fertilité de cette Isle, dans un temps où elle étoit bien connue & bien cultivée. Strabon & Diodore de Sicile nous la représentent comme la principale ressource des Carthaginois pour les vivres dans toutes leurs guerres; elle ne fut pas moins utile aux Romains, & du temps d'Horace, *les moissons de Sardaigne* étoient, pour ainsi dire, passées en Proverbe.

Opimas
Sardiniæ segetes feracis.
Horat. L. 1. Od. 31.

Il est vrai que ces éloges de la fertilité de la Sardaigne ne tombent que sur la partie méridionale de cette Isle, c'est-à dire, sur le côté qui regarde l'Afrique.

ARTICLE relatif aux pages 211, & suivantes du Tome premier.

AUX preuves que nous avons rapportées de la dissimulation de Charles IX, à l'égard des Huguenots, depuis la paix de Saint-Germain jusqu'au massacre de la Saint-Barthélemi, on peut ajoûter les preuves suivantes:

Satyre Ménippée, 1er. p. 110, éd. de 1711.

Il échappa un jour au Roi de dire à ses Confidens, en parlant des Huguenots: *Je guette mes oiseaux comme font les Fauconniers.*

Il dit après la Saint-Barthelemi, *la jupe de ma sœur Margot m'a servi de filet pour prendre les Huguenots.*

Lorsque l'Amiral fut arrivé à Blois,

le Roi, en l'embrassant, & en l'appellant son *père*, lui dit ces mots trop forts pour qu'on pût se permettre de les entendre : *Nous vous tenons bien maintenant, vous ne nous échapperez pas.*

Cette exagération de tendresse fut suspecte à quelques Protestans (*a*). *Je m'en vais*, dit Langoiran à Coligny, *pour la bonne chère qu'on nous fait, aymant mieux me sauver avec les fols que périr avec ceux qui croyent penser sagement.*

Le Capitaine Blosset, Bourguignon, vint aussi prendre congé de l'Amiral : *Pour quelle raison*, dit celui-ci? —*C'est qu'on ne nous veut pas de bien ici.* —*Comment l'entendez vous?* répliqua l'Amiral, *croyez que nous avons un bon Roi.* —*Il nous est trop bon, c'est pourquoi j'ai envie* L'Estoile *de m'en aller, & si vous en faisiez de* 1572.

(a) *Chi m'accaricia piu che non suole, ô ingannato m'ha, ô ingannar me vuole.*

même comme moi, vous seriez beaucoup pour vous & pour nous.

La Reine de Navarre, Jeanne d'Albret ne fut pas moins bien accueillie que l'Amiral. Charles IX l'appelloit sa *bonne Tante, son tout, sa mieux aimée.*

Malgré toutes ces caresses, Jeanne d'Albret se déplaisoit fort dans une Cour si perverse, elle écrivoit à son fils : » Je desire vous marier, & vous & » votre femme vous vous retiriez de » cette corruption ; car encore que je » la croyois bien grande, je la trouve » encore davantage. Ce ne sont pas » les hommes ici qui prient les fem» mes, ce sont les femmes qui prient » les hommes ».

Le Pape faisant quelques difficultés sur le mariage de Marguerite de Valois, Princesse Catholique, avec le Prince de Navarre, Protestant, Charles IX dit, en jurant, à la Reine de Navarre:

» Ma Tante, je vous honore plus L'Estoil
» que le Pape, & aime plus ma sœur *ibid.*
» que je ne le crains; je ne suis pas
» Huguenot, mais je ne suis pas sot
» aussi, si Monsieur du Pape fait trop
» la bête, je prendrai moi-même Mar-
» got par la main, & la menerai épou-
» ser en plein prêche ».

Le Pape Grégoire XIII envoya enfin le Bref qu'on lui demandoit, mais le Cardinal de Bourbon y trouvant des clauses à changer, l'avoit fait renvoyer à Rome, le Roi parlant à l'Amiral de ce nouveau retardement, lui dit, moitié avec gaîté, moitié avec colère : *Ce vieux bigot avec ses cafarderies, fait perdre un bon temps à ma grosse sœur Margot.*

La Reine de Navarre, Jeanne d'Albret, mourut pendant tous ces délais.

D'Aubigné fait un bel éloge de cette Reine, *elle n'avoit*, dit-il, *de femme que le sexe, l'ame entière ès choses viriles, l'es-*

prit puissant aux grandes affaires, le cœur invincible ès adversités.

On remarquoit sur-tout en elle une mémoire prodigieuse, » elle récitoit les » Pseaumes à livre fermé, dit l'Historien Matthieu, » & comptoit certaine- » ment le nombre des versets ».

Ses Ministres lui permettoient de faire quelque ouvrage de broderie ou de tapisserie pendant le Sermon, *pour la garder de dormir ; & sa mémoire étoit si forte, qu'au retour elle étoit capable de le réciter mot à mot.*

ARTICLE relatif à la page 268 du Tome premier.

IL n'y a plus de secret à garder sur le nom des deux Princesses amoureuses, l'une de la Mole, l'autre de Coconas ; leurs noms se trouvent par-tout : l'une étoit la Reine de Navarre Marguerite de Valois, amoureuse de la Mole, l'autre la Duchesse de Nevers, Henriette de Clèves, amoureuse de Coconas, ce qui rend très-piquant le mot du Duc de Nevers, son mari, rapporté dans la note de la page 268, soit que ce Prince fût instruit ou qu'il ne le fût pas.

On a dit de la Mole :

Mollis vita fuit, mollior interitus.

Parce que par un mêlange bizarre de dévotion & de galanterie, il se recommanda beaucoup en mourant

à la Sainte Vierge & à la Reine de Navarre, car d'ailleurs il montra plus de fermeté que Coconas, puisqu'il nia tout & que Coconas avoua tout.

Charles IX avoit voulu plusieurs fois se défaire de la Mole, auquel il imputoit tous les écarts qu'il attribuoit au Duc d'Alençon. Pendant le siège de la Rochelle il écrivit deux fois au Duc d'Alençon pour lui ordonner de faire étrangler la Mole ; le Duc d'Alençon ayant eu le courage & la justice de désobéir, le Roi voulut exécuter lui-même l'ordre qu'il avoit donné; lorsque le Duc d'Alençon & la Mole furent revenus à la Cour, Charles IX plaça un jour le Duc de Guise & six autres de ses Courtisans dans un endroit où la Mole devoit passer pour aller chez le Duc d'Alençon, il leur distribua des cordes, & leur ordonna d'étrangler celui qu'il leur désigneroit. Le Roi lui-

même tenoit un flambeau à la main pour les éclairer. » Mais, » dit l'Etoile, » bien prit au pauvre jeune homme, » de ce qu'au lieu d'aller à son Maî- » tre, il descendit trouver sa Maîtresse, » sans rien savoir toutefois de cette » partie. «

On peut ajouter cet exemple à ceux que nous avons rapportés (pages 328 & suivantes), de la facilité criminelle avec laquelle les Rois se permettoient alors d'attenter à la vie de leurs Sujets, & l'on peut joindre encore aux nombreux assassinats de ces temps, le meurtre de De Gua, Mignon de Henri III, égorgé dans son lit par Vitaux son ennemi, à l'instigation & par les ordres ou de la Reine de Navarre Marguerite de Valois, selon de Thou & Mezeray, ou du Duc d'Alençon (ou d'Anjou) selon l'Etoile.

ARTICLE relatif à la page 355 du Tome premier.

PLUSIEURS Auteurs Contemporains & presque tous les Auteurs modernes ont parlé de cette passion de Pibrac pour la Reine Marguerite, & cette Princesse en étoit persuadée ; mais Dom Vaissette dans son Histoire de Languedoc, t. 5. p. 643 & l'Abbé d'Artigny dans ses Mémoire d'Histoire, de Critique & de Littérature, tome 2, page 348, soutiennent que cette passion n'eut rien de réel ; il est bien difficile de prouver qu'un homme n'a point été amoureux d'une belle femme.

ARTICLE relatif à la Mort du Duc d'Anjou, page 413 du Tome premier.

HENRI IV qui avoit si bien connu le Duc d'Anjou, disoit de lui : » Il a » si peu de courage, le cœur si double » & si malin, le corps si mal bâti, &c.

Le Roi Jean disoit que si la » bonne foi étoit bannie du reste du » monde, elle devroit se retrouver » dans la bouche des Rois ». La Reine Marguerite qui avoit aimé le Duc d'Anjou son frère avec une tendresse qu'on avoit voulu ne pas croire innocente, disoit cependant de lui : *Si toute la mauvaise foi étoit bannie de la terre, il la pourroit repeupler.*

ARTICLE relatif à la page 15 du Tome troisième.

L'AUTEUR de la nouvelle Histoire de Marguerite de Valois rapporte d'a-

près M. de Saint-Foix. (Hist. de l'Ordre du S. esprit, tome 2, Henri III,) une anecdote curieuse sur ces retraites que Henri III faisoit dans divers Couvens. » Henri III en faisant une » à Vincennes, avec dix ou douze » de ses Pénitens, avoit ordonné un » jeûne & une abstinence, dont Char- » les-Robert de la Marck Duc de » Bouillon, (un de ces Pénitens), » s'ennuya. Il vint secrétement à Pa- » ris, & y acheta lui-même en plein » marché deux belles soles, avec tout » ce qu'il falloit pour y faire une » bonne sauce. Tandis qu'il l'apprêtoit, » l'odorat de Henri III qui passoit par » hazard dans le dortoir, en fut frappé; » il regarda par le trou de la serrure, » apperçut la Marck qui souffloit le » feu du réchaud où étoit son plat, » lui cria plusieurs fois: *Frère Robert,* » *je vous vois, ouvrez*, en lui repro- » chant sa gourmandise & sa désobéis-

» ſance à la regle. Frère Robert de » fort mauvaiſe humeur, quitta ſon » réchaud, s'approcha de la porte, » lui déclara nettement qu'il ne vou» loit plus être Pénitent; que Sa Ma» jeſté & les autres pouvoient faire » abſtinence tant qu'ils voudroient; » qu'il alloit achever de faire cuire » ſes ſolles; qu'il n'ouvriroit qu'après » les avoir mangées, & qu'alors on » pourroit le chaſſer, ſi l'on vouloit, » de ſa cellule & de la confrérie.

Au tableau des profuſions de Henri III que contiennent les pages 15 & 16, du 3e volume, on peut ajouter que ce Prince établit au Louvre un jeu public, où une bande de filoux Italiens, avec lesquels il aimoit à jouer par préférence, lui gagna trois cent mille écus à la prime & aux dez.

On afficha un placard, où par les différens titres qu'on donnoit à Henri III, on caractériſoit aſſez bien les ri-

dicules & méprisables occupations auxquelles il se livroit en abandonnant le soin de son Royaume : » Henri, par » la grace de sa mère, inerte Roi de » France & de Pologne imaginaire, » Concierge du Louvre, Marguillier » de Saint-Germain-l'Auxerrois, Gen- » dre de (*a*) Colas, Gauderonneur » des colets de sa femme, & friseur » de ses cheveux, Mercier du Palais, » Visiteur des Etuves, Gardien des » quatre Mendiants, & Protecteur des » Blancs-Battus.

(*a*) C'étoit Nicolas de Lorraine, puîné du Duc de Lorraine François, Oncle du Duc Charles III, & Beau-père de Henri III, qui le fit Duc de Mercœur; le Peuple l'appelloit *Colas* par dérision.

Fin du quatrième Volume.

TABLE

TABLE

DES CHAPITRES

Du Supplément à l'Histoire de la Rivalité de la France & de l'Angleterre, & à l'Histoire de la Querelle de PHILIPPE DE VALOIS & d'EDOUARD III.

TOME PREMIER.

CHAPITRE I. *François II en France. Elisabeth en Angleterre.*

Depuis l'an 1559 jusqu'à l'an 1560. *pag.* 1

CHAP. II. *Charles IX en France, & encore Elisabeth en Angleterre.*

Depuis l'an 1560 jusqu'en 1574. 107

CHAP. III. *Henri III en France, & encore Elisabeth en Angleterre.* Depuis l'an 1574 jusqu'en 1587. 311

TOME SECOND.

CHAP. IV. *Histoire de Marie Stuart & d'Elisabeth d'Angleterre, depuis la mort de François II, jusqu'à la mort de Marie,*

1560--1587. *pag.* 1.

Subdivision de ce Chapitre.

Récit des Historiens contraires à Marie Stuart. 79

Récit des Historiens favorables à Marie Stuart. 98

TOME TROISIEME.

CHAP. V. *Suite du regne de Henri III en France, & d'Elisabeth en Angleterre.*
Depuis l'an 1584 jusqu'en 1589. *pag.* 1
CHAP. VI. *Henri IV en France, & encore Elisabeth en Angleterre.*
Depuis 1589 jusqu'en 1603. 51.
CHAP. VII. *Jacques I en Angleterre, & encore Henri IV en France.*
Depuis l'an 1603 jusqu'à l'an 1610. 161
CHAP. VIII. *Louis XIII en France, & encore Jacques I en Angleterre.*
Depuis l'an 1610 jusqu'en l'an 1625. 209
CHAP. IX. *Charles I en Angleterre, & encore Louis XIII en France.*
Depuis l'an 1625 jusqu'à l'an 1643. *p.* 245

CHAP. X. *Louis XIV en France, & encore Charles I en Angleterre.*

Depuis l'an 1643 jusqu'en l'an 1649. 293

CHAP. XI. *Louis XIV en France, Cromwel, Général, puis Protecteur en Angleterre.*

Depuis l'an 1649 jusqu'à la restauration de la Royauté en Angleterre, en 1660. 319

TOME QUATRIEME.

CHAP. XII. *Charles II en Angleterre, & encore Louis XIV en France.*

Depuis l'an 1660 jusqu'en 1685. *pag.* 1

CHAP. XIII. *Jacques II en Angleterre, & encore Louis XIV en France.*

Depuis l'an 1685 jusqu'en 1688. 115

CHAP. XIV. *Guillaume III & Marie en Angleterre ; & encore Louis XIV en France.*

Depuis l'an 1688 jusqu'en l'an 1694. 175

CHAP. XV. *Guillaume III seul en Angleterre ; & encore Louis XIV en France.*

Depuis l'an 1694 jusqu'en 1702. 215

CHAP. XVI. *La Reine Anne en Angleterre, & encore Louis XIV en France.*

Depuis l'an 1702 jusqu'en 1714 -- 1715. *pag.* 275

Dissertations & Notes relatives à divers endroits de cet Ouvrage. page 381

Dissertation sur la Monnoye d'or ou d'argent, que Louis I, Prince de Condé, fit, dit-on, frapper

à son coin & à son effigie, & sur laquelle on lui donnoit le titre de Roi de France.

(Cette dissertation est relative aux pages 178 & 179 du premier volume. 383

Article relatif à la page 109, *Chapitre* II, *Tome premier*, *Note* (a), *où il est question de la Sardaigne.* 419

Article relatif aux pages 211 & *suivantes du Tome premier.* 420

Article relatif à la page 268 *du Tome premier.* 425

Article relatif à la page 355 *du Tome premier.* 428

Article relatif à la mort du Duc d'Anjou, page 413 *du Tome premier.* 429

Article relatif à la page 15 *du Tome troisième.* 429

Fin de la Table.

Errata du Tome quatrième.

Page 3, ligne 1 & 9, & page 4, ligne 3, Batteville, *lisez* Vatteville.

Page 13, ligne 20, on, vit pour la première fois, *lisez* on vit, &c.

Page 26, ligne 4, au nom desquelles, *lisez* au nom desquels.

Page 66, ligne 4, des rigueurs mêmes injustes, *lisez* des rigueurs même injustes.

Page 82, dans la note, après les six premières lignes, ôtez les guillemets.

Page 130, ligne 15, Prélaz, *lisez* Prélats.

Page 135, lignes 14 & 15, plus malheureux que son Père Monmouth, &c. *lisez* plus malheureux que son Père, Monmouth, &c.

Page 265, ligne 11, très-palpable, *lisez* très-probable.

Page 280, ligne 4 de la note, que l'avantage, *retranchez* que.

Page 400, ligne 13, auroient appartenus, *lisez* auroient appartenu.

Page 401, ligne 20, *undecimus primus*, lisez, *undecimus, primus.*

Page 405, à l'alinea, jusqu'à présent il résulte de tout ce que nous avons dit, *lisez* il résulte de tout ce que nous avons dit jusqu'à présent.

Page 412, ligne 13, tecousse, *lisez* secousse.

Page 415, ligne 20, ne l'avoient prs mis, *lisez* ne l'avoient pas mis.

00032062

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 25 June, 2016